



8

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Jayenne*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*.

Lausanne, le *17 décembre* 1913.

Pour le Département :

pr Le Chef du service de police,

H. Fiaux



Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° du N° 36 de l'année 1911 au N° 47 de l'année 1913. Ce que nous certifions.

~~originaire de~~ L'officier de l'état civil de Payerne domicilié à
St-Mathher. Rapin né à

Payerne le 2 Janvier 1914.

~~mit cent~~



~~filz de et de~~

à

2.

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1

Ducry - Echer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducry Louis Fortuné
 célibataire
 forgeron
 originaire de Dompierre, Broye domicilié à
 Noréaz né à
 Sonthaux le trente un Décembre
 mil huit cent quatre vingt sept fils de
 Simon Ducry et de
 Joséphine née Jaquat
 à Noréaz

2. Echer Marie Alice
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Cugy domiciliée à
 Sayerne née à
 Cugy le vingt un Août
 mil huit cent nonante deux fille de
 François Echer et de
 Marie née Maret, décédée

Comme témoins :

- 1. Chiappone Antoine, négociant à Sayerne
- 2. Jan Albert, Surveillant de travaux à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Noréaz et à Sayerne le quinze, à Dompierre et à Cugy le seize Décembre mil neuf cent-trente

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trois Janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Préz (Sarine).

Les époux :

Ducry Louis
Alice Ducry
née Echer

Les témoins :

Ant. Chiappone
Albert Jan surveillant

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Communiqué à l'état civil de Préz (Sarine), Dompierre (Broye) et Cugy (Fibourg) le 3 Janvier 1914.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 2

Fasnacht - Hirni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasnacht Friedrich

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Montilier (Fribourg) domicilié à

Sayerne né à

Morat le Seize Décembre

mil huit cent huitante neuf fils de
Henriette Fasnacht, ménagère et de

à Brügg

2. Hirni Lina

célibataire

domestique de ménage

originaire de Fräschelo (Fribourg) domiciliée à

Sayerne née à

Avenches le huit Mai

mil huit cent huitante huit fille de

Christian Hirni, agriculteur et de

Caroline Sophie née Grauer

à Montbrelloz

Comme témoins :

1. Chatton Georges, Serrurier à Sayerne

2. Steinhauser Otto, commis à Morat

Les publications ont eu lieu à Sayerne le quatre, à Montilier et à
Fräschelo le cinq Janvier mil neuf cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt Sept Janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage
à Montilier, Fräschelo et Sayerne

Les époux :

Fasnacht Frederic.
Lina Fasnacht née Hirni

Les témoins :

Chatton Georges
Otto Steinhauser

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Communiqué à l'état civil de Morat
et de Neuchâtel le 27. Janv. 1914.

Registre des mariages A.

N° 3

Comte - Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte Jérôme Louis Ernest

célibataire

commis C. F. F.

originaire de Jayerne domicilié àJayerne né àJayerne le Six avril_____ mil huit cent huitante quatre fils dedéfunt François Comte et deMarie Albertine née Sottazà Jayerne2. Bonny Marguerite Louise

célibataire

téléphoniste

originaire de Chevroux domiciliée àJayerne née àJayerne le quatre Février_____ mil huit cent nonante un fille deJacques Louis Bonny, coiffeur et deMéry née Fwatzà Jayerne

Comme témoins :

1. Savary Léon, cafetier à Jayerne2. Rossier Hemi fils, boulanger à JayerneLes publications ont eu lieu à Jayerne le quatre et à Chevroux
le cinq Janvier mil neuf cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Jayerne, le cinq Février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Chevroux et Jayerne

Communiqué à l'état civil de Grandcour
le 5 février 1914.

Les époux :

J. Comte
Marguerite Louise
Bonny

Les témoins :

Léon Savary
Hemi Rossier

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

Registre des mariages A.

N° 4

Della-Chiesa = Gabaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Della-Chiesa Uraldo Domenico
 célibataire
 peintre
 originaire de Germignaga (Italie, province de Côme) domicilié à
 Tayerne né à
 Germignaga (Italie) le dix Septembre
 mil huit cent nonante fils de
 Enigi Antonio Della-Chiesa, entrepreneur et de
 Angiola Guglielmi
 à Tayerne

2. Gabaz Léa Marie
 célibataire
 ouvrière en tabaco
 originaire de Nuvilly (Subourg) domiciliée à
 Tayerne née à
 Nuvilly le vingt huit Juillet
 mil huit cent nonante-trois fille de
 Louis Georges Gabaz, marchand de chevaux et de
 Angélique Elise nie Torche
 à Tayerne

Comme témoins :

1. Maurice Antoine, entrepreneur à Tayerne
2. Gabaz Henri, voiturier à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Tayerne le quinze, à Nuvilly le seize,
 et à Germignaga le vingt huit Décembre mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le vingt février mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance des fiancés
- 3 & 4. Autorisation des parents et certificat
 d'état libre du fiancé
5. Autorisation de publier du Conseil d'Etat
- 6 à 8. Actes de publications de mariage
 à Germignaga, Nuvilly et Tayerne.
9. Permis de célébration du Département
 de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne et à l'état civil de
 Nuvilly le 20 fév. 1914.

Les époux :

Della Chiesa Uraldo
Léa Gabaz Della Chiesa
née Gabaz.

Les témoins :

M. Maurice Antoine
Gabaz Henri

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5

Messeiller - Mathys

Par arrêt du 8 Juillet 1919 la Cour de Justice civile du Canton de Genève, réformant le jugement du Tribunal de première instance de ce Canton du 21 Décembre 1918 et statuant à nouveau, a prononcé le divorce des époux Messeiller - Mathys dont le mariage est inscrit ci-contre. Le délai pendant lequel le sieur Messeiller ne pourra contracter un nouveau mariage a été fixé à un an.

Inséré le 29 Mai 1920

L'officier de l'état civil

E. Matter - Repin

Communiqué au Département de Justice et Police le 21. V. 1920

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messeiller Emile Eugène _____
 célibataire _____
 employé aux C. F. F. _____
 originaire de Saint-Prix _____ domicilié à
 Genève _____ né à
 Étoy _____ le quinze Août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de
 Armand Louis Messeiller, agriculteur _____ et de
 Eugénie Torchet _____
 à Étoy _____

2. Mathys Marguerite Bertha _____
 célibataire _____
 Sans profession _____
 originaire de Wynigen (Berne) _____ domiciliée à
 Fayerne _____ née à
 Fayerne _____ le douze Juin _____
 _____ mil huit cent nonante _____ fille de
 Frédéric Louis Mathys, cordonnier _____ et de
 Elmire Angustine Favre _____
 à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Kreuser Fritz, relieur, à Fayerne _____
2. Willommet Emile, huissier municipal, à Fayerne _____

Les publications ont eu lieu à Genève le onze, à Wynigen et à Fayerne le treize, et à St. Prix le seize février mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le cinq Mars mil neuf cent quatorze _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Genève. _____

Les époux :

Messeiller Emile
Marguerite Messeiller
 née Mathys.

Les témoins :

Kreuser
E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de St. Prix
 et de Wynigen, et au Bureau Cantonal
 de Genève le 5. III. 1914. _____

Registre des mariages A.

N° 6

Paschoud-Combremont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschoud Charles Alfred

célibataire

jardinier

originaire de Entruy et Vevey domicilié àGiez Sur Grandson né àVevey le six Juinmil huit cent quatre vingt fils deCharles Louis Paschoud, décédé et deAline Henriette née Troilletà Renens2. Combremont Louise Lydie

célibataire

femme de chambre

originaire de Grandcour domiciliée àChesard (Grandcour) née àChesard le cinq Janviermil huit cent septante neuf fille deEmile François Combremont, décédé et deElise Julie Combremontà Chesard

Comme témoins :

1. Nyffenegger Charles, Secrétaire municipal à Sayerne2. Willommet Emile, huissier municipal à SayerneLes publications ont eu lieu à Grandcour le vingt trois, à Entruy et à
Vevey le vingt quatre, et à Giez le vingt six Février mil neuf cent
quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le vingt un Mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'officier de l'état civil de Grandson

Les époux :

Charles PaschoudLouise Paschoudnée Combremont

Les témoins :

C. NyffeneggerE. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacéCommuniqué à l'état civil de Entruy,
Vevey, Grandson et Grandcour le
21 Mars 1914.

Registre des mariages A.

N^o 7
 Gremand et Viarana
 née Calderara

Dans sa séance du 24 novembre 1919
 le Conseil d'Etat du canton de Vaud a ordonné
 la rectification de l'acte ci-dessus, en ce
 sens qu'à la commune de Riaz, indiquée
 comme lieu d'origine de l'époux, soit
 ajoutée celle de "Fribourg".

Inscrit le 27 novembre 1919.

L'officier de l'état civil
 S. Mathen - Repin

Communiqué au Département de Justice
 et Police, à l'état civil de Riaz, Fribourg
 et Avenches le 27. Jhr 1919.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremand Paul Cyprien Louis _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Riaz (Fribourg) _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Fribourg _____ le vingt deux Octobre _____
 _____ mil huit cent septante cinq _____ fils de
 Amédée Pierre Cyprien Gremand, décédé _____ et de
 Marie Elisabeth Françoise née Hüssler _____
 à Fribourg _____

2. Viarana Angéline née Calderara _____
 venue de Marino Viarana dès le vingt un avril mil neuf cent sept

 originaire de Venise (Italie) _____ domiciliée à
 Avenches _____ née à
 Dondidier _____ le vingt un mars _____
 _____ mil huit cent septante neuf _____ fille de
 Pierre Calderara, décédé _____ et de
 Joséphine Justine née Chardonnens _____
 à Avenches _____

Comme témoins :

1. Ellgass Louis, négociant à Estavayer _____
2. Fischer Edouard, négociant à Fribourg _____

Les publications ont eu lieu à Riaz, Avenches et Payerne le
 vingt neuf Janvier, et à Venise le quinze Février mil neuf cent
 quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et
 de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le trois avril mil neuf cent quatorze _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés _____
4. acte de décès de Viarana Marino _____
5. autorisation de publier du Conseil d'Etat _____
6. à 9. Actes de publications de
 mariage à Riaz, Venise, Avenches
 et Payerne _____

Communiqué à l'état civil de Riaz et
 d'Avenches, et à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne le 3. avril 1914.

Les époux :

P. Gremand
Angéline Gremand
née Calderara

Les témoins :

L. Ellgass
E. A. Fischer

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

Registre des mariages A.

N° 8
Sage - Cruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sage Auguste Louis
veuf de Elise Cécile Zinder
agriculteur
originaire de St Ursen et Châtonnaye (Fribourg) domicilié à
Henniez né à
St Ursen le sept octobre
mil huit cent soixante deux fils de
Jean Joseph Sage et de
Marie Marguerite Barbara Furro, décédée

2. Cruchon Julia
célibataire
couturière
originaire de Bercher domiciliée à
Henniez née à
Henniez le vingt Mars
mil huit cent septante six fille de
François Louis Cruchon et de
Adèle née Desarzens, décédée

Comme témoins :

- 1. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Payerne
- 2. Willommet Emile, huissier municipal à Payerne

Les publications ont eu lieu à Henniez le seize, à St Urs et à
Châtonnaye le dix sept et à Bercher le dix huit Mars mil neuf
cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'officier
de l'état civil de Granges.

Les époux :

Auguste Sage
Julia Sage
née Cruchon

Les témoins :

C. Niffenegger
E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Communiqué à l'état civil de St Ursen,
Châtonnaye, Bercher et Granges le
4. avril 1914.

Registre des mariages A.

N^o 9 Perrin - Méan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Marcel Auguste
célibataire
agriculteur

originaire de Sayerne domicilié à
Vers-chez-Serin nièce Sayerne né à
Sayerne (Vers-chez-Serin) le Sept Juillet

mil huit cent huitante neuf fils de
Auguste Frédéric François Perrin, agriculteur et de
Engenie née Martin
à Vers-chez-Serin nièce Sayerne

2. Méan Berthe
célibataire
ménagère

originaire de Sayerne domiciliée à
Corges nièce Sayerne née à
Sayerne (Corges) le trente avril

mil huit cent huitante huit fille de
Henri Méan et de
Jenny née Bossy, décédée

Comme témoins :

- 1. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Sayerne
- 2. Willommet Emile, huissier municipal à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le trente un Mars mil neuf
cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le Seize avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Acte de publication de mariage
à Sayerne.

Les époux :

Perrin Marcel
Berthe Perrin
nièce Méan

Les témoins :

C. Niffenegger
E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

Registre des mariages A.

N° 10

Trenthardt-Dupertuis

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud dans sa séance du 25 Février 1919, a ordonné qu'à la Commune de Bâle, seule indiquée comme lieu (d'origine) de bourgeoisie de l'époux Trenthardt Ernst Willy, soit ajoutée celle de Zweisimmen (Berne).

Fait le 3 Mars 1919.
L'officier de l'état civil
E. MATHNER. RAPIER

Communiqué au Département de Justice et Police, à l'état civil de Bâle, de Zweisimmen et d'Ormont dessous, le 3. III. 1919.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trenthardt Ernst Willy
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Bâle domicilié à
Bâle né à
Bâle le dix Mai
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Jakob Trenthardt, décédé et de
Anna Maria née Rotzler
à Bâle

2. Dupertuis Hermine Elvire
célibataire
Sans profession
originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Payerne née à
Aigle le vingt Sept Février
mil huit cent quatre vingt huit fille de
Louis Auguste Paul Dupertuis, photographe et de
Hermine Eugénie Marie née Tomini
à Payerne

Comme témoins :

1. Baud Louis, agriculteur à Payerne
2. Reber Maurice, employé de commerce, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Bâle, à Ormont-dessous et à Payerne le vingt Six Mars mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt quatre avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'officier de l'état civil de Bâle.

Les époux :

Trenthardt
Hermine Trenthardt
née Dupertuis

Les témoins :

Louis Baud
Maurice Reber

L'officier de l'état civil :

Mathner
remplir

Communiqué à l'état civil de Bâle
et de Ormont-dessous.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 11

Michel - Fornerod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Alfred Edmond

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Cheyres (Fribourg)

domicilié à

Sayerne

né à

Montagny les Monts

le dix sept Mars

mil huit cent huitante cinq

fils de

désunt Adrien Michel

et de

Jeromine née Chappatte

à Sayerne

2. Fornerod Ambroisine

célibataire

cigariense

originaire de Dornidier (Fribourg)

domiciliée à

Montagny la Ville

née à

Dornidier

le quinze Décembre

mil huit cent nonante

fille de

François Placide Fornerod, cordonnier

et de

Marie Amélie née Schmidt

à Montagny la Ville

Comme témoins :

1. Michel Charles employé C.F.F. à Sayerne

2. Hugnet Alphonse, cordonnier à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Cheyres, à Montagny la Ville et à Sayerne le dix sept, à Dornidier le dix huit avril mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le huit Mai mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Cheyres, Dornidier, Montagny-la-Ville et Sayerne.

Les époux :

Michel Edmond

Michel Ambroisine
née Fornerod

Les témoins :

Michel Charles
Alphon Hugnet

L'officier de l'état civil :

Matter

rempl.

Communiqué à l'état civil de Cheyres, Dornidier, Montagny la Ville le 8. I. 1914.

Registre des mariages A.

N° 12

Dufey - Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Henri Aloys Louisveuf de Lucie Jenny née Ballif

employé de bureau

originaire de Saléziens domicilié àSayerne né àChâtillens le sept Janviermil huit cent soixante sept fils desdéfunts Frederic Gabriel Dufey et deInsanne Henriette Caillet

+

2. Favre Rose Elise

célibataire

originaire de Encens domiciliée àEncens née àMondon le deux Juinmil huit cent soixante sept fille desdéfunts François Louis Favre et deLouise née Muller

+

Comme témoins :

1. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Sayerne2. Assal Frédéric, voiturier à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le quatorze, à Encens et à Saléziens le quinze Avril mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix-neuf Mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage2 & 3. Actes de naissance des fiancés4. Extrait de décès de Lucie JennyDufey née Ballif5 à 7. Actes de publications demariage à Saléziens, Encens etSayerne.

+

Communiqué à l'état civil de Saléziens
et de Encens le 19.V.1914.

Les époux :

DufeyEl. Dufey née Favre

Les témoins :

C. NiffeneggerFr. Assal

L'officier de l'état civil :

Matter

remplir

Registre des mariages A.

N° 13

Pittet - Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Seigneux domicilié à
 Tayerne, en Boulex né à
 Trey le trois avril
 mil huit cent nonante deux fils de
 Constant Pittet, agriculteur à Noiràz et de
 Anna née Cornamusaz
 à Trey

2. Rey Lina Marthe
 célibataire
 couturière
 originaire de Combremont le Grand domiciliée à
 Tayerne, en Boulex née à
 Combremont le Grand le vingt huit Février
 mil huit cent nonante un fille de
 François Rey, agriculteur et de
 Lucie née Mercanton
 à Tayerne, en Boulex

Comme témoins :

1. Cornamusaz Ernest, agriculteur à Trey
2. Pittet Rose, ouvrière de fabrique, à Trey

Les publications ont eu lieu à Tayerne le seize, à Combremont-le-Grand le dix-sept, et à Seigneux le dix-huit Mai mil-neuf-cent-quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le neuf Juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 et 6. Actes de publications de mariage à Seigneux, Combremont-le-Grand et Tayerne.

Communiqué à l'état civil de Villarszel et de Combremont le Grand le 9. VI. 1914.

Les époux :

Henri Pittet
 Lina Pittet
 née Rey

Les témoins :

Ernest Cornamusaz
 Rose Pittet

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli.

Registre des mariages A.

N° 14

Schütz - Plumettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schütz Jakob
 célibataire
 ouvrier à la Condenserie
 originaire de Wohlen (Sarre) domicilié à
 Sayerne né à
 Bücholen le vingt deux Décembre
 mil huit cent nonante fils de
 Christian Schütz et de
 Elisabeth née Schmann, décédés

2. Plumettaz Berthe
 célibataire
 ouvrière en tabacs
 originaire de Sayerne domiciliée à
 Sayerne née à
 Sayerne le onze Décembre
 mil huit cent huitante quatre fille de
 Daniel Frédéric Plumettaz, agriculteur et de
 Marie Louise née Coigny
 à Sayerne

Comme témoins :

1. Andriot Charles, cordonnier à Sayerne
 2. Blumer Adolphe, ouvrier de fabrique à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt et à Wohlen le
 vingt deux mai mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le treize Juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
 2. Extrait de naissance du fiancé
 3 et 4. Actes de publications de
 mariage à Wohlen et Sayerne

Les époux :

Jakob Schütz
Berthe Schütz
 née Plumettaz

Les témoins :

Andriot Charles
Blumer Adolphe

L'officier de l'état civil :

Matten

Communiqué à l'état civil de Wohlen
 le 13. VI 1914

Registre des mariages A.

N° 15

Nidegger - Ramseyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nidegger Lucien

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Châtornaye (Fribourg) domicilié àFayerne né àFayerne le sept Janviermil huit cent quatre vingt six fils deJoseph Romain Nidegger, employé retraité au chemin de fer et deAnne Marie née Krattingerà Fayerne2. Ramsayer Marie

célibataire

couturière

originaire de Signau (Berne) domiciliée àFayerne née àFayerne, Vers chez Ferrin le neuf Févriermil huit cent quatre vingt dix fille deLina Ramsayer, décédée et de

à

Comme témoins :

1. Quache Charles, concierge à Fayerne2. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à FayerneLes publications ont eu lieu à Châtornaye, à Signau et à Fayerne
le dix Juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le deux Juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés,
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Châtornaye, Signau et Fayerne

Les époux :

Lucien Nidegger
Marie Nidegger
 née Ramsayer

Les témoins :

Quache Charles
C. Niffenegger

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Signau
 et de Châtornaye le 2. III 1914.

Registre des mariages A.

N° 16

Jomini - Jipox

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Layorne domicilié àLayorne, Vers-chez-Verin né àLayorne le vingt huit Janviermil huit cent quatre vingt neuf fils deHenri François Jomini, agriculteur et deOlivia née Crausazà Layorne, Strabloz2. Jipox Florence

célibataire

ouvrière à la Condenserie

originaire de Charmey (Fribourg) domiciliée àLayorne née àLayorne le Six Juilletmil huit cent quatre vingt treize fille deAlphonse Amédée Jipox, ouvrier à la Condenserie et deFanny Rosine née Lahudà Layorne

Comme témoins :

1. Jomini Robert, ouvrier de tannerie à Layorne2. Jomini Albert, employé à LayorneLes publications ont eu lieu à Layorne le Six et à Charmey le sept
Juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layorne, le trois Juillet mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 + 5. Actes de publications de mariage à Charmey et Layorne.

Les époux :

Jomini Louis
Florence Jomini
née Jipox

Les témoins :

Jomini Robert
Jomini Albert

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

Communiqué à l'état civil de Charmey
le 3. VII 1914.

Registre des mariages A.

N° 17
Weber - Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Paul
célibataire

cigareur

originaire de Zunoweier, Amt Offenburg, Baden domicilié à

Layerné né à

Zunoweier (Baden) le Six Juin

mil huit cent huitante Sept fils de

Konrad Weber, décédé et de

Theresia Weber née Münchbach

à Zunoweier

2. Schenk Emma

célibataire

cigareuse

originaire de Signau (Berne) domiciliée à

Layerné née à

Layerné le dix neuf Décembre

mil huit cent nonante fille de

Henri Schenk, décédé et de

Marie Louise née Bonjour

à Layerné

Comme témoins :

1. Matthys Frederic, cordonnier à Layerné2. Willommet Emile, huissier municipal à LayernéLes publications ont eu lieu à Signau et à Layerné le trente Mars et
à Zunoweier le deux Mai mil neuf cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layerné, le quatre Juillet mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3 Extraits de naissance des fiancés

4. Certificat de capacité pour le fiancé.

5. Autorisation de publier du Conseil d'Etat

6 à 8. Actes de publications de mariage

à Zunoweier, Signau et Layerné

9. Permis de célébration du Département
de Justice et Police

Les époux :

Paul Weber

Emma Weber née Schenk.

Les témoins :

Frederic Matthys

Emile Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet.Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'état civil de Signau
le 4. VII. 1914.Par jugement du Tribunal du district
de Layerné, rendu en date du 29 Mai
1922, déclaré définitif et exécutoire le
24 Juin 1922, le mariage inscrit ci-
contre a été dissous par le divorce.Le Tribunal a fixé à un an le délai
pendant lequel la demanderesse ne
pourra contracter un nouveau mariage
Jusqu'au 4 Juillet 1922

L'officier de l'état civil

S. Matter. Rapiu

Communiqué au Département de Justice
et Police, le 4. VII. 1922.

Registre des mariages A.

N° 18
Weiss - Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss Frédéric Jacques Samuel
célibataire

employé de commerce

originaire de Iseltwald (arrond. d'Interlaken, Beme) domicilié à
La Tour de Teils né à

Vevey le trente Mars

mil huit cent septante huit fils de

Frédéric Jacob Samuel Weiss, décédé et de

Vina Scherrer

à La Tour de Teils

2. Ferrin Henriette Armande

célibataire

institutrice

originaire de Corcelles près Yverne domiciliée à

Yverne née à

Corcelles le dix neuf Octobre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Charles Ferrin et de

Victoire Jenny Bonard, décédés

Comme témoins :

1. Rapin Julien, teneur aux ateliers C. F. F. à Yverdon

2. Savary Edouard fils, entrepreneur à Yverne

Les publications ont eu lieu à La Tour de Teils et à Yverne le
quatre, à Interlaken le cinq, et à Corcelles le six
mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le dix huit Juillet mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de La Tour de Teils.

Les époux :

Fritz Weiss

Armande Weiss
née Ferrin

Les témoins :

J. Rapin

Ed. Savary

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

Communiqué à l'état civil de La Tour
de Teils, d'Interlaken et de Corcelles
près Yverne le 18. VII 1914.

Registre des mariages A.

N° 19

Terzin - Chuard

Par jugement du Tribunal du district de Payerne, rendu en date du 1^{er} Février 1921, déclaré définitif et exécutoire le 15 avril 1921, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage. Inséré le 26 avril 1921.

L'officier de l'état civil
S. Matter - Rapin

Communiqué au Département de Justice et d'Indice le 26. IV. 1921

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terzin Georges Louis _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Payerne _____ domicilié à

Payerne _____ né à

Payerne _____ le deux Juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de

Samuel Terzin, décédé _____ et de

Hermiette Fanny née Donat, _____

à Payerne _____

2. Chuard Emma Augusta _____

divorcée de Friedrich Liniger dès le vingt trois Juin mil neuf cent-

treize, — ménagère _____

originaire de Wohlten (Berne) _____ domiciliée à

Payerne _____ née à

Avenches _____ le dix-neuf Juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de

Jules Edouard Samuel Frédéric Chuard, agriculteur _____ et de

Louise née Ineranz _____

à Avenches _____

Comme témoins :

1. Terzin Louis, cafetier à Payerne _____

2. Forestier Louis, ouvrier à la Condenserie à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize et à Wohlten le quatorze juillet mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le premier Aout mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2+3. Extraits de naissance des fiancés _____

4. Extrait de mariage Liniger-Chuard _____

avec déclaration de divorce. _____

5+6. Actes de publications de mariage _____

à Wohlten et à Payerne _____

Communiqué à l'état civil de Wohlten le 1. août 1914. _____

Les époux :

Georges Terzin
Emma Terzin
née Chuard

Les témoins :

Louis Terzin
Forestier Louis

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. st.

Registre des mariages A.

N° 20

Forestier. Vulliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier Emile _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Thierrens _____ domicilié à
 Thierrens _____ né à
 Thierrens _____ le six Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fils de
 Constant Forestier à Thierrens _____ et de
 Louise Eugénie née Favre, décédée _____

2. Vulliens Rose Louise _____
 célibataire _____
 employée de la maison Nestlé _____
 originaire de Boulens et St Cierges _____ domiciliée à
 St Cierges _____ née à
 St Cierges _____ le trente un Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fille de
 Jules Vulliens _____ et de
 Emma née Waquière _____

à St Cierges _____
 Comme témoins : Pasche Ulysse employé C.F.F. à Payerne
 1. et Pasche Emile employé C.F.F. à Payerne _____
 2. _____

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Thierrens et Boulens
 le premier Août mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____, le cinq Septembre mil neuf cent
 quatorze _____

Pièces déposées :

I autorisation de l'officier de
 l'état civil de St Cierges.

Les époux :

Forestier Emile.
 Louise Forestier
 née Vulliens.

Les témoins :

Pasche Ulysse emp. C.F.F.
 Pasche Emile emp. C.F.F.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rapin

Communiqué à l'état civil de St Cierges
 le 5. Jh. 1914

Registre des mariages A.

N° 21

Jomini. Jan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Maurice Bertrand _____
 célibataire _____
 charron _____
 originaire de Payerne _____ domicilié à
Payerne (à Etrabloz) _____ né à
Etrabloz (Payerne) _____ le treize Octobre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Samuel Henri Jomini, cordonnier _____ et de
Elise nie Estoppay _____
 à Etrabloz _____

2. Jan Adeline _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à
Corcelles _____ née à
Payerne _____ le vingt un Juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
Ami David Jan, agriculteur _____ et de
Méry nie Méan _____
 à Corcelles _____

Comme témoins :

1. Beyeler Christian, cordonnier à Payerne _____
2. Givèl Emile, agriculteur à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt deux et à
Corcelles le vingt trois juillet mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____, le quatorze Septembre mil neuf
 cent quatorze _____

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Promesse de mariage
- 3 et 4 Publications de mariage
 à Payerne et Corcelles

Les époux :

Maurice Jomini
Adeline Jomini nie Jan

Les témoins :

Christian Beyeler
Emile Givèl Plumet

L'officier de l'état civil :

S. Maxner Repin

Communiqué à l'état civil de Corcelles
 près Payerne _____

Registre des mariages A.

N° 22

Bolli. Plumettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolli Ferdinand

célibataire

Secrétaire aux C. F. F.

originaire de Beringen (Schaffhouse) domicilié à

Bayerne né à

Neukausen le trente août

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Bolli Ferdinand, visiteur C. F. F. et de

Barbara nie Bollinger

à Delémont

2. Plumettaz Emma Julia

célibataire

originaire de Bayerne domiciliée à

Bayerne née à

Bayerne le vingt sept avril

mil huit cent quatre vingt treize fille de

défunt Benji Alphonse Plumettaz et de

Marie Louise nie Hubler

à Bayerne

Comme témoins :

1. Bolli Frida de Ferdinand domiciliée à Delémont

2. Plumettaz Alphonse agriculteur à Bayerne

Les publications ont eu lieu à Bayerne le trois et à Beringen le six Octobre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bayerne, le vingt huit Octobre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance des fiancés
3. Promesse de mariage
- 4 et 5. Publications de mariage à Bayerne et Beringen.

Les époux :

Ferdinand Bolli

Emma Bolli nie Plumettaz

Les témoins :

Frida Bolli

Alphonse Plumettaz Agric.

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Rapin

Communiqué à l'état civil de Beringen
le 28. 10. 1914

Registre des mariages A.

N° 23.
Michel Spicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Albert François
cibataire
mécanicien

originaire de Cheyres (Fribourg) domicilié à
Payerne né à
Cheyres le huit juillet

— mil huit cent quatre vingt huit — fils de
Emile Michel, Chef de district aux C.F.F. — et de
Elise née Steiner

à Payerne

2. Spicher Christine Isabelle
cibataire
cuisinière

originaire de Ueberstorf (Fribourg) domiciliée à
Payerne née à
Payerne le trente un Octobre

— mil huit cent quatre vingt douze — fille de
Joseph Floren Spicher, agriculteur — et de
Marie née Jbousseuer

à Payerne

Comme témoins :

1. Martin Marc, chef de district C.F.F. à Payerne
2. Muller Hans, ouvrier à la Condenserie à Payerne

Les publications ont eu lieu à Cheyres et Payerne le vingt
et à Ueberstorf le vingt un Octobre mil neuf cent
quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le treize Novembre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

1 et 2. Extraits de naissance des
fiancés.
3. Promesse de mariage
4, 5 et 6. Publications de mariage
à Cheyres, Ueberstorf et Payerne.

Les époux :

Albert Michel.
Isabelle Albert née Spicher

Les témoins :

M. Martin
H. Muller Steiner

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathur. Ropin

Registre des mariages A.

N° 24
Quidort. Schmied

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quidort Louis Frédéric
célibataire
agriculteur

originaire de Chevroux domicilié à

Payerne né à

Payerne le quatorze Oût

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Frédéric Charles Quidort, agriculteur et de

Henriette née Bonnez

à Payerne

2. Schmied Marie Joséphine

célibataire

ouvrière cigareuse

originaire de Hertznach (Argovie) domiciliée à

Payerne née à

Montagny les Monts le treize Avril

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Antoine Schmied, ouvrier de campagne et de

Angélique née Bugnon

à Payerne

Comme témoins :

1. Quidort. Vonnez Frédéric agriculteur à Payerne

2. Decorges Henri, boucher à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt neuf, à Chevroux le trente et à Hertznach le trente un Octobre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne le vingt un Novembre mil. neuf. cent quatorze

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés

2. Promesse de mariage.

3. 4. et 5. Publications de mariage à Payerne, Chevroux et Hertznach.

Les époux :

Quidort Louis.

Marie Quidort
née Schmied

Les témoins :

Frédéric Quidort

Henri Decorges

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Ropin

Communiqué à l'état civil de Grandcour et Hertznach.

Registre des mariages A.

N° 25

Steimann - Schneeberger

En date du 6 Juin 1946 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique Steimann, soit orthographié "Steinmann". - Inscrit le 10 Juin 1946

L'officier de l'état civil :

(Matter)

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Richfelen et de Herzogenbuchsee le 10 Juin 1946.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steimann Gottfried _____
célibataire _____

coiffeur _____

originaire de Champagne (Fribourg) _____ domicilié à

Payerne _____ né à

Traratond (Fribourg) _____ le seize Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de

Frédéric Steimann, charretier _____ et de

Marie Charlotte nee Schär _____

à Granges _____

2. Schneeberger Lina _____
célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Ochlenberg (Berne) _____ domiciliée à

Gampelen (Berne) _____ née à

Gampelen _____ le vingt-huit Juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt Sept _____ fille de

Jakob Schneeberger, charron _____ et de

Anna nee Steinmann _____

à Gampelen _____

Comme témoins :

1. Steimann Emile, employé d'hôtel, à Granges (Vaud) _____2. Schneeberger Ida, à Gampelen. _____

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee et à Payerne le vingt-huit, à Gempenach et à Gampelen le vingt-neuf Novembre mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le quinze Décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 7. Actes de publications de mariage
- à Gempenach, Herzogenbuchsee, Gampelen
- et Payerne _____

Les époux :

Gottfried Steimann
Lina Steinmann Schneeberger

Les témoins :

Steimann Emile
Ida Schneeberger

L'officier de l'état civil :

(Matter)

Registre des mariages A.

N° 26

Terrin - Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrin Benjamin Edmond

célibataire

télégraphiste

originaire de Noiraigue domicilié à

Fayerne né à

Noiraigue le Six Octobre

mil huit cent quatre vingt deux fils de

défunt Louis Paul Terrin et de

Marie Hélène née Ducommun

à Serrières

2. Rossier Olga

célibataire

téléphoniste

originaire de Villarszel domiciliée à

Fayerne née à

Corcelles près Fayerne le vingt Décembre

mil huit cent quatre vingt onze fille des

défunts Eugène Rossier et de

Emma née Terrin

Comme témoins :

1. Weber Albert, négociant à Fayerne

2. Hermann Edouard, négociant à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le deux, à Noiraigue et à Villarszel le trois Décembre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt un Décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 + 3. Extraits de naissance des fiancés

4 + 6. Actes de publications de

mariage à Noiraigue, Villarszel

et Fayerne.

Les époux :

Edmond Terrin

Olga Terrin née Rossier

Les témoins :

Weber

et Hermann

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Noiraigue et de Villarszel le 21 Dec. 1914

Vu le 10 février 1915
de l'officier de l'état civil
à Fayerne
L. Lammann

Le N° 26 de la page 27 est celui de la dernière inscription faite en 1914.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Fayerne

L. Matter. Rapin

Un double a été remis le 4 Janvier 1915 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.

Fayerne le 4 Janvier 1915

L'officier de l'état civil

L. Matter. Rapin



Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Registre des mariages A.

N° 1.

Magnin - Bapst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Pierre Narcisse _____
célibataire _____

Voyageur de commerce _____

originaire de Cottens (Fribourg) _____ domicilié àFayens _____ né àCottens _____ le quatorze Novembre _____

_____ mil huit cent Septante huit _____ fils de

Germain Magnin _____ et deMarie Marie Philomène née Endré, _____

* décédés _____

2. Bapst Maria _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Natran et La Roche (Fribourg) _____ domiciliée àChandon _____ née àBösingen (Fribourg) _____ le vingt quatre Juillet _____

_____ mil huit cent Septante Six _____ fille de

Johann Joseph Bapst, décédé _____ et deElisabetha Philomena née Grossieder _____à Chandon _____

Comme témoins :

1. Jaquet Pierre Alexandre, agriculteur à Grolley. _____2. Bapst Joseph, agriculteur à Chandon _____Les publications ont eu lieu à Fayens le cinq, à Natran et à La Roche le six, à Cottens et à Chandon le sept Janvier mil neuf cent quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayens le vingt deux Janvier mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 8. Actes de publications de mariage à Cottens, Natran, La Roche, Chandon et Fayens.

Les époux :

Magnin Pierre
Marie Magnin
ni Bapst

Les témoins :

Alexandre Jaquet
Joseph Bapst

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. g.

Communiqué à l'état civil de Antigny,
Natran, La Roche et Seichelles le
22 Janv. 1915. _____

Registre des mariages A.

N° 2
Merkli - Ney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merkli Edouard
célibataire

Vacher

originaire de Wettingen (Argovie) domicilié àSayerne né àWettingen - Unterdorf le quatorze juinmil huit cent huitante un fils deMartin Meinrad Merkli et deMaria Agatha née Seiler,† décédés.2. Ney Lina
célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Sayerne domiciliée àSayerne née àSayerne le deux aoûtmil huit cent quatre vingt onze fille deDaniel dit Samuel Ney et deJulie née Gillard,† décédés.

Comme témoins :

1. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Sayerne2. Savary Gustave, employé de bureau à SayerneLes publications ont eu lieu à Sayerne le huit et à Wettingen le
neuf Janvier mil neuf cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le vingt trois Janvier mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé.
- 3 & 4. Actes de publications de mariage à Wettingen et Sayerne

Les époux :

Merkli Edouard
Lina Merkli
née Ney

Les témoins :

C. Niffenegger
Gustave Savary

L'officier de l'état civil :

Matter
complet.

Communiqué à l'état civil de
Wettingen le 23. Janv. 1915.

Registre des mariages A.

N° 3

Candolfi - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candolfi Oscar Lion

celibataire

employé C.F.F.

originaire de Comologno (Tessin)

domicilié à

Vallorbe

né à

Aigle

le huit avril

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

Candolfi Paul Lion

et de

Susanne Catherine née Klopfenstein

à Allens

2. Martin Adèle Gertrude

celibataire

couturière

originaire de Froideville

domiciliée à

Fayerne

née à

Salézienx

le trente un août

mil huit cent quatre vingt onze

fille de

Pierre Marc Henri Martin, chef de district, C.F.F.

et de

Anna née Rudolf

à Fayerne

Comme témoins :

1. Michel Emile, chef de district aux C.F.F. à Fayerne

2. Ferrin Héli, employé aux C.F.F. à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le six, à Froideville, Comologno et Fayerne le sept Janvier mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quinze Février mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Vallorbe.

Les époux :

Candolfi Lion
Adèle Candolfi née Martin

Les témoins :

Emile M...
Denis H...

L'officier de l'état civil :

J. Mathier, Repin

Communiqué à l'état civil de Comologno Vallorbe et Bottens à Saliez le Grand.

Registre des mariages A.

N° 4
Francioli - Gumy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francioli Rinaldo Gaspare

célibataire

marbrier

originaire de Signone, province de Novare, Italie domicilié à

Tayenne né à

Avigliano (Signone, Italie) le trois Octobre

mil huit cent huitante neuf fils de

Francesco Francioli, décédé et de

Rosa Guerini

à Tayenne

2. Gumy Louise Mercedes

célibataire

Sommelière

originaire de Avry sur Matran (Fribourg) domiciliée à

Tayenne née à

Avenches le dix neuf Janvier

mil huit cent nonante cinq fille de

Antoine Elie Gumy, négociant à Tayenne et de

Marie Amélie née Ficcand, décédée

et

Comme témoins :

1. Lythou Henri, cafetier à Tayenne

2. Montserrat José, négociant à Tayenne

Les publications ont eu lieu à Tayenne le huit, à Avry sur Matran le neuf, et à Signone le vingt un Février mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayenne, le vingt six Mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. 2. Extraits de naissance des fiancés.

3. Certificat d'état libre du fiancé

4. Autorisation de publier du Conseil d'Etat

5 2 f. Actes de publications de mariage

à Signone, Avry sur Matran et Tayenne

8. Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

à Lausanne et à l'état civil de

Matran le 26 Mars 1915

Les époux :

Rinaldo Francioli

Mercedes Francioli

née Gumy

Les témoins :

Henri Lythou

José Montserrat

L'officier de l'état civil :

Matter

Par lettre de bourgeoisie reçue
E. Demicville notaire à Tayenne,
le 11 janvier 1916, et visée par le
Conseil d'Etat dans le délai légal,
Francioli Rinaldo Gaspare, men-
tionné ci. contre, a été reçu avec
sa famille, au nombre des bour-
geois de la Commune de Donaty-
re.

Inscrit le 29 Février 1916 par
ordre du Département de Justice et
Police.

L'officier de l'état civil
E. Matter. Rapiu

Communiqué au Département
de Justice et Police et à l'état civil
d'Avenches le 29. II. 1916.

Registre des mariages A.

N° 5

Gollietz - Givel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gollietz Jacques

célibataire

instituteur

originaire de Sayerne et Entry

domicilié à

Sayerne

né à

Sayerne

le huit octobre

mil huit cent quatre vingt neuf

fils de

Benjamin Gollietz, agriculteur

et de

Marianne née Tascheà Sayerne2. Givel Marie Louise

célibataire

originaire de Sayerne

domiciliée à

Sayerne

née à

Sayerne

le onze Mars

mil huit cent quatre vingt dix

fille de

Saul Louis Frédéric Givel

et de

Elisa Marie née Hesson, décédée

+

Comme témoins :

1. Blankart - Givel Gustave, horloger à Sayerne2. Gollietz Georges, agriculteur à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Entry et à Sayerne le vingt deux
Février mil neuf cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le trois avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1 & 2. Extraits de naissance des fiancés,
3. Promesse de mariage,
4 & 5. Actes de publications de mariage
à Entry et Sayerne.

Les époux :

J. Gollietz
M. Marie Louise Givel
né / née

Les témoins :

Gustave Blankart
Georges Gollietz

L'officier de l'état civil :

Mattier

Registre des mariages A.

N^o 6
 Vonnez - Rosselet - Christ

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vonnez Louis Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Yvonand domicilié à

Jayerne, Vers-chez-Savary né à

Etrablozrière Jayerne le quinze Juillet

mil huit cent quatre vingt Sept fils de

Samuel Benjamin Vonnez, décédé et de

Lina née Herel

à Vers-chez-Savary, Jayerne

2. Rosselet - Christ Emma Rachel

célibataire

ménagère

originaire des Bayards (Nemhâtel) domiciliée à

Jayerne née à

aux Bayards le vingt Sept Février

mil huit cent quatre vingt huit fille de

Fritz Ulysse Rosselet - Christ, agriculteur et de

Rachel Emma née Guye - Bergeret

à Jayerne

Comme témoins :

1. Rosselet Alfred, agriculteur à Jayerne

2. Vonnez Alfred, comptable à Jayerne.

Les publications ont eu lieu à Jayerne le dix, aux Bayards le onze
 et à Yvonand le treize Mars mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le Six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance des
 fiancés

4. & 6. Actes de publications de
 mariage à Yvonand, aux Bayards
 et à Jayerne.

Les époux :

Louis Vonnez

Rachel Vonnez

née Rosselet

Les témoins :

Alfred Rosselet

Alfred Vonnez

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil d'Yvonand,
 et des Bayards le 6 avril 1915.

Registre des mariages A.

N° 7
Grognoz - Castella

x 20.10.15

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognoz Ulysse
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Solier-Fittet domicilié à
Sédeilles né à
Sédeilles le deux novembre
 mil huit cent septante neuf fils de
Henri Grognoz, décédé et de
Emma nee Goumaz
 à Sédeilles

2. Castella Rose Appoline
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gruyères domiciliée à
Broc née à
Gruyères le cinq Mai
 mil huit cent nonante fille de
Jean Jules Castella, bûcheron à Broc et de
Marie Amélie née Wallélian, décédée
 à _____

Comme témoins :

1. Glannaix Pierre, magasinier à Payerne
2. Willommet Emile, huissier municipal à Payerne

Les publications ont eu lieu à Sédeilles et à Broc le dix huit mars,
 à Solier-Fittet et à Gruyères le dix neuf mars mil neuf cent
 quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

autorisation de célébrer de
 l'officier de l'état civil de
Villarzel

Les époux :

Grognoz Ulysse
Rose Grognoz
 nee Castella

Les témoins :

Glannaix Pierre
E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempl. gte

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Bottens
Villarzel, Gruyères et Broc le
9 avril 1915

Registre des mariages A.

N° 8

Bally - Trolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally Albert Alexandre
 célibataire
 gendarme
 originaire de Sully domicilié à
Avenches né à
Sully le seize avril
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Charles Bally et de
Julie née Grivet
 à Sully

2. Trolliet Jeanne
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Henniez domiciliée à
Fayerne née à
Henniez le vingt un Mars
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Henri Trolliet et de
Louise née Badoux
 à Fayerne

Comme témoins :

1. Plumettaz Paul, concierge à Fayerne
2. Pittet Alexis, menuisier à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Avenches le dix huit mars, à Fayerne
 et à Henniez le dix neuf mars, et à Sully le vingt mars mil neuf
cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatorze avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'officier
 de l'état civil d' Avenches.

Les époux :

Albert Bally
Jeanne Bally
 née Trolliet

Les témoins :

Paul Plumettaz Spindlering
Alexis Pittet

L'officier de l'état civil :

Matter
 complet

Communiqué à l'état civil de Villars sous
 Yens, Avenches et Granges le 14
avril 1915.

Registre des mariages A.

No 9

Badoux-Racoursier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux Charles

célibataire

employé de brasserie

originaire de Moudon

domicilié à

Layorne

né à

Nenchâtel

le treize Avril

mil huit cent quatre vingt huit

fils de

Louis Jean Badoux, décédé

et de

Elisa Eugénie née Sauvin

à Nenchâtel

2. Racoursier Léa Ida

célibataire

cigarière

originaire de Bussigny sur Oron

domiciliée à

Layorne

née à

Châble-Terron près Cheseaux

le quinze Octobre

mil huit cent quatre vingt onze

fille de

Eugène Racoursier

et de

Fanny Elise née Cornamusat

à Layorne

Comme témoins :

1. Plumetta Robert, agriculteur à Layorne

2. Willommet Emile huissier municipal à Layorne

Les publications ont eu lieu à Moudon et à Layorne le vingt Mars et à Bussigny le vingt un Mars mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layorne, le vingt trois Avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Moudon, Bussigny et Layorne.

Les époux :

Badoux Charles

Léa Badoux

née Rauwacher

Les témoins :

Robert Plumetta

E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter

rempl.

Communiqué à l'état civil de Moudon et d'Oron le 23. IV. 1915.

Par décision du 17 septembre 1913 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte - ci - contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire non seulement de Moudon, mais encore de Cuvillies et Czemir.

Inséré le 21 septembre 1913.

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police et aux état civil de Moudon, Cuvillies (2 ex.) et Oron le 21 septembre 1913.

Registre des mariages A.

N° 10

Blancherel - Bersier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blancherel Fernand Fortuné

célibataire

agent de train

originaire de Bussy (Fribourg) domicilié àPayerne né àVuisternens le trois Février

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Jean Adrien Blancherel, chef de gare à Domsdidier et deMarie Béatrice née Perler, décédée

#

2. Bersier Marie Joséphine

célibataire

ménagère

originaire de Cugy (Fribourg) domiciliée àCugy née àCugy le vingt trois Décembre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Claude Amédée Bersier, agriculteur et deSéontine née Narmyà Cugy

Comme témoins :

1. Jaggi Auguste, chef de train à Payerne2. Blancherel Honoré, commis de gare, à WenchesLes publications ont eu lieu à Bussy, à Cugy et à Payerne le
vingt trois Avril mil neuf cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne, le Sept mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3 Extraits de naissance des
fiancés4 & 6. Actes de publications de
mariage à Bussy, à Cugy et à
PayerneCommuniqué à l'état civil de Bussy
et de Cugy le 7. V. 1915.

Les époux :

Blancherel FernandMarie Blancherelnée Bersier

Les témoins :

Jaggi
Blancherel

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Registre des mariages A.

N° 11

Joost - Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joost Robert Elie

célibataire

télégraphiste C. F. F.

originaire de Sangnau (Berne) domicilié àSayerne né àaux Granges près Orbe le vingt cinq Décembremil huit cent quatre vingt six fils deFritz Eugène Joost, ancien gendarme à Grandcom et deHenriette Fanny née Callichet, décédée

à

2. Doudin Rose Blanche

célibataire

originaire de Sayerne domiciliée àSayerne née àMeyriez le trois Maimil huit cent nonante cinq fille deJacques Doudin, employé C. F. F. et deFanny née Villometà Sayerne

Comme témoins :

1. Michod Felix, employé C. F. F. à Sayerne2. Villomet Emile huissier municipal à SayerneLes publications ont eu lieu à Sangnau et à Sayerne le cinq
Mai mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt cinq Mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4 & 5. Actes de publications de mariage à Sangnau et Sayerne

Les époux :

Robert JoostBlanche Joost née Doudin

Les témoins :

Michod FelixE. Villomet

L'officier de l'état civil :

MatterCommuniqué à l'état civil de Sangnau
le 25 mai 1915.

Registre des mariages A.

N° 12
Birbaum - Bays

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Birbaum Edouard Victor

célibataire

ouvrier maçon

originaire de Basel (Fribourg) domicilié à

St. Aubin (Fribourg) né à

Fribourg le vingt octobre

mil huit cent quatre vingt deux fils de

Pierre Paul Birbaum, jardinier et de

Marie née Schmutz

à Genève

2. Bays Philippine Angéline

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Sorens (Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

Sorens le huit Décembre

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Jean Baptiste Bays, décédé et de

Pauline Philomène née Risse

à Sorens

Comme témoins :

1. Baumgartner Fritz, boulanger à Payerne

2. Borghera Tonio, maçon à Payerne

Les publications ont eu lieu à St. Aubin le quatorze Mai; à Basel,
à Sorens et à Payerne le quinze Mai mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le huit Juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'offi-
cier de l'état civil de St. Aubin.

Les époux :

Birbaum Edouard

Philippine Birbaum

née Bays

Les témoins :

M Baumgartner

Borghera Tonio

L'officier de l'état civil :

Attener

rempl. et

Communiqué à l'état civil de Basel
St. Aubin et Sorens le 8 Juin 1915.

Registre des mariages A.

N° 13

Fornerod - Urfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornerod Eugène
 veuf de Emma née Rochat
 architecte

originaire de Ovenches domicilié à
Sayerne né à
Ovenches le dix huit Septembre

mil huit cent huitante trois fils de
Edouard François Fornerod, charpentier et de
Souise née Thoutberger,
 à Montreux

2. Urfer Sydia Bertha
 célibataire
 hôtelière

originaire de Burgistein (Berne) domiciliée à
Sayerne née à
Burgistein le vingt Novembre

mil huit cent huitante quatre fille de
Christian Urfer, boucher, et de
Maria Magdalena Josephine née Christina, décédée

à

Comme témoins :

1. Bieri Emile, commis à Küssnacht près Zurich
2. Bieri née Urfer Julie à Küssnacht.

Les publications ont eu lieu à Ovenches et à Sayerne le dix - Sept
Juin, et à Mühlethurnen le dix huit Juin mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le cinq Juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
4. Extrait de décès de Emma Fornerod née Rochat
- 5 & 7. Actes de publications de mariage à Ovenches, Mühlethurnen et Sayerne.

Communiqué à l'état civil d'Ovenches
 et de Kirschenthurnen le 5 Juillet 1915.

Les époux :

Fornerod
B. Urfer
 gob. Urfer

Les témoins :

G. Bieri
J. Bieri

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Registre des mariages A.

N° 14.
Liaudet - Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liaudet Jean Louis

célibataire

ménisier

originaire de Montpreveyres

domicilié à

Payerne

né à

Mondon

le treize Mars

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

François Liaudet, chapelier

et de

Sophie Eugénie née Bourgeois

à Mondon

2. Jomini Berthe Jenny

célibataire

pierriste

originaire de Payerne

domiciliée à

Mondon

née à

Payerne

le deux Juillet

mil huit cent quatre vingt treize

fille de

Albert Jomini, agriculteur

et de

Jenny née Guerber

à Payerne

Comme témoins :

1. Jomini Auguste, employé droguiste à Payerne

2. Willommet Emile, huissier municipal à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le seize Mai, à Montpreveyres et à Mondon le dix sept Mai mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix sept Juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Montpreveyres, Mondon et Payerne.

Les époux :

Jean. Liaudet.
Berthe Liaudet
née Jomini

Les témoins :

Jomini Auguste
E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter

Registre des mariages A.

N° 15

Jäggi - Jan-Duchêne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jäggi Robert

célibataire

laitier

originaire de Madiornyl (Berne) domicilié à

Payerne, Vers-chez-Verin né à

Arburg le sept Septembre

mil huit cent huitante cinq fils de

Anna Barbara Jäggi, ménagère et de

à Willadingen

2. Jan-Duchêne Elisa Marie

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à

Payerne, Vers-chez-Verin née à

Payerne le cinq Avril

mil huit cent huitante neuf fille de

Édouard Jan-Duchêne, agriculteur et de

Elise Marie née Savary,

à Payerne, Vers-chez-Verin

Comme témoins :

1. Walter Emmanuel, marchand-tailleur à Payerne

2. Ramsayer Henri, facteur postal à Vers-chez-Verin vers Payerne

Les publications ont eu lieu à Madiornyl et à Payerne le trente Juin,
et à Corcelles le premier Juillet mil neuf cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt neuf Juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé.
- 3 à 5. Actes de publications de mariage
à Madiornyl, Corcelles et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Madiornyl
et de Corcelles le 29. VII 1915

Les époux :

Robert Jäggi
Marie Jäggi
née Jan

Les témoins :

Walter

Ramsayer Henri

L'officier de l'état civil :

Walter

remplacé

Registre des mariages A.

N° 16
Oulevey - Seix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevey Silvain
célibataire
employé de commerce
originaire de Corcelles près Yverne domicilié à
Yverne né à
Corcelles le vingt huit Juillet
mil huit cent nonante fils de
Emile Oulevey, agriculteur et de
Marie née Terrin
à Corcelles

2. Seix Anna Maria
célibataire
cuisinière
originaire de Seiry (Fribourg) domiciliée à
Yverne née à
Seiry le dix Mai
mil huit cent huitante huit fille de
Jules Florentin Seix, carrier et de
Alice née Torche
à Seiry

Comme témoins :

1. Dondin Elie, ajusteur à Yverdon
2. Oulevey Constant, agriculteur à Corcelles près Yverne.

Les publications ont eu lieu à Yverne le trente Juin, à Corcelles
et à Seiry le premier Juillet mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le vingt neuf Juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Corcelles, Seiry et Yverne.

Communiqué à l'état civil de Corcelles
et de Seiry le 29. VII 1915.

Les époux :

Silvain Oulevey
Anna Oulevey
née Seix

Les témoins :

Elie Dondin
Constant Oulevey

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

Registre des mariages A.

N° 17
Werder. Gilliard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werder Oscar
célibataire
ouvrier à la Condenserie
originaire de Birrenlauf (Argovie) domicilié à
Payerne né à
Würenlingen le quatorze janvier
mil huit cent huitante six fils des
défunts Gottlieb Werder et de
Maria Agatha née Birchmeier

2. Gilliard Esther
célibataire
Couturière
originaire de Combremont le Grand domiciliée à
Treytorrens née à
Treytorrens le douze Mai
mil huit cent quatre vingt huit fille de
Félix Gilliard, agriculteur et de
Anna née Peytrignet
à Treytorrens

Comme témoins :

- 1. Favre Charles ouvrier à la Condenserie, à Payerne
- 2. Hänni Jean ouvrier à la Condenserie, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt huit, à Birrenlauf, Combremont le Grand et Treytorrens le vingt neuf Juillet mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le neuf Septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extraits de naissance des fiancés
- 3 à 6. Actes de publication de mariage à Payerne, Birrenlauf, Combremont le Grand et Treytorrens.

Les époux :

Oskar Werder
Esther Werder née Gilliard

Les témoins :

Charles Favre
Hänni Jean

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Birrenlauf et Combremont le Grand le 9 7-1915

Registre des mariages A.

N° 18
Filet et Aubonney, divorcée
Oberon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Filet Charles Henri _____
célibataire _____
ouvrier à la Condenserie _____
originaire de Château d'Oex _____ domicilié à
Fayerne _____ né à
Fayerne _____ le vingt un juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatorze — fils de
Constant Henri Auguste Filet, ouvrier à la Condenserie et de
Marie Louise Anastasie Jenni née Mottet _____
à Fayerne _____

2. Aubonney Virginie Philippine _____
divorcée de Joseph Alexandre Oberon dès le vingt un Sep-
tembre mil neuf cent douze, cuisinière _____
originaire de Estévenens _____ domiciliée à
Fayerne _____ née à
Montagny les Monts _____ le quatre août _____
_____ mil huit cent quatre vingt un _____ fille de
défunt Nicolas Aubonney _____ et de
Marie née Champoud _____
à Montagny les Monts _____

Comme témoins :

1. Aubonney Maurice cafetier à Fayerne. _____
2. Frohler Gottfried garçon de pharmacie à Fayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Fayerne le onze, à Château d'Oex le
douze et à Estévenens le treize août mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt un Septembre mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Extrait de naissance des fiancés
4. Extrait de mariage avec inscription
du divorce de la fiancée.
5. 6. 7. Publications de mariage à Châ-
teau d'Oex, Estévenens et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Château
d'Oex et de Yvermains sur Romont

Les époux :

Filet Henri
Philippine Filet
née Aubonney.

Les témoins :

Maurice Aubonney
Gottfried Frohler

L'officier de l'état civil :

E. Maxner-Ropin

Registre des mariages A.

N° 19

Rosselet-Christ - Donnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet - Christ Fritz Alfred

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire des Bayards (Nenchâtel) domicilié à

Payerne né à

aux Bayards le dix Octobre

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Fritz Ulysse Rosselet - Christ, agriculteur et de

Rachel Emma née Guye - Bergeret

à Payerne

2. Donnez Marie Marthe

célibataire

ménagère

originaire de Yvonand domiciliée à

Payerne née à

Payerne le vingt six Juillet

mil huit cent quatre vingt six fille de

défunt Samuel Benjamin Donnez et de

Lina née Morel

à Payerne

Comme témoins :

1. Donnez Emile, agriculteur à Payerne2. Donnez Marcel, ouvrier à la Condenserie à PayerneLes publications ont eu lieu aux Bayards, à Yvonand et à Payerne
le six Septembre mil neuf cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier Octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 6. Actes de publications de mariage
aux Bayards, à Yvonand et à Payerne.

Les époux :

Alfred Rosselet
Marthe Rosselet née Donnez

Les témoins :

Emile Donnez
Marcel Donnez

L'officier de l'état civil :

Mattet
comp. st.

Registre des mariages A.

N° 20
Chatton Georges
Hurni Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatton Georges
cibataire
monteur au téléphone
originaire de Romont domicilié à
Payerne né à
Payerne le dix neuf Juillet
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Cisar Alexandre Chatton, chapelier à Payerne et de
defunte Marie nie Bidiville

2. Hurni Mathilde
cibataire
commerçante
originaire de Ferenbalm (Berne) domiciliée à
Cressier (Fribourg) née à
Morat le vingt un Juin
mil huit cent nonante deux fille de
Alfred Hurni, commerçant et de
Mina Mathilde nie Werro
à Cressier

Comme témoins :

- 1. Fasnecht Fritz ouvrier à la Condenserie à Payerne
- 2. Duc Albert, agriculteur à Granges

Les publications ont eu lieu à Romont, Ferenbalm, Cressier
et Payerne le vingt quatre Septembre mil neuf cent
quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le neuf Octobre mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

- 1. et 2. Extraits de naissance des fiancés
- 3. Promesse de mariage
- 4. 5. 6. et 7. Publications de mariage à
Romont, Ferenbalm, Cressier et
Payerne.

Les époux :

G. Chatton
Mathilde Chatton ne Hurni

Les témoins :

Fasnecht Fritz
Duc Albert

L'officier de l'état civil :

S. Maxther Ripin

Communiqué à l'état civil de Romont,
Ferenbalm et Cressier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 21

Ryser Edouard François
Urser Lina Houlida

Par jugement du 27 Octobre 1921
le Tribunal du district de Meilen (Tessin)
a dissous par le divorce le mariage
Ryser. Urser, inscrit ci. contre.
Le jugement est entré en vigueur
le 27 Octobre 1921.

Inscrit le 22 Décembre 1921
L'officier de l'état civil
L. Maxner. Repin

Communiqué au Département de Justice
et Police le 22 Décembre 1921.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryser Edouard François
célibataire, serblantier,originaire de Lützelflüh (Berne) domicilié à
Sayerne né à
Corsier le quinze Octobremil huit cent quatre vingt neuf fils de
Edouard Frédéric Ryser et de
Emma Louise nie Perrinà Sayerne2. Urser Lina Houlida
célibatairehôtesse
originaire de Burgistein (Berne) domiciliée à
Sayerne née à
Burgistein le vingt trois Avrilmil huit cent huitante deux fille de
Christian Urser, boucher et de
défunte Maria Magdalena Josephine nie Christina

à

Comme témoins :

1. Rossier Ulysse employé de commerce à Sayerne
2. Walter Emmanuel maître tailleur à SayerneLes publications ont eu lieu à Sayerne le vingt quatre, à Lützel-
flüh et Mühlethurnen le vingt cinq Septembre mil neuf
cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le onze Octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés
2. Promesse de mariage
3. 4 et 5. Publications de mariage à Lützelflüh
Mühlethurnen et Sayerne

Les époux :

Ryser. Edouard.
Lina Ryser-Urser

Les témoins :

Ulysse Rossier
Emmanuel Walter

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. RepinCommuniqué à l'état civil de Lützelflüh
et Kirchenthurnen à Mühlethurnen.

Registre des mariages A.

N° 22

Racoursier. Gsell.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racoursier Edouard _____
 veuf de Marie Sophie née Rattaz dès le 9 août 1914 _____
 ouvrier à la Condenserie _____
 originaire de Bussigny sur Oron _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Moudon _____ le vingt huit Juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt un _____ fils de
 Eugène Racoursier, _____ et de
 Fanny Elise née Cornamusaz _____
 à Payerne _____
2. Gsell Hermine Emilie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Zihlschlacht (Thurgovie) _____ domiciliée à
 Sion (Valais) _____ née à
 Burgdorf _____ le seize Décembre _____
 _____ mil huit cent huitante un _____ fille de
 défunt Johann Conrad Gsell _____ et de
 Maria Josefa née Fortsch, à Sion _____
 à _____

Comme témoins :

1. Crausaz Joseph employé C.F.F. à Payerne _____
 2. Girard Louis employé C.F.F. à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Sion, Zihlschlacht, et Payerne, le
 dix neuf et à Bussigny le vingt Juin mil neuf cent
 quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____, le quinze Octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance des fiancés
 3. acte de décès de Marie Sophie Racoursier. Retter
 4 et 5. Promesses de mariage
 6, 7, 8 et 9. Publications de mariage à Bussigny,
 Payerne, Zihlschlacht et Sion.

Communiqué à l'état civil d'Oron,
 Zihlschlacht et Sion.

Les époux :

Racoursier Edouard
 Emilie Racoursier
 Hermine Gsell.

Les témoins :

Crausaz Joseph
 Girard Louis

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Rapin

Registre des mariages A.

N° 23
Haller. Tenthorey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haller Hermann _____
 célibataire _____
 electricien _____
 originaire de Reinach (Argovie) _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Rheinfelden _____ le trois Février _____
 _____ mil huit cent huitante sept _____ fils de
 défunt Rudolf Haller _____ et de
 Karoline née Lienhardt _____
 à Payerne _____
2. Tenthorey Eugénie Lia _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Seigneux et Dompierre _____ domiciliée à
 Seigneux _____ née à
 Seigneux _____ le onze Septembre _____
 _____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de
 Louis Eugène Tenthorey, cordonnier _____ et de
 Rosine née Tenthorey _____
 à Seigneux _____

Comme témoins :

1. Givrel Jacques employé de banque à Payerne _____
 2. Savary Gustave employé de bureau à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Reinach, Seigneux et Payerne
 le trente et à Dompierre le trente un août mil neuf
 cent quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____, le seize Octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance des époux.
 3. Promesse de mariage
 4, 5, 6 et 7. Publications de mariage à
 Reinach, Seigneux, Dompierre et
 Payerne _____

Communiqué à l'état civil de Reinach,
 Villarsel et Lucens _____

Les époux :

Haller Hermann
Lia Haller née Tenthorey
 née le 11 septembre 1894

Les témoins :

Jacques Givrel
Gustave Savary Ammann

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Rapin

Registre des mariages A.

N° 24

Sonnez-Ney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnez Philippe Frédéric _____
célibataire _____

ouvrier à la Condenserie _____

originaire de Yvonand _____ domicilié àPayerne à Étrabloz _____ né àPayerne _____ le vingt huit juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de

Henri Frédéric Sonnez, agriculteur _____ et dePauline Charlotte née Guiguer _____à Étrabloz _____2. Ney Eva _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Payerne _____ domiciliée àPayerne, à Étrabloz _____ née àPayerne _____ le dix sept août _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de

Frédéric Henri Ney, agriculteur à Étrabloz _____ et dedéfunte Elise née Sonnez _____

Comme témoins :

1. Sonnez Jean agriculteur à Étrabloz _____2. Willommet Emile huissier municipal à Payerne _____Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept et à Yvonand
le vingt Septembre mil neuf cent quinze. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne _____, le dix neuf Octobre mil neuf cent
quinze _____

Pièces déposées :

1 et 2. Extraits de Naissance des époux .

3 . Promesse de mariage .

4 et 5. Publications de mariage à

Yvonand et Payerne .

Les époux :

Frédéric SonnezEva Sonnez née Ney

Les témoins :

Jean SonnezE. Willommet

L'officier de l'état civil :

G. Mathier, RapinCommuniqué à l'état civil à Yvonand
le 19- 8th 1915. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 25

Vonnez et Chappuis née
Gilliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vonnez Jaques François _____
 Veuve de Jeanne Benjamin née Jomini dès le 15 Janvier 1914 _____
 agriculteur _____
 originaire de Yvonand _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Payerne _____ le vingt six Mars _____
 _____ mil huit cent septante neuf _____ fils des
 défunts Jules Vonnez _____ et de
 Marie Louise née Ferrin _____
 à _____

2. Chappuis Adèle Susanne née Gilliard _____
 veuve de Théodore Chappuis dès le deux Septembre mil neuf-
 cent quatorze, ménagère _____
 originaire de Carrouge _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Payerne _____ le vingt six Janvier _____
 _____ mil huit cent huitante deux _____ fille de
 défunte Julie Gilliard _____ et de
 à _____

Comme témoins :

1. Savary Gustave employé de bureau à Payerne _____
 2. Willommet Emile huissier municipal à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt six, à Yvonand
 le vingt sept et à Carrouge le vingt neuf Août mil neuf
 cent quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____ le vingt deux Octobre mil neuf cent
 quinze _____

Pièces déposées :

1. Acte de décès de Chappuis Théodore
 2. Promesse de mariage
 3. 4 et 5 Publication de mariage à Payerne,
 Yvonand et Carrouge.

Les époux :

Jacques Vonnez
 Susanne Vonnez Chappuis
 née Gilliard.

Les témoins :

G. Savary Ammann
 E. Willommet

L'officier de l'état civil :

S. Mathier Depin

Communiqué à l'état civil d'Yvonand
 et Mézières le 22. 8. 1915.

Registre des mariages A.

N° 26

Dudan - Morcl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dudan Henri Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Grandcour domicilié àGrandcour né àMissy le vingt quatre Décembre

mil huit cent huitante cinq fils de

Auguste Dudan, décédé et deJulie Louise nee Roulet,à Grandcour2. Morcl Marguerite Julie

célibataire

ménagère

originaire de Missy domiciliée àMissy née àMissy le vingt trois Octobre

mil huit cent huitante neuf fille de

Frédéric Auguste Morcl, décédé et deJulie Lina nee Trévozà Missy

Comme témoins :

1. Dudan Constant agriculteur à Grandcour2. Morcl Auguste agriculteur à MissyLes publications ont eu lieu à Missy et Grandcour les un
et deux Novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix neuf Novembre mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Grandcour.

Les époux :

Henri DudanMarguerite Dudannee Roulet

Les témoins :

Constant Dudan GrandcourAuguste Morcl Missy

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathieu RapinCommuniqué à l'état civil de Grandcour
le 19. 9^{bre} 1915.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 27
Doudin-Fawez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin Emile _____
 célibataire _____
 ouvrier à la Condenserie _____
 originaire de Sayerne _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Sayerne _____ le quatorze janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fils de
 défunt Jacques Doudin _____ et de
Marianne née Buache _____
 à Sayerne _____

2. Fawez Marie _____
 célibataire _____
 ouvrière à la Condenserie _____
 originaire de Münchenwiler (Berne) _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Münchenwiler _____ le cinq août _____
 _____ mil huit cent huitante huit _____ fille de
Emile Fawez _____ et de
Frédérique née Marti _____
 à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Serrin Alois, ouvrier condensens à Sayerne _____
2. Leuenberger P. mécanicien à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le trente Octobre et à
Münchenwiler le deux Novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne _____, le vingt six Novembre mil neuf
 cent quinze _____

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance des fiancés
3. Promesse de mariage
- 4 et 5 Publications de mariage à
Sayerne et Münchenwiler _____

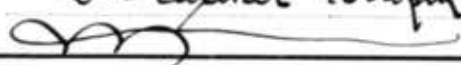
Les époux :

Emile Doudin
Marie Doudin née Fawez

Les témoins :

Serrin Alois
P. Leuenberger

L'officier de l'état civil :

S. Maxner Rapin


Communiqué à l'état civil de Münchenwiler
 le 26 Nov 1915

Registre des mariages A.

N° 28.

Vallon - Weber

Le Tribunal du district de Vevey par jugement du 16 Juin 1919 devenu exécutoire le 3 Septembre 1919, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage Vallon. Weber inscrit ci contre, cela en application des articles 137 et 138 du Code civil Suisse et a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit le 11 Septembre 1919

L'officier de l'état civil

S. Mather. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 11 Septembre 1919.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon Paul

divorcé de Marie Hélène née Weiss dès le premier Mai mil neuf cent dix agriculteur

originaire de Molondin domicilié à

Payerne né à

Payerne le dix huit Septembre

mil huit cent huitante un fils de

Jean Louis Vallon, agriculteur à Payerne et de

Conise Julie née Ferrin, décédée

à

2. Weber Emma Ida

célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Golaten (Berne) domiciliée à

Payerne née à

Uroy (Fribourg) le dix neuf Novembre

mil huit cent huitante six fille de

Gottfried Weber, journalier et de

Elise née Pfund

à Payerne

Comme témoins :

1. Vallon Louis, agriculteur à Payerne

2. Weber Gottfried, journalier à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit, à Wileroltigen le neuf, et à Molondin le dix Novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le onze Décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4. Extrait de mariage des époux Vallon-Weiss avec inscription du divorce.
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à Molondin, Wileroltigen et Payerne.

Les époux :

Vallon Paul

Vallon Ida

née Weber

Les témoins :

Louis Vallon Porin

Gottfried Weber

L'officier de l'état civil :

Mather

complet

Communiqué à l'état civil de Molondin et de Wileroltigen le 11 Dec. 1915.

Vu le 3. 2. 1916
Le Juge
J. Lammann

Le N° 28 de cette page 55 est celui de la dernière inscription faite en 1915.

Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne

S. Mather. Rapin

Un double a été remis le 4 Janvier 1916 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.

L'officier de l'état civil de Payerne

S. Mather. Rapin



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 1

Loth-Wey née Hilchoer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth Blaise Louis _____
 célibataire _____
 comneur _____
 originaire de Sizy _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Avenches _____ le quatorze Octobre _____
 _____ mil huit cent huitante sept _____ fils de
Alphonse Samuel Jean Loth, cordonnier à Sayerne _____ et de
 défunte Lucie Julie née Bettex _____

2. Wey Marie Barbe née Hilchoer _____
 veuve de Daniel dit Samuel Wey dès le dix mars mil neuf cent quatorze, —
 femme de ménage _____
 originaire de Sayerne _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Fribourg _____ le vingt six Janvier _____
 _____ mil huit cent huitante deux _____ fille de
Marie Madeleine Hilchoer, ménagère à Fribourg _____ et de

Comme témoins :

1. Meylan Arnold, laitier à Sayerne _____
 2. Ryser Eugène, ferblantier à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt sept et à Sizy le
 vingt huit Août mil neuf cent quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le treize Janvier mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
 4 & 5. Actes de publications de mariage
 à Sizy et à Sayerne _____

Les époux :

Loth Blaise
Marie Loth née Hilchoer

Les témoins :

Arnold Meylan
Eugène Ryser.

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Gimel
 le 13. I. 1916. _____

Registre des mariages A.

N° 2
Simonet - Frey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonet Charles Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Villarepos (Fribourg) domicilié à

Layerné né à

Villarepos le neuf octobre

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Stienne Simonet, décédé et de

Marianne née Holly

à Villarepos

2. Frey Rosa Alodie

célibataire

cigarière

originaire de Auenstein (Argovie) domiciliée à

Morens (Fribourg) née à

Morens le trois Mai

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Emile Samuel Frey, tannier à Morens et de

Marie Pauline née Blancherel, décédée

Comme témoins :

1. Granget Cyrille, charretier à Layerné

2. Frey Alexis, jardinier à Montagny la Ville.

Les publications ont eu lieu à Layerné le trente, à Villarepos, à Auenstein et à Morens le trente un Décembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layerné, le quatorze Janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2, 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Villarepos, Auenstein Morens et Layerné

Les époux :

Simonet Charles
Alodie Simonet
née Frey

Les témoins :

Granget Cyrille
Frey Alexis

L'officier de l'état civil :

Matter *compl.*

Registre des mariages A.

N° 3.

Nicolier - Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier Fritz Jean Louis
 veuf de Marie nee Cousenatz dès le vingt deux Novembre mil neuf cent quinze
 vigneron
 originaire de Oleyres domicilié à
 Payerne né à
 Oleyres le quatre Novembre
 mil huit cent soixante fils de
 Anguste Benjamin Nicolier et de
 Louise nee Rosset, décédés

2. Jomini Rose Marie
 célibataire
 couturière
 originaire de Payerne domiciliée à
 Payerne née à
 Oron-la-Ville le dix sept Avril
 mil huit cent nonante cinq fille de
 Adolphe Jomini, ancien employé C.F.F. à Payerne et de
 Adèle Marianne nee Hirtzel, décédée

Comme témoins :

- 1. Willommet Emile, huissier municipal à Payerne
- 2. Colomb Eugène, agent de police à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze et à Oleyres le quinze Janvier mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt neuf Janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Oleyres et Payerne.

Les époux :

Louis Nicolier
 Rose Nicolier nee Jomini,

Les témoins :

E. Willommet
 Eug Colomb

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil d'événements le 29.I.1916.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Bächler - Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bächler Johann

veuf de Frieda Bertha née Vinder dès le vingt quatre Octobre
mil neuf cent quatorze, charretier
originaire de Plaffeyen (Fribourg) domicilié à
Payerne né à
Cordast le vingt deux Mars
mil huit cent huitante six fils de
Peter Bächler, agriculteur à Payerne et de
Anna née Bouquet, décédée

2. Bron Louisa Oléma

célibataire
directrice de la Crèche
originaire de St Saphorin (Savaux) domiciliée à
Payerne née à
Mérey le quatre Octobre
mil huit cent huitante deux fille de
Constant Bron, agriculteur à Mérey et de
Oléma Julie née Dutoit, décédée

Comme témoins :

1. Besson Emile, condenseur à Payerne
2. Haemmerli Ernest, conducteur C.F.F. à Payerne

Les publications ont eu lieu à Plaffeyen, St Saphorin et Payerne
le huit Janvier mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatre Février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage
à Plaffeyen, St Saphorin et Payerne.

Les époux :

Bächler Jean
Louisa Bächler
née Bron

Les témoins :

Besson Emile
Haemmerli Ernest

L'officier de l'état civil :

Matter

Registre des mariages A.

N° 5

Gilliand - Fidoux
née Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand Aiméveuf de Aline née Centlivres dès le douze Janvier mil neuf cent quinze
agriculteur

originaire de Combremont le Grand domicilié à

Combremont le Grand né à

Combremont le Grand le onze Mai

mil huit cent Septante cinq fils de

Jules Gilliand, décédé et de

Louise née Rey

à Combremont le Grand

2. Fidoux Marie Elise, née Estoppeyveuve de Félix Fidoux dès le vingt Sept Juin mil neuf cent quatorze
ménagère

originaire de Forel Lucens domiciliée à

Combremont le Grand née à

Sassel le Seize Juillet

mil huit cent Septante huit fille de

Abram Samuel Estoppey, charron à Thierrens et de

Céline née Estoppey, ménagère

à Yverdon

Comme témoins :

1. Niffenegger Charles Secrétaire municipal à Payerne2. Colomb Eugène, agent de police, à PayerneLes publications ont eu lieu à Combremont le Grand le onze, et à
Forel Lucens le douze Février mil neuf cent SeizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le Sept Mars mil neuf cent Seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

Les époux :

Aimé Gilliand.

Elisa Gilliand

née Estoppey

Les témoins :

C. Niffenegger.

Eug. Colomb

L'officier de l'état civil :

Matter rempl. g.

Communiqué à l'état civil de Combremont
le Grand et de Lucens le 7. III. 1916.

Registre des mariages A.

N° 6
Rossier - Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage ;

1. Rossier Benjamin Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Villartzel domicilié à

Payerne né à

Payerne le quinze Janvier

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Benjamin Daniel Rossier, décédé et de

Marie Louise née Moratel

à Payerne

2. Rapin Angèle Théodora dite Dora

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à

Payerne née à

Payerne le seize Septembre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Eugène Rapin, agriculteur à Vers-chez-Varan sur Payerne et de

Suzanne née Rapin, décédée

à

Comme témoins :

1. Givel Emile, cafetier à Payerne

2. Jomini Eugène, menuisier à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix, à Villartzel le onze, et à Corcelles le douze Février mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le Sept Mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Villartzel, Corcelles et Payerne.

Les époux :

Benjamin Rossier.
Dora Rossier née Rapin

Les témoins :

Emile Givel
Eugène Jomini

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl. g.

Communiqué à l'état civil de Villartzel et de Corcelles près Payerne le 7. III. 1916.

Registre des mariages A.

N° 7

Hänni - Torche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänni Jean _____

célibataire _____

ouvrier à la Condenserie _____

originaire de Toffen (Reine) _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Rossens _____ le cinq Septembre _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

Jean Hänni, journalier _____ et de

Emma nee Gutknecht _____

à Sayerne _____

2. Torche Rosine Léontine _____

célibataire _____

cigarière _____

originaire de Franex (Fribourg) _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Franex _____ le quinze Avril _____

_____ mil huit cent nonante trois _____ fille de

Jacques Adrien Torche, décédé _____ et de

Marie nee Badoud _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Werder Oscar, ouvrier à la Condenserie, à Sayerne _____2. Meige Ulysse, ouvrier à la Condenserie, à Sayerne _____Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt deux, à Belp et à
Franex le vingt trois Février mil neuf cent seize _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le neuf mars mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Belp, à Franex et à Sayerne. _____

Communiqué à l'état civil de Belp et
de Franex le 9 III 1916 (* à miist).

Les époux :

Hänni Jean.
Léontine Hänni
née Torche

Les témoins :

Oskar Werder
Ulysse Meige

L'officier de l'état civil :

Matter _____
remplst.

Registre des mariages A.

N° 8

Méan - Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Méan Edouard César
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Payerne domicilié à
 Payerne, Vers-chez-Verin né à
 Payerne, Vers-chez-Verin le Six Décembre
 mil huit cent Septante Sept fils de
 Jean Louis Méan et de
 Marie née Somini, décédés

2. Jaton Alice Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Peney le Jorat domiciliée à
 Yverdon née à
 Yverdon le quinze Novembre
 mil huit cent quatre vingt trois fille de
 Frédéric Jaton et de
 Marie Augustine née Crisinel, décédés

Comme témoins :

1. Savary Gustave employé de bureau, à Payerne
2. Willommet Emile, huissier municipal à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Yverdon le
 treize et à Peney le Jorat le quatorze Janvier mil neuf cent
 Seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix Mars mil neuf cent Seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Peney le Jorat, Yverdon et Payerne.

Communiqué à l'état civil d'Yverdon
 et de Corcelles le 10. III. 1916.

Les époux :

Edouard Méan Jaton
 Alice Méan Jaton

Les témoins :

G. Savary Ammann.
 E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Registre des mariages A.

N° 9

Kohlbasser - Marguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohlbasser Edmond Auguste dit Constant _____
célibataire _____

cigariier _____

originaire de Montet (Broye) _____ domicilié àEstavayer le Lac _____ né àMontet _____ le trente Mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de

Emile Stanislas Kohlbasser _____ et deRosine née Mändly , décédée _____2. Marguet Ursine Anna _____
célibataire _____

cigariere _____

originaire de Ménières _____ domiciliée àPayerne _____ née àCommis , Commune de Chapelle le douze Décembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Xavier Julien Marguet , agriculteur _____ et deAngélique née Torche _____à Ménières _____

Comme témoins :

1. Layaz Adrien , cigariier à Montet (Broye) _____2. Barrand Gustave , cigariier à Payerne _____Les publications ont eu lieu à Montet et à Ménières le dix , à
Estavayer le Lac et à Payerne le dix un Février mil neuf
cent seize _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Payerne , le trois Avril mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'officier
de l'état civil de Estavayer le Lac.

Les époux :

Kohlbasser Edmond
Ursine Kohlbasser
née Marguet

Les témoins :

Layaz Adrien
Barrand Gustave

L'officier de l'état civil :

Matten
_____Communiqué à l'état civil de Montet ,
d' Estavayer et de Ménières le 3
avril 1916 . _____

Registre des mariages A.

N° 10

Doudin - Bersier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin César Gustave

célibataire

ouvrier à l'arsenal

originaire de Layorne domicilié àLayorne né àLayorne le quatorze Décembre

mil huit cent huitante fils de

Alexandre François Doudin, agriculteur et deJulie née Duffayà Layorne2. Bersier Alice Marie

célibataire

ouvrière à l'arsenal

originaire de Engy (Fribourg) domiciliée àLayorne née àMondon le onze Août

mil huit cent huitante neuf fille de

François Joseph Bersier et deMarie Joséphine née Rossierà Genève

Comme témoins :

1. Comte Jules, employé à l'arsenal, à Layorne2. Bossy Frédéric, employé à l'arsenal, à LayorneLes publications ont eu lieu à Layorne le Seize et à Engy le dix Sept Mars mil neuf cent Seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layorne, le Sept avril mil neuf cent Seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Engy et Layorne.

Les époux :

César DoudinAlice Doudinnée Bersier

Les témoins :

Comte JulesF. Bossy

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempléCommuniqué à l'état civil de Engy
le 7. IV. 1916.

Registre des mariages A.

N^o 11
Savary - Comte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Ernest Frédéric _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Sayerne _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sayerne _____ le vingt un Février _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de

Fritz Louis Savary, décédé _____ et de

Henriette Marie née Domini _____

à Sayerne _____

2. Comte Eva _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Sayerne _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Sayerne _____ le Seize Septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Benjamin Joseph Comte, au Chili _____ et de

Emma née Ney, décédée _____

Comme témoins :

1. Quidort Louis, agriculteur à Sayerne

2. Buache Jules, maréchal à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt neuf Mars mil neuf cent Seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt Sept Avril mil neuf cent Seize _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
4. Acte de publication de mariage _____
à Sayerne.

Communiqué

Les époux :

Ernest Savary
Eva Savary née Comte

Les témoins :

Quidort Louis
Buache Jules

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl.

Registre des mariages A.

N° 12

Bettex - Bettex
divorcée Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex Léonard _____

célibataire _____

journalier _____

originaire de Combremont le Petit _____ domicilié à

Payerne _____ né à

Payerne _____ le seize Septembre _____

_____ mil huit cent septante quatre _____ fils de

Daniel Bettex, pêcheur _____ et de

Louise née Salquin _____

à Payerne _____

2. Bettex Berthe _____

divorcée de Edouard Crausaz, dès le quinze Juillet mil neuf cent quatorze

ouvrière en tabaco _____

originaire de Trey _____ domiciliée à

Payerne _____ née à

Combremont le Petit _____ le vingt deux Septembre _____

_____ mil huit cent septante sept _____ fille de

Louis Alexis Bettex, cordonnier à Combremont le Petit _____ et de

Sophie née Cachin, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Savary Gustave, employé de bureau à Payerne _____

2. Bettex Jules, manoeuvre à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Combremont le
Petit et à Trey le treize Novembre mil neuf cent quinze _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le vingt Sept Avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
4. Déclaration de divorce Crausaz - Bettex
du Greffe du Tribunal de Payerne
- 5 & 7. Actes de publications de mariage
à Combremont le Petit, Trey et Payerne

Communiqué à l'état civil de Combremont
le Grand et de Trey le 27. II. 1916.

Les époux :

Léonard Bettex

Berthe Bettex

née Bettex

Les témoins :

G. Savary Ammann

Jules Bettex

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Registre des mariages A.

N° 13

Bossy - Moser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossy Emile Frédéric
 célibataire
 employé à l'arsenal
 originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le vingt août
 mil huit cent quatre vingt douze fils de
Emile Bossy et de
Marie Elisa née Domini, décédée

2. Moser Marie Madeleine
 célibataire
 ménagère
 originaire de Langnan (Berne) domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le huit Février
 mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jean Ulrich Moser, décédé et de
Marie née Wenger
 à Sayerne

Comme témoins :

1. Bossy Frédéric, cafetier à Sayerne
 2. Zbinden Ernest, fabricant à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne et à Langnan le seize
 Mars mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2. Extrait de naissance de la fiancée
 3 & 4. Actes de publications de mariage
 à Langnan et Sayerne

Les époux :

Emile Bossy
Madeleine Bossy
née Moser

Les témoins :

F. Bossy Flumetto
E. Zbinden

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Langnan
 le 28. IV. 1916.

Registre des mariages A.

N° 14

Vallotton-Bugnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton Julien

célibataire

électricien

originaire de Agiez et Vallorbe domicilié à

Payerne né à

Orbe le vingt deux

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Charles François Louis Vallotton et de

Louise Fanny Ramelet née Bondu, décédés

2. Bugnon Eugénie

célibataire

cigarense

originaire de Montagny les Monts (Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

St. Aubin (Fribourg) le seize Janvier

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Louis Alexandre Bugnon, agriculteur à Montagny la Ville et de

Lydie Appoline née Collaud, décédée

Comme témoins :

1. Terrapon Jules, journalier à Payerne

2. Bugnon Louis, agriculteur à Montagny les Monts.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et Payerne le douze, à Agiez le treize et à Montagny les Monts le quatorze avril mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt huit avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Agiez, Vallorbe, Montagny les Monts et Payerne

Les époux :

Vallotton Julien
Eugénie Vallotton
née Bugnon

Les témoins :

Terrapon Jules
Bugnon Louis

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

Communiqué à l'état civil d'Agiez, de Vallorbe et de Montagny les Monts le 28. IV. 1916.

N° 15

Dupraz - Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz François Louisveuf de Marguerite Rosa née Resin dès le trente Octobre mil neuf cent quinze
usinier

originaire de St. Léger la Chiésaz domicilié à

St. Léger né à

St. Léger le dix Sept Juin

mil huit cent Septante huit fils de

François Louis Daniel Dupraz et de

Marie Louise née Regamey, décédés

à

2. Estoppey Louisa

célibataire

ménagère

originaire de Trey domiciliée à

Granges sous Trey née à

Granges sous Trey le dix Sept Avril

mil huit cent nonante deux fille de

François Estoppey, décédé et de

Cécile née Cornamusaz

à Granges sous Trey

Comme témoins :

1. Estoppey Constant, agriculteur à Trey.

2. Chatehanat Alois, agriculteur à Trey.

Les publications ont eu lieu à St. Léger et à Trey le six Mai
mil neuf cent SeizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taysine, le deux Juin mil neuf cent Seize

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de St. Léger.

Les époux :

François Dupraz
Louisa Dupraz née Estoppey

Les témoins :

Constant Estoppey
Chatehanat Alois

L'officier de l'état civil :

Matter
comp. g.Communiqué à l'état civil de St. Léger
et de Trey le 2. VI. 1916.

Registre des mariages A.

N° 16

Tenseyres - Givel

Par jugement du Tribunal
du district de Yverne, rendu
en date du 26 Juin 1939, déclaré
définitif et exécutoire le 12 Octo-
bre 1939, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le
divorce. - (Pas de délai)

Inscrit le 17 octobre 1939
l'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département
de Justice et Police le 17. Oct. 1939.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenseyres Robert Gérard

célibataire

agriculteur

originaire de Corcelles le Jorat

domicilié à

Yverne

né à

Yverne

le cinq août

mil huit cent nonante deux

fils de

Charles Louis Tenseyres, agriculteur

et de

Isabelle nie Fivaz

à Yverne

2. Givel Emilie Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Yverne

domiciliée à

Yverne

née à

Yverne

le treize août

mil huit cent nonante quatre

fille de

François Givel, contre-maître

et de

Marie Rosalie nie Pury

à Yverne

Comme témoins :

1. Bonny Ernest, coiffeur à Yverne

2. Lutz Emile, typographe à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne le cinq et à Corcelles le Jorat
le sept avril mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le deux Juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 5. Actes de publications de mariage
à Corcelles le Jorat et Yverne.

Les époux :

Robert Tenseyres

Emilie Tenseyres nie Givel

Les témoins :

Bonny Ernest

Emile Lutz

L'officier de l'état civil :

Matter

complét

Communiqué à l'état civil de Corcelles
le Jorat à Reprax le 2. II 1916.

N^o 17.
Barrand - Marquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrand Gustave Henri
célibataire
cigariier
originaire de Bussigny, district de Morges, et Villars Biercelin domicilié à
Payerne né à
Lansanne le dix huit Décembre
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Fanny Louise Barrand, et de

2. Marquet Bertha Célestine
célibataire
cigarière
originaire de Ménières (Fribourg) domiciliée à
Payerne née à
Mannens le dix avril
mil huit cent nonante trois fille de
Constant Nicolas Marquet, terrassier et de
Césarine Rosine née Mollard
à Granges

Comme témoins :

1. Marquet Constant, terrassier à Granges (Vaud)
2. Roll Christian, Sellier à Payerne

Les publications ont eu lieu à Ménières le vingt un Mai, à Bussigny, Villars-Biercelin et Payerne le vingt deux Mai mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix Juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Autorisation légalisée du tuteur du fiancé mineur.
- 5 & 8. Actes de publications de mariage à Bussigny, Villars-Biercelin, Ménières et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Bussigny, Bottens et Ménières le 10. Juin 1916.

Les époux :

Barrand Gustave
Bertha Barrand
ni Marquet

Les témoins :

Marquet Constant
Christian Roll.

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplet.

Registre des mariages A.

N° 18.
Tallent - Solery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tallent Paul Clément

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Begnins domicilié à

Payerne né à

Payerne le vingt quatre Juin

mil huit cent nonante cinq fils de

Jean François Frédéric Tallent et de

Françoise Marie Schwambach née Doudin, décédés

+

2. Solery Aurélie Olga

célibataire

cigarière

originaire de Aumont (Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

Payerne le vingt neuf Juin

mil huit cent nonante Sept fille de

Ernest Constant Solery et de

Louise Justine née Banderet, décédés

+

Comme témoins :

1. Conne Henri, entrepreneur, à Payerne

2. Chévoz Robert, forgeron à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Aumont et à Payerne le douze,
à Begnins le treize Juin mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente Juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extrait de naissance du fiancé

3. Autorisation du tuteur de la fiancée mineure

4. à 6. Actes de publications de mariage à Begnins, Aumont et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Begnins
et d'Aumont le 30. II. 1916.

Les époux :

Clément Tallent.

Aurélii Tallent

née Solery

Les témoins :

Henri Conne.

Chévoz Robert

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Registre des mariages A.

N° 19

Bonny - Jaré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonny Ernest Robert

célibataire

coiffeur

originaire de Chevroux

domicilié à

Tayerne

né à

Tayerne

le vingt avril

mil huit cent nonante deux

fils de

Jacques Louis Bonny, coiffeur

et de

Méry née Fiva

à Tayerne

2. Jaré Alice Louise

célibataire

couturière

originaire de Sainte Croix

domiciliée à

Tayerne

née à

Tayerne

le douze Mai

mil huit cent nonante quatre

fille de

Charles Louis Jaré, ouvrier à la Condenserie

et de

Jenny née Jacot - Sarel

à Tayerne.

Comme témoins :

1. Cherbuin Gustave, inspecteur des laits à Tayerne

2. Bercher Ernest, comptable à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le quatre Juillet, à Chevroux, à Sainte Croix, et aux Granges de Sainte Croix le cinq Juillet mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le vingt quatre Juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Chevroux, à Sainte Croix et aux Granges de Sainte Croix.

Les époux :

Ernest Bonny
Alice Bonny née Jaré

Les témoins :

J. Cherbuin
Bercher

L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué à l'état civil de Grandcom
et de Sainte Croix le 24. VII. 1916.

Registre des mariages A.

N° 20.

Magnin-Godel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Emile
 célibataire
 employé au téléphone
 originaire de Cudrefin domicilié à
Fayerne né à
Fayerne le dix huit Juin
 mil huit cent huitante six fils de
Emile Magnin et de
Marie Ernestine née Jequer, décédée

2. Godel Marie Emma
 célibataire
 Sommelière
 originaire de Domdidier domiciliée à
Fayerne née à
Domdidier le vingt neuf Mai
 mil huit cent nonante fille de
Marie Laurence Cécile Godel, décédée et de

Comme témoins :

1. Lythou Henri, cafetier à Fayerne
2. Bersier Philippe, journalier à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne et à Cudrefin le six, et
 à Domdidier le sept Juillet mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt cinq Juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés,
4. & 6. Actes de publications de
 mariage à Cudrefin, Domdidier
 et Fayerne.

Les époux :

Magnin Emile
Emma Magnin
Emile Godel

Les témoins :

Lythou Henri
Bersier Philippe

L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué à l'état civil de Cudrefin
 et de Domdidier le 25. VII. 1916.

Registre des mariages A.

N° 21

Rossier - Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Eugène

célibataire

charpentier

originaire de Villavzel domicilié à

Layernes né à

Corcelles près Layernes le quatre août

mil huit cent huitante quatre fils de

Eugène Rossier et de

Emma née Ferrin, décédés

à

2. Rapin Marie

célibataire

couturière

originaire de Corcelles près Layernes domiciliée à

Corcelles née à

Corcelles le huit octobre

mil huit cent septante neuf fille de

Emile Rapin et de

Emma Léa née Rapin, décédés

à

Comme témoins :

1. Plumettaz - Rossier Paul, cafetier à Layernes

2. Rossier Fernand, boucher à Layernes

Les publications ont eu lieu à Villavzel, à Corcelles et à Layernes le trois Juillet mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layernes, le dix-huit août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- H à G. Actes de publications de mariage à Villavzel, Corcelles et Layernes.

Les époux :

Eugène Rossier
Marie Rossier née Rapin

Les témoins :

Paul Plumettaz Rossier
Fernand Rossier

L'officier de l'état civil :

Matter
remplé

Communiqué à l'état civil de Villavzel et de Corcelles (près Layernes) le 18. août 1916.

Registre des mariages A.

N° 22

Fontana - Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontana Francesco _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Montescheno, province de Novare, Italie _____ domicilié àSayerne _____ né àMontescheno (Italie) _____ le douze Mars __________ mil huit cent huitante quatre _____ fils deAdelaide Fontana, décédée _____ et de2. Wittwer Marguerite _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Oberlangenegg (Berne) _____ domiciliée àSausanne _____ née àFribourg _____ le douze Mai __________ mil huit cent nonante quatre _____ fille deJean Wittwer, mécanicien _____ et deAnna née Roggo _____à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Chrsam Emile, tapissier à Sayerne _____2. Poli Dominique, marbrier à Sayerne. _____Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg, à Sausanne et à Sayerne le vingt cinq Mai, et à Montescheno le vingt cinq Juin mil neuf cent Seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le dix neuf Aout mil neuf cent Seize _____

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage _____

3 & 4. Extraits de naissance des fiancés, _____

5. Autorisation de publier du _____
Conseil d'Etat Vaudois _____6. à 9. Actes de publications de mariage _____
à Montescheno, Schwarzenegg,
Sausanne et Sayerne. _____10. Permis de célébration du Dépar-
tement de Justice et Police. _____Communiqué à la Chancellerie d'Etat _____
à Sausanne, et à l'état civil de
Schwarzenegg et de Sausanne le
19. VIII. 1916. _____

Les époux :

Fontana FrancescoMarguerite Fontana
née Wittwer

Les témoins :

Emile ChrsamDominico Poli

L'officier de l'état civil :

Mattet rempli

Registre des mariages A.

N° 23

Otz - Suter

+ 18 oct
1923+ 23 nov
46.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Otz Jean
 veuf de Maria Josepha Fefferli
 chauffeur - mécanicien
 originaire de Oberbalm (Berne) domicilié à
 Chardonne (Mont Pelerin) né à
 Payerne le vingt Sept Juin
 mil huit cent Soixante neuf fils de
 Jean Otz et de
 Anna née Christen, décédés

2. Suter Marie
 célibataire
 négociante
 originaire de Schnottwil (Solenne) domiciliée à
 Payerne née à
 Schnottwil le quatorze Juin
 mil huit cent Septante deux fille de
 Niklaus Suter, décédé et de
 Maria née Marti
 à Schnottwil

Comme témoins :

1. Jecker Jules, hôtelier à Payerne
 2. Sottas Eugène, boucher à Payerne

Les publications ont eu lieu à Oberbalm, Chardonne et Payerne
 le trois Août et à Schnottwil le quatre Août mil neuf cent
 Seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier Septembre mil neuf cent Seize

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Corsier.

Les époux :

Jean Otz
 Marie Otz née
 Sutter

Les témoins :

J. Jecker
 Sottas Eugène

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Oberbalm,
 Corsier et Schnottwil le 1. IX. 1916.

Registre des mariages A.

N° 24.

Dumoulin-Bersier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumoulin Firmin Joseph

célibataire

maçon

originaire de Bussy (Fribourg) domicilié àFayerne né àBussy le douze octobremil huit cent nonante quatre fils deJoseph Alexandre Dumoulin, maçon et deMarie Joséphine née Hugnetà Bussy2. Bersier Céline Marie

célibataire

cigarière

originaire de Engy (Fribourg) domiciliée àEngy née àEngy le trente un Marsmil huit cent nonante cinq fille deJoseph Louis Bersier, agriculteur à Engy et deMarie Séraphine née Chaney, décédée

Comme témoins :

1. Vallotton Julien, électricien à Fayerne2. Sartori Matthieu, maçon à Fayerne.Les publications ont eu lieu à Bussy, à Engy et à Fayerne
le vingt deux Septembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le sept octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.4 & 6. Actes de publications de mariage à Bussy, Engy et Fayerne.

Les époux :

Dumoulin FirminCéline Dumoulinnée Bersier.

Les témoins :

Vallotton JulienSartori Matthieu

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl^{et}Communiqué à l'état civil de Bussy
et de Engy le 7. 8. 1916.

Registre des mariages A.

N° 25.

Jahud - Ehrsam

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jahud Louis Daniel _____

célibataire _____

camionneur _____

originaire de Ogens _____ domicilié àJayerne _____ né àJayerne _____ le vingt cinq Juillet _____

_____ mil huit cent nonante un _____ fils de

Adolphe Louis Jahud, décédé _____ et deElise Marie née Rossier _____à Jayerne _____2. Ehrsam Hulda _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Rümlingen (Bâle Campagne) _____ domiciliée àJayerne _____ née àRinsfelden _____ le Sept Novembre _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fille de

Auguste Ehrsam _____ et deRosina née Kohler, décédée _____

Comme témoins :

1. Cherbuin Louis, laitier à Jayerne _____2. Bonny Ernest, coiffeur à Jayerne _____Les publications ont eu lieu à Jayerne le deux, à Ogens et à Buckten le trois Octobre mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Jayerne, le vingt quatre Octobre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. _____

2 & 3. Extrait de naissance des fiancés.

4 & 6. Actes de publications de mariage à Ogens, Buckten et Jayerne.

Les époux :

Louis JahudHulda Ehrsamnée Ehrsam

Les témoins :

L. CherbuinE. Bonny

L'officier de l'état civil :

Matter rempliCommuniqué à l'état civil de St Cierges
et de Rümlingen le 24. X 1916.

Registre des mariages A.

N° 26

Husson - Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Husson Henri Louis

célibataire

boulangier

originaire de Layorne domicilié àLayorne né àLayorne le treize Septembre

mil huit cent huitante huit fils de

Henri Louis Husson, agriculteur à Layorne et deMarie Julie née Tomini, décédée2. Rapin Marie Louise

célibataire

originaire de Layorne domiciliée àLayorne née àLayorne le huit Novembre

mil huit cent nonante cinq fille de

Daniel Salomon Rapin, négociant et deAline Salerie née Traderwandà Layorne

Comme témoins :

1. Bercher Louis, fonctionnaire postal à Layorne2. Rossier Marins, agriculteur à LayorneLes publications ont eu lieu à Layorne le onze Octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layorne, le vingt quatre Octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extrait de naissance du fiancé

3. Acte de publication de mariage à Layorne

Les époux :

Henri Husson,Marie Husson née Rapin

Les témoins :

Louis BercherMarins Rossier

L'officier de l'état civil :

Matter

remplète

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 27.

Savary - Thonney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Robert

célibataire

négoçant

originaire de Sayerne

domicilié à

Sayerne

né à

Sayerne

le Sept août

mil huit cent huitante Sept

fils de

Henri Auguste Savary, décédé

et de

Marie Louise née Savaryà Sayerne2. Thonney Céline Hortense

célibataire

ménagère

originaire de Vulliens

domiciliée à

Moudon

née à

Moudon

le vingt six avril

mil huit cent nonante deux

fille de

Emile Thonney, agriculteur

et de

Céline née Dutoità Moudon

Comme témoins :

1. Savary Henri, géomètre à Oberried (St Gall)2. Savary Léon, cafetier à SayerneLes publications ont eu lieu à Sayerne le quinze, à Moudon le seize et à Vulliens le dix sept octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt huit octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Vulliens, Moudon et Sayerne

Les époux :

Robert SavaryHortense Savary
née Thonney

Les témoins :

Henri Savary
Léon Savary

L'officier de l'état civil :

Albatter
completCommuniqué à l'état civil de Nézières
et de Moudon le 28. X. 1916.

Registre des mariages A.

N° 28.

Terzin - Burla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terzin Oscar Samuel

célibataire

boulangier

originaire de Sayerne domicilié àSayerne né àSayerne le vingt trois Janvier

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Abram Samuel Terzin, agriculteur à Sayerne et deJenny Rapin née Donat, décédée

à _____

2. Burla Maria

célibataire

ménagère

originaire de Burg près Morat domiciliée àSayerne née àBurg le deux Février

_____ mil huit cent nonante trois _____ fille de

Friedrich Burla, décédé et deAnna Maria née Hugà Brit (Granges)

Comme témoins :

1. Jöhr Fritz, cafetier à Sayerne2. Cavin Ernest, fonctionnaire postal à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix huit et à Burg
le dix neuf Octobre mil neuf cent seizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sayerne, le deux Novembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 5. Actes de publications de

mariage à Burg et Sayerne. _____

Les époux :

Oscar Terzin
Maria Lemie
née Büchle.

Les témoins :

Fritz Jöhr
E. Cavin

L'officier de l'état civil :

MatterCommuniqué à l'état civil de Morat
le 2. XI. 1916.

Registre des mariages A.

N^o 29
Hermann. Savary.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann Charles Edouard _____
 célibataire _____
 tapissier _____
 originaire de Bayern _____ domicilié à
Bayern _____ né à
Bayern _____ le vingt un Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Emile Frédéric Hermann, décédé _____ et de
Marquise Célestine Bertha née Dellavedova
 à Bayern _____

2. Savary Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bayern _____ domiciliée à
Bayern _____ née à
Bayern _____ le seize Août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de
Frédéric Savary _____ et de
Marie Lucie née Barbey _____
 à Bayern _____

Comme témoins :

1. Weber Albert, voyageur de commerce à Bayern _____
 2. Muller Hans, instituteur à Bayern _____

Les publications ont eu lieu à Bayern le quatorze Novembre
 mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bayern _____, le vingt cinq Novembre mil neuf
 cent seize _____

Pièces déposées :

1 et 2. Extraits de naissance des fiancés
 3. Promesse de mariage
 4. Publication à Bayern _____

Les époux :

Ed. Hermann
Marie Hermann née Savary

Les témoins :

Albert Weber
Hans Muller

L'officier de l'état civil :

Ed. Maxime Rapin

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 30

Cusin - Dudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cusin Louis Henri _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Aubonne _____ domicilié àGrandcour _____ né àVallon (Fribourg) _____ le vingt deux avril _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de

Charles David Cusin, agriculteur _____ et deNaney née Marion _____à Grandcour _____2. Dudan Alida Augustine _____

célibataire _____

menagère _____

originaire de Grandcour _____ domiciliée àGrandcour _____ née àGrandcour _____ le treize Février _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Auguste Dudan, décédé _____ et deJulie Louise née Roulet _____à Grandcour _____

Comme témoins :

1. Dudan Henri, agriculteur à Grandcour _____2. Dudan Charles, agriculteur à Grandcour _____Les publications ont eu lieu à Grandcour le douze et à Aubonne
le treize Novembre mil neuf cent Seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Jayenne, le vingt huit Novembre mil neuf cent
Seize _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'officier de l'état civil de Grandcour.

Les époux :

Henri CusinAlida Cusin née Roulet

Les témoins :

Henri DudanCharles Dudan

L'officier de l'état civil :

Hauer
_____Communiqué à l'état civil d'Aubonne
et de Grandcour le 28. Nov. 1916.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. _____
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

à _____

2. _____
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

à _____

Comme témoins :

1. _____
 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ le _____

Pièces déposées : _____

Les époux : _____

Les témoins : _____

Communiqué _____

L'officier de l'état civil : _____

Le Numéro 30 de la page 85 est celui de la dernière inscription faite en 1916.
 Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous Certifions.
 L'officier de l'état civil de Bayerne.
 M. Maucher. Rapin

Un double a été remis le 3 Janvier 1917 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.
 L'officier de l'état civil de Bayerne
 M. Maucher. Rapin



Vu le 24 Janvier 1917
 Le Maire
 F. Comte

Registre des mariages A.

N^o 1.

Piatti - Wulliemoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piatti Umberto

célibataire

docteur en médecine

originaire de Solduno (Tessin) domicilié à

Locarno né à

Locarno le onze Juillet

mil huit cent huitante deux fils de

défunt Gioran Battista Piatti et de

Carolina née Ghezzi

à Locarno

2. Wulliemoz Gabrielle Julia Fanny

célibataire

originaire de Vuarrens domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le treize Août

mil huit cent nonante deux fille de

Ernest Wulliemoz et de

Marie Elisa née Venve

à Fayerne

Comme témoins :

1. Piatti Jean, agent d'assurances à Locarno2. Wulliemoz Henri, pharmacien à Encerne

Les publications ont eu lieu à Locarno le trois, à Solduno et à Fayerne le quatre, à Vuarrens le cinq Décembre mil neuf cent seize, et dans la Feuille officielle du Tessin, n^o 97, du 5 Décembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le six Janvier mil neuf cent dix Sept.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage de l'état civil de Locarno.

Les époux :

Umberto Piatti
Gabrielle Piatti née Wulliemoz

Les témoins :

Jean Piatti
Henri Wulliemoz

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Solduno, de Locarno, et de Vuarrens le 6. Janv. 1917.

Registre des mariages A.

N° 2.

Terrin - Filet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrin Benjamin Emile _____

célibataire _____

docteur médecin _____

originaire de Sayerne _____ domicilié àSayerne _____ né àSayerne _____ le dix Mai _____

_____ mil huit cent huitante un _____ fils de

défunt César Benjamin Terrin _____ et de

Anna Sophie Marie née Givel _____

à Sayerne _____2. Filet Lucy Thérèse _____

célibataire _____

originaire de Château d'Oex et Rossinière _____ domiciliée àSausanne _____ née àSausanne _____ le vingt quatre Décembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

défunt Charles Emile Filet _____ et de

Julia Haller _____

à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Terrin Marcel, négociant à Sayerne _____2. Terrin Théophile, étudiant à Zürich. _____

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, Sausanne et Sayerne
le vingt un, et à Rossinière le vingt deux Décembre mil neuf cent
seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le douze Janvier mil neuf cent dix sept _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance de la fiancée _____
- 3 à 6. Actes de publications de mariage
à Château d'Oex, Rossinière, Sausanne
et Sayerne. _____

Les époux :

Benjamin Terrin
Lucy Terrin
née Filet

Les témoins :

M. Ferni
T. Perrin

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

Registre des mariages A.

N° 3.

Magnin - Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Adolphe

célibataire

ouvrier à la tilerie

originaire de Endrefin domicilié àSayerne né àSayerne le vingt huit août

mil huit cent nonante cinq fils de

Adolphe Magnin, terrassier à Sayerne et deHenriette Madelaine née Brodbeck, décédée2. Michel Léonie Louise

célibataire

couturière

originaire de Cheyres (Fribourg) domiciliée àSayerne née àBelfaux le vingt huit Décembre

mil huit cent nonante trois fille de

François Michel, décédé et deFélicité née Noble, ménagèreà Sayerne

Comme témoins :

1. Ducommun Alexandre, menuisier à Sayerne.2. Magnin Marcel, journalier à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Endrefin, à Cheyres et à Sayerne
trente Décembre mil neuf cent seizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le dix neuf Janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage
à Endrefin, Cheyres et Sayerne.

Les époux :

Magnin Adolphe.
Louise Magnin née Michel

Les témoins :

Alexandre Ducommun
Magnin Marcel.

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Communiqué à l'état civil de Endrefin
et Cheyres le 19 Janv. 1917.

Registre des mariages A.

N° 4

Gutknecht - Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gutknecht Emile

célibataire

mancœuvre

originaire de Gempenach (Sibourg) domicilié à

Sayerne né à

Sario (XIV^e arrondissement) le vingt huit novembre

mil huit cent huitante huit fils de

Anna Gutknecht, ménagère à Sayerne et de

2. Dougoud Julie Adèle

célibataire

cigarière

originaire de Tornay le Grand (Sibourg) domiciliée à

Sayerne née à

Tornay le Grand le cinq avril

mil huit cent nonante un fille de

Philippe Dougoud, journalier et de

Collette nie Gendre

à Sayerne

Comme témoins :

1. Jaquet Alphonse, journalier à Sayerne

2. Dougoud Fernand, ouvrier de fabrique à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Tornay le Grand et à Sayerne le vingt sept,
et à Gempenach le vingt huit décembre mil neuf cent seizeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix neuf Janvier mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance des fiancés

H. & G. Actes de publications de mariage

à Gempenach, Tornay le Grand et Sayerne.

Les époux :

Gutknecht Emile

Julie Gutknecht

nie Dougoud

Les témoins :

Jaquet Alphonse

Dougoud Fernand

L'officier de l'état civil :

Matter

remplét.

Registre des mariages A.

N° 5
Terzin - Fawer

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 11 juin 1928, déclaré définitif et exécutoire le 10 juillet 1928, le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 142 du Code Civil Suisse.

Inscrit le 19 juillet 1928

L'officier de l'état civil
M. Matter - Rappin

Communiqué au Département de Justice et Police le 19. VII. 1928

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terzin Aloïs
célibataire
ouvrier à la condenserie
originaire de Yverne domicilié à
Yverne né à
Yverne le huit avril

mil huit cent nonante trois fils de
Jules Terzin, ouvrier à la condenserie et de
Marguerite Louise née Caillet, décédée

2. Fawer Bertha
célibataire
ouvrière à la Condenserie
originaire de Münchenwiler (Berne) domiciliée à
Yverne née à
Montilier (Fribourg) le cinq Mai
mil huit cent nonante un fille de

Emile Fawer et de
Frieda née Marti
à Yverne.

Comme témoins :

1. Doudin Emile, ouvrier à la Condenserie à Yverne
2. Fawer Fritz, employé à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Münchenwiler et à Yverne le douze
Février mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le neuf Mars mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des
fiancés
4. & 5. Actes de publications de
mariage à Münchenwiler et
Yverne.

Communiqué à l'état civil de München-
wiler le 9. III. 1917.

Les époux :

Terzin Aloïs
Bertha Terzin née Fawer

Les témoins :

Emile Doudin
Fritz Fawer

L'officier de l'état civil :

Matter

Registre des mariages A.

N° 6

Witzig - Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witzig Jacques Louis Edouard _____
célibataire _____

receveur aux Wagons restaurants _____

originaire de Saußen - Uhrriesen (Zurich) _____ domicilié à
Sausanne _____ né àMont sur Rolle _____ le premier Février _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de

Jacques Witzig, décédé _____ et deElisa née Guillet _____à Sausanne. _____2. Rapin Susanne Germaine _____
célibataire _____originaire de Corcelles près Payerne _____ domiciliée àPayerne _____ née àPayerne _____ le dix neuf août _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de

Henri Louis Rapin, agriculteur _____ et deLina née Freiburghaus, à Payerne _____

* _____

Comme témoins :

1. Walter Emmanuel, marchand tailleur à Payerne _____2. Sasche Louis, cafetier à Payerne _____Les publications ont eu lieu à Sausanne le treize, à Corcelles et à
Payerne le quatorze, et à Uhrriesen le seize février mil neuf cent
dix sept. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Payerne, le quinze Mars mil neuf cent dix sept. _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mari-
-age de l'état civil de Sausanne.

Les époux :

Ed. Witzig
Germaine Witzig
née Rapin

Les témoins :

WalterLi Sasche

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.Communiqué à l'état civil de Saußen-
Uhrriesen, Corcelles près Payerne et
Sausanne le 15. III. 1917. _____

Registre des mariages A.

N^o 7. Racat - Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racat Joseph Louis Michel

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Chardonney Sur Merges domicilié à

Payerne né à

Royat (Suy de Dome, France) le cinq Mai

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Antoine Gabriel Léon Racat, menuisier à Corp (Seine et Loire) et de

Marie Nègre, décédée

2. Michel Alice Marie

célibataire

couturière

originaire de Cheyres (Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

Yvonand le quatorze Avril

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Émile Clément Michel, chef de district C.F.F. et de

Elise nie Steiner

à Payerne

Comme témoins :

1. Michel Albert mécanicien à Payerne2. Fiqueron Louis facteur postal à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Chardonney, à Cheyres et à Payerne le cinq huit février mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le Seize Mars mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 à 6. Actes de publications de mariage à Chardonney, Cheyres et Payerne.

Les époux :

Racat. Joseph.
Alice Racat née Michel

Les témoins :

Michel Albert.
Louis Fiqueron

L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué à l'état civil de Villars-Sous-Yens et de Cheyres le 16 III 1917.

Registre des mariages A.

N° 8.

Ney - Bonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ney Albert Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Payerne _____ domicilié à
Payerne, Strabloz _____ né à
Payerne, Strabloz _____ le vingt avril _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
Frédéric Henri Ney, agriculteur à Strabloz veuve Payerne _____ et de
Elise née Bonnez, décédée _____

2. Bonnez Louise Henriette _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Yvonand _____ domiciliée à
Payerne, Strabloz _____ née à
Payerne _____ le vingt six décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de
Henri Frédéric Bonnez, agriculteur _____ et de
Pauline Charlotte née Guignier _____
 à Strabloz veuve Payerne _____

Comme témoins :

1. Savary Gustave employé de bureau à Payerne _____
2. Willommet Emile, huissier municipal à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et à Yvonand le seize
Février mil neuf cents dix sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt Mars mil neuf cent dix sept _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Actes de publications de mariage à Yvonand et Payerne

Les époux :

Albert Ney
Louise née Bonnez

Les témoins :

G. Savary employé
E. Willommet huissier

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil d'Yvonand
 le 20 III. 1917. _____

Registre des mariages A.

N^o 9
Jomini - Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Constant Albert
 célibataire
 vigneron
 originaire de Jayerne domicilié à
Grandvaux né à
Grandvaux le seize Février
mil huit cent huitante quatre fils de
Abram Louis Jomini et de
Louise Augustine née Ferrin, décédés

2. Jomini Anna Suzanne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Jayerne domiciliée à
Étrabloz née Jayerne née à
Étrabloz le quatorze Avril
mil huit cent huitante six fille de
Henri François Jomini, agriculteur et de
Alicia née Crausatz
 à Jayerne (Étrabloz)

Comme témoins :

1. Schaub Gottlieb, entrepreneur à Jayerne
 2. Jomini Oscar, agriculteur à Étrabloz (Jayerne)

Les publications ont eu lieu à Grandvaux et à Jayerne le deux Mars
mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le vingt quatre Mars mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
 civil de Cully.

Les époux :

Constant Jomini
Suzanne Jomini

Les témoins :

Schaub
Jomini Oscar

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Cully
 le 24. III. 1917

Registre des mariages A.

N° 10

Fivaz - Muller
née Möri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz Charles Gaston Marcel

célibataire

représentant de commerce

originaire de Fayerne domicilié àFayerne né àLausanne le dix Janvier

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Gustave Emile Fivaz et deClara Augustine Emilie née Faillard, décédée

à

2. Muller Maria née Möriveuve de Charles Paul Muller dès le dix-neuf Juin mil neuf cent
quatorzeoriginaire de Fayerne domiciliée àFayerne née àNiederried près Hallnach le treize Décembre

mil huit cent septante sept fille de

Jakob Möri, décédé et deMaria née Billmannà Fayerne

Comme témoins :

1. Burmeister Albert, professeur à Fayerne2. Rittener Lucien, étudiant ingénieur à ZurichLes publications ont eu lieu à Fayerne le vingt quatre Mars mil neuf
cent dix septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le seize Avril mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés4. Acte de publication de
mariage à Fayerne

Les époux :

Marcel FivazMaria Fivaz née Möri

Les témoins :

Albert BurmeisterLuc Rittener

L'officier de l'état civil :

Matter

Registre des mariages A.

N° 11

Rossier - Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Marius

célibataire

agriculteur

originaire de Villarzel domicilié àFayerne né àCorcelles près Fayerne le dix Mars

mil huit cent nonante six fils de

Engène Rossier et deEmma née Ferrin, décédés

à

2. Ferrin Augusta Elisa

célibataire

originaire de Fayerne domiciliée àFayerne née àFayerne le huit août

mil huit cent nonante quatre fille de

Auguste Ferrin, agriculteur à Fayerne et deJenny Elise née Vador, décédée

à

Comme témoins :

1. Ferrin Edmond, télégraphiste à Fayerne2. Ryder Charles, agriculteur à FayerneLes publications ont eu lieu à Fayerne le deux et à Villarzel le trois avril mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt un avril mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Villarzel et à Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Villarzel le 21. II. 1917.

Les époux :

Marius Rossier
Augusta Rossier née Ferrin

Les témoins :

E. Ryder
Ch. Ryder

L'officier de l'état civil :

M. H. H. H.
 rempli.

Registre des mariages A.

N° 12.

Tittet - Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tittet Paul Édouard
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Bière domicilié à
 Tayerne né à
 Bière le Sept Mars
 mil huit cent quatre vingt onze fils de
 Eugène Alfred Tittet, menuisier et de
 Marie Angotline née Golay
 à Bière

2. Piquet Blanche
 célibataire
 couturière
 originaire de Chenik domiciliée à
 Tayerne née à
 Cheyres le trente un Décembre
 mil huit cent quatre vingt cinq fille de
 Jules Piquet, employé retraité C.F.F. et de
 Clorine née Chévoz
 à Tayerne

Comme témoins :

1. Rapin Louis, négociant à Tayerne
2. Piquet Jules, employé retraité C.F.F. à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le trois, à Bière, au
 Brassus et au Sentier le quatre avril mil neuf cents dix-
 sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le vingt un avril mil neuf cents dix sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. & 7. Actes de publications de mariage à Bière, au Brassus, au Sentier et à Tayerne.

Communiqué à l'état civil de Bière
 et du Sentier le 21. IV. 1917.

Les époux :

P. Tittet
Blanche Tittet née Piquet

Les témoins :

Louis Rapin
Jules Piquet père

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempl.

Registre des mariages A.

N° 13
Schär - Rosset

Par jugement du Tribunal
Civile du District de Courtelary
rendu en date du 7 Juin 1930
déclaré définitif et exécutoire
le 12 Juillet 1930, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous
par le divorce

Jayeme le 8 août 1930
l'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département
de Justice et Police le 8. VIII 1930.

(Pas de délai fixé)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schär Fritz

célibataire

ouvrier à la tannerie

originaire de Chunnetten (Berne) domicilié à

Jayeme né à

Traratond le vingt cinq Janvier

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Frédéric Schär, journalier à Cremin et de

Marie née Burkhalter, décédée

à

2. Rosset Laure Antoinette

divorcée de Joseph Edouard Guichard dès le trois Décembre mil-

-neuf cent quinze. blanchisseuse

originaire de Lonay domiciliée à

Jayeme née à

Jayeme le vingt quatre Janvier

mil huit cent septante six fille de

Aimé Rosset, et de

Adèle Jaccard, blanchisseuse

à Jayeme

Comme témoins :

1. Glaus Jean, journalier, à Jayeme

2. Liaudet Paul, ouvrier de tannerie, à Jayeme.

Les publications ont eu lieu à Chunnetten et à Jayeme le quatre,
et à Lonay le cinq avril mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayeme, le vingt trois avril mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé,
3. Extrait du premier mariage de la
fiancée avec déclaration de divorce
- 4 & 6. Actes de publications de
mariage, à Chunnetten, à Lonay
et à Jayeme.

Communiqué à l'état civil de Lonay et
de Chunnetten le 23. IV. 1917.

Les époux :

Fritz Schär
Laure Schär née Rosset

Les témoins :

Jean Glaus
Paul Liaudet

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Registre des mariages A.

N° 14.

Jomini - Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Louis
 célibataire
 employé aux C.F.F.
 originaire de Jayerne domicilié à
Sausanne né à
Jayerne le quinze Novembre
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
Adolphe Jomini et de
Marianne Adèle née Hirtzel, décédés

2. Cherbuin Marie Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Jayerne domiciliée à
Jayerne née à
Jayerne le seize février
 mil huit cent quatre vingt six fille de
Jules Daniel Cherbuin et de
Marie Henriette née Decorges, décédés

Comme témoins :

1. Mange Louis, employé de commerce à Genève.
2. Moratel Louis, agriculteur à Jayerne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le trois, et à Jayerne le quatre avril mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le vingt trois avril mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Sausanne.

Les époux :

Jomini Louis
Marie Jomini née Cherbuin

Les témoins :

Mange
M. Moratel

L'officier de l'état civil :

Mattet
rempl.

Communiqué à l'état civil de Sausanne le 23. IV. 1917.

Registre des mariages A.

N° 15

Blattner - Haller.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blattner Charles Jacob

Veuf de Thérèse née Salé

mécanicien aux C.F.F.

originaire de Kuttigen (Argovie)

domicilié à

Fribourg

né à

Fribourg

le huit Mars

mil huit cent soixante neuf

fils de

Blattner André

et de

Marie Anne née Burkhardt, décédée

à

2. Haller Rosa

célibataire

négociante

originaire de Reinach (Argovie)

domiciliée à

Layern

née à

Nesselbach

le treize Avril

mil huit cent quatre vingt quatre

fille de

Haller Rudolphe, décédé

et de

Caroline née Fienhard

à Layern

Comme témoins :

1. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Layern

2. Gutmann Robert, laitier à Layern.

Les publications ont eu lieu à Fribourg le vingt huit, à Layern, à Kuttigen et à Reinach le vingt neuf Mars mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layern, le premier Mai mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Fribourg.

Les époux :

Blattner Charles
Blattner. Rosa Haller.

Les témoins :

C. Niffenegger
Gutmann Robert

L'officier de l'état civil :

Matter.

Communiqué à l'état civil de Kuttigen, de Fribourg et de Reinach le 1. V. 1917.

Registre des mariages A.

N° 16
Reischmann - Doudin

Par jugement du Tribunal Fédéral rendu en date du 29 Janvier 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux et l'épouse ne pourront contracter un nouveau mariage. Inscrit le 24 février 1931. L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 24 février 1931.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reischmann Johann Euger

célibataire

comptable

originaire de Brunnadern (St Gall) domicilié à

Sayerne né à

Walzenhausen le quinze Décembre

mil huit cent nonante un fils de

Johann Baptist Reischmann, tourneur mécanicien et de

Karolina Barbara née Suter

à Reineck

2. Doudin Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le dix neuf août

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

défunt Frédéric Doudin et de

Eugénie née Rapin

à Sayerne

Comme témoins :

1. Chrsam Emile, négociant à Sayerne.

2. Prendel Louis, boucher à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le douze et à Brunnadern le treize Mai mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quatre Juin mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 5. Actes de publications de mariage à Brunnadern et à Sayerne.

Les époux :

Euger Reischmann

Mathilde Reischmann

née Doudin

Les témoins :

Emile Chrsam

Louis Prendel

L'officier de l'état civil :

Matter

rempl.

Communiqué à l'état civil de Brunnadern le 4 Juin 1917.

Registre des mariages A.

N° 17

Bendel Louis et
Rapin Eva.

Par jugement du Tribunal
du district de Yverne, rendu en
date du 15 Juillet 1920, déclaré définitif
et exécutoire le 9 Septembre 1920, le ma-
riage inscrit ci. contre a été dissous
par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le demandeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 16 Septembre 1920.

L'officier de l'état civil
S. Mathner. Rapin

Communiqué au Département de
Justice et Police le 16 Jui 1920.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bendel Louis
veuf de Emma Bertha nie Bonner des le treize Octobre mil
neuf cent seize ; boucher
originaire de Schaffhouse domicilié à
Yverne né à
Yverne le vingt huit avril
mil huit cent septante neuf fils des
défunts François Conrad Bendel et de
Henriette Louise nie Reichler
(à Yverne)

2. Rapin Eva
celibataire
ménagère
originaire de Corcelles près Yverne domiciliée à
Yverne née à
Yverne le vingt cinq janvier
mil huit cent quatre vingt trois fille de
défunts Louis Rapin et de
Jenny nie Douat, à Yverne

Comme témoins :

1. Curchoy William, cafetier à Yverne
2. Ehrsam Emile, négociant à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne le cinq, à Corcelles le
sept et à Schaffhouse le huit Mai mil neuf cent
dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le huit Juin mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. 4 et 5. Publications de mariage à
Yverne, Corcelles et Schaffhouse

Les époux :

Louis Bendel
Eva Bendel nee Rapin

Les témoins :

William Curchoy
Emile Ehrsam

L'officier de l'état civil :

S. Mathner. Rapin

Communiqué à l'état civil de Schaffhouse
et Corcelles près Yverne.

Registre des mariages A.

N° 18

Rüfenacht - Feuz
née Weidel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüfenacht Fritz
célibataire
restaurateur

originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Sayerne né à
Langnau le vingt six Février
mil huit cent huitante trois fils de
Friedrich Rüfenacht, décédé et de
Anna née Wüthrich, fermière
à Sandiswil

2. Feuz - Pauline Louise née Weidel
Veuve de Abram Feuz dès le dix-neuf avril mil neuf cent seize
ménagère

originaire de Beatenberg (Berne) domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le dix neuf avril
mil huit cent huitante un fille de
Jakob Weidel, décédé et de
Marie Elise Roth, ménagère
à Sayerne

Comme témoins :

1. Wittwer Emile, boulanger, à Sayerne
2. Savary Gustave, sous-secrétaire municipal à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt, à Langnau le vingt-un et à Beatenberg le vingt deux Mars mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt un Juin mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2. Extrait de naissance du fiancé
 3. Extrait de décès de Abram Feuz.
- # 26. Actes de publications de mariage
à Langnau, Beatenberg et Sayerne.

Les époux :

Fritz Rüfenacht
Louise Rüfenacht née Weidel

Les témoins :

E. Wittwer
G. Savary *pro repl.*

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Communiqué à l'état civil de Langnau
et de Beatenberg le 21. VI 1917

Registre des mariages A.

N^o 19
 Plumettaz - Spycher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plumettaz Oscar Albert

Veuuf d'adèle née Delay dès le quatre Mars mil neuf cent seize

typographe

originaire de Sayerne domicilié à

Sully né à

Sayerne le six novembre

mil huit cent huitante quatre fils de

François Paul Plumettaz, concierge et de

Éonise Ernestine née Hinderling

à Sayerne

2. Spycher Marie Eugénie

célibataire

employée de fabrique

originaire de Höniz (Berne) domiciliée à

Sayerne née à

Bernex (Hte Savoie) le trois août

mil huit cent huitante cinq fille de

Rodolphe Spycher, décédé et de

Marie née Streit

à Sayerne

Comme témoins :

1. Berger Oscar fromager, à Sayerne

2. Willommet Émile, hiosier municipal à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sully le deux, à Sayerne et à
 Höniz le quatre Juin mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt deux Juin mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Sully.

Les époux :

Oscar Plumettaz
 Marie Plumettaz,
 née Spycher.

Les témoins :

Berger Oscar
 E. Willommet,

L'officier de l'état civil :

Mayer rempli

Communiqué à l'état civil de Sully
 et de Höniz le 22 Juin 1917.

Registre des mariages A.

N° 20

Plumetta - Detrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plumetta Gustave

célibataire

ouvrier à la condenserie

originaire de Fayerne domicilié àFayerne né àFayerne le vingt six Novembre

mil huit cent nonante un fils de

Daniel Frédéric Plumetta, agriculteur et deMarie Louise née Coignyà Fayerne2. Detrey Eugénie Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles près Fayerne domiciliée àCorcelles née àCorcelles près Fayerne le dix Juillet

mil huit cent nonante un fille de

Jules Albert Detrey, boulanger et deAlphonsine née Cheseauxà Corcelles près Fayerne

Comme témoins :

1. Niffenegger Charles secrétaire municipal à Fayerne2. Cottier Alexandre, ouvrier Nestlé à FayerneLes publications ont eu lieu à Fayerne le premier et à Corcelles
près Fayerne le deux août mil neuf cent dix septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le trente août mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 5. Actes de publications de mariage à Corcelles et Fayerne.

Les époux :

Plumetta Gustave
Eugénie Plumettazni Detrey

Les témoins :

C. Niffenegger
A. Cottier

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.Communiqué à l'état civil de Corcelles
le 30 VIII 1917.

Registre des mariages A.

N° 21

Kasle - Néan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kasle Henri Marcel Gustave _____

célibataire _____

ouvrier à la Condenserie _____

originaire de Layorne _____ domicilié àLayorne _____ né àParis, XVII^e arrondissement _____ le huit décembre _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de

Jules Frédéric Kasle, agriculteur _____ et deMéry née Ney _____à Strasbourg rière Layorne _____2. Néan Alice Julie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Layorne _____ domiciliée àLayorne _____ née àLayorne _____ le vingt neuf novembre _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fille de

Constant Félix Néan, agriculteur _____ et deHenriette née Bosny _____à La Salud rière Layorne _____

Comme témoins :

1. Forestier César, ouvrier à la Condenserie, à Layorne2. Meige Myse, ouvrier à la Condenserie, à Layorne.Les publications ont eu lieu à Layorne le onze août mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Layorne, le trente un août mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2. Extrait de naissance du fiancé, _____

3. Déclaration de bourgeoisie de la Commune de Layorne pour le fiancé. _____4. Publication de mariage à Layorne _____

Communiqué _____

Les époux :

Henri KasleAlice Kasle née Néan

Les témoins :

Forestier CésarMeige Myse

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Registre des mariages A.

N° 22

Delacretaz - Duc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz Paul Adolphe _____
 célibataire _____
 instituteur _____
 originaire de Saprazé et Yverne _____ domicilié à
Montmagny _____ né à
Enarnens _____ le vingt Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils de
Louis John Delacretaz _____ et de
Louise née Neiger, décédée _____
 # _____

2. Duc Louise Elise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Villars-Bramard _____ domiciliée à
Villars-Bramard _____ née à
Villars-Bramard _____ le vingt deux février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de
Fritz Duc, décédé _____ et de
Emma née Fattbert _____
 à Villars-Bramard _____

Comme témoins :

1. Duc Charles, instituteur à Chierens _____
 2. Duc Marie, à Villars-Mendraz _____

Les publications ont eu lieu à Saprazé le vingt-sept, à Montmagny et
 à Villars Bramard le vingt sept et à Yverne le vingt huit août mil
 neuf cent dix sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Layeme _____ le vingt un Septembre mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Constantine _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Romain-
môtier, Aigle, Constantine et
Villarzel le 21. IX. 1917. _____

Les époux :

Delacretaz
L. Delacretaz
 née Duc

Les témoins :

Charles
Marie Duc

L'officier de l'état civil :

Mattier

Registre des mariages A.

N° 23.

Besson - Gudit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Gustave Louis _____

célibataire _____

commis de bureau _____

originaire de Chapelles _____ domicilié àChavannes _____ né àRenens _____ le vingt quatre Novembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Sansom Louis Besson, décédé _____ et deJeanne Barbe Antonie née Jaquet _____à Chavannes _____2. Gudit Esther _____

célibataire _____

gérante _____

originaire de Arissoules _____ domiciliée àChavannes _____ née àLayrne _____ le quatre Novembre _____

_____ mil huit cent huitante _____ fille de

Alfred Gudit, décédé _____ et deMarie née Doudin _____à Layrne _____

Comme témoins :

1. Rossier-Groux Henri, boulanger à Layrne _____2. Willommet Emile, huissier municipal à Layrne _____Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix huit, à Chapelles le vingt un et à Arissoules le vingt deux Août mil neuf cent dix - sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Layrne, le vingt neuf Septembre mil neuf cent dix sept _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil d'Écublens. _____

Les époux :

Gustave Besson
Esther Gudit

Les témoins :

H. Rossier
E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Mattier
 rempli

Communiqué à l'état civil de St. Cierges,
d'Écublens et d'Yvonand le 29. 13
 1917. _____

Registre des mariages A.

No 24

Hermann - Gillieron

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 14 Octobre 1935, déclaré définitif et exécutoire le 28 décembre 1935, le mariage inscrite ci-contre a été dissous par divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 Janvier 1936.

L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 18 Janvier 1936.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann César Denis

célibataire

cordonnier

originaire de Yverne domicilié à

Yverne né à

Yverne le dix huit Mai

mil huit cent nonante cinq fils de

César Hermann, chapelier et de

Nancy Emma née Rappit

à Yverne

2. Gillieron Frederica

célibataire

ouvrière à la Condenserie

originaire de Ropraz domiciliée à

Yverne née à

Sausanne le seize Juin

mil huit cent nonante cinq fille de

Oscar Gillieron, agent de police et de

Séonie née Crisinel

à Yverne

Comme témoins :

1. Jomini Henri; charcutier à Yverne

2. Vonnet Charles, commerçant à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne le dix sept et à Ropraz le dix huit Septembre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le premier Octobre mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. & 4. Actes de publications de mariage à Ropraz et Yverne

Les époux :

César Hermann
Frederica Gillieron
née Gillieron.

Les témoins :

Jomini Henri fils.
Vonnet

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Communiqué à l'état civil de Corcelles
le Forat le 1. Oct. 1917.

Registre des mariages A.

N° 25
Dufour - Dubey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour Marc

veuf de Léonie née Chappuis dès le dix avril mil neuf cent seize
berger

originaire de Châtelard domicilié à

Jayerne né à

Glion le seize février

mil huit cent septante trois fils de

Jean Louis Alexandre Dufour et de

Julie née Fischer, décédés

2. Dubey Henriette Bertha dite Marie

célibataire

domestique de ménage

originaire de Seiry et Gletterens domiciliée à

Chevroux née à

Seiry le treize juillet

mil huit cent huitante un fille de

Henri Edouard Dubey et de

Julie Céline née Dubey, décédés

Comme témoins :

1. Dubey Alfred, manoeuvre à Chevroux

2. Dubey Lina à Chevroux

Les publications ont eu lieu à Gletterens, au Châtelard et à Jayerne
le treize, à Seiry et à Chevroux le quatorze septembre mil neuf
cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le six octobre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 à 8. Actes de publications de
mariage au Châtelard, à Seiry,
à Gletterens, à Chevroux et à
Jayerne

Les époux :

Marc Dufour

Marie Dufour

ni Dubey

Les témoins :

Alfred Dubey

Lina Dubey

L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué à l'état civil de Montreux,
de Seiry, de Gletterens et de
Grandcom le 6. Oct. 1917.

Registre des mariages A.

N° 26.

Bel - Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bel Arthur Auguste _____

célibataire _____

ouvrier à la Condenserie _____

originaire de Jayerne _____ domicilié àJayerne _____ né àJayerne _____ le cinq août _____

_____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fils de

défunt Henri Bel _____ et deOlympe nie Frasse _____à Jayerne _____2. Jomini Céline _____

célibataire _____

lingère _____

originaire de Jayerne _____ domiciliée àJayerne _____ née àJayerne _____ le quinze Mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Samuel Henri Jomini, cordonnier _____ et deElise nie Stoppey _____à Strabloz ière Jayerne _____

Comme témoins :

1. Jomini Aimé, fabricant de fourches à Strabloz ière Jayerne2. Givel Auguste, facteur postal, à JayerneLes publications ont eu lieu à Jayerne le vingt un Septembre mil neuf cent dix sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Jayerne, le onze octobre mil neuf cent dix sept _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2. Acte de publication de mariage
à Jayerne _____

Les époux :

Bel ArthurCéline Bel
nie Jomini

Les témoins :

Jomini Aimé
Auguste Givel

L'officier de l'état civil :

Mattew
complet

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 27.
Savary - Biquille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Robert
célibataire
fabricant de crochets X
originaire de Jayerne domicilié à
Jayerne né à
Jayerne le vingt sept Mars
mil huit cent nonante deux fils de
Emile Savary, à Jayerne et de
défunte Marie née Hermann

2. Biquille Anna Elise
célibataire
repasseuse
originaire de Charmey (Fribourg) domiciliée à
Nenchâtel née
aux Bayardo le vingt quatre juin
mil huit cent nonante trois fille des
défunts Baptiste Alexandre Biquille et de
Elisabeth née Wenger

Comme témoins :

1. Hofstetter William, fabricant à Jayerne.
2. Gillieron Marins, sellier à Jayerne.

Les publications ont eu lieu à Jayerne le cinq, à Nenchâtel le
six, et à Charmey le sept octobre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le dix neuf octobre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
- 5 à 7. actes de publications de
mariage à Charmey, Nenchâtel
et Jayerne

Communiqué à l'état civil de Charmey
et de Nenchâtel le 19. Oct. 1917.

Les époux :

Rob. Savary
Anna Savary née Biquille

Les témoins :

Hofstetter W. William
Gillieron Marins

L'officier de l'état civil :

Matten
remplète

Registre des mariages A.

N° 28
Savary - Tradervand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Fernand Béat
célibataire
agriculteur
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne, Vers-chez-Terrin né à
Vers-chez-Terrin vers Sayerne le trois Février
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Henri Savary, décédé et de
Lina Elise née Hubler
à Vers-chez-Terrin

2. Tradervand Berthe Rose
célibataire
ménagère
originaire de Corcelles près Sayerne domiciliée à
Sayerne, Vers-chez-Terrin née à
Vers-chez-Terrin vers Sayerne le vingt six Février
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Louis Tradervand et de
Souise Ensette née Ney, décédés

Comme témoins :

1. Rapin Daniel, négociant à Sayerne
2. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le deux et à Corcelles le
trois Octobre mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt Octobre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Corcelles et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Corcelles
le 20 Oct. 1917.

Les époux :

Fernand Savary
Rose Savary
née Tradervand

Les témoins :

Rapin
Niffenegger

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl.

Registre des mariages A.

N° 20
Sümi - Gilliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sümi Reinold
célibataire
boulangier
originaire de Saanen (Berne) domicilié à
Payerne né à
Saanen le quinze Novembre
mil huit cent nonante quatre fils de
Elise Fuisse Sümi, ménagère à Gessenay et de

2. Gilliard Eugénie
célibataire
couturière
originaire de Combremont le Grand domiciliée à
Payerne née à
Payerne le premier Juillet
mil huit cent nonante six fille de
Louis Gilliard, facteur postal et de
Julie Amélie née Buache
à Payerne

Comme témoins :

1. Venthorey Eugène, typographe à Payerne
2. Piqueron Louis, facteur postal à Payerne

Les publications ont eu lieu à Saanen et à Payerne le neuf et à
Combremont le Grand le dix Octobre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trois Novembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés
4 & 6. Actes de publications de
mariage à Saanen, Combremont
le Grand et Payerne

Communiqué à l'état civil de Saanen
et de Combremont le Grand le 3.11.1917.

Les époux :

Reinold Sümi
Eugénie Sümi nee
Gilliard

Les témoins :

Eugène Venthorey
Louis Piqueron

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

Registre des mariages A.

N° 30

Büschi - Ruffli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büschi Fritz

célibataire

charretier

originaire de Dicki près Saupen (Berne) domicilié àSayerne né àSallon le onze Juin

mil huit cent nonante cinq fils de

Gottlieb Büschi, décédé et deRosa née Harbotà Sayerne2. Ruffli Marguerite Pauline

célibataire

cuisinière

originaire de Seengen (Argovie) domiciliée àSayerne née àSayerne le dix neuf Juillet

mil huit cent nonante six fille de

Jean Ruffli, facteur d'instruments de musique et dePauline née Riesenà Sayerne

Comme témoins :

1. Tschopp Joseph, cordonnier à Sayerne2. Chrism Emile, négociant à SayerneLes publications ont eu lieu à Seengen et à Sayerne le seize, et
à Saupen le dix sept octobre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trois novembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage2 & 3. Extraits de naissance des fiancés4 & 6. Actes de publications de mariage à Saupen, Seengen et Sayerne.

Les époux :

Fritz Buschy
Marguerite Buschy
M^{lle} Ruffli

Les témoins :

J. Tschopp.
Emile Chrism

L'officier de l'état civil :

Mattier *complet*

Registre des mariages A.

N° 31

Rossier - Donnez.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Louis _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de Villarszel _____ domicilié à
 Tayerne _____ né à
 Corcelles près Tayerne _____ le vingt février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de
 Eugène Rossier _____ et de
 Emma née Ferrin, décédée _____

2. Donnez Léa Hélène _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Yvonand _____ domiciliée à
 Tayerne _____ née à
 Tayerne _____ le treize Octobre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
 Henri Donnez, Juge de Paix à Tayerne _____ et de
 Bertha Victorine dite Louise née Groux, décédée _____

Comme témoins :

1. Rossier Constant architecte au Locle _____
2. Donnez Charles, commerçant à Travers _____

Les publications ont eu lieu à Tayerne le vingt quatre, à Villarszel
 et à Yvonand le vingt cinq Octobre mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Tayerne, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance du fiancé,
- 3 à 5. Actes de publications de
 mariage à Villarszel, Yvonand et
 Tayerne _____

Communiqué à l'état civil de Villarszel
 et d'Yvonand le 17 XI 1917. _____

Les époux :

Louis Rossier
Léa Rossier née Donnez

Les témoins :

Henri
Donnez

L'officier de l'état civil :

Mattier
 rempli

Registre des mariages A.

N° 32

Ryser et Wechlin -
- Oecholi née Guerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryser Charles _____
divorcé de Anna née Zbinden dès le dix Mai mil neuf cent dix sept _____
ouvrier à la Condenserie _____
originaire de Dürrenroth (Berne) _____ domicilié à
Payerne _____ né à
aux Trises de Gorgier _____ le trente un Janvier _____
_____ mil huit cent septante trois _____ fils de
Ulrich Ryser _____ et de
Elisabeth née Rohrbach, décédée _____

2. Wechlin - Oecholi née Guerber Adeline Anna _____
Veuve de Ernest Wechlin dès le trente un Juillet mil neuf cent treize _____
blanchisseuse _____
originaire de Müllheim (Grand Duché de Bade) _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Payerne _____ le treize Décembre _____
_____ mil huit cent soixante neuf _____ fille de
Henri Auguste Guerber, décédé _____ et de
Rosine née Deppieraz _____
à Payerne _____

Comme témoins :

1. Monnier Numa, ouvrier à la Condenserie à Payerne _____
2. Guerber Aimé, cigariier à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix neuf, à Dürrenroth le
vingt un et à Müllheim le vingt trois Octobre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt trois Novembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits
de naissance des fiancés, 4. Extrait du
premier mariage du fiancé avec mention
au divorce, 5. acte de décès de Ernest
Wechlin, 6. Certificat de capacité de
mariage pour la fiancée, 7. Permis de
publication du Conseil d'Etat, 8 à 10.
Actes de publications de mariage à
Dürrenroth, Müllheim et Payerne ..
Communiqué à l'état civil de Dürrenroth
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne
le 23. XI 1917. _____

Les époux :

Charles Ryser
Adeline Ryser née Guerber

Les témoins :

Monnier Numa
Guerber Aimé

L'officier de l'état civil :

Matten
remplir

Registre des mariages A.

N° 33

Rapo - Baechler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapo Cyprien Joseph _____
 célibataire _____
 monteur-électricien _____

originaire de Cheyres _____ domicilié à
Fribourg _____ né à
Cheyres _____ le quinze Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fils de
Sincent Rapo _____ et de

Joséphine née Lambert _____
 à Cheyres _____

2. Baechler Agnès _____
 célibataire _____
 couturière _____

originaire de Planfayon _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Cordast _____ le dix neuf Juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de
Pierre Baechler, à Payerne _____ et de
Anna ne Baerimyt, décédée _____

Comme témoins :

1. Michel Charles, employé C. F. F. à Payerne _____
 2. Zosso Victor, employé au téléphone à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg le cinq, à Cheyres, à
Planfayon et à Payerne le six novembre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le vingt quatre novembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Fribourg. _____

Les époux :

Rapo Cyprien
Agnès Rapo nee Baechler

Les témoins :

Michel Charles
Zosso Victor

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Cheyres,
 de Fribourg et de Planfayon le 24
 Nov. 1917. _____

Registre des mariages A.

N° 24

Cachin - Treyvand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin Jean Daniel

célibataire

cafetier

originaire de Cerniaz (Tand) domicilié àCerniaz né àCerniaz le treize Novembremil huit cent septante fils deAbram Daniel Cachin et deSydie née Moratel, décédée2. Treyvand Berthe Emma

célibataire

ménagère

originaire de Cudrefin domiciliée àChampmartin née àChampmartin le quinze févriermil huit cent quatre vingt sept fille deConstant Treyvand, agriculteur à Champmartin et deMarie Catherine née Christinat, décédée

Comme témoins :

1. Treyvand Arthur, palefrenier à Wenches2. Savary Léon, cafetier à PayerneLes publications ont eu lieu à Cerniaz, à Cudrefin et à Champmartin
le deux Octobre mil neuf cent dix sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne, le dix huit Décembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Villarsel

Les époux :

Daniel Cachin
Berthe Cachin
née Treyvand

Les témoins :

Treyvand Arthur
Léon Savary

L'officier de l'état civil :

Matten

Registre des mariages A.

N° 35

Donnez et Schmid
née Comte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donnez Henri
 veuf de Bertha Victorine dite Louise née Groux dès le seize novembre
 mil neuf cent dix, _____ Juge de Paix _____
 originaire de Yvonand _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Payerne _____ le premier octobre _____
 _____ mil huit cent soixante six _____ fils de
 Constant Donnez _____ et de
 Jeanne Susanne née Rapin, décédés _____

2. Schmid Julia Antoinette née Comte _____
 veuve de Emile Joseph Schmid dès le vingt quatre février mil neuf cent,
 institutrice _____
 originaire de Ragaz (St Gall) _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Payerne _____ le vingt cinq décembre _____
 _____ mil huit cent soixante huit _____ fille de
 Frédéric Comte _____ et de
 Julie Charlotte née Borel, décédés _____

Comme témoins :

1. Sulliemoz Ernest, pharmacien, à Payerne _____
2. Comte François, comptable, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le six, à Yvonand et à
 Ragaz le sept décembre mil neuf cent dix sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le vingt huit décembre mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de décès de Emile Joseph Schmid. _____
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Yvonand, Ragaz et Payerne. _____

Communiqué à l'état civil de Yvonand
 et de Ragaz le 28. XII 1917. _____

Les époux :

H. Donnez
J. Donnez née Comte

Les témoins :

Sulliemoz Ernest
Comte François

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Registre des mariages A.

N^o

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Le Numéro 35 de la page 121 est celui de la dernière inscription faite en 1917. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
L'officier de l'état civil de Payerne.
E. Mathier. Rapin

Un double a été remis le 3 janvier 1918 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 janvier 1910.
L'officier de l'état civil de Payerne
E. Mathier. Rapin



Vu le 29 janvier 1918
Le Maire
F. Lammann

Registre des mariages A.

N° 1.
Delessert - Chorimbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Paul Hermann
célibataire
ouvrier à l'usine métallurgique
originaire de Forel (Savaux) et Savigny domicilié à
Payerne né à
Sausanne le trois Septembre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Paul Louis Benjamin Delessert, voiturier et de
Benedicta Hermann, à Payerne

2. Chorimbert Anna Justine
célibataire
cuisinière
originaire de Grangettes (Glâne) domiciliée à
Payerne née à
Franex le vingt trois février
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Louis Philippe Chorimbert, boulanger à Montet et de
Marie Elise née Despond, décédée

Comme témoins :

1. Singy Jules, facteur postal, à Payerne
2. Delessert Armand, ouvrier Nestlé, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Forel le vingt trois, à Savigny, à
Grangettes et à Payerne le vingt quatre Décembre mil neuf cent
dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quinze Janvier mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Forel, Savigny, Grangettes et Payerne

Les époux :

Delessert Paul
Anna Delessert
née Chorimbert

Les témoins :

J. Singy
A. Delessert

L'officier de l'état civil :

Mayer

Registre des mariages A.

N° 2.

Schläfli - Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläfli James
célibatairechauffeur à l'usine à gaz
originaire de Deisswil (Münchenbuchsee), Berne domicilié à
Payerne né à
Payerne le vingt quatre Marsmil huit cent quatre vingt huit fils de
Sœur Eliza Schläfli, décédée et de2. Cachin Sophie
célibataireouvrière à la condenserie
originaire de Cerniat domiciliée à
Payerne née à
Payerne le vingt huit avrilmil huit cent quatre vingt quinze fille de
Paul Henri Cachin, ouvrier à la condenserie et de
Louisa Julia née Veyre
à Payerne

Comme témoins :

1. Baum Paul, ouvrier à l'usine à gaz, à Payerne
2. Cachin Henri, ouvrier à la condenserie, à PayerneLes publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Münchenbuchsee
et à Cerniat le quinze Janvier mil neuf cent dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le deux Février mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
4 à 6. Actes de publications de mariage
à Münchenbuchsee, Cerniat et Payerne.

Les époux :

Schläfli James
(Sophie Cachin)
Sophie Schläfli Cachin

Les témoins :

Paul Baum
Henri Cachin

L'officier de l'état civil :

Hatter
completCommuniqué à l'état civil de Villarzel
et de Münchenbuchsee le 2. II. 1918.

Registre des mariages A.

N° 3.
Trösch - Tidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trösch Albert
employé aux C.F.F.
célibataire
originaire de Chunstetten (Berne) domicilié à
Genève né à
Büzberg le neuf août
mil huit cent nonante trois fils de
Johannes Trösch et de
Anna Maria Venenberger, décédés

2. Tidoux Elise
employée
célibataire
originaire de Villars le Comte domiciliée à
Lausanne née à
Villars le Comte le dix Janvier
mil huit cent nonante cinq fille de
Louis Tidoux, agriculteur et de
Julie Euanond
à Villars le Comte

Comme témoins :

1. Tidoux Constant, agriculteur à Villars le Comte
2. Tidoux Emma, ménagère à Villars le Comte

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt un, à Chunstetten le
vingt trois, à Lausanne le vingt trois, et à Villars le Comte le
vingt cinq Janvier mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le deux Mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Genève.

Les époux :

Trösch Albert
Trösch Elise
née Tidoux

Les témoins :

Constant Tidoux
Emma Tidoux

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Communiqué à l'état civil de Genève,
Chunstetten, Jenexy et Lausanne
le 2. III. 1918.

Registre des mariages A.

N° 4.

Savary - Narmy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Frederic _____

célibataire _____

journalier _____

originaire de Payerne _____

domicilié à

Payerne _____

né à

Payerne _____

le deux Décembre _____

mil huit cent nonante six _____

fils de

Fritz Savary, décédé _____

et de

Marie Maret née Badoux _____

à Payerne _____

2. Narmy Marie Joséphine _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Estavayer-le-Lac et Antevaux _____

domiciliée à

Payerne _____

née à

Payerne _____

le vingt Sept Octobre _____

mil huit cent nonante cinq _____

fille de

Léon Louis Narmy, décédé _____

et de

Jenny dite Eugénie née Mayor _____

à Payerne _____

Comme témoins :

1. Jseli Charles, ouvrier Nestlé, à Payerne

2. Hleser Emile, appareilleur, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Estavayer le Lac, à Antevaux et à Payerne le onze février mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le deux Mars mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Estavayer le Lac, Antevaux et Payerne _____

Les époux :

Savary Frederic
Marie Savary née Narmy

Les témoins :

Jseli Charles
Hleser Emile

L'officier de l'état civil :

Matter
complet.

Registre des mariages A.

N° 5

Schneider - Meyland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Robert Edouard

célibataire

employé de bureau

originaire de Brügg (Berne) domicilié à

Payerne né à

Encens le quinze février

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Edouard Schneider, pierriste et de

Alice Louise née Tache,

à Encens

2. Meyland Marthe

célibataire

ménagère

originaire du Vieu et de Bottens domiciliée à

Payerne née à

Payerne le vingt trois Octobre

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Henri Meyland, ouvrier au téléphone, à Payerne et de

Fanny Louise née Bazzand, en Allemagne

à

Comme témoins :

1. Gétaz Vincent, restaurateur à Payerne

2. Grossen John, sellier, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Brügg, au Vieu, à Bottens et à Payerne le onze Mars mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le deux Avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extrait de naissance du fiancé

3. Autorisation du père de la

fiancée mineure

H à F. Actes de publications de

mariage à Brügg, au Vieu, à

Bottens et à Payerne.

Communiqué à l'état civil de Brügg,

au Vieu et de Bottens le 2. IV. 1918.

Les époux :

Rob. Schneider

Marthe Schneider née Meyland

Les témoins :

Gétaz Vincent
Grossen John.

L'officier de l'état civil :

Mayer
comp. g.

Par jugement du Tribunal
du district de Yverne rendu
en date du 8 Juin 1925 de-
claré définitif et exécutoire
le 25 Septembre 1925 le maria-
ge ci-contre a été dissous par
le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois
ans le délai pendant lequel
l'épouse défenderesse ne
pourra contracter un nouveau
mariage, ce délai courra dès
le 25 Septembre 1925.

Inscrit le 29 Septembre 1925
L'officier de l'état civil
S. Mather. Rapin

Communiqué au Département
de Justice et Police le 29 Septem-
bre 1925.

X rectifié Meyland
voir naissance

Registre des mariages A.

N° 6.

Bossard-Künzler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossard Ernst Gottlieb

célibataire

chauffeur aux C. F. F.

originaire de Zell (Zurich) domicilié àPayerne né àBräfeld (Uri) le vingt neuf novembre

mil huit cent huitante neuf fils de

Gottlieb Bossard, comptable et deMaria Kienzleà Chiasso2. Künzler Babetta Katharina

célibataire

originaire de S^t Margrethen (S^t Gall) domiciliée àSachen, commune de Straubenzell, (S^t Gall) née àWinkeln (S^t Gall) le six septembre

mil huit cent nonante six fille de

Jakob Künzler, agriculteur et deBarbara Katharina née Hoefà Straubenzell

Comme témoins :

1. Rössli Ernst, chauffeur aux C. F. F. à Fribourg.2. Genoud Celestin, rentier à Payerne.Les publications ont eu lieu à Zell, à S^t Margrethen, à Bruggen
et à Payerne le dix avril mil neuf cent dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne, le deux Mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage du fiancé
2. dite de la fiancée
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
- 5 à 8. Actes de publications de mariage à Zell, S^t Margrethen, Bruggen et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Zell,
de S^t Margrethen, et Straubenzell
le 2. I. 1918.

Les époux :

Ernst Bossard.Babetta Bossard y. Künzler.

Les témoins :

Rösi ErnestCelestin Genoud

L'officier de l'état civil :

Matter

remplir

Registre des mariages A.

N° 7
Tbey - Taré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tbey Marcel Jean Samuel

célibataire

mécanicien

originaire de Payerne

domicilié à

Payerne

né à

Payerne

le dix neuf Janvier

mil huit cent nonante six

fils de

Emile Louis Tbey, décédé

et de

Lina née Hofferà Payerne2. Taré Marguerite Jenny

célibataire

ménagère

originaire de Sainte Croix

domiciliée à

Payerne

née à

Payerne

le vingt trois Août

mil huit cent nonante six

fille de

Charles Louis Taré, ouvrier à la condenserie

et de

Jenny née Jacot-Taréà Payerne

Comme témoins :

1. Ryser Charles, agriculteur à Payerne2. Hermann Louis, mécanicien à PayerneLes publications ont eu lieu à Sainte Croix, aux Granges de Ste Croix
et à Payerne le douze Août mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le deux Mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Ste Croix, Granges de Ste Croix et Payerne.

Les époux :

Marcel Tey Taré
Marguerite H. née Taré

Les témoins :

Chs Ryser
Louis Hermann

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplète

Communiqué à l'état civil de Ste Croix
le 2 Mai 1918.

Registre des mariages A.

N° 8

Schorno - Bugnon

En date du 11 Septembre 1952, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce sens que le nom patronymique "Schorno" soit orthographié "Schornoz".

Inscrit le 16 Septembre 1952

L'officier de l'état civil:

R. Liqueur

Communiqué au Département de Justice et Police le 16 Septembre 1952 et à l'état civil de Bonnefontaine et Montagny-les-Monts.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schorno Maurice Joseph

célibataire

agriculteur

originaire de Bonnefontaine (Fribourg) domicilié à

Combremont le Petit né à

Montéraz (Fribourg) le trois Mai

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Ulrich Marcel Schorno, agriculteur et de

Marie Florence née Etienne

à Bonnefontaine

2. Bugnon Marie Berthe

célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Montagny les Monts domiciliée à

Fayerne née à

Saint Aubin le vingt cinq Mars

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Louis Alexandre Bugnon, agriculteur et de

Eydie Appoline née Colland,

à Montagny les Monts

Comme témoins :

1. Bugnon Louis, agriculteur à Montagny les Monts

2. Rasper Laurent, journalier à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Bonnefontaine, Combremont le Petit, et Fayerne le vingt, et à Montagny les Monts le vingt un avril mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatre Mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Combremont le Grand

Les époux :

Schornoz Maurice
Schornoz Marie née Bugnon.

Les témoins :

Bugnon Louis

Rasper Laurent

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Bonnefontaine, Combremont le Grand et Montagny les Monts le 4. V. 1918.

Registre des mariages A.

N° 9
Quiot - Hubler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quiot Roger Jacques, _____ célibataire, _____
 employé de bureau, maréchal des logis au 2^{me} régiment de dragons,
 1^{er} escadron, interné de guerre à Payerne _____
 originaire de France _____ domicilié à
 Marseille (France), en séjour à Payerne _____ né à
 Nîmes (Gard) _____ le treize Février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
 Mathieu Quiot, caissier principal à la trésorerie générale des Bouches du Rhône et de
 Cézarine Albine Jegou _____
 à Marseille _____

2. Hubler Fanny Elisabeth _____
 célibataire _____
 originaire de Bätterkinden (Berne) _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Payerne _____ le trente un Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
 Jules Henri Hubler, directeur de la grande charcuterie Payernoise et de
 Marie Jenny née Givel _____
 à Payerne _____

Comme témoins :

1. Burmeister Albert professeur, à Payerne _____
2. Rossier Henri, négociant à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Bätterkinden et à Payerne le vingt-sept
 et à Marseille le vingt neuf Mars mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le Seize Mai mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 + 5. Certificat de capacité matrimoniale et consentement des parents du fiancé, 6. Autorisation de publier du Conseil d'Etat, 7 + 9. Actes de publications de mariage à Marseille Bätterkinden et Payerne, 10. Permis de célébration du Département de justice et Police. _____
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne et à l'état civil de
 Bätterkinden le 16. V. 1918. _____

Les époux :

Quiot
 E. Quiot née Hubler

Les témoins :

Albert Burmeister
Henri Rossier

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli.

Registre des mariages A.

N° 10.

Genier - Bettschen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Adrien _____
célibataire _____

droguiste _____

originaire de Chierrens _____ domicilié àLayerné _____ né àSaint Cierges _____ le vingt neuf Décembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de

Louis Genier _____ et deSophie née Dind , décédés _____

à _____

2. Bettschen Jeanne Eugénie _____

célibataire _____

commerçante _____

originaire de Reichenbach (Berne) _____ domiciliée àYvernes _____ née àLa Chaux de Fonds _____ le vingt six Juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Jean Jacques Bettschen , décédé _____ et deLise Emma née Santochi , _____à Yvernes _____

Comme témoins :

1. Sohner Arnold , directeur à Tramelan _____2. Genier Alcide , agriculteur à St Cierges _____Les publications ont eu lieu à Yvernes et à Layerné le huit , à Reichenbach le dix , et à Chierrens le onze Mai mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Layerné , le premier Juin mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage ,
3 & 4. Extraits de naissance des fiancés ,
5 & 8. Actes de publications de mariage
à Chierrens , Reichenbach , Yvernes
et Layerné _____Communiqué à l'état civil de Saint Cierges ,
Reichenbach & Yvernes le 1. Juin 1918.

Les époux :

A. Genier
Jeanne Genier
née Bettschen

Les témoins :

Lithner
Genier

L'officier de l'état civil :

Mayer
complet

Registre des mariages A.

N° 11

Niggeler &
Rossier née Plumettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niggeler Arnoldveuf de Elise née Perrin dès le vingt huit Octobre mil neuf cent dix sept
négoçant

originaire de Grossaffoltern (Berne) domicilié à

Payerne né à

Aarberg le deux Oût

mil huit cent Soixante trois fils de

Samuel Niggeler, décédé et de

Marie née Kunz

à Fribourg

2. Rossier Marie Louise née Plumettaz

veuve de Philippe Joseph Rossier dès le dix sept Février mil neuf cent treize

originaire de Villarzel domiciliée à

Payerne née à

Payerne le vingt neuf Juin

mil huit cent quatre vingt Six fille de

Daniel Frédéric Plumettaz, agriculteur et de

Marie Louise née Coigny

à Payerne

Comme témoins :

1. Gerber Emile, représentant de commerce, à Payerne

2. Jomini Marcel, (voyageur), à Payerne, restaurateur,

Les publications ont eu lieu à Villarzel et à Payerne le vingt deux, et
à Grossaffoltern le vingt trois mai mil neuf cent dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le Sept Juin mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés,
- 4 & 5. Extraits de décès de Elise Niggeler
née Perrin et de Philippe Joseph Rossier,
- 6 à 8. Actes de publications de mariage
à Grossaffoltern, Villarzel et Payerne.

Les époux :

Niggeler, Arnold
Marie Niggeler
née Plumettaz

Les témoins :

Emile Gerber
Marcel Jomini

L'officier de l'état civil :

Mattar
complet

Communiqué à l'état civil de Villarzel
et de Grossaffoltern le 7. VI. 1918.

Registre des mariages A.

N° 12

Bel - Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bel Numa

célibataire

ouvrier bûcheron

originaire de Payerne domicilié àPayerne né àPayerne le vingt quatre novembre

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Henri Bel, décédé et deOlympe née Frasse, ménagèreà Payerne2. Baudin Marie Louise

célibataire

cigarière

originaire de Vesin (Fribourg) domiciliée àPayerne née àYverdon le dix août

mil neuf cent fille de

Jean Joseph Baudin, absent du pays et deLouise Céline née Lambert, ménagèreà Payerne

Comme témoins :

1. Bel Arthur, ouvrier Nestlé, à Payerne2. Cornuz Emile, employé brasserie, à PayerneLes publications ont eu lieu à Payerne le vingt huit et à Vesin le
vingt neuf Mai mil neuf cent dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne, le vingt deux Juin mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4. Autorisation de la mère-tutrice
du fiancé mineur5. Autorisation de la mère, exerçant
la puissance paternelle, de la fiancée
mineure6 & 7. Actes de publications de
mariage à Vesin et Payerne.Communiqué à l'état civil de Cugy le
29. II. 1918.

Les époux :

Numa Bel
Marie Louise Bel
née Baudin

Les témoins :

Bel Arthur
E. Cornuz

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplète

Registre des mariages A.

N^o 13
Schafroth - Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schafroth Fritz
célibataire
agriculteur
originaire de Röttenbach, district de Signau (Berne) domicilié à
Tayerne né à
Tayerne le vingt huit février
mil huit cent nonante deux fils de
Friderich Schafroth, agriculteur et de
Marie Elisabeth Minger née Sutter
à Tayerne

2. Crausaz Aimée
célibataire
ménagère
originaire de Trey domiciliée à
Trey née à
Trey le vingt Janvier
mil huit cent nonante sept fille de
Julien Crausaz, agriculteur et de
Elisabeth née Lehmann
à Trey

Comme témoins :

1. Schafroth Henni, agriculteur à Tayerne
2. Fonjallat Charles, vigneron à Epesses.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le dix sept, à Röttenbach
et à Trey le dix huit Mai mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le cinq Juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Röttenbach, Trey et Tayerne.

Les époux :

Schafroth Fritz
Aimée Schafroth
née Crausaz

Les témoins :

Henni Schafroth
Charles Fonjallat

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Trey
et de Röttenbach le 5. VII 1918

Registre des mariages A.

N° 14

Domini - Zosso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Augusteveuf de Alphonisine Marie née Nidegger dès le dix sept avril mil neuf cent dix sept -
employé de pharmacieoriginaire de Fayerne domicilié àFayerne né àFayerne le Sept Février

_____ mil huit cent huitante deux _____ fils de

Albert Domini, employé communal _____ et deJenny née Guerber _____à Fayerne2. Zosso Alphonisine

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Courmillens (Fibourg) domiciliée àFayerne née àCourmillens le Seize Août

_____ mil huit cent huitante trois _____ fille de

Emile Marcel Zosso, agriculteur à Contepin _____ et dedépunte Marie Véontine née Doude _____

+

Comme témoins :

1. Domini Albert, employé à Fayerne _____2. Zosso Victor, employé au téléphone à Fayerne _____Les publications ont eu lieu à Fayerne et à Courmillens le quinteMai mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le cing Juillet mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, _____

2. Extrait de naissance de la fiancée, _____

3. Extrait de décès de Alphonisine-Marie Domini née Nidegger. _____

4 + 5. Actes de publications de

mariage à Courmillens et à Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Courmillensle 5. VII 1918. _____

Les époux :

Domini AugusteAlphonisine Domininée Zosso

Les témoins :

Domini-StallV. Zosso

L'officier de l'état civil :

Mayer

rempl.

Registre des mariages A.

N° 15

Bieri - Mollard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri Emile

célibataire

vacher

originaire de Schangnan (Berne) domicilié à

Morens (Fribourg) né à

Corminboeuf (Fribourg) le trois Janvier

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Gottfried Bieri, bûcheron et de

Anna Barbara née Gerber

2. Mollard Thérèse Marie

célibataire

ménagère

originaire de Noréaz et Mannens (Fribourg) domiciliée à

Châbles (Fribourg) née à

Châbles le deux Octobre

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Jean Louis Mollard, agriculteur et de

Marie Encie née Bise

Comme témoins :

1. Bieri Arnold, agriculteur à Neberatorf2. Mollard Louis, agriculteur à Châbles,

Les publications ont eu lieu à Morens le dix huit, à Châbles et à Mannens le dix neuf, à Noréaz et à Schangnan le vingt deux mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Soyenne, le Six Juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Sussy.

Les époux :

Bieri Emile
Thérèse Bieri
née Mollard

Les témoins :

Bieri Arnold
Louis Mollard

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

Registre des mariages A.

N° 16
De Dompierre - Dongoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Dompierre Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le quatre Mars
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Jaques Jules De Dompierre, agriculteur à Sayerne et de
Emilie née Savary, décédée

2. Dongoud Jeanne Anathalie
célibataire
ménagère
originaire des Glânes (Fribourg) domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le vingt sept Novembre
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Félix Joseph Dongoud, ouvrier et de
Lucie née Colomb,
à Sayerne

Comme témoins :

1. Gloor, Charles cordonnier à Sayerne
2. Savary Oscar, agriculteur Vers chez Perrin nière Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le trente Mai et aux Glânes
le premier Juin mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le onze Juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage aux Glânes et à Sayerne.

Les époux :

Paul de Dompierre
Jeanne de Dompierre
née Dongoud

Les témoins :

Charles Gloor
Oscar Savary

L'officier de l'état civil :

Mattier
complet

Registre des mariages A.

N° 17
Rey - Ducry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Henri
célibataire
journalier
originaire des Granges de Vesin (Fribourg) domicilié à
Sayerne né à
aux Granges de Vesin le quatorze Septembre
mil huit cent quatre vingt six fils de
Jules Laurent Rey, journalier et de
Vivise Cecile née Vosey
à Sayerne

2. Ducry Marie Sina
célibataire
ménagère
originaire de Dompierre (Fribourg) domiciliée à
Sayerne née à
Dompierre le vingt trois Novembre
mil huit cent quatre vingt six fille de
Charles Joseph Ducry et de
Célestine née Nusy, décidés

Comme témoins :

1. Ducry Firmin, agriculteur à Sayerne
2. Brigadori Jean, menuisier à Dompierre

Les publications ont eu lieu à Dompierre et à Sayerne le trente Juin,
et aux Granges de Vesin le premier Juillet mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix neuf Juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
N° 6. actes de publications de
mariage aux Granges de Vesin, à
Dompierre et à Sayerne

Les époux :

Rey Henri
Sina Marie née Ducry

Les témoins :

Ducry Firmin
Jean Brigadori

L'officier de l'état civil :

Maurer
remplacé

Communiqué à l'état civil d'ammont et
de Dompierre le 19 VII 1918.

Registre des mariages A.

N^o 18

Dougoud - Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dougoud Louis Désiré

célibataire

journalier

originaire de Corny le Grand domicilié àSaint-Prex né àCorny le Grand le quatorze Juin

mil huit cent nonante trois fils de

Philippe Dougoud, graveleur et deCollète nie Gendreà Payerne2. Doudin Mathilde Rose

célibataire

cigarière

originaire de Payerne domiciliée àPayerne née àPayerne le Sept Juillet

mil huit cent nonante neuf fille de

Louis Doudin, graveleur et deMarie Adèle Monneyà Payerne

Comme témoins :

1. Colomb Eugène, négociant à Payerne2. Schmidt Joseph, journalier à PayerneLes publications ont eu lieu à Saint Prex le Sept, à Corny le Grand
et à Payerne le huit Juillet mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt Sept Juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Saint-Prex.

Les époux :

Dougoud Louis
Mathilde Dougoud nie
Doudin

Les témoins :

E. Colomb
Schmidt Joseph

L'officier de l'état civil :

MattarCommuniqué à l'état civil de Corny
le Grand et de St Prex le 27. VII. 1918.

Registre des mariages A.

No 19.

Sanoni - Camus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sanoni Domenico
 célibataire
 manoeuvre

originaire de Croglia (Vesin) domicilié à
Sayerne né à

Castelrotto, commune de Croglia le vingt Sept Mai
 mil huit cent huitante neuf fils de

Pietro Sanoni, agriculteur et de
Antonie née Rossini

à Castelrotto (Croglia)

2. Camus Renée Blanche
 célibataire
 cigarière

originaire de Massonnens (Fribourg) domiciliée à
Sayerne née à

Paris (10^{me} arrondissement) le Sept Août
 mil huit cent nonante six fille de

Hilaire Camus et de
Caroline Motte

à Paris

Comme témoins :

1. Minala Joseph, marbrier à Sayerne

2. Cressini Antoine, peintre à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt deux, à Croglia et
 à Massonnens le vingt trois Juin mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le Seize Août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Acte d'origine de la fiancée constatant sa bourgeoisie de Massonnens.
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à Croglia, Massonnens et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Croglia
 et de Massonnens le 16. VII 1918.

Les époux :

Sanoni Dominique
Renée Sanoni née Camus

Les témoins :

Joseph Minala?
Cressini Antoine

L'officier de l'état civil :

Mattet
 complet

Registre des mariages A.

N° 20

Hudson - Robadey

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 22 Décembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 16 Janvier 1925, le mariage ci. contre, a été dissous par le divorce.

Inscrit le 22 Janvier 1925

L'officier de l'état civil
Sp. Maxner. Rapiu

Communiqué au Département de Justice et Police le 22. I. 1925.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.

1. Hudson Marius _____

célibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Yverne _____ domicilié à

Yverne _____ né à

Yverne _____ le dix Janvier _____

_____ mil huit cent nonante un _____ fils de

Henri Louis Hudson, employé communal, à Yverne _____ et de

Marie Julie née Domini, décédée _____

à _____

2. Robadey Florence Louise _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Romont _____ domiciliée à

Yverne _____ née à

Romont _____ le vingt six Mars _____

_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de

Adolphe Robadey, décédé _____ et de

Catherine née Sognaux _____

à Yverne _____

Comme témoins :

1. Moratel Max, agriculteur à Yverne _____

2. Rossier Albert, ouvrier Nestlé à Yverne _____

Les publications ont eu lieu à Yverne et à Romont le neuf août
mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverne, le vingt six août mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2. & 3. Extraits de naissance des fiancés

4. & 5. Actes de publications de mariage à Romont et à Yverne.

Les époux :

Marius Hudson
L. Robadey, née Robadey

Les témoins :

Max Moratel
Albert Rossier

L'officier de l'état civil :

Maxner
complet

Communiqué à l'état civil de Romont
le 26. VIII 1918. _____

Registre des mariages A.

No 21

Sansonens Jules Victor
 Ducrot Basilide Virginie

Par jugement du Tribunal du District de Yverne rendu en date du 24 Novembre 1942, déclaré définitif et exécutoire le 19 décembre 1942, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. -

Le Tribunal a fixé à deux ans à partir du 19 décembre 1942 le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. -

Inscrit le 31 Décembre 1942
 L'officier de l'état civil

(Matter)

Communiqué au Département de Justice et Police le 31 Décembre 1942.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sansonens Jules Victor _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de Forcl (Fribourg) _____ domicilié à
 Yverne _____ né à
 Grabouvière Grandsvaz le huit Mai _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de
 défunte Marie Sansonens _____ et de

2. Ducrot Basilide Virginie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Montagny les Monts _____ domiciliée à
 Yverne _____ née à
 Montagny les Monts le seize Juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
 Victor Ducrot, agriculteur _____ et de
 Marie née Berger à _____
 à Chatonnaye _____

Comme témoins :

1. Joye Lucien, charpentier à Yverne _____
 2. Rattaz Louis, cigariier à Yverne _____

Les publications ont eu lieu à Yverne le vingt deux, à
 Montagny les Monts le vingt trois et à Forcl
 le vingt quatre Août mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne _____ le sept Septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés
 4, 5 et 6. Actes de publications à Forcl
 Yverne et Montagny les Monts

Les époux :

Sansonens Jules
 Sansonens Basilide nee Ducrot

Les témoins :

Joye Lucien
 Rattaz Louis

L'officier de l'état civil :

L. Matter. Rappin

Communiqué à l'état civil de Forcl et
 Montagny les Monts le 7. 7. 1918

Registre des mariages A.

N° 22

Repetti - Aubonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage

1. Repetti Giovanni

veuf de Fausta Repetti née Bergonzoli dès le quatre Décembre mil neuf cent dix-sept
maçon

originaire de Berzona (Tessin) domicilié à

Payerne né à

Brissago le quatorze Mai

mil huit cent huitante huit fils de

Antonio Repetti, négociant à Brissago et de

Adelaide née Bazzi, décédée

#

2. Aubonne Marie Elisa

célibataire

cigarière

originaire de Malapalud domiciliée à

Payerne née à

Montagny les Monts le vingt cinq Octobre

mil huit cent huitante huit fille de

Nicolas Aubonne, décédé et de

Marie née Chaupond

à Montagny les Monts

Comme témoins :

1. Minala Joseph, marbrier, à Payerne

2. Aubonne Glacide, agriculteur à Montagny les Monts

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix neuf, à Berzona et
à Malapalud le vingt août mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatorze Septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4. Extrait de décès de Fausta Repetti
née Bergonzoli

5 à 7. actes de publications de mariage
à Berzona, Malapalud et Payerne

Les époux :

Repetti Giovanni
Repetti Marie née Aubonne

Les témoins :

Joseph Minala
Aubonne

L'officier de l'état civil :

Mayer rempli

Communiqué à l'état civil de Berzona
et de Pottens le 14. IX. 1918.

Registre des mariages A.

N° 23

Bercher - Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bercher Louis Edouard

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Combremont le Grand domicilié à

Tayerne né à

Tayerne le Six Septembre

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Louis Bercher, agent de la Banque Cantonale, à Tayerne et de

Pauline Louise née Ferrin, décédée

2. Rapin Valérie Madeleine

célibataire

originaire de Tayerne domiciliée à

Tayerne née à

Tayerne le quatorze avril

mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de

Daniel Salomon Rapin, négociant et de

Aline Valérie née Tradersvand

à Tayerne

Comme témoins :

1. Bercher Ernest, comptable, à Tayerne

2. Rapin Louis, négociant, à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le vingt deux, et à Combremont le Grand le vingt trois août mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le quatorze Septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Combremont le Grand et à Tayerne.

Communiqué à l'état civil de Combremont le Grand le 14. IX 1918.

Les époux :

Louis Bercher
Valérie Bercher
née Rapin

Les témoins :

Bercher
Rapin

L'officier de l'état civil :

Alb. Matter
rempl. g.

Registre des mariages A.

N° 24.

Willommet - Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.

1. Willommet Robert Emile

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Payerne

domicilié à

Payerne

né à

Payerne

le neuf février

mil huit cent quatre vingt douze

fils de

Emile Willommet, huissier municipal

et de

Sina Joséphine nie Brossyà Payerne2. Doudin Léa

célibataire

menagère

originaire de Corcelles près Payerne

domiciliée à

Corcelles

née à

Corcelles

le Sept Septembre

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Louis Frédéric Doudin, agriculteur

et de

Josette Henriette née Clercà Corcelles près Payerne

Comme témoins :

1. Doudin Louis, agriculteur à Corcelles près Payerne2. Willommet Emile, huissier municipal à Payerne.Les publications ont eu lieu à Payerne le dix neuf et à Corcelles le vingt Août mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt trois Septembre mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4 & 5. Actes de publications de mariage
à Corcelles et à Payerne.

Les époux :

Robert Willommet
Léa Willommet nie Doudin

Les témoins :

Doudin Louis
E. Willommet

L'officier de l'état civil :

Hauer
rempl. g.Communiqué à l'état civil de Corcelles
près Payerne le 23. IX. 1918.

Registre des mariages A.

N° 25

Weige - Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weige Ulysse _____
célibataire _____

ouvrier à la Condenserie _____

originaire de Sugnens _____ domicilié àFayerne _____ né àChanéaz _____ le vingt quatre octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de

Héli Weige, employé C.F.F. _____ et deRosalie née Borey _____à Fayerne _____2. Cherbuin Marie Sophie _____

célibataire _____

ouvrière à la Condenserie _____

originaire de Fayerne _____ domiciliée àFayerne _____ née àFayerne _____ le quinze juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fille de

François Emile Cherbuin, ouvrier à la Condenserie _____ et deHenniette Lisette née Stuki _____à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Kasle Henri, ouvrier à la Condenserie à Fayerne _____2. Savary Gustave, ouvrier à la Condenserie à Fayerne. _____Les publications ont eu lieu à Fayerne le cinq et à Sugnens le six
septembre mil neuf cent dix huit _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Fayerne, le vingt sept septembre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, _____
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Sugnens et à Fayerne. _____

Les époux :

Ulysse Weige
Marie Sophie Cherbuin

Les témoins :

Henri Kasle
Savary Gustave

L'officier de l'état civil :

Matten
complet

Communiqué à l'état civil de Fey le
27 Sept. 1917. _____

Registre des mariages A.

N° 26

Jomini - Siegenthaler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Henri Benjamin _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Sayerne _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Sayerne _____ le dix neuf août _____
 mil huit cent septante neuf _____ fils de
Henri Jomini, décédé _____ et de
Victorine née Rossier _____
 à Sayerne _____

2. Siegenthaler Bertha _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Trub (Berne) _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Siegenthal (Walkringen) _____ le vingt cinq février _____
 mil huit cent nonante cinq _____ fille de
Friedrich Siegenthaler, décédé _____ et de
Anna née Schweizer _____
 à Oberburg _____

Comme témoins :

1. Walter Emmanuel, marchand tailleur à Sayerne _____
2. Joudin Daniel, facteur postal à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Trub et à Sayerne le onze Septembre
 mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le premier Octobre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des
 fiancés _____
- 4 & 5. Actes de publications de
 mariage à Trub et à Sayerne.

Les époux :

H. Jomini
Bertha Jomini
 née Siegenthaler

Les témoins :

E. Walter
Daniel Joudin

L'officier de l'état civil :

Walter rempli

Communiqué à l'état civil de Trub le
 1. 10. 1918. _____

Registre des mariages A.

N° 27
Enamy - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Enamy Félix Louis
célibataire
mémisier

originaire de Chevroux domicilié à
Sâles (Châtelard-Montreux) né à
Chevroux le Sept Janvier
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Louis Théophile Enamy et de
Fanchette Charlotte née Enamy, décédée

2. Savary Mathilde Germaine
célibataire

originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le trente un Juillet
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Jean dit Alfred Savary et de
Augustine Stéphanie née Overney
à Sayerne

Comme témoins :

- 1. Scheidegger Fritz, mémisier, à Sayerne
- 2. Chevalley, Oscar, employé de commerce, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix huit, à Chevroux et
à Sayerne le dix neuf Septembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le onze Octobre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Montreux.

Les époux :

Félix Enamy
Germaine Savary
née Overney

Les témoins :

Fritz Scheidegger
Chevalley Oscar

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Communiqué à l'état civil de Montreux
et de Grandcour le 11. Oct. 1918.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. u.

Registre des mariages A.

N° 28.

Donnez - Plumettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donnez Charles Paul Albert _____
 célibataire _____
 Voyageur de commerce _____
 originaire de Yvonand _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Payerne _____ le onze juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils de
 Henri Donnez, Juge de Paix, à Payerne _____ et de
 Bertha Victorine dite Louise née Groux, décédée _____

2. Plumettaz Madeleine _____
 célibataire _____
 originaire de Payerne _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Payerne _____ le vingt deux juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
 Paul Plumettaz, décédé _____ et de
 Marie née Tomini _____
 à Payerne _____

Comme témoins :

1. Hermann César, cordonnier à Payerne _____
 2. Matter Jean, négociant à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Payerne le dix-huit
 Septembre mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le onze Octobre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
 2 & 3. Actes de publications de
 mariage à Yvonand et à Payerne _____

Les époux :

Donnez
 Madeleine Plumettaz
 née Plumettaz

Les témoins :

Hermann
Matter

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Communiqué à l'état d'Yvonand le
 11. Oct. 1918. _____

Registre des mariages A.

N° 29
Menoud-Bussey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menoud André _____

célibataire _____

terrassier _____

originaire de Rueyres - Treyfayes et Les Escasseys _____ domicilié à

Payerne _____ né à

Rueyres - Treyfayes _____ le dix neuf Juin _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de

Edouard Menoud, terrassier _____ et de

Catherine née Brasey _____

à Payerne _____

2. Bussey Aline Angéla _____

célibataire _____

cigarienne _____

originaire de Montboron _____ domiciliée à

Payerne _____ née à

Montboron _____ le vingt Février _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de

Antoine Simon Bussey, journalier à Montboron _____ et de

Marie Alphonsine née Dougoud, décédée _____

+

Comme témoins :

1. Hugnet Alphonse, cordonnier, à Payerne _____

2. Schaer Fritz, journalier à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze, à Montboron, et
à Rueyres-Treyfayes le quinze, et aux Escasseys le seize Septembre
mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix huit Octobre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

N° 6. Actes de publications de
mariage à Rueyres - Treyfayes,
Les Escasseys, Montboron et
Payerne _____

Les époux :

André Menoud

Angéla Menoud née
Bussey.

Les témoins :

Alphonse Hugnet
Schaer Fritz.

L'officier de l'état civil :

Mattet
remplacé

Communiqué à l'état civil de Sales,
du Crêt et de Montboron le 18 Oct. 1918.

Registre des mariages A.

N° 30

Clot - Fivaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot Louis Ernest _____

célibataire _____

Sellier _____

originaire de Curtilles _____ domicilié àSayerne _____ né àSeignaux _____ le onze Mars _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Emma Clot, décédée _____ et de

à _____

2. Fivaz Maria Alphonsine _____

célibataire _____

cigariense _____

originaire de Frasses et Montagny les Monts _____ domiciliée àSayerne _____ née àFrasses _____ le quatre Juin _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

Louis Etienne Fivaz, maçon _____ et deCaroline Célestine née Ansermet _____à Frasses _____

Comme témoins :

1. Torche François, négociant à Envy (Fribourg), _____2. Magnenat Oscar, négociant à Sayerne, _____Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts et à Frasses le treize, à Sayerne le quatorze, et à Curtilles le quinze Octobre mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le deux novembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
& s. Extraits de naissance des fiancés
H à F. Actes de publications de
mariage à Curtilles, Frasses,
Montagny-les-Monts et Sayerne.Communiqué à l'état civil de Encens,
Montet et Montagny les Monts le 2.XI.1918.

Les époux :

Clot Louis
Maria Clot née Fivaz

Les témoins :

François Torche
Magnenat Oscar

L'officier de l'état civil :

Matten
remplet

Registre des mariages A.

N° 31

Barro-Doudin

Par jugement du Tribunal civil de 1^{ère} instance (2^e chambre), du Havre rendu en date du 25 mars 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. - Inscriit le 14 mai 1934.

L'officier de l'état civil

Mattier

Communiqué au Département de Justice et Police le 14 mai 1934.

épouse remariée : Payenne le 15 Janvier 1934

voir feuillets 167. 109 IV

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barro Arthur Frédéric Henri
célibataire, garçon boucher

(actuellement mobilisé au 37^e régiment d'infanterie)

originaire de Villebonne (Seine Inférieure, France) domicilié à

Villebonne né à

Villebonne le premier novembre

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Arthur Paul Barro et de

Janine Blanche Antoinette Sebretou

à Villebonne

2. Doudin Marie

célibataire

ménagère

originaire de Payerne domiciliée à

Payerne née à

Payerne le treize Mai

mil huit cent quatre vingt-neuf fille de

Frédéric Doudin, décédé et de

Eugénie née Rapin, ménagère

à Payerne

Comme témoins :

1. Steinmann Gottfried, coiffeur, à Payerne

2. Reichmann Eugène, comptable, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept, et à Villebonne le quatorze-Septembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatre Novembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1. 2. 3. Promesses de mariage, 4 et 5. Extraits de naissance des fiancés, 6 et 7. Consentements des parents des fiancés, 8. Certificat de capacité matrimoniale du fiancé, 9. Autorisation de publier du Conseil d'Etat. 10 et 11. Actes de publications de mariage à Villebonne et à Payerne, 12. Permiso de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 4. 108. 1918

Les époux :

Barro
Marie Barro née Doudin

Les témoins :

G. Steinmann
E. Reichmann

L'officier de l'état civil :

Mattier
remplacé

Registre des mariages A.

N° 32

Capt - Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Marins Louis Adolphe _____
 célibataire _____
 médecin-dentiste _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
Payerne _____ né à
au Sentier _____ le vingt deux Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de
John Louis Capt _____ et de
Bertie Ottilia née Feiner , décédée _____

2. Bovey Vina _____
 divorcée de Charles Louis Moginier dès le vingt sept Janvier
 mil neuf cent douze _____
 originaire de Chesalles sur Mondon _____ domiciliée à
Sausanne _____ née à
Sausanne _____ le vingt quatre Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
Pierre Bovey _____ et de
Françoise Albertine Henriette née Krieg , décédée _____

Comme témoins :

1. Veuvin, Benjamin , hôtelier à Payerne _____
2. Nyffenegger Charles , Secrétaire municipal à Payerne . _____

Les publications ont eu lieu à au Sentier , au Brassus , à Sausanne ,
 à Payerne le quatorze , et à Chesalles sur Mondon le quinze
 Octobre mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne , le Six novembre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
 - 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés. _____
 4. Extrait du mariage Moginier - Bovey avec inscription de divorce.
 - 5 à 9. Actes de publications de mariage à Sentier , au Brassus , à Chesalles sur Mondon , à Sausanne et à Payerne _____
- Communiqué à l'état civil du Sentier ,
 de Incens et de Sausanne le 6. Nov 1918.

Les époux :

M. Capt.
Lucie Capt née Doray.

Les témoins :

Veuvin
Nyffenegger

L'officier de l'état civil :

Maurer
 rempli

Registre des mariages A.

N° 33

Baechler - Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baechler Charles Gottfriedveuf de Eugénie née Traderwand dès le quatre Juillet mil neuf cent dix huit
négoçant

originaire de Venk (Beme) domicilié à

Fayerne né à

Sant le neuf février

mil huit cent septante quatre fils de

Gottfried Baechler et de

Marie née Bigler, décédés

2. Rochat Julie Adamine Bertha

célibataire

infirmière

originaire de S'abbaye domiciliée à

Fayerne née à

au Font le quatorze Janvier

mil huit cent septante cinq fille de

Marie Louis Rochat et de

Fanny Louise née Fiquet, décédés

Comme témoins :

1. Burmeister Albert, professeur à Fayerne2. Baechler Fritz, négociant à FayerneLes publications ont eu lieu à Fayerne le vingt un, à S'abbaye le
vingt deux, et à Venk s. le vingt quatre Octobre mil neuf cent
dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le huit Novembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance des fiancés

H. Extrait de décès de Eugénie

Baechler née Traderwand

5 à 7. Actes de publications de

mariage à Venk, S'abbaye et

Fayerne

Communiqué à l'état civil de Venk s.
et de S'abbaye le 8. Nov. 1918.

Les époux :

Ch. Baechler.

Bertha Baechler née Rochat

Les témoins :

A. Burmeister

Baechler

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet.

Registre des mariages A.

N° 34.

Scheidegger - Zürcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheidegger Friedrich Hans, dit Fritz _____
 célibataire _____
 menuisier _____

originaire de Muttwil (Berne) _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Morat _____ le douze février _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de

Ferdinand Scheidegger, décédé _____ et de

Marie Rosa Bertha née Wenger _____

à Payerne _____

2. Zürcher Emma Camille Magdalena _____
 célibataire _____

originaire de Tsufen (Appenzell) _____ domiciliée à
 Estavayer le Lac (Fribourg) _____ née à
 Trobaso (Italie) _____ le quinze novembre _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fille de

Bernhard Peter Zürcher, entrepreneur _____ et de

Maria Margherita Giovannina Marchioni, _____

à Estavayer _____

Comme témoins :

1. Walter Edouard, tailleur à Payerne _____

2. Bossy Frédéric, employé à l'arsenal, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Muttwil, à Tsufen, à Estavayer le Lac
 et à Payerne le vingt Sept Septembre mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le huit novembre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, _____
- 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, _____
4. Acte d'origine de la fiancée, _____
- 5 à 8. Actes de publications de mariage
 à Muttwil, Tsufen, Estavayer-le-
 Lac et Payerne. _____

Communiqué à l'état civil d'Muttwil,
 de Tsufen et d'Estavayer-le-Lac le 8. nov. 1918.

Les époux :

Fritz Scheidegger,
 Emma Scheidegger
 née Zürcher.

Les témoins :

Edouard Walter
 Bossy

L'officier de l'état civil :

Mayer
 rempli

Registre des mariages A.

N° 35.

Grandi - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandi Rocco

célibataire

maçon

originaire de Breno (Cessin) domicilié à

Fayerne né à

Breno le vingt six novembre

mil huit cent nonante fils de

Giusto Grandi, cordonnier à Breno et de

Maria née Anastasia, décédée

2. Savary Elisa

célibataire

cigariense

originaire de Fayerne domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le trente un août

mil huit cent huitante neuf fille de

Louis Savary, ancien charpentier à Fayerne et de

Anna Barbara née Kupferschmidt, décédée

Comme témoins :

1. Righetti Léon, négociant à Fayerne

2. Savary Edouard, ouvrier nestlé à Fayerne,

Les publications ont eu lieu à Fayerne le quatorze, et à Breno le dix sept novembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trois Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. Extrait de naissance du fiancé,
- 3 + 4. Actes de publications de mariage à Breno et à Fayerne.

Les époux :

Grandi Rocco
Grandi Elisa
Née Savary.

Les témoins :

Righetti Léon
Savary Edouard

L'officier de l'état civil :

Mayer
complet

Communiqué à l'état civil de Breno le 3. Dec. 1918.

Registre des mariages A.

N° 36.

Goncerut - Savary.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goncerut Charles Albert
 célibataire
 agriculteur

originaire de Grens et de Genève domicilié à
 Grens né à
 Grens le quatorze Septembre
 mil huit cent quatre vingt onze fils de

Alfred Samuel Goncerut, agriculteur et de
 Anna née Jauslin

à Grens

2. Savary Hélène Marguerite
 célibataire
 ménagère

originaire de Payerne domiciliée à
 Payerne née à
 Payerne le dix Sept Avril
 mil huit cent quatre vingt dix fille de

Jules Louis Savary, agriculteur et de
 Hélène née Crisinel

à Payerne

Comme témoins :

1. Bossy Firaz Ernest, agriculteur à Payerne

2. DeDompierre François, agriculteur à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Grens et à Genève le
 vingt neuf Octobre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le douze Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
 civil de Gingins

Les époux :

Goncerut Albert
 Marguerite Goncerut
 née Savary

Les témoins :

Ernest Bossy Firaz
 François de Dompierre

L'officier de l'état civil :

Mattier
 rempli

Communiqué à l'état civil de Gingins
 et de Genève le 12. Déc. 1918.

Registre des mariages A.

N° 37
 Willommet - Maun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willommet Gustave _____

célibataire _____

coiffeur _____

originaire de Sayerne _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sayerne _____ le trois Mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Emile Willommet, huissier municipal _____ et de

Vina Joséphine née Brossy _____

à Sayerne _____

2. Maun Pauline Henriette _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Brême (Allemagne) _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Yverdon _____ le onze Mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de

Friedrich Maun, décédé _____ et de

Emma Henriette Louise née Krebs, à Sayerne _____

à _____

Comme témoins :

1. Gilliand Ernest, manoeuvre à Sayerne _____

2. Girel François, agent de police à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt trois et à Brême le vingt Sept Novembre mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt un Décembre mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4. Certificat de capacité de mariage pour la fiancée _____

5. Autorisation de publier du Conseil d'Etat _____

6 et 7. Actes de publications de mariage à Brême et à Sayerne _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 21 XII 1918. _____

Les époux :

Willommet
Pauline Willommet
 née Mary.

Les témoins :

Ernest Gilliand
François Girel

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

Registre des mariages A.

N^o 38.Perrond & Bramaz
nié Allaman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrond Pierre François

célibataire

draineur

originaire de Villaz St Pierre et Villarimbond (Fribourg) domicilié à

Payerne né à

Villaz St Pierre le vingt quatre Février

mil huit cent septante cinq fils de

Nicolas Léthar Perrond, décédé et de

Marie Joséphine nié Jaquet, ménagère

à Payerne

2. Bramaz Marie Louise nié Allamanveuve de Félix Franz Bramaz dès le vingt deux Janvier mil neuf cent dix sept
ouvrière en tabacs

originaire de Cutterwil (Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

Montagny la Ville le vingt sept Mai

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Angote Allaman et de

Marie nié Michel, décédé

+

Comme témoins :

1. Jaquet Alphonse, draineur à Payerne2. Guthnecht Emile, draineur à PayerneLes publications ont eu lieu à Payerne le sept, à Villaz St Pierre,
à Villarimbond, et à Cutterwil le huit Octobre mil neuf cent dix
huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt huit Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés4. Extrait de décès de Félix Franz
Bramaz5 à 8. Actes de publications de mariage
à Villaz St Pierre, Villarimbond,
Cutterwil et PayerneCommuniqué à l'état civil de Villaz St Pierre,
Villarimbond et Bellaux le 28. XII. 1918.

Les époux :

Perrond Pierre

Louise Perrond nié Allaman

Les témoins :

Jaquet Alphonse
Guthnecht Emile

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplet

Registre des mariages A.

N° 39
Devenoge - Gétaz née
Depallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devenoge Louis Emile

célibataire

postillon

originaire de La Sarraz domicilié à

Combremont le Petit né à

Grancy le seize août

mil huit cent Septante six fils de

Marie Françoise Devenoge née Chamot, décédée et de

2. Gétaz Marguerite Eugénie née Depallens

divorcée de Maurice Walther dès le trois novembre mil neuf cent seize

tenancière de café de tempérance

originaire de Rougemont et Montagny (Vaud) domiciliée à

Payerne née à

Solard sur Montreux le dix neuf avril

mil huit cent Septante un fille de

Eugène Depallens et de

Marguerite Fierice née Gétaz, décédée

Comme témoins :

1. Gétaz Vincent, restaurateur à Payerne

2. Colomb Eugène, négociant à Payerne

Les publications ont eu lieu à Rougemont le quinze, à Combremont le
Petit, à La Sarraz & à Montagny le seize, et à Payerne le
dix-sept Décembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente un Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Combremont le Grand.

Les époux :

Devenoge L^e
Marguerite Devenoge
née Depallens.

Les témoins :

Gétaz Vincent
& Colomb

L'officier de l'état civil :

Maurer
comp. g. t.

Communiqué à l'état civil de La Sarraz,
de Combremont le Grand, de Rougemont
et de Montagny le 31. Dec. 1918. —

Registre des mariages A.

N° 40

Dubach - Walther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubach Walter
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Eggwil (Berne) domicilié à
 Sayerne, en Boudex né à
 Mühleberg le dix octobre
 mil huit cent nonante cinq fils de
 Albrecht Dubach, agriculteur et de
 Lina Herren,
 à Sayerne

2. Walther Ida anna
 célibataire
 fille de magasin
 originaire de Zanggenried (Berne) domiciliée à
 Treiten (Berne) née à
 Berne le trois avril
 mil huit cent nonante huit fille de
 Jakob Rudolf Walther, décédé et de
 Magdalena née Schinck
 à Treiten

Comme témoins :

1. Burkhardt Fritz, agriculteur, à Sayerne
2. Dubach Martha, ménagère, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le seize, à Eggwil, à Jegenstorf
 et à Ins le dix sept Décembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trente un Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 7. Actes de publications de mariage
 à Eggwil, Jegenstorf, Ins et
 Sayerne

Les époux :

Walter Dubach
 Ida Jakob geb. Walther

Les témoins :

Burkhardt Fritz
 Martha Dubach

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil d'Eggwil,
 de Jegenstorf, et de Ins le 31. XII 1918.

Registre des mariages A.

N° 41
Givel - Gneissbuhler.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givel René
célibataire
employé de commerce
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le vingt neuf Septembre
mil huit cent huitante un fils de
Michel Givel, décédé et de
Fanny Sophie Regamey
à Sayerne.

2. Gneissbuhler Marie Marthe
célibataire
originaire de Samperswil (Berne) domiciliée à
Délémont née à
Délémont le vingt six Décembre
mil huit cent nonante fille de
Adolphe Gneissbuhler, chef de train retraité, à Délémont et de
Catherine Hlaesler, décédée

Comme témoins :

1. Siequist - Siniger Théophile, négociant à Sayerne
2. Brélat Charles, commis C.F.F. à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le onze, à Samperswil et à
Délémont le treize Décembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quinze Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 + 6. Actes de publications de mariage à Samperswil, Délémont et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Délémont
et de Samperswil le 31. XII. 1918.

Les époux :

René Givel
Marthe Givel née Gneissbuhler

Les témoins :

M. Siequist
Ch. Brélat

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Le numéro 41 de la page 163 est celui de la dernière inscription faite en 1918.

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
L'officier de l'état civil de Yverne
E. Maller. Ropin

Un double a été remis le 3 janvier 1919 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 janvier 1910.

L'officier de l'état civil de Yverne
E. Maller. Ropin



Vu le 17 février 1919
F. Commanche

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1
Brossy - Wolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brossy Albert
célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Payerne domicilié à

Payerne né à

Gérier (H^{te} Savoie) le vingt quatre Janvier

mil huit cent nonante deux fils de

Charles Brossy, décédé et de

Fanny née Maylan

à Payerne

2. Wolf Blanche Susanne
célibataire

ouvrière à la condenserie

originaire de Votzwil (Berne) domiciliée à

Payerne née à

Tenchâtel le Sept Mai

mil huit cent nonante neuf fille de

Jean Albin Wolf, décédé et de

Elisa née Vanz

à Payerne

Comme témoins :

1. Cherubin Louis, laitier, à Payerne

2. Thomas William, ouvrier à la Condenserie, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze et à Votzwil le
quinze Janvier mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier février mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
d'inscription de la naissance du
fiancé figure à fol. 14, du II^e Vol B, des
naissances de l'arrondissement de Payerne.

3. Autorisation de la mère tutrice de
la fiancée mineure.

4 + 5. Actes de publications de mariage
à Votzwil et à Payerne.

Communiqué à l'état civil de Votzwil
le 1. II. 1919.

Les époux :

Brossy Albert.
Blanche Brossy Wolf.

Les témoins :

Cherubin
W. Thomas

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl^t.

Registre des mariages A.

N° 2
Cherbuin et Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin Ernest Emile _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Payerne _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Payerne _____ le vingt deux novembre -
 _____ mil huit cent quatre vingt neuf - fils de

François Emile Cherbuin _____ et de
Henriette Lisette née Stuki _____
 à Payerne _____

2. Blanc Mathilde Eugénie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Granges _____ domiciliée à
Granges _____ née à
Granges _____ le vingt huit Mars _____
 (Charles) _____ mil huit cent quatre vingt dix sept - fille de
Charles David Blanc, agriculteur _____ et de
Elise née Cornamusaz, à Granges _____

Comme témoins :

1. Cherbuin Emile ouvrier à la Condenserie à Payerne _____
2. Cherbuin Alexandre employé C.F.F. à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Granges le dix-
 sept Janvier mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le six Février mil neuf cent dix neuf.
 Les soussignés approuvent la radiation du mot "Charles" à la 18^e ligne ci dessus.

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance des fiancés
3. Promesse de mariage
- Act 5 Actes de publications de mariage à Payerne et Granges.

Les époux :

Ernest Cherbuin
Eugénie Cherbuin née Blanc

Les témoins :

Emile Cherbuin Stuki
Alexandre Cherbuin Daudin

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Ropin

Communiqué à l'état civil de Granges
 le 6-II-1919.

Registre des mariages A.

N° 3

Dittli - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dittli Adrien Charles

célibataire

mécanicien

originaire de Altdorf (Uri) domicilié à

Corcelles près Payerne né à

Vausanne le seize avril

mil huit cent nonante huit fils de

Ernest Jean Dittli, mécanicien et de

Adrienne née Imbard

à Vausanne

2. Savary Blanche Germaine

célibataire

couturière

originaire de Payerne domiciliée à

Corcelles près Payerne née à

Corcelles le vingt novembre

mil huit cent nonante sept fille de

Emile Savary, menuisier et de

Emma Louise née Zürcher

à Vausanne

Comme témoins :

1. Weiss Fritz, voyageur de commerce à Payerne

2. Raccourcier Edouard, héraut municipal, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Corcelles le vingt neuf, à Altdorf et à Payerne le trente Janvier mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quinze Février mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Corcelles près Payerne.

Communiqué à l'état civil de Corcelles près Payerne et d'Altdorf le 15. II. 1919.

Les époux :

Dittli Adrien
Germaine Dittli
née Savary

Les témoins :

F. Weiss

Raccourcier Edouard

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplet

Registre des mariages A.

N^o 4
 Gran - Dey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gran Gottfried
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ried près Morat domicilié à
 Payerne né à
 Gurmels le treize avril
 mil huit cent nonante quatre fils de
 Samuel Gran, meunier et de
 Karolina née Köchli
 à Franex

2. Dey Sylvie Louise
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Enney (Fribourg) domiciliée à
 Payerne née à
 Enney le quatorze août
 mil huit cent nonante huit fille de
 Michel Placide Dey, cultivateur et de
 Madeleine Florentine née Geinox,
 à Enney

Comme témoins :

1. Gran Louise, à Payerne
2. Graf Henri, maçon à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier, à Ried le trois
 et à Enney le quatre Février mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt un Février mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Ried, Enney et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Morat
 et de Gruyères le 21. II. 1919.

Les époux :

Gran Gottfried
 Louise Gran née Dey

Les témoins :

Louise Gran
 Graf H^{enri}

L'officier de l'état civil :

Mattier

Registre des mariages A.

N° 5
Duc - Cosendai

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc Edmond
célibataire
Scieur
originaire de Villars-Bramard domicilié à
Granges (Vaud) né à
Villars-Bramard le vingt quatre Novembre
mil huit cent septante neuf fils de
Jean François Duc, décédé et de
Rosalie née Duc,
à Villars-Bramard

2. Cosendai Marguerite Elise
célibataire
ménagère
originaire de Sassel domiciliée à
Granges (Vaud) née à
Granges le quatorze Mai
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Edmond Cosendai, agriculteur et de
Emma née Mathis,
à Granges

Comme témoins :

1. Duc Eugène, agriculteur à Villars-Bramard
2. Cachin Marthe, ménagère à Rossens

Les publications ont eu lieu à Granges le sept, à Sassel le huit et
à Villars-Bramard le onze Janvier mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt un Février mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Granges.

Les époux :

Edmond. Duc.
Elise Duc née Cosendai.

Les témoins :

Eug. Duc
Marthe Cachin.

L'officier de l'état civil :

Matter
rempest.

Communiqué à l'état civil de Granges et
de Villarszel le 21. II 1919.

Registre des mariages A.

N° 6

Ringwald - Vuillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ringwald Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Payerne domicilié à
Payerne né à
Payerne le douze Septembre
 mil huit cent soixante neuf fils de
Georges Ringwald et de
Marie nie Bossy, décédés

2. Vuillemin Anna Maria
 célibataire
 ouvrière à la condenserie
 originaire de Courgeraux (Fribourg) domiciliée à
Payerne née à
Münchenvyler le premier Septembre
 mil huit cent septante huit fille de
Johann Samuel Vuillemin, décédé et de
Anna nie Kramer

à Payerne

Comme témoins :

1. Aebischer Jean, agriculteur à Payerne
2. Raccoursier Edouard, huissier municipal, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit, et à Courgeraux le neuf Janvier mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le six Mars mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3 et 4. Actes de publications de mariage à Courgeraux et Payerne.

Les époux :

Ringwald H
Marie Ringwald
me Vuillemin

Les témoins :

Aebischer Jean
Raccoursier E.

L'officier de l'état civil :

Mayer
complet

Communiqué à l'état civil de Meyriez le 6. III. 1919.

Registre des mariages A.

N^o 7
Berney-Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Louis Constant _____
célibataire _____

Scient _____

originaire de l'abbaye _____ domicilié à

Plainpalais _____ né à

au Bas du Chenit (Brassus) le premier Mai _____

_____ mil huit cent septante neuf _____ fils de

Jean Samuel Berney, décédé _____ et de

Anna Louise née Capt _____

à Plainpalais _____

2. Savary Alice _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Payerne _____ domiciliée à

Lansanne _____ née à

Corcelles près Payerne le dix Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt un _____ fille de

François Frédéric Savary, agriculteur _____ et de

Ida née Perrin _____

à Corcelles. _____

Comme témoins :

1. Cornuz Emile, employé de brasserie à Payerne _____

2. Savary Frédéric, agriculteur à Corcelles p.p. _____

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le trois, à l'abbaye et
à Payerne le quatre, à Lansanne le cinq février mil neuf cent
dix neuf. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le quatorze Mars mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Plainpalais. _____

Les époux :

Louis Berney
Alice Berney née Savary

Les témoins :

C. Cornuz
Savary Frédéric

L'officier de l'état civil :

Mouton
complet

Communiqué à l'état civil de Lansanne
et de l'abbaye, et au Bureau Cantonal
de l'état civil, à Genève, le 14. III. 1919.

Registre des mariages A.

N° 8

Siegenthaler - Sottas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler Daniel _____
 célibataire _____
 charretier _____

originaire de Trub (Berne) _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Payerne _____ le trente Novembre _____
 _____ mil huit cent Septante _____ fils de
 Charles Siegenthaler _____ et de
 Verena née Haussener, décédée _____

2. Sottas Gertrude Alphonsine _____
 célibataire _____
 ouvrière en tabacs _____

originaire de Montagny les Monts (Fribourg) _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Montagny les Monts _____ le vingt trois avril _____
 _____ mil huit cent huitante quatre _____ fille de
 Nicolas Sottas _____ et de
 Elise née Sautaux, décédée _____

Comme témoins :

1. Champion Jules, journalier à Payerne, _____
2. Streit Christian, charretier à Payerne, _____

Les publications ont eu lieu à Trub et à Payerne le premier et à
 Montagny les Monts le deux Février mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le cinq avril mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3 à 5. Actes de publications de mariage
 à Trub, Montagny les Monts et Payerne.

Les époux :

Siegenthaler
 Alphonsine Siegenthaler
 née Sottas

Les témoins :

Champion Jules
 Streit Christian

L'officier de l'état civil :

Mayer
 rempli

Communiqué à l'état civil de Trub et de
 Montagny les Monts le 5. IV. 1919.

Registre des mariages A.

N^o 9
Ney Charles et
Falconnier Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ney Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Payerne domicilié à
Payerne, à Etrabloz né à
Etrabloz, Payerne — le vingt trois Mai —
_____ mil huit cent soixante huit — fils de
Frédéric Ney et de
Isaline Julie née Dioget, décédés.

2. Falconnier Emma
célibataire
ménagère
originaire de Rossegès domiciliée à
Marnand née à
Marnand — le dix neuf Juin —
_____ mil huit cent septante deux — fille de
Pierre Frédéric Falconnier et de
Suzanne Marie née Briod, décédés

Comme témoins :

1. Raccourcier Edouard huissier municipal à Payerne
2. Savary Gustave sous secrétaire municipal à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt à Rossegès
et Marnand le vingt deux Mars mil neuf cent dix-
neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt trois Avril mil neuf cent dix-
neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3 à 5. Publications de mariage à
Payerne, Rossegès et Marnand.

Les époux :

Ney Charles
Emma Ney née Falconnier

Les témoins :

Raccourcier Edouard
Savary

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapiin

Communiqué à l'état civil de Moudon
et Granges le 23. IV. 1919.

No 10

Ryser (Riser) Charles Frédéric et
Housson Frida.

Par décision du 11 octobre 1913 le
Département de Justice et Police du
Canton de Vaud a ordonné la recti-
fication de l'acte ci-contre en ce
sens que le nom patronymique qui
a été orthographié par erreur
"Riser" soit orthographié "Ryser". -
inséré le 14 octobre 1913.
L'officier de l'état civil :

Mattler

Communiqué au Département de Justice
et Police et à l'état civil de Lutzel-
flüh le 14 octobre 1913.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riser Charles Frédéric _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Lutzelflüh (Berne) _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Payerne _____ le vingt quatre Juin _____
_____ mil huit cent quatre vingt quinze - fils de
Charles Riser, ouvrier à la Condenserie - et de
Julia née Buache, à Payerne _____

2. Housson Frida _____
célibataire _____
caissière _____
originaire de Payerne _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Payerne _____ le douze Juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt onze - fille de
François Biat Housson, agriculteur - et de
Elisa Virginie née Jomini, à Payerne. _____

Comme témoins :

1. Jan Duchêne Gustave agriculteur Verschez-Verin, Payerne
2. Groux Henri ferblantier à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix neuf et à Lutzel-
flüh le (20) vingt Mars mil neuf cent dix. neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____, le vingt trois Avril (Avril) mil neuf
cent dix neuf. _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
- 3 et 4. Publications de mariage à Payerne et Lutzelflüh.

Les époux :

Ch. Ryser.
Frida Ryser née Haas

Les témoins :

Gustave Jan du Chêne
Groux Henri de Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Mattler. Rapin

Registre des mariages A.

N° 11

Geiger-Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geiger Georges Auguste _____
célibataire _____

fonctionnaire postal _____

originaire de Illhart (Surgovie) _____ domicilié à

Aigle _____ né à

Sayerne _____ le dix novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de

Auguste Geiger, cordonnier à Sayerne _____ et de

Jenny Féonie née Charbon, décédée _____

à _____

2. Savary Sara _____
célibataire _____

Sans profession _____

originaire de Sayerne _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Sayerne _____ le vingt six novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de

Frédéric Savary, ancien cafetier _____ et de

Marie Lucie née Farbey _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Hermann Edouard, négociant à Sayerne _____

2. Müller Henri, instituteur à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt sept, à Sayerne le
vingt huit et à Illhart le vingt neuf Mars mil neuf cent dix neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt cinq avril mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil d'Aigle. _____

Les époux :

G. Geiger
Sara Geiger née Savary

Les témoins :

Ed. Lehmann.

Henri Müller-Savary

L'officier de l'état civil :

Alb. Müller
remplacéCommuniqué à l'état civil d'Aigle et
de Wigoltingen le 25. IV. 1919.

Registre des mariages A.

N° 12

Margairaz - Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz Jean Marcel
 célibataire
 commis de bureau
 originaire de Forel (Savaux) domicilié à
 Sayerne né à
 Sayerne le dix huit août
 mil huit cent quatre vingt seize fils de
 Jules Margairaz, électricien et de
 Anne Elisabeth Schafroth
 à Sayerne.

2. Rochat Elisa Louise Joséphine
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sien domiciliée à
 Sausanne née à
 Orlod (départ^t de l'Ain, France) le vingt deux
 mil huit cent quatre vingt douze fille de
 Eugène Rochat, Sien à Orlod (France) et de
 Florence Louise Varray, décédée

Comme témoins :

1. Muller Henri, instituteur à Sayerne.
2. Racourcier Edouard, huissier municipal à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne et au Sien le sept, à Forel
 le huit, et à Sausanne le neuf avril mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le deux mai mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

- 1 & 2. Promesses de mariage,
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés,
5. Acte d'origine de la fiancée,
- 6 à 9. Actes de publications de mariage à Forel, au Sien, à Sausanne et à Sayerne

Communiqué à l'état civil de Forel (Savaux)
 au Sien et de Sausanne le 2. V. 1919.

Les époux :

~~Margairaz~~
 Elisa Margairaz
 née Rochat

Les témoins :

Henri Muller - Sien
 Racourcier & C

L'officier de l'état civil :

Matter
 remplacé

Registre des mariages A.

N° 13

Forestier - Glaus
divorcée Chatelain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier César Frédéric

veuf de Sarah Bertha née Bron dès le sept novembre mil neuf cent dix-sept

ouvrier à la condensation

originaire de Cully et Entry domicilié à

Sayerne né à

Sayerne le trois décembre

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Henri Louis Forestier, décédé et de

Elisabeth née Glatz

à Sayerne

2. Glaus Elisedivorcée de Paul Chatelain dès le vingt trois décembre mil neuf cent dix-sept
infirmière

originaire de Gramelan-dessus domiciliée à

Münsingen (Berne) née à

Niederwichtlach le onze août

mil huit cent huitante sept fille de

Gottfried Glaus, agriculteur et de

Anna Elisabeth née Brüllhard

à Arni

Comme témoins :

1. Rapin Jacques, ouvrier à la Condensation, à Sayerne.

2. Rasle Henri, ouvrier à la Condensation, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix neuf, à Gramelan le
vingt un, à Entry et à Münsingen le vingt deux, et à Cully le
vingt-trois avril mil neuf cent dix neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le huit mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée,
3. Extrait du mariage Chatelain -
Glaus avec inscription du divorce,
- 4 à 8. Actes de publications de
mariage à Cully, Entry, Gramelan,
Münsingen et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Cully,
Entry, Gramelan et Münsingen le
8. mai 1919.

Les époux :

Forestier César
Elise Forestier née Glaus.

Les témoins :

Jacques Rapin
Rasle Henri

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

Registre des mariages A.

N° 14

Matthey - Trévot & Rosselet - Christ.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey - Trévot Daniel Ulysse _____
célibataire _____

Sellier - tapissier _____

originaire de La Sagne (Nenchâtel) _____ domicilié à

La Sagne _____ né à

La Sagne _____ le vingt-six avril _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de

Jean Matthey - Trévot _____ et de

Louise Ida née Botteron _____

à La Sagne _____

2. Rosselet - Christ Rose Maria _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire des Bayards (Nenchâtel) _____ domiciliée à

Layerne _____ née à

aux Bayards _____ le vingt-un janvier _____

_____ mil huit cent nonante un _____ fille de

Fritz Ulysse Rosselet - Christ, agriculteur _____ et de

Rachel Emma née Guye - Bergeret _____

à Layerne _____

Comme témoins :

1. Rosselet - Christ Alfred, ouvrier à la Condenserie, à Layerne _____

2. Raccoursier Edouard, huissier municipal, à Layerne. _____

Les publications ont eu lieu à La Sagne le quinze, à Layerne le dix-sept, et aux Bayards le dix-huit avril mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Layerne, le neuf mai mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de La Sagne. _____

Les époux :

Daniel Matthey
Maria Matthey
née Rosselet

Les témoins :

Alfred Rosselet
Raccoursier Ed.

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Communiqué à l'état civil de La Sagne et des Bayards le 9. mai 1919.

Registre des mariages A.

N° 15

Grandvaux - Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandvaux Maurice Auguste

célibataire

timonier

originaire de Genève domicilié à

Payerne né à

Poyon le treize Novembre

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Marius Auguste Grandvaux, employé à la Cie de navigation et de

Céline née Bodillon

à Genève

2. Monnier Marie Louise

célibataire

lingère

originaire de Bramelan-dessous domiciliée à

Payerne née à

Payerne le trente un Janvier

mil huit cent septante sept fille de

Jules Alexandre Monnier, décédé et de

Susanne Marianne Pioget

à Corcelles près Payerne

Comme témoins :

1. Monnier Numa, ouvrier Nestlé, à Payerne

2. Pioget Frédéric, magasin, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Bramelan et à Payerne le deux et à Genève le trois Mai mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt quatre Mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Déclaration de la Chancellerie d'Etat de Genève constatant l'origine du fiancé,
- 5 à 7. actes de publications de mariage à Genève, Bramelan et Payerne.

Les époux :

Maurice Grandvaux.
Marie Grandvaux
née Monnier

Les témoins :

Numa Monnier
Frédéric Pioget

L'officier de l'état civil :

Mattet
complet

Communiqué à l'état civil de Genève
(Bureau Cantonal) et de Bramelan le
24 mai 1919.

Registre des mariages A.

N° 16

Stamffer-Schlösser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stamffer Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Rüti près Binens (Berne) domicilié àRüti né àRüti le vingt huit Décembre

mil huit cent nonante un fils de

Wilhelm Stamffer, décédé et deMargrith née Hartmannà Rüti2. Schlösser Marie

célibataire

sans profession

originaire de Seeberg (Berne) domiciliée àSassel (Vaud) née àClavaleyres (Berne) le vingt deux Janvier

mil huit cent nonante un fille de

Friedrich Schlösser et deElise née Hänggelià Sassel

Comme témoins :

1. Schlösser Frédéric, agriculteur à Sassel2. Schlösser Ernest, agriculteur à Sassel.Les publications ont eu lieu à Rüti et à Seeberg le douze et à Sassel le quinze Mai mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Sayerna, le trente Mai mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Rüti près Binens.

Les époux :

Alf. Stamffer
Marie Stamffer
née Schlösser

Les témoins :

Schlösser Ernest
Schlösser Frédéric

L'officier de l'état civil :

Mattet
completCommuniqué à l'état civil de Rüti,
Seeberg et Granges (VT) le 30.V.1919.

Registre des mariages A.

N° 17
Vögeli - Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vögeli Fritz

célibataire

mécanicien

originaire de Grafenried (Berne) domicilié à

Payerne né à

Berne le vingt quatre Janvier

mil huit cent nonante cinq fils de

Friedrich Vögeli, garde barrière à Berne et de

Anna Maria née Vänffer

à

2. Zwahlen Amalia

célibataire

ménagère

originaire de Rüscheegg (Berne) domiciliée à

Payerne née à

Court (Berne) le dix huit Juillet

mil huit cent nonante six fille de

Frédéric Zwahlen, horloger à Court et de

Mathilde née Moy

à Montier

Comme témoins :

1. Perisset Edouard, laminier, à Payerne

2. Devinogé Emile, restaurateur, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Grafenried et à Payerne le trente
et à Rüscheegg le quatorze mai mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4 à 6. Actes de publications de
mariage à Grafenried, Rüscheegg
et Payerne.

Les époux :

Vögeli Fritz
Amalia Vögeli
née Zwahlen

Les témoins :

Perisset Edouard
Devinogé Emile

L'officier de l'état civil :

Matteu
comp. g.

Communiqué à l'état civil de Grafenried
et de Rüscheegg le 30.V.1919.

Registre des mariages A.

N° 18

Diener - Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diener Emile
 célibataire
 mécanicien

originaire de Eschert (Surgovie) domicilié à
Sayerne né à
Unterstammheim (Zürich) le vingt un Octobre
 mil huit cent nonante trois fils de
Benedict Diener, décédé et de
Bertha née Frei
 à Hüttwilen

2. Meyer Emma Anna
 célibataire
 lingère

originaire de Ulmix (Fribourg) domiciliée à
Sayerne née à
Villarey près Montagny les Monts le deux Février
 mil huit cent nonante trois fille de
Jean Edouard Meyer, contremaître à la Condenserie et de
Anna née Hildbrand
 à Sayerne

Comme témoins :

1. Gross Henni, ferblantier, à Sayerne.
2. Farre Marcel, négociant à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Eschert et à Sayerne le douze et à
Ulmix le treize Mai mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le seize Juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Eschert, Ulmix et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Büschlen
 et de Eschert le 16. VI. 1919.

Les époux :

Emile Diener, mé.
Emma Diener.
née Meyer.

Les témoins :

Gross Henni
Farre

L'officier de l'état civil :

Mattet
 rempli.

Registre des mariages A.

N° 19
Gerber - Bongny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Emile

célibataire

représentant de commerce

originaire de Langnan (Berne)

domicilié à

Sayerne

né à

Sayerne

le huit Juin

mil huit cent huitante deux

fils de

Jean Gerber, décédé

et de

Marie Emise née Gerber

à Sayerne

2. Bongny Ida

célibataire

originaire de Charmey, district du Val (Fribourg)

domiciliée à

Sayerne

née à

Frez vers Noréaz

le premier Septembre

mil huit cent nonante quatre

fille de

Jacob Bongny, inspecteur des laits pour la Condenserie

et de

Elisabeth née Gultknecht

à Sayerne

Comme témoins :

1. Feupin Benjamin, hôtelier à Sayerne

2. Blankart Gustave, horloger, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Galmiz et à Sayerne le vingt huit
et à Langnan le trente Mai mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt Juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4 à 6. Actes de publications de mariage à Langnan, Galmiz et Sayerne

Les époux :

Emile Gerber
Ida Gerber née Bongny

Les témoins :

Feupin
J. Blankart fils

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempléCommuniqué à l'état civil de Langnan
et de Morat le 20. VI. 1919.

Registre des mariages A.

N° 20

Blümer-Willommet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blümer Adolf _____
 célibataire _____
 ouvrier à la Condenserie _____
 originaire de Engi (Glarus) _____ domicilié à
 Sayerne _____ né à
 Zürcherberg (Rüschegg) _____ le dix neuf août _____
 _____ mil huit cent nonante deux _____ fils de
 Albert Blümer, ouvrier _____ et de
 Elisabeth Schumacher _____
 à Sayerne _____

2. Willommet Blanche _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Sayerne _____ domiciliée à
 Sayerne _____ née à
 Sayerne _____ le dix Février _____
 _____ mil huit cent nonante deux _____ fille de
 Louis Willommet, ouvrier à la condenserie _____ et de
 Albertine née Zahnd _____
 à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Savary Fernand, ouvrier à l'usine Nestlé à Sayerne _____
 2. Cosandey Alfred, ouvrier à l'usine Nestlé à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Engi le premier Juin, et à Sayerne le
 trente un mai mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt Juin mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
 4 & 5. Actes de publications de mariage
 à Engi et Sayerne. _____

Les époux :

Blümer Adolf
 Blümer Blanche
 née Willommet

Les témoins :

Savary Fernand
 Cosandey Alfred

L'officier de l'état civil :

Mayer
 rempli

Communiqué à l'état civil de Engi
 le 20. VI. 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 21

Grivel - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivel René Emile Henri

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Morges et de St. Eivres domicilié à

Genève né à

Morges le dix sept Décembre

mil huit cent nonante un fils de

Henri Sébastien Grivel, facteur et de

Amélie Louise Besson,

à Morges

2. Chevalley Jeanne Susanne

célibataire

sans profession

originaire de Denezy domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le neuf Février

mil huit cent nonante huit fille de

John Chevalley, boulanger et de

Lydie Savanchy

à Fayerne

Comme témoins :

1. Jantet Eugène, condemoen, à Fayerne,

2. Hess Otto, fonctionnaire postal, à Fayerne,

Les publications ont eu lieu à Genève et à Fayerne le vingt deux, à
St. Eivres le vingt trois, à Morges et à Denezy le vingt quatre Mai
mil neuf cent dix neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt trois Juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Genève.

Les époux :

R. Grivel
Jeanne Grivel
née Chevalley

Les témoins :

Eugène Jantet
O. Hess

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl.Communiqué à l'état civil de Morges,
Anbonne, Genève et Denezy le 23. VI
1919.

Registre des mariages A.

N° 22

Trey - Givel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trey Fritz _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Sayerne _____ domicilié àSayerne, à Strabloz _____ né àSayerne _____ le Seize Aout _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de

Jean Samuel Trey, agriculteur _____ et deMarguerite née Pfister _____à Strabloz née Sayerne _____2. Givel Constance _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Sayerne _____ domiciliée àSayerne _____ née àSayerne _____ le Vingt Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fille de

Edois Givel, _____ et deMarianne Louise née Savary, décédée _____

Comme témoins :

1. Jomini Aimé, agriculteur à Strabloz née Sayerne _____2. Vallotton Alois, agriculteur, à Sayerne. _____Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt huit Mai mil neuf cent
dix neuf. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sayerne, le vingt Six Juin mil neuf cent dix neuf. _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance de la fiancée _____
3. Acte de publication de mariage
à Sayerne. _____

Communiqué

Les époux :

Fritz Trey
Constance Trey
née Givel

Les témoins :

Jomini Aimé
A. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Matter
remplète

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 23
Ferrin-Rittener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin Théophile Alois

célibataire

médecin dentiste

originaire de Fayerne domicilié à

Bellinzone né à

Fayerne le Six Mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

César Benjamin Ferrin, décédé et de

Anna Sophie Marie née Givel

à Fayerne

2. Rittener Marguerite

célibataire

originaire de Vevey et Château d'Oex domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le vingt neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Emio Jules Rittener, décédé et de

Anna Marie née Hugi

à Fayerne

Comme témoins :

1. Giatti Humberto, docteur-médecin à Locarno

2. Croll Philippe, chef de bureau à Pontarlier

Les publications ont eu lieu à Bellinzone le douze, à Fayerne et à Château d'Oex le quatorze, et à Vevey le seize juin mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le douze juillet mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Bellinzone.

Les époux :

Théophile Ferrin
Marguerite Ferrin
née Rittener

Les témoins :

J. Giatti
Ph. Croll

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Vevey, Château d'Oex et Bellinzone le 12 juillet 1919.

Registre des mariages A.

N° 24

Sidoux - Deppierraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sidoux Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Villars-le-Comte domicilié à

Villars-le-Comte né à

Villars-le-Comte le quatre Décembre

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Julien Sidoux, décédé et de

Julie Fanny née Rod

à Villars le Comte

2. Deppierraz Eva

célibataire

ménagère

originaire de Denezzy domiciliée à

Denezzy née à

Denezzy le vingt quatre Février

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Aimé Deppierraz, décédé et de

Encie née Clot

à Denezzy

Comme témoins :

1. Sidoux Ida, à Villars le Comte

2. Deppierraz Robert, agriculteur à Denezzy.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Comte et à Denezzy le sept

Juin mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le douze Juillet mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Denezzy.

Les époux :

Emile Sidoux

Eva Sidoux

m^e Deppierraz

Les témoins :

Ida Sidoux

Robert Deppierraz

L'officier de l'état civil :

Mattier rempl^t

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Denezzy le 12 juillet 1919.

Registre des mariages A.

N° 25
Cavin - Moor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Albert

célibataire

Voyageur de commerce

originaire de Vucherens domicilié àSayerne né àMondon le vingt six avril

mil huit cent quatre vingt seize fils de

ancien Cavin, employé C.F.F. et deFanny Aurélie née Dupontà Sayerne2. Moor Marie Louise

célibataire

originaire de Vordemwald (Argovie) domiciliée àSayerne née àAnvernier le vingt six août

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Friedrich Moor, boulanger et deEmma née Martià Bôle

Comme témoins :

1. Cheralley Oscar, employé de commerce, à Sayerne.2. Jaccoud Paul, employé de commerce, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Vucherens, à Vordemwald et à Sayerne
le sept juillet mil neuf cent dix neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le vingt cinq juillet mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Vucherens, Vordemwald, et Sayerne

Communiqué à l'état civil de Mondon
et de Vordemwald le 25. VII. 1919.

Les époux :

Cavin AlbertMarie Cavin
née Moor

Les témoins :

Cheralley Oscar
Jaccoud Paul

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N^o 26
Domini - Gauch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Louis Charles
célibataire
menuisier

originaire de Payerne domicilié à
Payerne né à
Payerne le vingt un Août
mil huit cent quatre vingt dix fils de

Jacques Louis Domini, décédé et de
Emma née Carin
à Payerne

2. Gauch Louise Marie
célibataire
ouvrière en tabaco

originaire de Gavel (Fribourg) domiciliée à
Payerne née à
Fribourg le trois Avril
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Jean Joseph Gauch, à Fribourg et de
Philomène née Hayoz, décédée

Comme témoins :

1. Domini François, chauffeur à l'usine à gaz, à Payerne.
2. Magnin Albert, menuisier, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Gavel et à Payerne le onte Juillet
mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente un Juillet mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extrait de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Gavel et Payerne.

Les époux :

Charles Domini
Louise Domini née Gauch

Les témoins :

François Domini
Albert Magnin

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Communiqué à l'état civil de Gavel le
31 juillet 1919.

Registre des mariages A.

N° 27
Zinder - Bion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zinder Vincent Fernand
célibataire
agriculteur
originaire de Châtel sur Morat domicilié à
Payerne né à
Vesin le premier Avril
mil huit cent huitante sept fils de
Frédéric Zinder, décédé et de
Georgine née Jacquet, ménagère
à Vesin

2. Bion Aline Constance
célibataire
ouvrière en tabacs
originaire de Fournols (Juy de Dôme, France) domiciliée à
Payerne née à
Les Bois (Berne) le vingt cinq Mai
mil huit cent nonante cinq fille de
Victorin Aristote Bion, journalier et de
Philomène née Jobin
aux Bois

Comme témoins :

1. Matthys Frédéric, cordonnier à Payerne
2. Gillieron Oscar, Sergent de police à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois, à Châtel le cinq et
à Fournols le sept Juin mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le deux Août mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
4. Consentement des parents de la fiancée.
5. Autorisation de publier du Conseil d'Etat.
6. à 8. Actes de publications de mariage
à Châtel, Fournols et Payerne
9. Certificat de capacité matrimoniale
délivré par le Consulat de France à
Lansanne.

Communiqué à l'état civil de Morat
et à la Chancellerie d'Etat à Lansanne
le 2 Août 1919.

Les époux :

Zinder Fernand
Aline Zinder
née Bion

Les témoins :

Frédéric Matthys
Oscar Gillieron

L'officier de l'état civil :

Matieu
rempl.

N^o 28.

Burkhard - Dubach

Par jugement du Tribunal de District de Berne, rendu en date du 14 février 1931, déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 10 mars 1931.

L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 10 mars 1931.

même daté dans le jugement

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burkhard Charles Frédéric dit Fritz
célibataire

agriculteur

originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à

Payerne, en Boudex né à

Sumiswald le six août

mil huit cent nonante deux fils de

Auguste Burkhard, décédé et de

Lina Setoch

à Murgenthal

2. Dubach Martha

célibataire

ménagère

originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à

Payerne, en Boudex née à

Berne le quatre août

mil huit cent nonante huit fille de

Albrecht Dubach, agriculteur et de

Lina née Herren

à Payerne

Comme témoins :

1. Graf Jacob, agriculteur à Sassel

2. Dubach Lina, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Sumiswald et à Payerne le vingt quatre et à Eggwil le vingt cinq juillet mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quinze août mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,

2. & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. actes de publications de mariage à Sumiswald, Eggwil et Payerne

Les époux :

Burkhard Fritz
Martha Burkhard
Dubach

Les témoins :

Graf Jacob
Lina Dubach

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Sumiswald et de Eggwil le 15. VIII. 1919.

Registre des mariages A.

N° 29
Givel - Marthaler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givel Jacques François _____
célibataire _____

employé de banque _____

originaire de Sayerne _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sayerne _____ le vingt trois août _____

_____ mil huit cent huitante neuf _____ fils de

Jacques Michel Givel, décédé _____ et de

Elise Susanne née Besson _____

à Sayerne _____

2. Marthaler Frida _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Oberhasli (Niederhasle, Zwick) _____ domiciliée à

Bueho (Argovie) _____ née à

Fahrwangen _____ le dix sept Juin _____

_____ mil huit cent norante deux _____ fille de

Jacob Marthaler, instituteur à Bueho _____ et de

Emma née Schlatter, décédée _____

Comme témoins :

1. Liechi Albert, négociant à Sayerne, _____

2. Firat Jules, employé de banque, à Corcelles près Sayerne, _____

Les publications ont eu lieu à Bueho et à Sayerne le trente un juillet
et à Oberhasli le premier août mil neuf cent dix neuf. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt août mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage,
3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
5 & 7. Actes de publications de
mariage à Oberhasli, Bueho et
Sayerne _____

Communiqué à l'état civil de Niederhasle
et de Bueho le 20. VIII. 1919. _____

Les époux :

Jacques Givel
Frida Marthaler

Frida Givel Marthaler

Les témoins :

Albert Liechi
J. Firat

L'officier de l'état civil :

Matten
complet

Registre des mariages A.

N° 30

Grivaz et
Mottet née Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivaz Fritz
 veuf de Henriette Charlotte née Monney dès le vingt novembre mil neuf cent seize
 journalier
 originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le dix sept Janvier
 mil huit cent cinquante neuf fils de
Emise Grivaz, décédée et de

2. Mottet Emma née Cachin
 veuve de Jacques Mottet dès le trente un mai mil neuf cent cinq
 journalière
 originaire de Henniez domiciliée à
Sayerne née à
Cerniat le huit octobre
 mil huit cent cinquante sept fille de
Auguste Cachin, et de
Rose Marguerite née Crot, décédée

Comme témoins :

1. Matthys Frédéric, cordonnier à Sayerne
2. Lavanchy Henri, journalier à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix sept et à Henniez le
 dix huit Juillet mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt trois Août mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3 & 4. Actes de publications de mariage à Henniez et Sayerne.

Les époux :

Grivaz Fritz
Emma Grivaz
 née Cachin

Les témoins :

Frédéric Matthys
Henri Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Mauer
 rempl.

Communiqué à l'état civil de Granges
 le 23. VIII. 1919.

Registre des mariages A.

N° 31

Delorenzi - Torche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delorenzi Ildo Giuseppe _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Migliaglia (Vessin) _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Migliaglia _____ le dix novembre _____
 _____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de
Giuseppe Delorenzi _____ et de
Tomatina née Gamburini, décédée _____

2. Torche Lucie Josette _____
 célibataire _____
 ouvrière en tabacs _____
 originaire de Franex (Fribourg) _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Franex _____ le dix huit avril _____
 _____ mil huit cent nonante six _____ fille de
Jacques Adrien Torche, décédé _____ et de
Marie née Badoud _____
 à Payerne _____

Comme témoins :

1. Hänni Jean, ouvrier Nestlé, à Payerne _____
2. Gachet Auguste, machiniste, à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Franex et à Payerne le deux, et à
Migliaglia le quatre août mil neuf cent dix neuf. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le vingt trois août mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Migliaglia, Franex et Payerne. _____

Communiqué à l'état civil de Migliaglia
 et de Muriel le 23. VIII 1919. _____

Les époux :

Delorenzi Ildo
Delorenzi Lucie
 née Torche

Les témoins :

Hänni Jean,
Gachet Auguste

L'officier de l'état civil :

Maurer rempl. _____

Registre des mariages A.

N° 32

Danzeisen - Caille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Danzeisen Wilhelm Rodolphe _____
célibataire _____

tonnelier _____

originaire de Bâle _____ domicilié àSayerne _____ né àSayerne _____ le premier Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Gustave Wilhelm Danzeisen, tonnelier _____ et deRosa Vina née Röthlisberger _____à Sayerne _____2. Caille Rose Fanny _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Sayerne _____ domiciliée àSayerne _____ née àSayerne _____ le quinze Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de

Henri Caille, agriculteur _____ et deMathilde Sophie née Givel _____à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Bossy-Firax Ernest, agriculteur à Sayerne _____2. Caille Henri, employé C.F.F., Les Terrières _____Les publications ont eu lieu à Sayerne le premier Août, à Bâle le
deux Août mil neuf cent dix neuf _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sayerne, le premier Septembre mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2. Extrait de naissance du fiancé _____

3 & 4. Publications de mariage à
Bâle et Sayerne _____

Les époux :

Wilhelm Danzeisen.Rose Danzeisennée Caille

Les témoins :

Ernest Bossy FiraxHenri Caille

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempestCommuniqué à l'état civil de Bâle le
1^{er} Sept. 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 33.

Hermann. Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann Louis Eugène

célibataire

aspirant chauffeur C.F.F.

originaire de Jayerne domicilié àSausanne né àJayerne le vingt six Mai

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

César Hermann, chapelier et deNancy Emma née Rappità Jayerne2. Clément Marthe Marie

célibataire

ouvrière à la condenserie

originaire de Granges domiciliée àJayerne née àJayerne le seize avril

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

César Auguste Clément, menuisier et deJenny née Doudinà Jayerne

Comme témoins :

1. Ney Marcel, mécanicien à Jayerne2. Vonnez Charles, représentant de commerce, à Jayerne.Les publications ont eu lieu à Sausanne le vingt, à Granges et
à Jayerne le vingt un août mil neuf cent dix neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Jayerne, le onze Septembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Lausanne

Les époux :

Louis Hermann
Marthe Hermann
née Clément

Les témoins :

Marcel Ney Père
E. Vonnez

L'officier de l'état civil :

Maurer
remplirCommuniqué à l'état civil de Sausanne
et de Granges (Vaud) le 11 Sept. 1919.

Registre des mariages A.

N° 34

Jaquet &
Carrard née Bersier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Alphonse Clément _____
célibataire _____

draineur _____

originaire de Villaz-St. Pierre (Fribourg) _____ domicilié à

Fayens _____ né à

Villaz St. Pierre _____ le vingt trois novembre _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Marie Joséphine née Jaquet, veuve de Véthard Terrond _____ et de

à Fayens _____

à _____

2. Carrard née Bersier Mathilde Joséphine _____

veuve de Auguste Joseph Carrard dès le dix novembre mil neuf cent dix huit

cigarière _____

originaire de Font (Fribourg) _____ domiciliée à

Fayens _____ née à

Fétigny _____ le vingt quatre Mars _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Louis Joseph Bersier, cultivateur en France _____ et de

Georgine Virginie née Deschamps, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Gadoud Amédée, terrassier à Fayens _____

2. Gutknecht Emile, draineur à Fayens _____

Les publications ont eu lieu à Fayens le trente Septembre, à Villaz-
St. Pierre et à Font le premier Octobre mil neuf cent dix neuf _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayens _____ le dix huit Octobre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2 & 3. Extraits de naissances des fiancés _____
4 & 6. Actes de publications de
mariage à Villaz-St. Pierre, Font
et Fayens. _____

Les époux :

Jaquet Alphonse
Mathilde Jaquet née Bersier

Les témoins :

Gadoud Amédée
Gutknecht Emile

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl.Communiqué à l'état civil de Villaz
St. Pierre et de Font le 18 Oct. 1919.

Registre des mariages A.

N° 35.

Beaufils - Keller

Par décret du Grand
Conseil, du 16 Novembre 1927,
Auguste dit Albert Beaufils
a été naturalisé Vaudois
et reçu au nombre des bourgeois
de la Commune de Payerne.
Inséré le 27 Février 1928.
L'officier de l'état civil
P. Mather, Rapiin

Communiqué au Département
de Justice et Police le 27. II. 1928

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaufils Auguste dit Albert

célibataire

typographe

originaire de Beaujoux, Haute Saône, France domicilié à

Payerne né à

Beaujoux le premier Décembre

mil huit cent huitante neuf fils de

Émile Beaufils, jardinier et de

Emilia Dogien

à Yverdon

2. Keller Anna Sonida

célibataire

coiffeuse

originaire de Payerne et Orbe domiciliée à

Payerne née à

Payerne le douze février

mil huit cent huitante deux fille de

Jean Frédéric Keller, décédé et de

Anne Susette née Salquin

à Payerne

Comme témoins :

1. Cartier Charles, instituteur à Payerne

2. Dondin Marcel, typographe à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le six, à Orbe le huit, et
à Beaujoux le onze Septembre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt Octobre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits
de naissance des fiancés, 4 & 5. Certificat
de capacité matrimoniale et consentement
des parents du fiancé, 6. Autorisation de
publier du Conseil d'Etat, 7 & 9. Actes
de publications de mariage à Beaujoux,
Orbe et Payerne, 10. Autorisation
de célébrer au Département de Justice
et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'Etat civil d'Orbe
le 20 Oct. 1919.

Les époux :

Beaufils
Anna Beaufils née Keller

Les témoins :

C. Cartier
M. Dondin

L'officier de l'état civil :

Mather
complet

Registre des mariages A.

N° 36.

Magnin-Dennler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Albert _____
 célibataire _____
 menuisier _____
 originaire de Endrefin _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Sayerne _____ le Sept Avil _____
 _____ mil huit cent nonante huit _____ fils de
Emile Magnin _____ et de
Marie Ernestine nie Segner, décédée _____
 à _____

2. Dennler Louise _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Sangenthal (Berne) _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Sayerne _____ le Six Juillet _____
 _____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
Alfred Dennler, décédé _____ et de
Rosa nie Westral, _____
 à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Righetti Léon, négociant à Sayerne _____
2. Jomini Charles, menuisier à Sayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix neuf, à Endrefin et à
Sangenthal le vingt Septembre mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt trois Octobre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Endrefin, Sangenthal et Sayerne. _____

Communiqué à l'état civil de Endrefin
 et Sangenthal le 23. Oct 1919 _____

Les époux :

Magnin Albert
Magnin Louise
 née Dennler.

Les témoins :

Righetti Léon
Jomini Charles.

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempl. _____

Registre des mariages A.

N° 37
Savary-Méan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Oscar Henri
célibataire
agriculteur

originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne, Vers-chez-Perin né à
Sayerne, Vers-chez-Perin le dix Juin
mil huit cent nonante deux fils de

Henri Savary, décédé et de
Vina Elise née Hubler
à Vers-chez-Perin, Sayerne

2. Méan Rosa
célibataire
ménagère

originaire de Sayerne, domiciliée à
Sayerne, Corges née à
Sayerne, Corges le vingt un février
mil huit cent nonante trois fille de

Samuel Louis Méan, agriculteur à Corges, Sayerne et de
Emma née Savary, décédée

Comme témoins :

1. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal, à Sayerne
2. Savary Charles, agriculteur Vers-chez-Perin & Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le trois Septembre mil neuf cent
dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt cinq Octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. acte de publication de mariage à Sayerne.

Les époux :

Oscar Savary
Rosa Savary
née Méan

Les témoins :

Ch. Niffenegger
Charles Savary

L'officier de l'état civil :

Maurer
rempl.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 38

Mieli - Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mieli Fortunato Aldoveuf de Galli Bice des le vingt quatre août mil neuf cent dix sept
Sculpteuroriginaire de Sivonne, province de Sivonne, Italie domicilié à
Bayerne né àAlexandrie (Egypte) le quatre Juillet
mil huit cent septante sept fils de

Giuseppe Mieli, décédé et de

Caterina dite Sara née Bascher

à Alexandrie (Egypte)

2. Ferrin Mathilde Sophie

célibataire

originaire de Bayerne domiciliée à

Bayerne née à

Bayerne le quatre avril

mil huit cent huitante neuf fille de

César Benjamin Ferrin, décédé et de

Anna Sophie Marie née Givel

à Bayerne

Comme témoins :

1. Palmer Charles, fonctionnaire, Inspecteur à Alexandrie (Egypte).

2. Ferrin Marcel, négociant, à Bayerne.

Les publications ont eu lieu à Bayerne le sept août, et à Sivonne
le quatorze Septembre mil neuf cent dix neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bayerne le premier Novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits
de naissance des fiancés, 4. Extrait de
décès de Mieli Galli Bice, précédente épouse
du fiancé, 5. Permis de publication du
Conseil d'Etat, 6. Certificat de capacité
matrimoniale pour le fiancé, 7 & 8. Actes
de publications de mariage à Sivonne et
Bayerne, 9. Autorisation de célébrer du
Département de Justice et Police. —
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne le 1^{er} Nov. 1919.

Les époux :

Aldo Mieli
Mathilde Mieli
née Ferrin

Les témoins :

Charles Palmer

M. Ferrin

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.réintégrée en 1934.
voir rep des Familles
vol. III feuilles 161.

Registre des mariages A.

N° 39
Neu - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neu Ernest Frédéric
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne, Strabloz né à
Sayerne le vingt trois Décembre
 mil huit cent nonante deux fils de
Frédéric Henri Neu, agriculteur à Strabloz et de
Elise née Tommez, décédée

2. Savary Elva Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le treize Décembre
 mil huit cent nonante huit fille de
Aimé Daniel Savary, agriculteur et de
Elise née Buache
 à Sayerne

Comme témoins :

1. Tan du Chêne Gustave, agriculteur, à Vers-chez-Bevin
2. Savary Oscar, agriculteur à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le seize Octobre mil neuf
 cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le cinq Novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. acte de publication de mariage à Sayerne.

Les époux :

Neu Ernest
Elva Neu
 née Savary

Les témoins :

Gustave Tan du Chêne
Oscar Savary Neu

L'officier de l'état civil :

Mayer
 rempli

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 40

Domini - Chardonnens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Charles Edmond _____
 célibataire _____
 cigariier _____
 originaire de Fayerne _____ domicilié à
Fayerne _____ né à
Fayerne _____ le vingt huit Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de
Albert Domini, cultivateur _____ et de
Jenny née Gerber _____
 à Fayerne _____

2. Chardonnens Lucie Julie _____
 célibataire _____
 ouvrière en tabacs _____
 originaire de Domdidier (Fribourg) _____ domiciliée à
Fayerne _____ née à
Vallon (Fribourg) _____ le huit Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
François Isidore Chardonnens, agriculteur _____ et de
Marie Henriette née Rey, à Domdidier _____

Comme témoins :

1. Domini Auguste, employé de Pharmacie, à Fayerne _____
2. Raccourcier Edouard, huissier municipal, à Fayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Fayerne et à Domdidier le treize Octobre
 mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le Sept novembre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Domdidier et Fayerne.

Les époux :

Charles Domini
Lucie Domini née Chardonnens

Les témoins :

Domini Auguste
Raccourcier Edouard

L'officier de l'état civil :

Maurer
 remplacé

Communiqué à l'état civil de Domdidier
 le 7 nov. 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 41

Bestuz - Golarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bestuz Aimé François _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Rivarz, Enty et Villette _____ domicilié à
 Combremont le Petit _____ né à
 Villette _____ le quinze Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
 François Bestuz _____ et de
 Louise née Richard _____
 à Sansanne _____
2. Golarz Jeanne _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de l'Abbaye _____ domiciliée à
 Combremont le Grand _____ née à
 Sansanne _____ le cinq Février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
 Rosalie Golarz _____ et de
 à Ently _____

Comme témoins :

1. Savary Gustave, sous secrétaire municipal à Payerne _____
 2. Raccoursier Edouard, huissier municipal à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye le huit ; à Enty et à Rivarz
 le neuf ; à Villette, à Combremont le Petit et à Combremont le Grand
 le dix Octobre mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne _____, le huit novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
 civil de Combremont le Grand.

Les époux :

Bestuz Aimé
 Jeanne Bestuz
 née Golarz

Les témoins :

Savary Gustave
Raccoursier Edouard

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Chexbres,
 Enty, Ently, Combremont et d'abbaye
 le 8. nov. 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 42

Schneider - Brechbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Frédéric Alfred _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Kubigen (Berne) _____ domicilié à
Fayerne _____ né à
Sausanne _____ le huit août _____
 _____ mil huit cent nonante trois _____ fils de
Frédéric Schneider, employé C.F.F. _____ et de
Maria Rosina nie Jost _____
 à Fayerne _____

2. Brechbühl Amélie Emma Louise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Trubschachen (Berne) _____ domiciliée à
Sausanne _____ née à
an Trait (Montreux) _____ le quinze Mai _____
 _____ mil huit cent nonante cinq _____ fille de
Gottfried Brechbühl, décédé _____ et de
Emma Marie nie Creutz, _____
 à Sausanne _____

Comme témoins :

1. Rossier Marin, agriculteur à Fayerne _____
2. Faver Fritz, fromager à Verey. _____

Les publications ont eu lieu à Fayerne le seize, à Münsingen, Trubschachen et Sausanne le dix sept octobre mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quinze novembre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage _____
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés _____
- 5 & 8. actes de publications de mariage à Münsingen, Trubschachen, Sausanne et Fayerne. _____

Les époux :

Fritz Schneider Brechbühl
Amélie Schneider Brechbühl

Les témoins :

Marin Rossier
Fritz Faver

L'officier de l'état civil :

Mattet
rempl.

Communiqué à l'état civil de Münsingen, Trubschachen et Sausanne le 15. nov. 1919.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 43

Cromptier-Bulliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cromptier Ernest _____
 célibataire _____
 gendarme _____
 originaire de Ollon _____ domicilié à
 Fayerne _____ né à
 Berne _____ le vingt-huit Octobre _____
 _____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de
 Louise Susanne Cromptier _____ et de
 à Genève _____

2. Bulliard Augusta Marie _____
 célibataire _____
 originaire de Matran (Fribourg) _____ domiciliée à
 Fayerne _____ née à
 Engy (Fribourg) _____ le vingt-huit avril _____
 _____ mil huit cent nonante sept _____ fille de
 Eugène Bulliard, décédé _____ et de
 Marie Constance née Bersier _____
 à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Détraix Albert, gendarme, à Fayerne _____
2. Torche François, négociant, à Engy (Fribourg). _____

Les publications ont eu lieu à Ollon, à Matran et à Fayerne le
 vingt sept, et à Hlémoz le vingt-huit Octobre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le quinze Novembre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 à 7. Actes de publications de mariage
 à Ollon, Hlémoz, Matran et
 Fayerne _____

Communiqué à l'état civil de Ollon et
 de Matran le 15 nov. 1919. _____

Les époux :

Ernest Cromptier
Augusta Cromptier
 née Bulliard.

Les témoins :

Albert Détraix
François Torche

L'officier de l'état civil :

Mayer
 remplg.

Registre des mariages A.

N^o 44.
Jaumin - Totterat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumin Edouard Frédéric
célibataire
inspecteur des laits, condenserie
originaire de Fey et Villars le Terron domicilié à
Payerne né à
Fey le trois Mai
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Elie Jaumin et de
Julie née Besson, décédés

2. Totterat Clémence Ida
célibataire
ménagère
originaire de Chavannes le Chêne domiciliée à
Henniez née à
Crosier-dessous (Entuy) le vingt deux avril
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Emile Totterat, retraité C. F. F. et de
Marie née Notz
à Henniez

Comme témoins :

1. Bossy-Morattel Emile, comptable, à Payerne
2. Cherbuin-Rochat Gustave, inspecteur des laits à Payerne

Les publications ont eu lieu à Fey, à Villars le Terron et à Payerne
le premier, à Henniez le deux, et à Chavannes le Chêne le trois
Novembre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
4 & 5. Actes de publications de
mariage à Fey, Villars le Terron,
Chavannes le Chêne, Henniez et
Payerne.

Les époux :

Ed. Jaumin
Clémence Jaumin
née Totterat

Les témoins :

Bossy
Cherbuin

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Communiqué à l'état civil de Fey,
Schallens, Yvonand et Granges le
20. Nov. 1919.

Registre des mariages A.

N° 45

Chélin - Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chélin Armand _____
 célibataire _____
 forgeron-mécanicien _____
 originaire de Mex _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Granges (Vaud) _____ le Sept Octobre _____
 mil huit cent quatre vingt Sept _____ fils de
 Henri Maurice Chélin, maréchal _____ et de
 Sina née Bidiville _____
 à Vevey _____

2. Rosset Marie Ida _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Genève et de Chigny _____ domiciliée à
 Trey _____ née à
 Bercher _____ le vingt huit août _____
 mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de
 François Samuel Rosset, boulanger _____ et de
 Marie Françoise née Russi soit Roussy _____
 à Dommeloye _____

Comme témoins :

1. Cherbin Alois, mécanicien à Payerne _____
2. Hermann César, cordonnier, à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier, à Mex, à Genève
 à Chigny et à Trey le trois Novembre mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le vingt un Novembre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des
 fiancés _____
- 4 à 8. Actes de publications de
 mariage à Mex, Genève, Chigny
 Trey et Payerne _____

Communiqué à l'état civil de Sullens,
 de Vufflens le Château, de Trey et de
 Genève (Bureau cantonal) le 21 Nov. 1919.

Les époux :

Armand Chélin
Marie Chélin
 née Rosset.

Les témoins :

Alois Cherbin
César Hermann

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Registre des mariages A.

N° 46.
Chassot - Ducarroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chassot Alphonse Marcel
célibataire
journalier
originaire de Bussy (Fribourg) domicilié à
Fayerne né à
Bussy le vingt deux Janvier
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Joseph Fridolin Chassot, agriculteur à Bussy et de
Marie Hélène nie Chassot
à Fayerne

2. Ducarroz Marie Julie Aline
célibataire
tailleuse
originaire de Montbrelloz (Fribourg) domiciliée à
Estavayer le Lac née à
Montbrelloz le vingt Octobre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
François Xavier Ducarroz, agriculteur à Montbrelloz et de
Célestine nie Boudillond, décédée

Comme témoins :
1. Chassot Raymond, cordonnier, à Bussy.
2. Chassot Louis, contre-maitre cigariier à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le premier, à Montbrelloz le
deux, à Bussy et à Estavayer le Lac le trois novembre mil neuf
cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Fayerne, le vingt deux novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés.
4 à 7. Actes de publications de
mariage à Bussy, Montbrelloz,
Estavayer le Lac et Fayerne.

Les époux :
Chassot Marcel
Chassot Aline
nie Ducarroz

Les témoins :
Raymond Chassot
Chassot Louis

L'officier de l'état civil :
Matter
comp. g.

Communiqué à l'état civil de Bussy
de Montbrelloz et d'Estavayer le 22. nov. 1919.

Rectification

Par décision du 1^{er} Mars 1956, le Département
de Justice et Police du canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'inscription
ci-contre en ce sens que l'épouse soit
désignée comme étant née le 21 Octobre
1887 et non le 20 Octobre 1889
Fayerne le 14 Mars 1956

L'officier de l'état civil J. Liguori

Communiqué au Département de Justice et
Police et aux offices de l'état civil de Bussy
et Montbrelloz par le Département de J. et P.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 47.

Zosso - Marmy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zosso Victorveuf de Marie Cécile née Déforet dès le vingt deux Septembre mil neuf cent dix sept
employé au téléphone

originaire de Cornillens (Sibourg) domicilié à

Sayerne né à

Cornillens le deux Juillet

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Louis Marcel Zosso, agriculteur à Cornillens et de

Marie Féontine née Douze, décédée

†

2. Marmy Otilie Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Estavayer le Lac et Antevaux domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le quatorze Octobre

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Véon Louis Marmy, décédé et de

Jenny dite Eugénie née Mayor

à Sayerne

Comme témoins :

1. Domini Auguste, employé de pharmacie, à Sayerne2. Schlaefli James, manoeuvre, à SayerneLes publications ont eu lieu à Cornillens et à Antevaux le neuf, à
Estavayer le Lac et à Sayerne le dix novembre mil neuf cent dix neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt deux novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 7. Actes de publications de mariage à Cornillens, Estavayer-le-Lac, Antevaux et Sayerne

Communiqué à l'état civil de Cornillon,
Estavayer le Lac et Forêt le 22. Nov. 1919.

Les époux :

Zosso Victor
Otilie Zosso née Marmy

Les témoins :

Domini Auguste
Schlaefli James

L'officier de l'état civil :

Mattier
complet

Registre des mariages A.

N° 48

Schöneberger - Gutknecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schöneberger Jakob _____

célibataire _____

ouvrier à la Condenserie _____

originaire de Dieky (Berne) _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Düdingen (Fribourg) _____ le douze août _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Johannes Schöneberger _____ et de

Maria née Frey, décédés _____

† _____

2. Gutknecht Anna _____

célibataire _____

sayerne _____

originaire de Oberried près Morat _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Corcelles près Sayerne _____ le cinq Juillet _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

Henni Gutknecht, journalier _____ et de

Alvina née Stoll _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Schöneberger Jean, ouvrier à la Condenserie, à Sayerne _____

2. Gutknecht Henni, journalier à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sempen et à Sayerne le vingt neuf, et
à Ried le trente Octobre mil neuf cent dix neuf _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt huit Novembre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, _____
- 4 & 6. Actes de publications de mariage _____
à Sempen, Ried et Sayerne. _____

Les époux :

Jakob Schöneberger
Anna Schöneberger
née Gutknecht.

Les témoins :

Jean Schönenberg
Gutknecht Henni

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Communiqué à l'état civil de Sempen et
de Morat le 26. Nov. 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 49
Schmied - Jöhr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmied Joseph

célibataire

manoeuvre

originaire de Herznach (Argovie) domicilié à

Jayerne né à

Montagny les Monts (Fribourg) le trente Novembre

mil huit cent nonante quatre fils de

Antoine Schmied, journalier et de

Angélique née Bugnon

à Jayerne

2. Jöhr Antonie Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Innerbirnmooz (Geneve) domiciliée à

Jayerne née à

Rueyes-les-Grés (Fribourg) le douze Novembre

mil huit cent nonante huit fille de

Jean Jöhr, charron et de

Marie Nestorine née Marguet

à Dompierre

Comme témoins :

1. Rappo Raymond, agriculteur à Ste Appoline

2. Bugnon Pierre, agriculteur à Cousset.

Les publications ont eu lieu à Jayerne le premier, à Herznach et à Innerbirnmooz le trois Novembre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le premier Décembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. Actes de publications de mariage à Herznach, Innerbirnmooz et Jayerne.

Les époux :

Schmidt Joseph

Schmidt Odèle

née Jöhr

Les témoins :

Rappo Raymond

Bugnon Pierre

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Communiqué à l'état civil de Herznach et de Kreuzenberg le 1. Dec. 1919.

Registre des mariages A.

N° 50

Schwander - Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwander Alfred _____

célibataire _____

employé C.F.F. _____

originaire de Langnan (Berne) _____ domicilié à

aux Verrières _____ né à

Trey _____ le cinq Novembre _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fils de

Frédéric Schwander, agriculteur _____ et de

Marie Constance née Mändly _____

à Fayerne _____

2. Doudin Bertha Martha _____

célibataire _____

originaire de Fayerne _____ domiciliée à

Fayerne _____ née à

Fayerne _____ le quatre Mai _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de

Jean Louis Doudin, employé à la Condenserie _____ et de

Ida Bertha née Rüttsche _____

à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Beylet Christian, cordonnier à Fayerne _____2. Rapin Octave, négociant à Fayerne. _____

Les publications ont eu lieu aux Verrières le dix-huit, à Langnan et à Fayerne le dix-neuf novembre mil neuf cent dix-neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le Seize Décembre mil neuf cent dix-neuf _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil des Verrières. _____

Les époux :

Alfred SchwanderMartha Schwander, née Doudin

Les témoins :

Christian BeyletOctave Rapin

L'officier de l'état civil :

Mattier
remplet

Communiqué à l'état civil de Langnan et des Verrières le 16. Dec. 1919. _____

Registre des mariages A.

N° 51

Kramer - Quinche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kramer Hans Georg Max

célibataire

drognote

originaire de Winterthun domicilié à

Fayerne né à

Winterthun le vingt cinq avril

mil huit cent nonante six fils de

Georg Kramer, mécanicien et de

Maria née Sankter

à Winterthun

2. Quinche Susanne

célibataire

ménagère

originaire de Fiez et Nenchâtel domiciliée à

Fiez née à

Fiez le dix Décembre

mil huit cent nonante fille de

Gustave Quinche, marchand de bois et de

Marie Elise née Humbert

à Fiez

Comme témoins :

1. Vulhiemoz Ernest, pharmacien, à Fayerne2. Traderwand Michel, conservateur du Régistre Foncier, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt, à Winterthun, à Fiez, et à Nenchâtel le vingt un novembre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix neuf Décembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4. Actes de publications de mariage à Winterthun, Fiez, Nenchâtel et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Winterthun Fiez et Nenchâtel le 19. XII. 1919.

Les époux :

Kramer

S. Kramer née Quinche

Les témoins :

Vulhiemoz

Traderwand

L'officier de l'état civil :

Matter

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le Numéro 51 de la page 215 est celui de la dernière inscription faite en 1919.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions
L'officier de l'état civil de Yverne
S. Mathier-Rapin

Un double a été remis le trois Janvier 1920 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.

L'officier de l'état civil de Yverne
S. Mathier-Rapin

Vu le 25.2.1920
Le Préfet
F. Cornamuson

Registre des mariages A.

N° 1.
Cherbuin - Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin Frédéric
Veuf de Marie Elisa née Reber dès le huit Juillet mil neuf cent dix neuf
fabricant de maroquinerie
originaire de Fayerne domicilié à
Paris (8^e arrondissement) né à
Fayerne le vingt un août
mil huit cent septante six fils de
Louis Cherbuin, décédé et de
Caroline née Donat
à Fayerne

2. Wenger Emilie Antoinette
célibataire
femme de chambre
originaire de Blumenstein (Berne) domiciliée à
Golochenaix près Morges née à
Fayerne le vingt cinq Mai
mil huit cent huitante trois fille de
Jacob Frédéric Wenger et de
Marie née Domini, décédés

Comme témoins :

- 1. Savary Léon, cafetier, à Fayerne.
- 2. Knache Hemi, mécanicien, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt six, à Blumenstein et à Golochenaix le vingt sept, et à Paris (8^e arr.) le vingt huit Décembre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Fayerne, le dix sept Janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1 & 2. Promesses de mariage,
- 3. Extrait de naissance de la fiancée,
- 4. Extrait de décès de Marie Elisa Cherbuin née Reber
- 5 & 8. Actes de publications de mariage à Paris, Blumenstein, Golochenaix et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Morges et de Blumenstein le 17. Janv. 1920.

Les époux :

F. Cherbuin
Emilie Cherbuin
née Wenger

Les témoins :

Léon Savary.
Hemi Knache

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N° 2

Bersier - Bugnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bersier Clovis Tertullien

célibataire

ouvrier en tabacs

originaire de Engy (Fribourg) domicilié à

Fayerne né à

Fétigny le Six Juin

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Henri Alphonse Bersier, décédé et de

Anne Céline née Fontaine

à Fayerne.

2. Bugnon Marie Germaine

célibataire

ménagère

originaire de Couvet (Fribourg) domiciliée à

Montagny la Ville née à

Couvet le huit Octobre

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Joseph Julien Bugnon et de

Marie Virginie née Renevey, décédés

Comme témoins :

1. Bersier Philippe, ouvrier trestlé, à Fayerne

2. Bersier Henri, employé de fabrique, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le trente un Janvier, à Engy, à Montagny les Monts et à Montagny la Ville le premier Février mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le treize Février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 7. Actes de publications de mariage à Engy, Montagny les Monts, Montagny la Ville et Fayerne.

Les époux :

Bersier Clovis

Bersier Marie

née Bugnon

Les témoins :

Bersier Philippe
Henri Bersier

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

Communiqué à l'état civil de Engy et de Montagny les Monts le 13. II 1920.

Registre des mariages A.

N° 3.
Jaquet - Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Firmin Edouard
célibataire
agent de police
originaire de Grolley (Fribourg) domicilié à
Fausanne né à
Grolley le cinq Novembre
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Jules Florentin Jaquet, agriculteur et de
Marie Rosalie nie Rohrbasser
à Châtornaye

2. Ducrot Marie Louise
célibataire
ménagère
originaire de Montagny les Monts (Fribourg) domiciliée à
Châtornaye née à
Montagny les Monts le vingt deux Mai
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Victor Laurent Ducrot, agriculteur et de
Marie Karbe nie Berger
à Châtornaye

Comme témoins :

- 1. Sandonnens Jules, journalier à Fayerne
- 2. Jaquet Eugène, agriculteur, à Châtornaye

Les publications ont eu lieu à Fausanne le vingt six, à Grolley, à
Châtornaye et à Montagny les Monts le vingt sept Décembre mil
neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et, de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatorze Février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer de l'état
civil de Fausanne.

Les époux :
Firmin Jaquet
Louise Jaquet
nie Ducrot

Les témoins :
Sandonnens Jules
Jaquet Eugène

L'officier de l'état civil :
Matter

Communiqué à l'état civil de Grolley,
Fausanne, Montagny les Monts et
Châtornaye le 14. II. 1920.

Registre des mariages A.

N° H

Morgenegg-Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morgenegg Albert Théophile

célibataire

agriculteur

originaire de Höniz (Berne) domicilié àSayerne né àSayerne le premier Juillet

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Gottlieb Morgenegg, agriculteur et deMadelaine née Bergerà Sayerne2. Wittwer Marie Louise

célibataire

femme de chambre

originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée àSayerne née àFribourg le six août

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Jean Wittwer, mécanicien et deAnna née Roggoà Sayerne

Comme témoins :

1. Jomini François, gazier, à Sayerne2. Caille Jules, agriculteur, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Höniz, à Schwarzenegg et à Sayerne
le vingt quatre Décembre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quatorze Février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Höniz, Schwarzenegg et Sayerne.

Les époux :

Albert Morgenegg
Marie Morgenegg née Wittwer

Les témoins :

François Jomini
Jules Caille

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

Communiqué à l'état civil de Höniz et de Schwarzenegg le 14. II. 1920.

Registre des mariages A.

N° 5

Domini - Delessert

Par jugement du Tribunal
du District de Yverne, rendu
en date du 27 avril 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 18 Juil-
let 1932, le mariage inscrit ci-
contre a été dissous par le di-
voce. Pas de délai.

Inscrit le 27 Juillet 1932.

L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de
Justice et Police le 27. VII. 1932.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini François Louis _____
célibataire _____

gazier _____

originaire de Yverne _____ domicilié à

Yverne _____ né à

Yverne _____ le dix neuf août _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de

François Louis Domini, décédé _____ et de

Léonie Louise née Biolley _____

à Yverne _____

2. Delessert Mina Eugénie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Forel (Savaux) et Savigny _____ domiciliée à

Yverne _____ née à

Sausanne _____ le vingt sept Décembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de

Paul Louis Benjamin Delessert, voiturier _____ et de

Benedicta née Hermann _____

à Yverne _____

Comme témoins :

1. Morgenegg Emile, négociant à Yverne _____

2. Guggi Robert, boulanger à Yverne _____

Les publications ont eu lieu à Yverne le sept, à Forel et à Savigny
le neuf février mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverne, le vingt sept Février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance de la fiancée _____
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Forel, Savigny et Yverne. _____

Communiqué à l'état civil de Forel (Savaux)
et de Savigny le 27. II. 1932. _____

Les époux :

François Domini

et Mina Domini

née Delessert.

Les témoins :

Morgenegg
Robert Guggi

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Registre des mariages A.

N° 6

Délessert - Detrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Délessert Georges _____
célibataire _____

ouvrier à la Condenserie _____

originaire de Teney le Dorat _____ domicilié à

Fayenne _____ né à

Fayenne _____ le dix Mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Julien Délessert, agriculteur _____ et de

Marie Louise née Savary _____

à Corges (Fayenne) _____

2. Detrey Rose Blanche _____

célibataire _____

ouvrière à la Condenserie _____

originaire de Corcelles près Fayenne _____ domiciliée à

Corcelles _____ née à

Corcelles _____ le deux Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fille de

Eugène Detrey, agriculteur _____ et de

Louisa née Ochs _____

à Corcelles _____

Comme témoins :

1. Praderwand Martin, ouvrier à la Condenserie, à Fayenne _____

2. Marti Louis, ouvrier à la Condenserie, à Fayenne _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles et à Fayenne le treize et à
Teney le Dorat le quinze février mil neuf cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayenne, le quatre Mars mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2. & 3. Extraits de naissance des
fiancés : _____4 & 6. Actes de publications de
mariage à Teney le Dorat, Corcelles
et Fayenne. _____Communiqué à l'état civil de Corcelles-le-
Dorat et de Corcelles près Fayenne le 4 II 1920.

Les époux :

Délessert Georges
Délessert Rose
née Detrey

Les témoins :

Praderwand Martin
Marti Louis

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplet

Registre des mariages A.

N^o 7
Savary & Hermann
née Ochs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Benjamin

veuf de Elise Doudin née Ineret dès le vingt huit Mars mil neuf cent quatorze
agriculteur

originaire de Fayerne domicilié à

Fayerne né à

Fayerne le premier Novembre

mil huit cent Septante un fils de

Benjamin Savary et de

Elise Sophie née Hermann, décédés

à

2. Hermann née Ochs, Julie

veuve de Auguste François Hermann dès le treize Décembre mil neuf cent huit
ménagère

originaire de Fayerne domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le vingt neuf Octobre

mil huit cent cinquante quatre fille de

Jaques Benjamin Ochs et de

Marianne Julie née Hüsson, décédés

à

Comme témoins :

1. Colomb Eugène, négociant à Fayerne

2. Pradewand Martin, ouvrier Nestlé à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le premier Mars mil neuf cent
vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le treize Mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de décès de Elise Savary
née Ineret et de Auguste François Hermann
4. Acte de publication de mariage
à Fayerne

~~Communiqué~~

Les époux :

Benjamin Savary
Julie Hermann

Les témoins :

Eug. Colomb
Martin Pradewand

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N° 8

Diener - Rossier
divorcé Favre

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, en date du 25 avril 1927, déclaré définitif et exécutoire le 23 mai 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce.

Inscrit le 3 Juin 1927
L'officier de l'état civil
Sr. Maxime Sapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 3 Juin 1927

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diener Eugen _____

célibataire _____

chauffeur d'automobile _____

originaire de Eschens (Surgovie) _____ domicilié à

Yverne _____ né à

Unter-Stammheim _____ le deux avril _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de

Benedikt Diener, décédé _____ et de

Berta née Frei _____

à Huttwil _____

2. Rossier Marguerite _____

divorcée de Charles Albert Favre dès le douze avril mil neuf cent seize

ménagère _____

originaire de Provence _____ domiciliée à

Yverne _____ née à

Fribourg _____ le vingt huit Janvier _____

_____ mil huit cent nonante _____ fille de

Marins Rossier, Securier _____ et de

Marguerite née Jungo _____

à Yverne _____

Comme témoins :

1. Diener Emile, mécanicien, à Yverne _____

2. Maffiolini Jean, mécanicien, à Yverne _____

Les publications ont eu lieu à Eschens et à Yverne le dix-huit, et à Provence le dix neuf Janvier mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverne le vingt Mars mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
4. Extrait du mariage Favre - Rossier avec inscription du divorce. _____
- 5 & 7. Actes de publications de mariage à Eschens, Provence et Yverne. _____

Communiqué à l'état civil d'Eschens et de Provence le 20 III. 1920.

Les époux :

Eug. Diener
Marguerite Diener
née Rossier

Les témoins :

Mme Guille
Maffiolini Jean

L'officier de l'état civil :

Mattier *complet*

Registre des mariages A.

N° 9
Savary - Kohli
divorcée Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Eugène Samuel
célibataire
agriculteur
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le onze Septembre
mil huit cent cinquante neuf fils de
Samuel Savary et de
Marie Julie née Hearn, décédés

2. Kohli Elise
divorcée de Henni Alfred Weber dès le neuf Mars mil neuf cent dix huit
ménagère
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Sayerne née à
Saanen le seize Septembre
mil huit cent huitante quatre fille de
Emile Kohli, cordonnier à Saanen et de
Caroline née Feller, décédée

Comme témoins :

1. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Sayerne
2. Raccoursier Edouard, huissier municipal, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le onze et à Guggisberg le
doux Mars mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt neuf Mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
4. Extrait du jugement en divorce
du mariage Weber - Kohli
- 5 & 6. Actes de publications de mariage
à Guggisberg et Sayerne.

Les époux :

Eux: Savary
Elise Savary ne Kohli

Les témoins :

C. Niffenegger
E. Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl.

Communiqué à l'état civil de Guggisberg
le 29. III. 1920.

Registre des mariages A.

N° 10

Delessert - Crisinel

1. de
1932

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Louis Armand

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Forel (Savaux) et Savigny

domicilié à

Sayerne

né à

Encens

le quatre août

mil huit cent quatre vingt quinze

fils de

Paul Louis Benjamin Delessert, voiturier

et de

Benedicta née Hermann

à Sayerne

2. Crisinel Yvonne Eugénie

célibataire

ouvrière à la Condenserie

originaire de Denezzy

domiciliée à

Sayerne

née à

Sayerne

le trente un juillet

mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de

John Crisinel, agriculteur

et de

Rosine Elise née Bossy

à Sayerne

Comme témoins :

1. Jaquier Ernest, agriculteur à Demoret

2. Crisinel Oscar, agriculteur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le onze, à Forel, à Savigny
et à Denezzy le douze Mars mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt neuf Mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage
à Forel, Denezzy, Savigny et Sayerne.

Les époux :

Armand Delessert Crisinel
Yvonne Delessert
Crisinel

Les témoins :

Ernest Jaquier
Crisinel Oscar

L'officier de l'état civil :

Mattier
complet

Registre des mariages A.

N° 11

Doudin - Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin Ernest _____

célibataire _____

horloger _____

originaire de Fayerne _____ domicilié àFayerne _____ né àFayerne _____ le quinze Novembre _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Jules Doudin, horloger _____ et deMarie née Caille _____à Fayerne _____2. Desponds Estelle Marie _____

célibataire _____

institutrice _____

originaire de Sussy (Vaud) et Versoix (Genève) _____ domiciliée àFayerne _____ née àCorcelles près Fayerne _____ le onze Mars _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fille de

Ulysse Henri Desponds, directeur commercial _____ et deSuzanne née Groux _____à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Bonny Ernest, coiffeur, à Fayerne _____2. Groux Henri, ferblantier à Fayerne _____Les publications ont eu lieu à Versoix et à Fayerne le douze, et à Sussy le treize Mars mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le seize Avril mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Sussy, Versoix et Fayerne. _____

Les époux :

Ernest Doudin
Estelle Doudin, née Desponds

Les témoins :

Ernest Bonny
Groux Henri

L'officier de l'état civil :

Mattew
 rempli.

Communiqué à l'état civil de La Sarraz
 et au Bureau Cantonal de l'état civil
 à Genève le 16 avril 1920. _____

N° 12

Méan - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Méan Oscar _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Sayerne _____ domicilié à
Sayerne, à Corges _____ né à
Sayerne (Corges) _____ le vingt Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
Henri Méan _____ et de
Jenny née Boddy, décédée _____

2. Savary Rose Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Sayerne _____ domiciliée à
Sayerne, à Corges _____ née à
Sayerne (Corges) _____ le premier Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fille de
Jules Emile Frederic Savary, agriculteur _____ et de
Eina Marguerite née Domini _____
 à Corges (Sayerne) _____

Comme témoins :

1. Gruber Emile, employé de commerce à Sayerne
2. Domini Alphonse, garde de triage, à Strablonz (Sayerne)

Les publications ont eu lieu à Sayerne le sept avril mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trente avril mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance du fiancé _____
3. Acte de publication de mariage à Sayerne _____

Communiqué _____

Les époux :

Méan Oscar
Rose Méan
 née Savary

Les témoins :

Gruber Emile
Domini Alphonse

L'officier de l'état civil :

Matter
 remplacé

Registre des mariages A.

N° 13

Simonet - Schrök

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonet Arnold

célibataire

domestique

originaire de Galmitz (Eubourg) domicilié à

Valangin né à

Oleyres le vingt cinq août

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Pierre Simonet, décédé et de

Marie-née Bula,

à Corcelles près Payerne

2. Schrök Maria

célibataire

cuisinière

originaire de Ursendorf-Saulgan (Wurtemberg) domiciliée à

Nenchâtel née à

Repperweiler (Wurtemberg) le cinq Novembre

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Auguste Schrök et de

Hulda née Schule

à Repperweiler

Comme témoins :

1. Jomini Auguste, employé de pharmacie, à Payerne

2. Raccoursier Edouard, héraut municipal, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Valangin le huit, à Morat et à Nenchâtel le neuf, et à Ursendorf-Saulgan le douze Mars mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Valangin.

Les époux :

Simonet Arnold

Marie Simonet

Schrök

Les témoins :

Jomini Auguste

Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matter

rempl.

Communiqué à l'état civil de Morat, Valangin et Nenchâtel et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 1^{er} mai 1920.

N° 14

Cherbuin et
Rossier née Pasteur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin Jules Augustin _____
 Veuf de Louise Emma née Villommet d'âge le vingt deux Mars mil neuf cent treize _____
 journalier _____
 originaire de Sayerne _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Sayerne _____ le douze Septembre _____
 _____ mil huit cent cinquante six _____ fils de
Louis Benjamin Cherbuin _____ et de
Jeanne Marie née Mounoud , décédée _____
 à _____

2. Rossier Marie Philippine née Pasteur _____
 Veuve de Charles Louis Rossier d'âge le vingt six avril mil neuf cent dix neuf _____
 cigareuse _____
 originaire de Rongemont _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Sayerne _____ le vingt trois Septembre _____
 _____ mil huit cent cinquante cinq _____ fille de
Louis Pasteur _____ et de
Philippine née Henbi , décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Dondin Constant , ouvrier de ville , à Sayerne _____
2. Raccoursier Edouard , huissier municipal à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le Sept et à Rongemont le
 huit avril mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne , le premier Mai mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 5. Extraits de décès des précédents conjoints de chacun des époux. _____
- 6 & 7. Actes de publications de mariage à Rongemont et Sayerne. _____

Communiqué à l'état civil de Rongemont
 le 1^{er} mai 1920. _____

Les époux :

Jules Cherbuin
Marie Cherbuin
 née Pasteur

Les témoins :

Constant Dondin
Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempli

Registre des mariages A.

N° 15.

Magenat - Franche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magenat Edouard _____

célibataire _____

industriel forain _____

originaire de Vaulion _____ domicilié àPayerne _____ né àLa Chaux de Fonds _____ le quatorze Octobre _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fils de

Auguste Magenat, industriel forain _____ et deThérèse née Muller _____à Payerne _____2. Franche Renée Esther _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Ursins _____ domiciliée àChavornay _____ née àCronay _____ le vingt deux Septembre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Jules Franche, décédé _____ et deLucie Amanda Tromard née Sandoz _____à Chavornay _____

Comme témoins :

1. Plumettaz-Rossier Paul, commerçant à Payerne _____2. Magenat Emile, mécanicien à Payerne. _____Les publications ont eu lieu à Payerne le onze, à Vaulion, à Ursins,
et à Chavornay le douze Décembre mil neuf cent dix neuf. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Payerne, le trois Mai mil neuf cent vingt. _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2. Consentement de la mère-tutrice
de la fiancée mineure _____

3, 4. Extraits de naissance des fiancés

5 à 8. Actes de publications de
mariage à Vaulion, Ursins,
Chavornay et Payerne. _____Communiqué à l'état civil de Vaulion,
Ursins et Chavornay le 3. mai 1920.

Les époux :

Magenat EdouardRenée Magenat
née Franche.

Les témoins :

Paul Plumettaz-RossierEmile Magenat-Palle

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

Registre des mariages A.

N° 16

Jan - Duchêne
& (Riser) Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jan - Duchêne Gustave Emile
célibataire

agriculteur

originaire de Corcelles près Yverne domicilié à

Yverne, Vers-chez-Terrin né à

Yverne le quatorze Mai

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Léonard Jan - Duchêne, décédé et de

Elise Marie née Savary

à Yverne, Vers-chez-Terrin

2. Riser Elise Rose

célibataire

employée de bureau

originaire de Sützelglüh (Berne) domiciliée à

Yverne née à

Yverne le six Juillet

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de

Charles Riser, ouvrier à la Condenserie et de

Julia née Knache

à Yverne

Comme témoins :

1. Terrin Henri, charpentier, à Yverne

2. Jaggi Robert, laitier à Yverne

Les publications ont eu lieu à Corcelles près Yverne, à Sützelglüh et à Yverne le douze avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le onze Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. Actes de publications de mariage à Corcelles près Yverne,

Sützelglüh et Yverne

Les époux :

Gustave Jan du Chêne
Elise Rose née Ryser

Les témoins :

Henri Terrin
Robert Jaggi

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Corcelles près Yverne et de Sützelglüh le 11. Mai 1920.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par décision du 11 Octobre 1943 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique de l'épouse qui y a été orthographié par erreur "Riser" soit orthographié "Ryser". -

Inscrit le 14 Octobre 1943.
L'officier de l'état civil :
Matter

Communiqué au Département de Justice et Police et aux état civil de Corcelles p. l. et de Sützelglüh le 14. Oct. 1943.

Selon communication du 1^{er} Juin 1949 du Département de Justice et Police du canton de Vaud, l'acte inscrit ci-contre est modifié en ce sens que le nom patronymique Jan - Duchêne, soit orthographié Jan du Chêne. -

Inscrit le 3 Juin 1949
L'officier de l'état civil :
P. Tequiro

Communiqué au Département de Justice et Police le 3 Juin 1949 ainsi qu'à l'état civil de Corcelles et de Sützelglüh. -

Registre des mariages A.

N° 17.

Pick - Mächler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pick Hugo

célibataire

docteur en droit

originaire de Oleyres

domicilié à

Sayerne

né à

Budapest (Hongrie)

le vingt deux Juillet

mil huit cent huitante cinq

fils de

Oswald Pick

et de

Anna née Dubler

à Budapest

2. Mächler Elise Rosa dite Lily

célibataire

originaire de Wangen (Schwyz)

domiciliée à

Sayerne

née à

Grenchen

le premier Octobre

mil huit cent nonante six

fille de

Laurent Mächler, coiffeur

et de

Marie Sophie née Sutz

à Sayerne

Comme témoins :

1. Edwige Ernest, consul général de Hongrie, à Beme2. Kossier-Pahnd, Henri, négociant à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Oleyres et à Sayerne le trois, et à Wangen le quatre Mai mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix-huit Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Oleyres, Wangen et Sayerne.

Les époux :

Hugo Pick
Lily Pick
 née Mächler

Les témoins :

Edwige Ernest
Kossier-Pahnd

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil d'Oleyres
 et de Wangen le 18 Mai 1920.

Registre des mariages A.

N° 18

Beaume - Deillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaume Charles Joseph

célibataire

entrepreneur de transports

originaire de Genève (Ville) domicilié à

Genève né à

Hainpalais le dix avril

mil huit cent huitante cinq fils de

Jean Louis Joseph Beaume, horloger à Genève et de

Clémentine Déthiolaz, décédée

à

2. Deillon Marie Anne Augustine

célibataire

originaire de Siviriez et La Joux (Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

Siviriez le quatorze Février

mil huit cent nonante six fille de

Pierre Joseph François Deillon, décédé et de

Pauline Joséphine Sansonnens, à Payerne

à

Comme témoins :

1. Wittwer Emile, boulanger, à Payerne

2. Savary Georges, coiffeur à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Genève le dix, à Siviriez, à La Joux et à Payerne le douze Mai mil neuf cent vingt

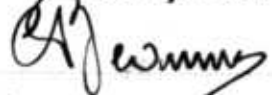
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier Juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Genève

Les époux :


 Marie Beaume
 née Deillon

Les témoins :

E. Wittwer

Ge. Savary.

L'officier de l'état civil :


 rempli

Communiqué à l'état civil de Siviriez et de La Joux et au Bureau Cantonal de l'état civil à Genève le 1. Juin 1920.

Registre des mariages A.

N° 19
Fivaz - Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz William

célibataire

gendarme

originaire de Sassel domicilié àVevey né àSassel le vingt six Novembre

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Albert Fivaz, agriculteur et deEmma née Gavilletà Sassel2. Guignet Yvonne

célibataire

ménagère

originaire de Châtillens domiciliée àSayerne née àFerlens le premier Février

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Alfred Guignet, condenseur et deEmma née Pascheà Sayerne

Comme témoins :

1. Capry Eugène, sergent de gendarmerie à Sayerne2. Guignet Alfred, condenseur à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt sept, à Vevey le vingt-huit, à Sassel et à Châtillens le vingt neuf Mai mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix sept Juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Vevey

Les époux :

William Fivaz.Yvonne Fivaz.Née Guignet.

Les témoins :

Capry EugèneAlfred Guignet

L'officier de l'état civil :

Matten

N° 20

Grognuz &
Schempp née Haller.

Par jugement du Tribunal du district de Yverne rendu en date du 21 Novembre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 21 Décembre 1921, le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 Décembre 1921

L'officier de l'état civil

L. Maxner - Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 30 x^{bre} 1921

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognuz Oscar Samuel _____
célibataire _____
draineur _____
originaire de Soliez - Pittet _____ domicilié à
Yverne _____ né à
Cortailhod _____ le quatre Octobre _____
_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de
Félix Constant Grognuz, décédé _____ et de
Célestine Celina née Pittet, ouvrière en tabacs _____
à Yverne.

2. Schempp Ida née Haller _____
divorcée de Emile Gottlieb Schempp dès le onze Septembre mil neuf cent neuf
cigarences _____
originaire de Schorndorf (Wurtemberg) _____ domiciliée à
Burgdorf _____ née à
Reinach _____ le vingt huit Juillet _____
_____ mil huit cent huitante _____ fille de
Johannes Haller, décédé _____ et de
Anna Maria née Hediger, ménagère _____
à Reinach

Comme témoins :

1. Nika Joseph, chauffeur à l'usine à gaz, à Yverne
2. Schiesser Anguste, cultivateur, à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Yverne le sept, à Burgdorf le huit,
à Soliez - Pittet et à Schorndorf le neuf Juin mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverne, le vingt-huit Juin mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

- 1 & 2. Promesses de mariage,
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés,
5. Extrait du mariage Schempp-Haller avec inscription du divorce.
6. Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.
7. Autorisation de publier du Conseil d'Etat.
- 8 à 11. Actes de publications de mariage à Soliez - Pittet, Schorndorf, Burgdorf et Yverne.

Communiqué à l'état civil de Bottemo, de Burgdorf, et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 28. VI. 1920.

Les époux :

Grognuz Oscar.
Ida Grognuzgeb. Haller.

Les témoins :

Nika Joseph
Schiesser Ang.

L'officier de l'état civil :

Maxner rempli

Registre des mariages A.

N° 21.
Givel - Ney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givel Michel Salomon
célibataire
agriculteur
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne, Vers-chez-Terzin né à
Sayerne, Vers-chez-Terzin le deux avril
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Engène Givel, agriculteur et de
Rosine née Ney
à Vers-chez-Terzin

2. Ney Rose Elise
célibataire
ménagère
originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne, Strabloz née à
Sayerne, Strabloz le treize Mars
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Frédéric Henri Ney, agriculteur à Strabloz et de
Elise née Vonnez, décédée

Comme témoins :

- 1. Ney Frédéric, professeur, à Sayerne
- 2. Raccourcier Edouard, huissier municipal, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix sept Juin mil neuf cent
vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le huit Juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance du fiancé
- 3. Acte de publication de mariage à Sayerne.

Les époux :

Givel Michel
Rose Givel née Ney

Les témoins :

F. Ney.
Edouard Raccourcier

L'officier de l'état civil :

Matten
complet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 22

Jaccoud - Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Léon

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Truidoux domicilié àSayerne né àSayerne le Six Décembre

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Louis Daniel Jaccoud, décédé et deAloïse Eugénie Bron née Grobetyà Sayerne2. Thomas Berthe

célibataire

ouvrière à la condenserie

originaire de Fey domiciliée àSayerne née àSayerne le vingt Sept avril

mil neuf cent fille de

Eugène Thomas et deRosine Fanny née Vulliensà Sayerne

Comme témoins :

1. Jaccoud Paul, employé de commerce, à Sayerne.2. Thomas William, ouvrier à la condenserie, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Fey et à Sayerne le Six, à Truidoux le Sept Juillet mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trente Juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
4 & 6. Actes de publications de mariage à Truidoux, Fey et Sayerne.

Les époux :

Léon JaccoudBerthe Jaccoudnée Thomas.

Les témoins :

Jacques Paul
Thomas William

L'officier de l'état civil :

Matten
completCommuniqué à l'état civil de St Saphorin
et de Fey le 30. VII 1920.

Registre des mariages A.

N° 23
Jeunet - Sovis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeunet Luc Auguste

veuf de Emma née Aubert dès le deux Juin mil neuf cent six
cigareur

originaire de Foncine le Haut, Département du Jura, France, - domicilié à
Sayerne né à

Estavayer le Lac le douze Juillet
mil huit cent Soixante cinq fils de

Marie Victor Jeunet et de

Marie Eugénie née Brasey, décédée

2. Sovis Angèle

célibataire

cigarense

originaire de Saulcy (Bune) domiciliée à

Sayerne née à

Cortébert le seize avril

mil huit cent huitante deux fille de

Henri Joseph Sovis et de

Caroline née Chatelain, décédée

Comme témoins :

1. Matthys Frédéric, cordonnier, à Sayerne

2. Gorgerat Virgile, cordonnier, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Glovelier et à Sayerne le trois, et à
Foncine le Haut le cinq Juillet mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quatorze Août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 + 3. Extraits de
naissance des fiancés, 4. Extrait de décès de
Emma Jeunet née Aubert, 5. Certificat
de capacité matrimoniale, 6. Autorisation
de publier du Conseil d'Etat, 7 + 8. Actes
de publications de mariage à Glovelier et Sayerne,
9 + 10. Acte de publication et certificat de publication
de mariage à Foncine le Haut, 11. Autorisation de
célebrer du Département de Justice et Police.
Communiqué à l'état civil de Glovelier et à
la Chancellerie d'Etat à Lausanne
le 14. VIII. 1920.

Les époux :

Jeunet Luc
Angèle Jeunet
née Lois

Les témoins :

Frédéric Matthys
Virgile Gorgerat

L'officier de l'état civil :

Matten
remplet

Registre des mariages A.

N° 214.

May - Hochstettler

Le Département de Justice et Police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte ci. contre en ce
sens que le nom de famille de l'épouse
soit orthographié Hochstettler au
lieu de Hochstetler.

Inscrit le 11 Septembre 1920

L'officier de l'état civil

L. Mathier - Rapiin

Communiqué à l'état civil de
Bagnes et Guggisberg le 11
Jbe 1920

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. May François Louis

célibataire

Terrassier

originaire de Bagnes (Valais) domicilié à

Sayerne né à

Clarens le premier Juillet

mil huit cent nonante cinq fils de

François Félicien May, décédé et de

Marie Ida née Mayor

à Sayerne

2. Hochstettler Clara Albertine

célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Sayerne née à

Avenches le vingt deux Octobre

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Anna Hochstettler et de

à Sayerne

Comme témoins :

1. Frey Meinrad, journalier à Clarens2. Savary Jules, domestique, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Bagnes, à Guggisberg et à Sayerne le
quatre août mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt un août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Bagnes, Guggisberg et Sayerne.

Les époux :

May Louis
Albertine May Hochstettler

Les témoins :

Frey Meinrad
Savary Jules

L'officier de l'état civil :

Mathier
remplacé

Communiqué à l'état civil de Bagnes
et de Guggisberg le 21. III. 1920.

Registre des mariages A.

N° 25.
Tirro - Douce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tirro Ronald Fidely
célibataire

manoeuvre maçon
originaire de Zumholz et Didingen (Fribourg) domicilié à

Sayerne né à
Didingen le huit Septembre

mil huit cent nonante huit fils de
Kaspar Tirro, charpentier et de

Alice Emilie née Menrhy
à Fribourg

2. Douce Marie Jeanne
célibataire

ouvrière en tabacs
originaire de Essert (Sarine, Fribourg) domiciliée à

Sayerne née à
Essert le treize avril

mil huit cent nonante neuf fille de
Christophe Séraphin Douce, agriculteur et de

Marie Louise née Kolby
à Essert

Comme témoins :

- 1. Jennet Luc, fils, cigareur, à Sayerne.
- 2. Ceppi Joseph, maçon à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Didingen et à Sayerne le quatorze,
à Zumholz et à Essert le quinze Juillet mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quatre Septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 7. Actes de publications de mariage
à Zumholz, Didingen, Essert et
Sayerne.

Les époux :

Fidèle Tirro
Jeanne Douce ne Douce

Les témoins :

Luc Jennet fils
Ceppi Joseph

L'officier de l'état civil :

Mattier
remplacé

Par jugement du Tribunal du
district de Sionne, rendu en
date du 25 mai 1942, déclaré
définitif et exécutoire le 18 Juin
1942, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an,
dès le 18 Juin 1942, le délai
pendant lequel la femme ne
pourra se remarier. -

Inscrit le 4 Juillet 1942
L'officier de l'état civil :
Mattier

Communiqué au Département
de Justice et Police le 4 juillet
1942.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Planfayon,
Didingen ou Treyrens le 11. IX 1940.

Registre des mariages A.

N° 26
Jomini - Corbaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Oscar Louis _____
 célibataire _____
 employé de banque _____
 originaire de Sayerne _____ domicilié à
Plampalais _____ né à
Sayerne _____ le dix neuf Janvier _____
 _____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de
Henri Jacques Jomini, charentier _____ et de
Flore Emma née Doudin _____
 à Sayerne _____

2. Corbaz Rosa Adrienne _____
 célibataire _____
 vendesse _____
 originaire des Mont (Vaud) _____ domiciliée à
Plampalais _____ née à
Paris (6^e A.) _____ le dix sept Octobre _____
 _____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
Jean André Emile Corbaz, rentier _____ et de
Rosa née Bachmann, déçidie _____
 à _____

Comme témoins :

1. Ryser-Husson Charles, agriculteur à Sayerne _____
2. Doudin Jacques, commis C. F. F. à Chêches. _____

Les publications ont eu lieu à Plampalais le douze, à Sayerne le quatorze et au Mont le dix sept Août mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le quinze Septembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Plampalais.

Communiqué à l'état civil de Romand à Pully, et au Bureau Cantonal de l'état civil à Genève, le 15. IX. 1920. _____

Les époux :

Jomini
Adrienne Jomini née Corbaz

Les témoins :

Charles Ryser Husson
Doudin

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempli

Registre des mariages A.

N° 27
Schutz - Walter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schutz Pierre Gérard

célibataire

employé de commerce

originaire de Hollande domicilié à

Fayerne, précédemment à Alexandrie (Égypte) né à

Téra de Constantinople le vingt huit Septembre

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Gérard Albert Marie Schutz, décédé et de

Marie Joséphine Féontine Bernard

à Alexandrie

2. Walter Hélène Marguerite

célibataire

originaire de Fayerne domiciliée à

Zurich née à

Fayerne le trois Mars

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Emmanuel Joseph Walter, marchand tailleur à Fayerne et de

Marie Victorine née Binguely, décédée

Comme témoins :

1. Bechtermann Eugène, Receveur aux C.F.F. à Fayerne.2. Niffenegger Charles, Secrétaire municipal à Fayerne.Les publications ont eu lieu à Fayerne le treize et à Zurich le qua-
-torze Aout mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix sept Septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. à 3. Promesses de mariage, 4 et 5. Extraits de naissances
des fiancés, 6. Certificat de capacité matrimoniale
pour le fiancé, 7 et 8. Copie de l'acte de décès du père
et acte de consentement de la mère du fiancé, 9. Perm
de publication du Conseil d'Etat Vaudois, 10.
Dispense de publication au consulat des Pays-
-Bas à Genève, 11 et 12. Publications de mariage à
Zurich et Fayerne, 13. Autorisation de célébrer
du Département de Justice et Police à Lausanne.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'état civil de Zurich
le 17 Sept. 1920.

Les époux :

Pierre le Schutz
Hélène Schutz née Walter

Les témoins :

Bechtermann
Ch. Niffenegger

L'officier de l'état civil :

Matter
comp. 1920

Registre des mariages A.

N° 26

Groux - Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Henri _____

célibataire _____

ferblantier _____

originaire de Sayerne _____ domicilié àSayerne _____ né àSayerne _____ le Sept Février _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fils de

Charles Groux, décédé _____ et deElisabeth née Schweinguber _____à Sayerne _____2. Meyer Marguerite Fouise _____

célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Ulmiz (Fribourg) _____ domiciliée àSayerne _____ née àSayerne _____ le Vingt Sept Août _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fille de

Jean Edouard Meyer, contre maître à la Condenserie _____ et deAnna née Hiltbrand _____à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Bonny Ernest, coiffeur, à Sayerne _____2. Curty Jules, voyageur de commerce, à Sayerne. _____Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix Sept et à Ulmiz le dix-neuf Août mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le dix Sept Septembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Actes de publications de mariage à Ulmiz et Sayerne.

Les époux :

Groux HenriMarguerite Groux
née Meyer.

Les témoins :

Ernest BonnyJules Curty

L'officier de l'état civil :

Matten
completCommuniqué à l'état civil de Büschlen
le 17 Sept. 1920.

Registre des mariages A.

N° 29

Matter - Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matter Henri
 célibataire
 mécanicien

originaire de Sayerne domicilié à
La Tour de Feilx né à
Sayerne le quatorze Décembre

mil huit cent quatre vingt douze fils de
Henri David Matter, décédé et de
Marie née Gaumann
 à Villeneuve

2. Mayor Julie Louise
 célibataire

originaire de Oron-le-Châtel domiciliée à
Sayerne née à
Oron-le-Châtel le vingt un Avril

mil huit cent quatre vingt seize fille de
Gustave Mayor et de
Sophie Louise née Corboz
 à Sayerne

Comme témoins :

1. Mayor Gustave commandant d'arrondissement militaire, à Sayerne
2. Gruber Alfred, typographe, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Feilx le vingt un, à Sayerne
 et à Oron-le-Châtel le vingt trois Aout mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix huit Septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
 l'état civil de La Tour de Feilx.

Les époux :

Henri Matter
Julie Matter née Mayor

Les témoins :

Mayor
Alfred Gruber

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de La Tour de Feilx et d'Oron-le-Châtel le 18 Sept. 1920.

Registre des mariages A.

N° 30

Plumettaz - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plumettaz Oscar Henri _____

célibataire _____

employé C. F. F. _____

originaire de Jayerne _____ domicilié àJayerne _____ né àJayerne _____ le vingt huit octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Henri Alphonse Plumettaz, décédé _____ et deMarie Louise née Hubler _____à Jayerne _____2. Chevalley Ida Emma _____

célibataire _____

menagère _____

originaire de Denezzy _____ domiciliée àJayerne _____ née àJayerne _____ le vingt neuf octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de

John Chevalley, boulanger _____ et deSydie née Savanchy _____à Jayerne _____

Comme témoins :

1. Giviel René, fonctionnaire postal, à Genève _____2. Bolli Ferdinand, fonctionnaire aux C. F. F., à Jayerne. _____Les publications ont eu lieu à Jayerne le trois et à Denezzy le quatre
Septembre mil neuf cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Jayerne, le vingt Sept Septembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____

4 & 5. Actes de publications de mariage à Denezzy et Jayerne.

Les époux :

Plumettaz
Ida Plumetta
née Chevalley

Les témoins :

R. Giviel
F. Bolli

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl. etCommuniqué à l'état civil de Denezzy
le 27. IX. 1920. _____

Registre des mariages A.

N° 31

Hadorf - Jegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hadorf Fritz Oscar

célibataire

maître

originaire de Forst (Berne) domicilié àSchaffhouse né àLa Chaux de Fonds le vingt Octobre

mil huit cent nonante six fils de

Engène Hadorf et deAnna Maria née Anliker, décédée

+

2. Jegger Alexandrine Joséphine

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Romanens (Fribourg) domiciliée àSchaffhouse née àSayerne le vingt un Décembre

mil huit cent nonante sept fille de

Jean Joseph Jegger et deAlexandrine née Eugénieà Sayerne

Comme témoins :

1. Raccourcier Edouard, premier municipal, à Sayerne.2. Cherboin Augustin, ouvrier de ville, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Schaffhouse le vingt cinq, à Amsoldingen
et à Romanens le vingt six août mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le huit Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Schaffhouse.

Les époux :

Hadorf Oscar
Joséphine Hadorf
née Jegger.

Les témoins :

Edouard Raccourcier
Augustin Cherboin

L'officier de l'état civil :

Maurer
completCommuniqué à l'état civil de Amsoldingen
Schaffhouse et Sâles le 8. Oct. 1920.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 32

Fuchs - Duc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs Robert Ernest _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Einsiedeln (Schwyz) _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sayerne _____ le trente un Juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de

Rodolphe Robert Fuchs, mécanicien _____ et de

Eugénie née Bornoz _____

à Sayerne _____

2. Duc Blanche _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Villars-Bramard _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Brit, Granges _____ le vingt Sept Septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de

Alfred Duc, agriculteur _____ et de

Elise Eugénie née Bossy _____

à Brit _____

Comme témoins :

1. Bezencou Paul, instituteur à Sayerne _____2. Christen Adolphe, mécanicien à Sayerne _____Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit, à Einsiedeln le neuf
et à Villars-Bramard le dix Septembre mil neuf cent vingt. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le neuf Octobre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés,
H^o 6. Actes de publications de mariage
à Einsiedeln, Villars-Bramard et
Sayerne. _____

Les époux :

Fuchs
Blanche Fuchs
nei Duc

Les témoins :

Bezencou Paul
Christen Adolphe

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacéCommuniqué à l'état civil d'Einsiedeln
et de Villars le 9. Oct. 1920. _____

Registre des mariages A.

N° 23.
Besté - Battaini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besté Fernand Bernard
célibataire

assistant pharmacien
originaire de Genève (Baux Vives) domicilié à
St^e Croix né à
St^e Croix le vingt six Juillet
mil huit cent nonante six fils de

Wilhelm Bernard Max Besté, maître-ébéniste et de
Rosa Amélie née Chévenax
à St^e Croix

2. Battaini Olga Malvine Anna
célibataire

originaire de Gossens domiciliée à
Fayerne née à

Fayerne le deux Octobre
mil neuf cent

fille de
César Battaini, entrepreneur et de
Emma née Rebischer
à Fayerne

Comme témoins :

1. Savary-Battaini Eugène, comptable à Fayerne

2. Ischy Ernest, négociant, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, aux Granges, aux Baux Vives,
à Fayerne, et à Gossens, les sept, huit et neuf Octobre mil
neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt trois Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de St^e Croix.

Les époux :

Fernand B. Besté
Olga Besté
Battaini

Les témoins :

Savary
Ernest Ischy

L'officier de l'état civil :

Mauer

Communiqué à l'état civil de St^e Croix et
d'Ursins et au Bureau Cantonal à Genève.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal du
District de Fayerne, rendu en date
du 24 Juin 1930, déclaré défini-
tif et exécutoire le 19 Septembre
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce
Le Tribunal a fixé à deux
ans, le délai pendant lequel
l'époux ne pourra contracter
un nouveau mariage, soit dès
le 19 Septembre 1930
Inscrit le 23 Octobre 1930
L'officier de l'état civil

Mauer

Communiqué au Département de
Justice et Police le 23 Octobre 1930

Registre des mariages A.

N° 34
Gavin - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin Ami
célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Mondon, Brenles et Forel (Savans) domicilié à

Sierre né à

Bremblens le vingt Février

mil huit cent nonante trois fils de

Henri Gavin, décédé et de

Sydie née Jaquier

à Tuidoux

2. Martin Lucy Alice

célibataire

ménagère

originaire de Jully domiciliée à

Jayerne née à

Jayerne le vingt six Décembre

mil huit cent nonante neuf fille de

Louis Gabriel Emile Martin et de

Lina née Meyer

à Jayerne

Comme témoins :

1. Martin Meyer Louis, condenseur Nertlé à Jayerne.

2. Martin Louis Borney, manoeuvre à Jayerne.

Les publications ont eu lieu à Sierre le onze, à Jully le treize, à Jayerne, Mondon et Brenles le quatorze et à Forel le quinze Septembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le vingt six Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Sierre.

Les époux :

A. Gavin
Lucy Gavin
n. Martin

Les témoins :

Louis Martin
Louis Martin Borney

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Mondon, Encens, Forel (Savans), Sierre et Jully le 26. Oct. 1920.

Registre des mariages A.

N° 25

Domini - Oesch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Aimé
 célibataire
 fabricant de fourches
 originaire de Fayerne domicilié à
Fayerne, à Strabloz né à
Fayerne le dix sept Janvier
 mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Samuel Henri Domini, cordonnier et de
Elise née Estoppeny
 à Strabloz

2. Oesch Alice
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
Fayerne née à
Hongemont le vingt neuf Septembre
 mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Frédéric Oesch, décédé et de
Marguerite Rosalie née Rossier
 à Blonay

Comme témoins :

1. Leuenberger Paul, mécanicien, à Fayerne
 2. Paré François, ouvrier Nestlé, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le seize, et à Schwarzenegg
 le dix sept Septembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le huit Novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
 4 & 5. Actes de publications de
 mariage à Schwarzenegg et Fayerne.

Les époux :

Domini Aimé
Alice Domini
 née Oesch

Les témoins :

P. Leuenberger
F. Paré

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempest

Communiqué à l'état civil de Schwarze-
negg le 8. nov. 1920.

Registre des mariages A.

N° 36

Milliquet &
Berger née Tiquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliquet Louis Maximilienveuf de Marie née Savanehy dès le vingt quatre Janvier mil neuf cent vingt
agriculteur

originaire de Tully _____ domicilié à

Fayerne _____ né à

Lansanne _____ le quatre Février _____

_____ mil huit cent septante un _____ fils de

François Louis Milliquet _____ et de

Louise Françoise née Baillens, décédée _____

+

2. Berger Marie née Tiqueratveuve de François Louis Berger dès le vingt cinq Novembre mil neuf cent dix sept
ménagère

originaire de Ecépens _____ domiciliée à

Aubonne _____ née à

Yverdon _____ le vingt quatre avril _____

_____ mil huit cent septante six _____ fille de

Henri Tiquerat _____ et de

Isaline née Trabin, décédée _____

+

Comme témoins :

1. Détraz Albert, gendarme à Fayerne _____

2. Milliquet Ancien, charpentier à Fayerne _____

Les publications ont eu lieu à Tully, à Aubonne et à Fayerne le
vingt deux, et à Ecépens le vingt trois Octobre mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le huit Novembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
- 4 & 5. Actes de décès des précédents conjoints,
- 6 & 9. Actes de publications de mariage
à Tully, Ecépens, Aubonne et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Tully,
La Sarraz et Aubonne le 8. nov. 1920.

Les époux :

M. Milliquet
Marie Milliquet
née Tiquerat

Les témoins :

Détraz Albert
Lucien Milliquet

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl.

Registre des mariages A.

N^o 37
Doudin - Bonzani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin Marcel Henri
célibataire
imprimeur

originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le trente Janvier

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Jean Louis Doudin et de

Ida Bertha nie Rüttsche

à Sayerne

2. Bonzani Thérèse Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Villette, province de Novare, Italie domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le quinze Octobre

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Giacomo Antonio Bonzani, négociant et de

Hélène Julie nie Musson

à Sayerne

Comme témoins :

1. Cartier Charles, instituteur à Sayerne

2. Beaufils Albert, imprimeur à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le treize Septembre et à
Villette (Italie) le trois Octobre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le neuf Novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.
5. Autorisation de publier du Département de Justice et Police.
- 6 & 7. Actes de publications de mariage à Villette (Italie) et Sayerne.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne le 9. NOV. 1920.

Les époux :

Doudin Marcel
Thérèse Doudin
nie Bonzani

Les témoins :

C. Cartier
Beaufils

L'officier de l'état civil :

Mattet
remplacé

Registre des mariages A.

N° 38

Guichard - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guichard Georges Edouard

célibataire

magasinier

originaire de Sonay domicilié àSayerne né àSayerne le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

Joseph Edouard Guichard, hors du pays et deSauve Antoinette née Rossetà Sayerne2. Savary Blanche Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne domiciliée àSayerne née àSayerne le dix sept août

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Fritz Louis Savary, décédé et deHenriette Marie née Tominià Sayerne

Comme témoins :

1. Heyren Marcel, contre-maitre, à Sayerne.2. Bossy-Moser Emile, cafetier, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le quatorze et à Sonay le quinze
Octobre mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le onze Novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3 & 4. Actes de publications de mariage à Sonay et Sayerne.

Les époux :

Guichard Georges
Berthe Guichard
née Savary.

Les témoins :

Heyren Marcel
Bossy-Moser Emile

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl.

Communiqué à l'état civil de Sonay
le 11. nov. 1920.

Registre des mariages A.

N^o 39
Gilliand - Ducry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand Michel Ernest

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Combremont le Grand domicilié à

Fayerne né à

Fayerne le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

Fonis Gilliand, facteur postal et de

Julie Amélie née Knache

à Fayerne

2. Ducry Marie Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Dompierre (Fribourg) domiciliée à

Fayerne née à

Dompierre le douze avril

mil neuf cent un fille de

Charles Joseph Ducry et de

Célestine née Moudy, décédés

à

Comme témoins :

1. Crisinel Paul, employé C.F.F. à Fayerne

2. Raccat Joseph, employé C.F.F. à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le trente, à Combremont-le-Grand et à Dompierre le trente-un octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,

4. Autorisation du tuteur de la fiancée mineure.

5 à 7. Actes de publications de mariage à Combremont le Grand, Dompierre et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Combremont-le-Grand et de Dompierre le 19. XI. 1920.

Les époux :

Gilliand Ernest
Elisa Gilliand née
Ducry.

Les témoins :

Crisinel Paul
P. Raccat

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

Registre des mariages A.

N° 40

Thaler - Dénler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thaler David

célibataire

jardinier

originaire de Brmatingen (Hongrie) domicilié àSayerne né àBrmatingen le vingt Novembremil huit cent nonante cinq fils deDavid Thaler, décédé et deEmette née Christingerà Brmatingen2. Dénler Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Sangenthal (Berne) domiciliée àSayerne née àSayerne le seize Juinmil huit cent nonante six fille deAlfred Dénler, décédé et deRosa née Mestralà Sayerne

Comme témoins :

1. Andrist Charles, cordonnier à Sayerne2. Righetti Léon, négociant à SayerneLes publications ont eu lieu à Sangenthal et à Sayerne le trente,
et à Brmatingen le trente un Octobre mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publication de mariage à Brmatingen, Sangenthal et Sayerne

Communiqué à l'état civil de Brmatingen
et de Sangenthal le 19.XI.1920.

Les époux :

David ThalerRosa Thaler,née Dénler.

Les témoins :

Charles Andrist
Righetti Léon

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplet

Registre des mariages A.

N° 41

Berset & Bise
née Terrapon.

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 24 Octobre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 17 Janvier 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 Janvier 1933.

L'officier de l'état civil

Matter



Communiqué au
Département de
Justice et Police le
25 Janvier 1933.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berset Joseph Victor

célibataire

journalier

originaire de Villargiroud et Villarsiviriaux (Fribourg) — domicilié à

Yverne — né à

Villargiroud — le dix-huit Juin

— mil huit cent quatre vingt sept — fils de

François Claude Stanislas Berset — et de

Mélanie née Berset, décédés

2. Bise née Terrapon Marie

Veuve de Charles Henri Bise dès le sept Juillet mil neuf cent dix-huit —

ouvrière en tabacs

originaire de Murist (Fribourg) — domiciliée à

Yverne — née à

Villarey — le treize un Août

— mil huit cent quatre vingt dix — fille de

Julien Terrapon — et de

Josephine née Verdor

à Yverne

Comme témoins :

1. Terrapon Jules, journalier, à Yverne

2. Terrapon Julien, journalier, à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Yverne le dix, à Villarsiviriaux et à Murist le onze, et à Villargiroud le douze Novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le vingt Sept Novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage (n° 1.)

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4. Extrait de décès de Charles Henri Bise.

5 & 8. Actes de publications de mari-

-age à Villargiroud, Villarsiviriaux

Murist et Yverne

Les époux :

Berset Victor

Berset Marie

née Terrapon

Les témoins :

Terrapon Jules.

Julien Terrapon

L'officier de l'état civil :

Matter

remplet

Communiqué à l'état civil d'Orsonnens,
de Villarsiviriaux et de Murist le 27. XI. 1920

Registre des mariages A.

N° 42

Briccasiori - Rapo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briccasiori Emile Frédéric _____
 célibataire _____
 peintre en bâtiments _____
 originaire de Florence (Italie) _____ domicilié à
 Fayerne _____ né à
 Fayerne _____ le six Mai _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fils de
 Emile Camille François Briccasiori, peintre en bâtiments _____ et de
 Marie Julie Nancy née Fivaz _____
 à Fayerne _____

2. Rapo Rosa Bernardette _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Cheyres (Fribourg) _____ domiciliée à
 Fayerne _____ née à
 Cheyres _____ le vingt août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____ fille de
 Vincent Rapo, décédé _____ et de
 Joséphine née Lambert _____
 à Cheyres _____

Comme témoins :

1. Cherblin Benjamin, charbon, à Fayerne _____
 2. Stucchi Primo, peintre à Fayerne _____

Les publications ont eu lieu à Cheyres et à Fayerne le vingt-huit Sep-
 tembre, et à Florence le trente un Octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le trois Décembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2+3. Extraits
 de naissance des fiancés H. Certificat
 de capacité matrimoniale pour le
 fiancé, 5. Permis de publication du
 Département de Justice et Police,
 6 à 8. Actes de publications de mariage
 à Florence, Cheyres et Fayerne.
 9. Autorisation de célébrer du dépa-
 tement de Justice et Police. _____
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
 Sausanne et à l'état civil de Cheyres
 le 3.XII 1920 _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Les époux :

E. Briccasiori
Rosa Briccasiori
 ni Rapo

Les témoins :

Cherblin Benjamin
Primo Stucchi

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Registre des mariages A.

N° 43

Doudin & Ferrin
divorcée Benthoey

Par jugement du Tribunal du District de Yverne, rendu en date du 9 novembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 8 Décembre 1933, le mariage indit ci-contre a été dissous par le divorce. - Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage. -

Inscrit le 21 Décembre 1933.

L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 21 Décembre 1933.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin Gustave
célibataire

mécanicien - appareilleur

originaire de Yverne domicilié à

Yverne né à

Yverne le dix huit novembre

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Jacques Doudin, décédé et de

Marianne née Znache

à Yverne

2. Ferrin Elisa Sophie

divorcée de Jules Louis Benthoey dès le vingt trois février mil neuf cent dix sept.

modiste

originaire de Seignaux et Dompierre Sur Yverne domiciliée à

Yverne née à

Chavannes de Bogis le vingt huit février

mil huit cent soixante huit fille de

Jean Louis Ferrin et de

Jenny Marie née Doudin, décédés

Comme témoins :

1. Bossy-Moser Emile, cafetier, à Yverne.

2. Doudin Emile, chauffeur Nestlé, à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Yverne le dix, à Dompierre Sur Yverne le onze, et à Seignaux le douze novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le trois Décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

H. Extrait du mariage Benthoey

- Ferrin avec mention du divorce.

5 & 7. Actes de publications de mariage

à Seignaux, Dompierre Sur Yverne

et Yverne.

Communiqué à l'état civil de Villarsel

et de Yverne le 3. XII. 1920.

Les époux :

G. Doudin
E. Doudin née Ferrin

Les témoins :

Emile Bossy
Emile Doudin

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Registre des mariages A.

N^o 44Buache et
Fasteur née Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buache Jules Daniel _____
 célibataire _____
 maréchal _____
 originaire de Fayerne _____ domicilié à
Fayerne _____ né à
Fayerne _____ le Six Juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
Daniel Eugène Buache _____ et de
Conise née Doudin , décédés _____

2. Fasteur née Michel Jeanne Alexandrine dite Alice _____
 Veuve de Jean Samuel Fasteur dès le trois novembre mil neuf cent dix-huit _____
 cigareuse _____
 originaire de Sainte Croix _____ domiciliée à
Fayerne _____ née à
Montagny les Monts _____ le trente Juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fille de
Adrien Michel _____ et de
Jérôme née Chappatte , décédés _____

Comme témoins :

1. Lytton Henri , cafetier à Fayerne _____
2. Savary-Boray Gustave , ouvrier Nestlé , à Fayerne . _____

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix et à Fayerne le vingt-deux
novembre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne , le dix Décembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés _____
4. Extrait de décès de Jean Samuel
Fasteur _____
- 5 + 6. Actes de publication de mariage
à Sainte Croix et Fayerne . _____

Communiqué à l'état civil de S^{te} Croix
 le 10 Dec. 1920 . _____

Les époux :

Buache Jules
Alice Buache
 née Michel

Les témoins :

Lytton Henri
Savary Boray

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Registre des mariages A.

N° 45
Grognez & Eckerfeld

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognez Ernest
célibataire
employé de bureau
originaire de Soliez-Sittet domicilié à
La Tour de Peilz né à
La Tour de Peilz le deux août
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Ferdinand Isaac Grognez et de
Marie Madeleine Dionnet
à La Tour de Peilz

2. Eckerfeld Berthe Elise
célibataire
originaire de Edden (Suisse Rhénane) domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le quinze Mai
mil huit cent septante quatre fille de
Théodore Eckerfeld et de
Julie Adèle Baumgartner, décédés

Comme témoins :

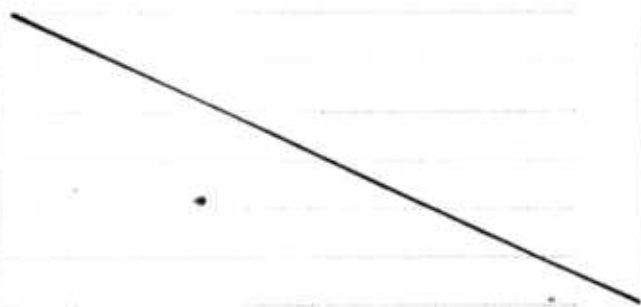
- 1. Jahud Albert, instituteur, à Sayerne.
- 2. Walther Richard, pharmacien, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz le vingt deux, à
Soliez-Sittet et à Sayerne le vingt trois octobre, et à Edden
le dix novembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Sayerne, le treize Décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de La Tour de Peilz.



Communiqué à l'état civil de Bottens
et de La Tour de Peilz, et à la
Chancellerie d'Etat à Yvernaie le
13 Dec. 1920.

Les époux :

Ernest Grognez
Berthe Grognez
née Eckerfeld

Les témoins :

Jahud
Walther

L'officier de l'état civil :

Matter

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 46

Bertolini - Telley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertolini Giovanni Maria Carlo Enigi _____

veuf de Lydie Antonie née Zumstein d'éc. le seize Novembre mil neuf cent dix-huit, _____ peintre en bâtiments _____

originaire de Carcoforo, province de Novare, (Italie) _____ domicilié à
Fayerne _____ né à

Carcoforo _____ le huit Décembre _____

_____ mil huit cent septante deux _____ fils de

Emiliano Bertolini _____ et de

Angela Agnesetti, décédée _____

* _____

2. Telley Anne Alice _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Middel (Fribourg) _____ domiciliée à

Prez Vers Noëz _____ née à

Noëz _____ le trois Avril _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fille de

Louis Telley, agriculteur à Prez _____ et de

Marie née Bossy, décédée _____

* _____

Comme témoins :

1. Roulin Emile, cafetier à Fayerne _____

2. Lythou Henri, cafetier à Fayerne _____

Les publications ont eu lieu à Fayerne le dix neuf, à Middel le vingt,
à Prez le vingt un Octobre, et à Carcoforo le quatorze Novembre
mil neuf cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le vingt Décembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de
naissance des fiancés, 4. Acte de décès de
Lydie Antonie Bertolini née Zumstein, 5. Certi-
ficateur de capacité matrimoniale pour le fiancé,
6. Permis de publication du Département de Justice
et Police, 7 à 10. Actes de publications de mari-
-age à Carcoforo, Middel, Prez Vers Noëz
et Fayerne, 11. autorisation de célébrer du
Département de Justice et Police. _____
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne, à l'état civil de Middel et
de Prez le 20. XII 1920. _____

Les époux :

Jean Bertolini

Alice Bertolini

née Telley

Les témoins :

Roulin Emile

Lythou Henri

L'officier de l'état civil :

Matter _____
remplet

Registre des mariages A.

No
 Le numéro 46 de la page
 262 est celui de la dernière
 inscription faite en 1920.
 Les deux doubles du présent
 Registre sont conformes.
 Ce que nous certifions.
 L'officier de l'état civil de Yverne
 S. Mathner. Rapiin

Un double a été remis le 3
 Janvier 1921 à l'Autorité
 Cantonale en exécution de
 l'ordonnance fédérale du
 25 janvier 1910.
 L'officier de l'état civil
 S. Mathner. Rapiin



Vu le 16.5.21
 le Maire
 J. Cornuassat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____ le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

2.
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____ le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

à _____
 Comme témoins :
 1. _____
 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 _____, le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.

Renand - Droux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renand Henri François

célibataire

cigareur

originaire de Saint-Oyens domicilié àFayerne né àFayerne le dix huit Janvier

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Henri François Renand, maçon et deMarie Hélène Savoy née Lesseà Fayerne2. Droux Marie Philomène

célibataire

cigarière

originaire de La Joux (Fribourg) domiciliée àFayerne née àEstavayer-le-Lac le trente Mai

mil neuf cent deux fille de

François Eugène Droux et deBertha née Berdier, décédée

Comme témoins :

1. Renand Henri, maçon à Fayerne2. Raccourcier Edouard, huissier municipal, à Fayerne.Les publications ont eu lieu à La Joux et à Fayerne le quinze, et
à Saint-Oyens le seize Décembre mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le quatre Janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Autorisation du tuteur de la fiancée mineure
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à Saint-Oyens, La Joux et Fayerne

Communiqué à l'état civil de Gimel
et La Joux le H. I. 1921.

Les époux :

Henri RenandMarie Renandnée Droux

Les témoins :

Henri RenandEdouard Raccourcier

L'officier de l'état civil :

Maurer

comp. est.

Registre des mariages A.

N° 2
Stäubli - Jan

1 a f

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stäubli Johann
célibataire
contre-maitre à l'usine à gaz
originaire de Subz (Argovie) domicilié à
Fayerne né à
Coire le quinze Février
mil neuf cent
fils de
Johann Fridolin Stäubli, contre-maitre et de
Christina née Meng
à Naefels

2. Jan Ursule Benjamine
célibataire
employée de bureau
originaire de Fayerne domiciliée à
Fayerne née à
Fayerne le deux Septembre
mil huit cent quatre vingt neuf
fille de
Jaques Benjamin Edouard Jan, décédé et de
Louise née Ferrin
à Fayerne

Comme témoins :

1. Doudin Gustave, mécanicien-appareilleur, à Fayerne
2. Jomini François, gâzier, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le onze et à Subz le treize
Décembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le sept Janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de ma-
riage à Subz et à Fayerne.

Les époux :

H. Stäubli
Benjamine Stäubli
née Jan

Les témoins :

G. Doudin
F. Jomini

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl.

Communiqué à l'état civil de Subz
le 7. I. 1921.

Registre des mariages A.

N° 3

Walter - Tschtermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walter Edouard Charles Georges _____

célibataire _____

marchand-tailleur _____

originaire de Sayerne _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sayerne _____ le douze Décembre _____

_____ mil huit cent nonante un _____ fils de

Emmanuel Joseph Walter, marchand tailleur à Sayerne _____ et de

Marie Victoire née Tinguely, décédée _____

2. Tschtermann Yolande Hermine _____

célibataire _____

originaire de Fribourg, Bionnens et Cheyres _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Santigny _____ le deux Juillet _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de

Engène Tschtermann, receveur C.F.F. _____ et de

Marie Séraphine née Buchmann _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Brechbühl Hans, Directeur de fabrique à Sayerne _____

2. Reber Maurice, comptable, à Sayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit, à Cheyres le neuf,
à Bionnens et à Fribourg le dix Janvier mil neuf cent vingt unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le trente un Janvier mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance de la fiancée _____
- 3 à 6. Actes de publications de mariage à Fribourg, Bionnens, Cheyres et Sayerne. _____

Les époux :

Edouard Walter
Yolande Walter
née Tschtermann

Les témoins :

A. Brechbühl
Maurice Reber

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. g.

Communiqué à l'état civil de Fribourg,
Mussy et Cheyres le 31. I. 1921.

Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Sayerne, rendu en date du
20 Février 1928 déclaré définitif et
exécutoire le 26 avril 1928, le
mariage inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans
le délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 28 Avril 1928
L'officier de l'état civil
E. Mathier - Ropin

Communiqué au Département de Justice
et Police le 28. IV. 1928

Registre des mariages A.

N° H
Barberat - Gingin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barberat Roger

célibataire

chef de réception

originaire de Duillier et des Bayards (Nenchâtel) domicilié à

Sausanne né à

Fayerne le vingt avril

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Edouard César Barberat et de

Jeanne Louise Marie née Fornallaz, décédés

2. Gingin Clara

célibataire

originaire de Ecépend domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le deux Mars

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Louis Marc François Gingin, teinturier et de

Lucie née Tradervand

à Fayerne

Comme témoins :

1. Gingin Louis, teinturier, à Fayerne

2. Gingin Oscar, teinturier, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, aux Bayards, à Ecépend et à Fayerne le douze, et à Duillier le treize Janvier mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le premier Février mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Sausanne

Les époux :

R. Barberat

Clara Gingin
Barberat née Gingin

Les témoins :

L. Gingin

O. Gingin

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Communiqué à l'état civil de Gingin des Bayards, de Sausanne et La Sarraz le 1^{er} fév. 1921.

Registre des mariages A.

N° 5

Weber - Hofer

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 9 décembre 1940, déclaré définitif et exécutoire le 17 Janvier 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. -

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. -

Inscrit le 22 Janvier 1941.

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 22 Janvier 1941.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Albert _____

célibataire _____

assortisseur _____

originaire de Golaten (Berne) _____ domicilié à

Yverne _____ né à

Murist _____ le douze Juillet _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fils de

Christian Weber, décédé _____ et de

Elisabeth née Gasser _____

à Yverne _____

2. Hofer Emilie _____

célibataire _____

pierriste _____

originaire de Langnan (Berne) _____ domiciliée à

Yverne _____ née à

Schallens _____ le vingt trois Juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Jean Hofer, Tissierand _____ et de

Elisabeth née Eugimühl _____

à Yverne _____

Comme témoins :

1. Kaenel Henri, employé de commerce, à Yverne _____

2. Magnin Adolphe, Sien, à Yverne. _____

Les publications ont eu lieu à Yverne le dix-neuf, à Wileroltigen et à Langnan le vingt un Février mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverne, le onze Mars mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés. _____

4 & 6. Actes de publications de mariage à Wileroltigen, Langnan et Yverne _____

Communiqué à l'état civil de Wileroltigen et de Langnan le 11 Mars 1941. _____

Les époux :

Weber Albert

Emilie Weber

née Hofer.

Les témoins :

Henri Kaenel

Magnin Adolphe

L'officier de l'état civil :

Matter _____

Registre des mariages A.

N^o 6
Palmer - Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palmer Karl Reinhardt

Veuuf de Sophie Palmer née Hornstein des le dix sept Décembre mil
neuf cent dix neuf

originaire de Wimmenden, arrondissement de Waiblingen, Wurtemberg domicilié à
Fayerne né à

Jérusalem (Palestine) le vingt deux Octobre

mil huit cent cinquante six fils de

Johann Ferdinand Palmer et de

Ursule Jenny née Givel, décédés

à

2. Jomini Berthe

célibataire

originaire de Fayerne domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le vingt Décembre

mil huit cent huitante six fille de

Benjamin Constant Jomini, négociant et de

Suzanne Marie née Husson

à Fayerne

Comme témoins :

1. Jomini - Husson Benjamin, négociant à Fayerne

2. Husson - Gingins Jules, négociant à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le Sept et à Wimmenden le
doutze Février mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le Seize Mars mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. Déclaration tenant lieu d'extrait de naissance pour le fiancé,
 3. Extrait de naissance de la fiancée, 4. Extrait de décès de Sophie Palmer née Hornstein,
 5. Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé,
 6. Permis de publier de l'autorité supérieure,
 - 7 & 8. Actes de publications de mariage à Wimmenden et à Fayerne, 9. Autorisation de célébrer du Département de Justice et Police.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 16 mars 1921.

Les époux :

Charles R. Palmer

Berthe Palmer

née Jomini

Les témoins :

B. Jomini
J. Husson Gingins

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Registre des mariages A.

N^o 7
Demiéville - De Dompierre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demiéville Charles Edouard
célibataire
notaire
originaire de Saléziens, Villarzel, Sèdeilles et Rossens domicilié à
Sayerne né à
Saléziens le vingt six Septembre
mil huit cent huitante sept fils de
Charles alphonse Demiéville, à Granges et de
Marie née Corboz, décédée

2. De Dompierre Victorine Ernestine, dite Vic
célibataire
employée de bureau
originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le six Juin
mil huit cent nonante sept fille de
François Benjamin De Dompierre et de
Elise née Néan
à Sayerne

Comme témoins :

1. Savary Robert, négociant à Sayerne
2. Raccoursier Edouard, huissier-municipal, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt trois, à Saléziens le
vingt quatre, à Villarzel, à Sèdeilles et à Rossens le vingt-cinq
Février mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt six Mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage
à Saléziens, Villarzel, Sèdeilles, Rossens
et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Saléziens
et de Villarzel le 26 Mars 1921.

Les époux :

Charles Edouard Demiéville
Victorine Ernestine
de Dompierre
Les témoins :

Robert Savary
Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Mattar
complet

Registre des mariages A.

N^o 8
Domini - Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Henri Benjamin
célibataire
charentier
originaire de Tayenne domicilié à
Tayenne né à
Tayenne le neuf Janvier
mil huit cent nonante quatre fils de
Henri Jacques Domini, charentier et de
Flore Emma née Doudin
à Tayenne

2. Morel Bertha Rosa
célibataire
cuisinière
originaire de Mézières (Sibourg) domiciliée à
Tayenne née à
Mézières le trente Décembre
mil huit cent nonante neuf fille de
Jean Joseph Amédée Morel et de
Marie Antoinette née Blanc, décédés

Comme témoins :

1. Joye Emile, boucher, à Tayenne
2. Hermann Daniel, tripier, à Tayenne.

Les publications ont eu lieu à Tayenne le cinq, et à Mézières le
Six Mars mil neuf cent vingt un :

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayenne, le trente Mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 + 5. Actes de publications de mariage à Mézières et Tayenne

Communiqué à l'état civil de Mézières
le 30. Mars 1921.

Les époux :

Henri Domini fils.
Bertha Domini
née Morel.

Les témoins :

Emile Joye
Daniel Hermann

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

Registre des mariages A.

N° 9
Clavel - Borel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel John François Benjamin

célibataire

mécanicien

originaire de Oulens (Échallens) domicilié à

Yverdon né à

Oulens le trois Juillet

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de

Solis Benjamin Clavel, employé C. F. F. et de

Marie née Steiner

à Payerne

2. Borel Flora Marguerite

célibataire

employée de bureau

originaire de Moudon domiciliée à

Payerne née à

Payerne le vingt cinq Juin

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Gustave Borel, retraité des C. F. F. et de

Fanny Louise née Jahn

à Payerne

Comme témoins :

1. Michel Emile, chef de district C. F. F. à Payerne

2. Muller Jean, tonnelier, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Oulens, à Moudon, à Payerne et à Yverdon le vingt deux Février mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le deux avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil d'Yverdon.

Les époux :

Clavel John
Flora Clavel née Borel

Les témoins :

Emile Michel
J. Muller

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

Communiqué à l'état civil d'Échallens, Yverdon et Moudon le 2. IV 1921.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 10

Ferrin - Schmied

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin Frédéric

célibataire

agriculteur

originaire de Payerne domicilié àPayerne né àPayerne le vingt cinq avril

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Jules Ferrin, ouvrier à la condenserie, à Payerne et deMarie Louise née Caillet, décédée

+

2. Schmied Césarine

célibataire

cigarière

originaire de Herznach (Argovie) domiciliée àPayerne née àMontagny les Monts le vingt sept avril

mil neuf cent fille de

Antoine Schmied, décédé et deAngélique née Bugnon, ménagèreà Payerne

Comme témoins :

1. Milliquet Francis, charpentier, à Payerne2. Rossier Benjamin, cordier, à Payerne.Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq, et à Herznach
le sept mars mil neuf cent vingt unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne, le deux avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 + 5. Actes de publications de mariage à Herznach et Payerne.

Les époux :

F. Ferrin Schmied.

C. Ferrin
née Schmied

Les témoins :

Francis Milliquet.

Benjamin Rossier

L'officier de l'état civil :

Maurer
rempl. g.Communiqué à l'état civil d'Herznach
le 2 avril 1921.

Registre des mariages A.

N° 11

Rosselet - Christ
& Aebischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet-Christ Samuel Richard _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Grand-Bayard (Nenchâtel) _____ domicilié àFayerne _____ né àLausanne _____ le trois Juillet __________ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils deFritz Mlyse Rosselet-Christ, agriculteur _____ et deRachel Emma née Guye-Bergeret _____à Fayerne _____2. Aebischer Martha Vidia _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Guggisberg (Beme) _____ domiciliée àFully _____ née àKussy (Fribourg) _____ le dix-neuf Mai __________ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille dedéfunt Jean Aebischer _____ et deElise née Schmann _____à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Rosselet Alfred, ouvrier Nerlé, à Fayerne, _____2. Rosselet Albert, agriculteur, à Fayerne, _____Les publications ont eu lieu à Fayerne le quatorze, à Fully le quinze,
aux Bayards et à Guggisberg le seize Mars mil neuf cent vingt
unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Fayerne, le sept avril mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage,

3 & 4. Extraits de naissance des
fiancés _____5 & 6. Actes de publications de
mariage aux Bayards, Guggisberg,
Fully, et Fayerne. _____

Les époux :

Samuel RosseletLydia Rosseletnée Aebischer.

Les témoins :

Alfred RosseletAlbert Rosselet

L'officier de l'état civil :

Matter
rempletCommuniqué à l'état civil des Bayards,
de Guggisberg et Fully le 7. II 1921.

Registre des mariages A.

N° 12

Blankart - Reber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blankart Paul Jean

célibataire

négoçant

originaire de Stallikon (Zurich) domicilié à

Berne né à

Fayerne le six août

mil huit cent nonante trois fils de

Gustave Adolphe Blankart, horloger à Fayerne et de

Fonise Amélie Thoulé Givel, décédée

2. Reber Yvonne Aline Mathilde

célibataire

originaire de Treytorrens domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le vingt cinq Janvier

mil huit cent nonante six fille de

Eugène Edouard Reber, receveur de l'état et de

Bertha née Marti

à Fayerne

Comme témoins :

1. Blankart Gustave, fils, horloger, à Fayerne.

2. Baehler-Reber Henri, laitier, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Berne le vingt deux, à Stallikon, à Treytorrens et à Fayerne le vingt quatre Janvier mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le huit avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Berne.

Les époux :

Paul J. Blankart
Yvonne A. Blankart née Reber

Les témoins :

Gustave Blankart fils
Henri Baehler Reber.

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplir

Communiqué à l'état civil de Stallikon, Berne, et Combremont le Grand, le 8. IV. 1920.

Registre des mariages A.

N^o 13

Zurkinden - Bersier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurkinden Joseph Alphonse _____

célibataire _____

jardinier _____

originaire de Fribourg _____ domicilié àPayerne _____ né àLa Roche _____ le trente un août __________ mil huit cent quatre vingt huit _____ fils deJoseph Auguste Zurkinden, décédé _____ et deMarie Joséphine née Cheroulaz _____à Vausanne _____2. Bersier Marie Cézarine _____

célibataire _____

cigarière _____

originaire de Engy (Fribourg) _____ domiciliée àPayerne _____ née àEngy _____ le treize décembre __________ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille deAlphonse Bersier, décédé _____ et deCéline née Fontaine _____à Payerne _____

Comme témoins :

1. Mauron Louis, jardinier-pépiniériste, à Payerne _____2. Bersier Clovis, employé, à Payerne. _____Les publications ont eu lieu à Payerne le dix-huit, à Fribourg et
à Engy le dix-neuf Mars mil neuf cent vingt un _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Payerne, le huit avril mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. _____

2. & 3. Extraits de naissance des
fiancés. _____4. & 6. Actes de publications de
mariage à Fribourg, Engy et
Payerne. _____Communiqué à l'état civil de Fribourg
et Engy le 8. IV. 1921. _____

Les époux :

Zurkinden Joseph AlphonseZurkinden Marie,née Bersier.

Les témoins :

Lo MauronClovis Bersier

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl. _____

Registre des mariages A.

No 14

Hulliger & Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hulliger Ernest

célibataire

boulangier

originaire de Heimiswil (Berne)

domicilié à

Fayerne

né à

Delémont

le dix huit Février

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de

Ernest Charles Hulliger, boulangier

et de

Marguerite née Rapin

à Fayerne

2. Rossier Melanie Encie

célibataire

ménagère

originaire de Villarey (Montagny les Monts), Fribourg

domiciliée à

Bussy (Fribourg)

née à

Bussy

le neuf novembre

mil huit cent quatre vingt quinze

fille de

Antonin Germain Rossier, décédé

et de

Françoise Julie née Monney, ménagère

à Bussy.

Comme témoins :

1. Gloor Charles, cordonnier, à Fayerne2. Vonnez Charles, négociant, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts, à Bussy et à Fayerne le seize, et à Heimiswil le dix sept Mars mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le neuf avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4 & 7. Actes de publications de mariage à Heimiswil, Montagny-les-Monts, Bussy et Fayerne.

Les époux :

Ernest Hulliger fils

Lucie Hulliger

née Rossier

Les témoins :

Charles Gloor.

Charles Vonnez

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

Communiqué à l'état civil de Heimiswil, Montagny les Monts et Bussy le 9 avril 1921.

Registre des mariages A.

N° 15.
Ruff - Doudin

lat?

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruff Emile
célibataire
commerçant

originaire de Trüllikon (Zürich) domicilié à
Freienstein (Zürich) né à

Trüllikon le neuf Juillet
mil huit cent nonante six fils de

Johannes Ruff, agriculteur et de
Suzanna née Koradi
à Trüllikon

2. Doudin Yvonne Marguerite Fanny
célibataire

originaire de Layerne domiciliée à
Layerne née à

Layerne le dix neuf novembre
mil huit cent nonante sept fille de

Alexandre François Doudin, décédé et de
Julie née Duffay
à Layerne

Comme témoins :

- 1. Doudin Edouard, facteur postal, à Layerne
- 2. Laurent Paul, négociant, à Layerne.

Les publications ont eu lieu à Freienstein et à Trüllikon le dix-neuf,
et à Layerne le vingt un mars mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layerne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Freienstein.

Les époux :

Emile Ruff
Yvonne Ruff
née Doudin

Les témoins :

Edouard Doudin
Paul Laurent

L'officier de l'état civil :

Matten
complet

Communié à l'état civil de Trüllikon
et de Freienstein le 18. IV. 1921.

Registre des mariages A.

N^o 16
Brughera - Castoldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brughera Edoardo

veuf de Paolina Giovanna née Righini des le quatorze Novembre mil neuf cent dix-huit, _____ maçon _____

originaire de Dépra, province de Côme, Italie _____ domicilié à

Fayenne _____ né à

Dépra _____ le dix Septembre _____

_____ mil huit cent Septante un _____ fils de

Onorato Brughera _____ et de

Enzia Somi, décédés _____

à _____

2. Castoldi Anunciade Eugia

célibataire _____

ouvrière à la condenseirie _____

originaire de Santino, province de Novare, Italie _____ domiciliée à

Fayenne _____ née à

Santino _____ le dix huit Décembre _____

_____ mil huit cent Septante huit _____ fille de

Francesco Castoldi, maçon à Fayenne _____ et de

Maria Coberina, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Wittwer Emile, boulanger, à Fayenne _____

2. Racourcier Edouard, huissier municipal, à Fayenne. _____

Les publications ont eu lieu à Fayenne le quatre Février, à Trobasso et à Santino le treize Mars mil neuf cent vingt-un. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayenne, le vingt deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Extrait de décès de Paolina Giovanna Brughera née Righini, 5. Certificat d'état libre pour la fiancée, 6. Permis de publier de l'autorité Supérieure, 7 & 9. Actes de publications de mariage à Trobasso, Santino et Fayenne, 10. Autorisation de célébrer du Département de Justice et Police. _____

Communiqué à la Chancellerie d'état à Lausanne le 22. IV. 1921. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Les époux :

Brughera Galorio
Brughera Eugia
née Castoldi

Les témoins :

E. Wittwer

E. Racourcier

L'officier de l'état civil :

Mattar
rempl. g.

Registre des mariages A.

N^o 17Ducrot et Cachin
née Moret, divorcée Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Charles _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 Rossens (Vaud) _____ né à
 Chardonne _____ le trente un mai _____
 mil huit cent Septante huit _____ fils de
 Louis Ducrot _____ et de
 Louise née Jordan, décédée _____
 à _____

2. Cachin Eugénie Julie, née Moret, veuve en 1^{ères} noces
 de Henri Cachin; divorcée en 2^{des} noces de Casimir Jacques Rossier des
 le douze juin mil neuf cent dix-neuf, _____ ménagère _____
 originaire de Cormy le Petit-Middes _____ domiciliée à
 Sèdeilles _____ née à
 Avenches _____ le quatre mars _____
 mil huit cent Septante trois _____ fille de
 Frédéric dit Samuel Moret _____ et de
 Joséphine née Grandjean, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Reber Ernest, professeur, à Payerne _____
 2. Nyffenegger Charles, secrétaire municipal, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Sèdeilles et à Rossens le seize, à Middes-
 Cormy le Petit le dix-sept, et à Chardonne le dix-neuf mars mil neuf
 cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
 civil de Villarsel. _____

Les époux :

Charles Ducrot
 Eugénie Ducrot
 née Moret

Les témoins :

Ernest Reber
 Ch. Nyffenegger

L'officier de l'état civil :

Mattew

Communiqué à l'état civil de Corsier,
 Villarsel et Middes le 28. IV. 1921.

Registre des mariages A.

N° 18.

Ferrin - (Riser) /
Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin Henri Louis

célibataire

charpentier-ménisier

originaire de Fayerne

domicilié à

Fayerne

né à

Fayerne

le neuf mai

mil huit cent quatre vingt quatorze

fils de

Armand Ferrin, entrepreneur

et de

Louise Adèle Jeannette née De Rompierre

à Fayerne

2. Riser Blanche Fanny

célibataire

employée de commerce

originaire de Sutzelflüh (Berne)

domiciliée à

Fayerne

née à

Fayerne

le treize août

mil huit cent quatre vingt treize

fille de

Charles Riser, ouvrier à la Condenserie

et de

Julia née Knache

à Fayerne

Comme témoins :

1. Jan. Ryser Gustave, agriculteur, Vers-chez-Ferrin sur Fayerne.

2. Ryser-Husson Charles, négociant, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le seize et à Sutzelflüh
le dix huit avril mil neuf cent vingt un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le six mai mil neuf cent vingt un.
(Henri Perr)

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Actes de publications de mariage à Sutzelflüh et à Fayerne.

Les époux :

Henri Ferrin
Blanche Ferrin
née Ryser

Les témoins :

Gustave Jan-Ryser
Ch. Ryser-Husson

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Sutzelflüh
le 6. V. 1921.

Registre des mariages A.

N° 19

Mora & Singy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mora Charles Adolphe _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Fontaneto d'agogna (Novare, Italie) _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sansanne _____ le quatre Juillet _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Charles Mora, maçon _____ et de

Marie née Hermann _____

à Sayerne _____

2. Singy Bertha Maria _____

célibataire _____

cigarense _____

originaire de Franex (Fribourg) _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Franex _____ le vingt Juin _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

Philibert Gratien Singy, décédé _____ et de

Virginie née Losey _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Singy Jules, factum postal, à Sayerne _____

2. Crisinel Paul, employé, à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt six, à Franex le vingt
sept Février, et à Fontaneto d'agogna le vingt sept Mars mil
neuf cent vingt un _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le six mai mil neuf cent vingt un. _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés,
4. Permis de publier de l'autorité Supérieure,
- 5 & 7. Actes de publications de mariage
- à Fontaneto d'agogna, Franex et Sayerne,
8. Autorisation de célébrer du Département
- de Justice et Police. _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
Sansanne et à l'état civil de Muriel le
6. V. 1921. _____

Les époux :

Mora Charles
Bertha Marie née Singy

Les témoins :

J. Singy
P. Crisinel

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl. E.

Registre des mariages A.

N° 20

Blancherel - Tillonel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blancherel Paul Fortuné

célibataire

chauffeur

originaire de Morens et Bussy (Fribourg) domicilié à

Sayerne né à

Morens le treize novembre

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Pierre Ernest Blancherel, décédé et de

Marie Thérèse née Foup, ménagère

à Sayerne

2. Tillonel Ursule Marie

célibataire

cuisinière

originaire de Séry (Fribourg) domiciliée à

Sayerne née à

Sursierre le neuf octobre

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Julien Alphonse Tillonel, domestique de campagne à Prévondavaux, et de

Marie Joséphine née Binguely, décédée

à

Comme témoins :

1. Volery Arthur, agriculteur à Morens

2. Blancherel Robert, charretier, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Morens, à Bussy et à Sayerne le dix-neuf
et à Séry le vingt avril mil neuf cent vingt un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le sept mai mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 7. Actes de publications de mariage à Morens, Bussy, Séry et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Bussy
et de Séry le 7. V. 1921.

Les époux :

Paul Blancherel
Ursule Blancherel née Tillonel

Les témoins :

Arthur Volery
Blancherel Robert

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

Registre des mariages A.

N° 21
Scheidegger - Marucco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheidegger Othon Edouard

célibataire

électricien

originaire de Muttwil (Berne) domicilié à

Sayerne né à

Délemont le cinq Février

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de

Ferdinand Scheidegger, décédé _____ et de

Marie Rose Berthe Wenger

à Sayerne

2. Marucco Rosamonde Aurélie

célibataire

originaire de Villars le Grand domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le six Février

_____ mil neuf cent _____ fille de

Giacomo Antonio Vincenzo Marucco, peintre _____ et de

Julia née Monney

à Sayerne

Comme témoins :

1. Plumettaz-Rossier Paul, négociant à Sayerne

2. Carrel Paul, menuisier, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le seize, à Villars le Grand, le dix sept, et à Muttwil le dix-huit mai mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le dix Juin mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Muttwil, Villars le Grand et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Muttwil et de Constantine le 10. VI. 1921.

Les époux :

Othon Scheidegger
Rosamonde Scheidegger
née Marucco

Les témoins :

Paul Plumettaz-Rossier

Paul Carrel

L'officier de l'état civil :

Matten

Registre des mariages A.

N° 22
 Ferrier-Willommet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrier Fernand Oscar
 célibataire
 condenseur
 originaire de Sainte Croix domicilié à
Granges sous Trey né à
Trey le vingt deux août
 mil huit cent nonante cinq fils de
Edouard Francillon Ferrier et de
Méry née Cornamusaz, décédée

2. Willommet Berthe
 célibataire
 ménagère
 originaire de Fayerne domiciliée à
Fayerne née à
Fayerne le quatorze novembre
 mil huit cent nonante trois fille de
Louis Willommet, décédé et de
Albertine née Zahnd
 à Fayerne

Comme témoins :

1. Blumer Adolphe, ouvrier Nestlé, à Fayerne
2. Chuard Louis, ouvrier Nestlé, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, à Trey et à Fayerne
 le trente un mai mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt un Juin mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Trey.

Les époux :

Ferrier Fernand
Berthe Ferrier née Willommet

Les témoins :

Blumer Adolphe
Chuard Louis

L'officier de l'état civil :

Matter

Registre des mariages A.

N° 23

Morgenegg - Schafroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morgenegg Emile _____

célibataire _____

négoçant _____

originaire de Köniz (Berne) _____ domicilié à

Fayerne _____ né à

Fayerne _____ le six octobre _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

Gottlieb Morgenegg, décédé _____ et de

Madelaine née Berger _____

à Fayerne _____

2. Schafroth Lina _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Röttenbach i/E. (Berne) _____ domiciliée à

Fayerne _____ née à

Fayerne _____ le trente octobre _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de

Frédéric Schafroth, agriculteur _____ et de

Marie Elisabeth Minger née Sutter _____

à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Guggi Robert, boulanger, à Fayerne _____

2. Jomini François, gâtier, à Fayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Köniz, à Röttenbach i/E., et à Fayerne le vingt sept mai mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le vingt trois Juin mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. Extrait de naissance de la fiancée _____
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Köniz, Röttenbach i/E. et Fayerne. _____

Communiqué à l'état civil de Köniz, et de Röttenbach i/E. le 23. VI. 1921.

Les époux :

Morgenegg
Lina Morgenegg
née Schafroth

Les témoins :

Robert Guggi
François Jomini

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Registre des mariages A.

N° 24

Milliquet - Riesen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliquet Eucien Auguste

célibataire

charentier

originaire de Pully domicilié àSayerne né àLausanne le vingt-un Décembre

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Louis Maximilien Milliquet, à Sayerne et deMarie née Laranchy, décédée2. Riesen Julia

célibataire

cigarense

originaire de Niehalten (Guggisberg), Berne, domiciliée àSayerne née àSayerne le trois Juin

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Albert Riesen, décédé et deEngénie Marie née Champondà Sayerne

Comme témoins :

1. Milliquet Francis, charentier à Sayerne2. Mottet Eugène, employé confiserie, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit, à Pully le neuf,
et à Guggisberg le dix Juin mil neuf cent vingt un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le trente Juin mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés.4 à 6. Actes de publications de
mariage à Pully, Guggisberg
et Sayerne.Communiqué à l'état civil de Pully
et de Guggisberg le 30 Juin 1921.

Les époux :

Milliquet Eucien
et Milliquet Julia née Riesen.

Les témoins :

Francis Milliquet
Eugène Mottet

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempest

Registre des mariages A.

N° 25

Caille - Roullier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caille Henri Louis _____

célibataire _____

employé aux C. F. F. _____

originaire de Jayerne _____ domicilié àNenchâtel _____ né àJayerne _____ le vingt deux Juillet _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fils de

Henri Caille, agriculteur _____ et deMathilde Sophie née Givel _____à Jayerne _____2. Roullier Mathilde Jenny _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de St Sulpice et La Côte aux Fées _____ domiciliée àJayerne _____ née àYverdon _____ le douze Novembre _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

Henri François Constant Roullier, mécanicien à Jayerne et deRosa Ida née Trahin, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Bossy - Fivaz Ernest, agriculteur, à Jayerne _____2. Danzeisen - Caille Wilhelm, tonnelier, à Jayerne. _____Les publications ont eu lieu à Nenchâtel et à La Côte aux Fées le quatre, à Jayerne et à St Sulpice le six Juin mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Jayerne, le deux Juillet mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Nenchâtel _____

Les époux :

Henri CailleMathilde Caillenée Roullier

Les témoins :

Ernest Bossy FivazWilhelm Danzeisen Caille

L'officier de l'état civil :

Matter comp. g.Communiqué à l'état civil de Nenchâtel
St Sulpice et La Côte aux Fées le 2. VII 1921.

Registre des mariages A.

N° 26

Ramelet & Henriod
divorcée Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet Samuel
 célibataire
 employé au téléphone
 originaire de Orbe domicilié à
 Vallorbe né à
 Orbe le premier Juin
 mil huit cent huitante trois fils de
 Samuel Ramelet et de
 Louise Fanny née Bondu, décédés

2. Henriod Berthe Marie
 divorcée de Schwab Edouard dès le vingt huit Mai mil neuf cent vingt
 cigarière
 originaire de Ferenbalm domiciliée à
 Fayerne née à
 Sansanne le quinze Décembre
 mil huit cent nonante fille de
 Abram Henriod, décédé et de
 Louise née Ney, à Fayerne

Comme témoins :

1. Ney Jules, fossoyeur, à Fayerne
2. Raccoursier Edouard, huissier-municipal, à Fayerne,

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt six, à Orbe et à
 Ferenbalm le vingt sept, et à Fayerne le vingt huit avril mil
 neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le deux Juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Vallorbe.

Les époux :

Ramelet Samuel
 Berthe Ramelet
 - Henriod.

Les témoins :

Ney Jules
 Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matten
 remplète

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,
 Orbe et Ferenbalm le 2. VII. 1921

Registre des mariages A.

N^o 27.

Gentil - Bolli

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 14 février 1948, déclaré définitif et exécutoire le 11 Mars 1948, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 11 Mars 1948, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 Mars 1948

L'officier de l'état civil:

P. Pequiron

Communiqué au Département de Justice et Police le 24 Mars 1948

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentil Eugène

célibataire

Voyageur de commerce

originaire de Dompierre sur Encens

domicilié à

Yverne

né à

Yverne

le quinze Décembre

mil huit cent nonante sept

fils de

Jules Gentil, décédé

et de

Elise née Germond

à Yverne

2. Bolli Frieda

célibataire

originaire de Beringen (Schaffhouse)

domiciliée à

Yverne

née à

Délémont

le Sept Janvier

mil huit cent nonante trois

fille de

Ferdinand Bolli, employé C. F. F. à Délémont

et de

Barbara Bolli née Bollinger, décédée

Comme témoins :

1. Bolli Ferdinand, Secrétaire aux C. F. F., à Yverne
2. Plumetta Benjamin, Sellier, à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Yverne le vingt deux, à Dompierre-sur-Encens et à Beringen le vingt trois Juin mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le Seize Juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Dompierre-sur-Encens, Beringen et Yverne

Communiqué à l'état civil de Beringen et Encens le 16. VII. 1921.

Les époux :

Gentil Eugène

Frieda Gentil née Bolli

Les témoins :

Ferdinand Bolli
Benjamin Plumetta

L'officier de l'état civil :

Mayer remplt

Registre des mariages A.

N° 28.

Reber - Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reber Maurice Alfred _____
célibataire _____

employé de commerce. _____

originaire de Schangnan (Berne) _____ domicilié à

Fayerne _____ né à

Aigle _____ le trente un Août _____

_____ mil huit cent nonante trois _____ fils de

Christian Alfred Auguste Reber, décédé _____ et de

Elisa née Ischi _____

à Fayerne _____

2. Raymond Yvonne Claudine _____
célibataire _____

originaire de F'Abbaye et du Chenit _____ domiciliée à

Encens _____ née à

an Brassus _____ le treize Juin _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fille de

Jules Albert Raymond, fabricant _____ et de

Berthe Elise née Schneider _____

à Encens. _____

Comme témoins :

1. Baechler-Reber Henri, négociant, à Fayerne _____

2. Ischy Paul, fabricant, à Fayerne. _____

Les publications ont eu lieu à F'Abbaye, an Brassus, an Sentier,
et à Fayerne le treize, à Schangnan et à Encens le quar-
-tore Juin mil neuf cent vingt un. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le dix-huit Juillet mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, _____

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés _____4 & 5. Actes de publications de
mariage à Schangnan, F'Abbaye,
an Brassus, an Sentier, à Encens,
et à Fayerne _____Communiqué à l'état civil de Schangnan,
F'Abbaye, an Sentier, de Encens le
18. VII. 1921. _____

Les époux :

Maurice ReberYvonne Reber
née Raymond

Les témoins :

H. Baechler Reber
Paul Ischy

L'officier de l'état civil :

Matten
comp. et

Registre des mariages A.

N° 29
Bianchi &
Camborini née Mereggnani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchi Giuseppe _____
célibataire _____
maçon _____
originaire de Russo (Cesin) _____ domicilié à
Yverdon _____ né à
Kanate (Cesin) _____ le quatorze Mai _____
_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de
Giovanni Battista Bianchi , décédé _____ et de
Guiditta née Quadranti _____
à Kanate _____

2. Camborini Angela Maria née Mereggnani _____
veuve de Frédéric Camborini dès le huit Juin mil neuf cent Seize-
cigarense _____
originaire de Comablio (Côme, Italie) _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Grantola (Italie) _____ le quatre Décembre _____
_____ mil huit cent huitante un _____ fille de
Giacomo Mereggnani _____ et de
Angela Maria née De Nicola , décédés _____
à _____

Comme témoins :

- 1. Langhi Frédéric , maçon , à Payerne _____
- 2. Bianchetto Jean , cordonnier , à Payerne . _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon le dix-huit , à Russo et à Payerne le dix-neuf Avril , et à Comablio le vingt deux Mai mil neuf cent vingt - un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne , le trente Juillet mil neuf cent vingt - un _____

Pièces déposées :

Antorisation de célébrer de l'état civil d'Yverdon _____

Les époux :

Giuseppe Bianchi
Angela Bianchi
née Mereggnani

Les témoins :

Frederic Langhi
Bianchetto Giovanni

L'officier de l'état civil :

Matter
remplét

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à l'état civil de Russo et d'Yverdon, et à la Chancellerie d'état à Lausanne le 30 VII 1921. _____

Registre des mariages A.

N° 30

Milliery-Wanzenried

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliery Maurice Albéric

célibataire

coureur

originaire de La Salle (Aoste, province de Turin, Italie) domicilié à

Sayerne né à

La Salle le cinq Octobre

mil huit cent quatre vingt six fils de

Maurice Milliery et de

Marie Rose Costaz, décédés

2. Wanzenried Marie

célibataire

ménagère

originaire de Horrenbach et Buchen (Berne) domiciliée à

Sayerne née à

Berne le vingt un Mars

mil neuf cent fille de

Maria Wanzenried, ménagère à Sayerne et de

Comme témoins :

1. Gétaz Vincent, restaurateur, à Sayerne

2. Vallotton Julien, chauffeur d'auto, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg et à Sayerne le trente
Mai et à La Salle le vingt six Juin mil neuf cent vingt unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le six Aout mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2+3.
Extraits de naissance des fiancés,
H. Certificat d'état libre pour le
fiancé, 5 à 7. Actes de publications
de mariage à Schwarzenegg,
La Salle et Sayerne. 8 Permis de
célébration du Département de
Justice et Police.Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg
et à la Chancellerie d'état le 6. VIII. 1921.

Les époux :

Milliery Maurice
Marie Milliery
née Wanzenried.

Les témoins :

Gétaz Vincent
Vallotton Julien

L'officier de l'état civil :

Matter
remplét

Registre des mariages A.

N° 31
Jaccoud - Chévoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Marcel
célibataire

pieriste

originaire de Truidoux domicilié à

au Locle né à

Payerne le dix neuf septembre

mil huit cent nonante six fils de

Henri Jaccoud, pieriste et de

Marguerite née Schafroth

à Payerne

2. Chévoz Elise Blanche

célibataire

pieriste

originaire de Nissy domiciliée à

au Locle née à

Encens le douze septembre

mil huit cent nonante sept fille de

Samuel Chévoz, pieriste à Encens et de

Léa Elvina née Guignard, décédée

à _____

Comme témoins :

1. Margarinat Marcel, comptable, à Payerne

2. Noll Louis, employé Nestlé, à Payerne

Les publications ont eu lieu au Locle le vingt un, à St. Saphorin
et à Grandcour le vingt trois juin mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le onze août mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil du Locle

Les époux :

Jaccoud Marcel
Elise Jaccoud
née Chévoz

Les témoins :

Marginat
Louis Noll

L'officier de l'état civil :

Mattier comptable

Communiqué à l'état civil de St. Saphorin,
du Locle et de Grandcour (Grandcour) le
11. août 1921

Registre des mariages A.

N° 22

Rappa - Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rappa Louis Emile

célibataire

mécenicier

originaire de Carcoforo, province de Novare, Italie domicilié à

Fayerne né à

Fayerne le quatre mai

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Laurent Rappa, décédé et de

Françoise Maisonneuve

à Fayerne

2. Ryser Louisa Elise

célibataire

couturière

originaire de Vitzelflüh (Berne) domiciliée à

Genève née à

Fayerne le neuf Janvier

mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de

Alfred Ryser, ouvrier à la condenserie et de

Marie Louise née Borgognon

à Fayerne

Comme témoins :

1. Gaillet Alfred, conducteur C.F.F. à Fayerne

2. Cherbuin Benjamin, charon, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Genève et à Fayerne le quatre, à Vitzelflüh le six, et à Carcoforo le vingt-six Juin mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix neuf Août mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage, 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés, 5. Certificat d'état libre pour le fiancé, 6 & 9. Actes de publications de mariage à Carcoforo, Vitzelflüh, Genève et Fayerne, 10. Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Vitzelflüh et de Genève (Bureau cantonal) et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 19. 8. 1921.

Les époux :

Louis Rappa
Louisa Rappa
(née Janvier) Ryser

Les témoins :

Gaillet Alfred
Cherbuin Benjamin

L'officier de l'état civil :

Maurer
complet

Registre des mariages A.

N° 296

Magnin & Egger
née Folly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Emileveuf de Marie Emma née Godet dès le vingt six Janvier mil neuf cent vingt un,
ouvrier au téléphone

originaire de Endrefin _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sayerne _____ le dix huit Juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de

Emile Magnin _____ et de

Marie Ernestine née Jequer, décédés _____

2. Egger Flore Eugénie, dite Laure, née Follyveuve de Maxime Alphonse Egger dès le premier Août mil neuf cent vingt,
ménagère

originaire de St. Ours (Fribourg) _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Villarepos _____ le vingt six novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de

Jean Folly, agriculteur _____ et de

Angélique née Verdor _____

à Villarepos _____

Comme témoins :

1. Lythow Henri, cafetier, à Sayerne2. Bersier Philippe, ouvrier Nestlé, à SayerneLes publications ont eu lieu à Endrefin, à St. Ours et à Sayerne le
huit août mil neuf cent vingt un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt cinq août mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4 & 5. Extraits de décès des précédents

conjointes. _____

6 à 8. Actes de publications de

mariage à Endrefin, St. Ours et

Sayerne. _____

Communiqué à l'état civil de Endrefin

et de St. Ours le 25 août 1921. _____

Les époux :

Magnin, Emile

Laure Magnin

née Folly

Les témoins :

Lythow Henri

Bersier Philippe

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Registre des mariages A.

N° 297.

Doudin - Domini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin Edmond Jaques _____

célibataire _____

fonctionnaire C. F. F. _____

originaire de Sayerne _____ domicilié àMorat _____ né àSayerne _____ le treize août _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Jaques Doudin _____ et deFanny née Villommet _____à Sayerne _____2. Domini Bertha Elisabeth _____

célibataire _____

originaire de Sayerne _____ domiciliée àSayerne _____ née àSayerne _____ le neuf février _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de

Henri Jaques Domini _____ et deFlore Emma née Doudin _____à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Domini Oscar, employé de banque, à Genève _____2. Dost Robert, fonctionnaire C. F. F., à Fribourg. _____Les publications ont eu lieu à Morat le six et à Sayerne le huit
août mil neuf cent vingt un _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sayerne, le trois septembre mil neuf cent vingt
- un _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Morat _____

Les époux :

Jaques Doudin
Elisabeth Doudin
née Domini.

Les témoins :

O. Youin
R. Dost

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl.Communiqué à l'état civil de Morat
le 3. Sept. 1921. _____

Registre des mariages A.

N° 35

Ducraux - Meige

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducraux Maurice Emile _____
 célibataire _____
 charon _____

originaire de St. Ségier - La Chiésaz _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
La Chiésaz _____ le vingt-sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fils de
François Louis Ducraux, agriculteur à St. Ségier _____ et de
Marie nie Lombardet, décédée _____

à _____

2. Meige Rose _____
 célibataire _____
 cuisinière _____

originaire de Engnens _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Yvonand _____ le quatre mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fille de
Héli Meige, ouvrier tannier _____ et de
Rosalie nie Bovay _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Savary - Bovay Gustave, ouvrier Nestlé, à Sayerne _____
 2. Girardin Ernest, négociant, à Sayerne. _____

Les publications ont eu lieu à St. Ségier, à Engnens, et à
Sayerne le vingt deux août mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le dix Septembre mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, _____
 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
 4 & 6. Actes de publications de
 mariage à St. Ségier, Engnens
 et Sayerne. _____

Les époux :

Emile Ducraux
Rose Ducraux
 nie Meige

Les témoins :

G. Savary Bovay
E. Girardin - Chully

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempl.

Communiqué à l'état civil de St. Ségier
 et Engnens le 10. Sept. 1921. _____

Registre des mariages A.

N° 36
Donnez - Ney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donnez Jean

célibataire

agriculteur

originaire de Yvonand domicilié à

Sayerne, à Strabloz né à

Sayerne le quinze Janvier

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Henri Frédéric Donnez, agriculteur et de

Pauline Charlotte née Guignier

à Strabloz

2. Ney Berthe Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne domiciliée à

Sayerne, à Strabloz née à

Sayerne le seize août

mil huit cent quatre vingt quatre fille de

Frédéric Henri Ney, agriculteur à Strabloz et de

Elise née Donnez, décédée

Comme témoins :

1. Liechti Albert, négociant, à Sayerne

2. Racourcier Edouard, huissier municipal, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Sayerne le dix-neuf
août mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le treize Septembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Actes de publications de mariage à Yvonand et Sayerne.

Les époux :

Jean Donnez
Berthe Donnez
née Ney

Les témoins :

Albert Liechti
Edouard Racourcier

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl. g.

Communiqué à l'état civil d'Yvonand
le 13 Sept. 1921.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 57
Favre - Bossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Walter René

célibataire

négoçant

originaire de Ormont-dessus domicilié à

Sayerne né à

Sangenthal le vingt sept mars

mil huit cent nonante cinq fils de

Henri Aloïs Favre, à Genève et de

Katharina Emma Kirchhofer, décédée

+

2. Bossy Germaine Emilie

célibataire

originaire de Corcelles près Sayerne domiciliée à

Corcelles née à

Corcelles le vingt neuf avril

mil huit cent nonante quatre fille de

Albert Bossy et de

Alice Cécile née Kapin

à Corcelles

Comme témoins :

1. Givet Pierre, commerçant à Sayerne

2. Favre Marcel, commerçant à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix-neuf, à Corcelles-près-Sayerne le vingt, et à Ormont-dessus le vingt-un Septembre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le Six Octobre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4 & 6. Actes de publications de mariage à Corcelles-près-Sayerne, Ormont-dessus et Sayerne.

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessus et de Corcelles-près-Sayerne le 6. Oct. 1921.

Les époux :

W. Favre
Germaine Favre
née Bossy

Les témoins :

P. Givet
M. Favre

L'officier de l'état civil :

M. Müller rempl. g.

Registre des mariages A.

N° 38.
Musy - Menoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Musy Pierre Maurice

divorcé de Ida née Trachsel dès le vingt trois Juin mil neuf cent dix-neuf —
aiguilleur C.F.F.

originaire de Dompierre (Fribourg) domicilié à

aux Grands moulins rive Senthaltz né à

Dompierre le trente avril

mil huit cent quatre vingt trois fils de

François Augustin Musy, décédé et de

Eulalie née Gagnaux

à Dompierre (Fribourg)

2. Menoud Angèle

célibataire

ménagère

originaire de Ruesres-Treyfayes et Les Escasseys (Fribourg) domiciliée à

Fayerne née à

Ruesres-Treyfayes le douze avril

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Edouard Menoud, commerçant et de

Marie Catherine née Brasey

à Fayerne

Comme témoins :

1. Menoud André, employé, à Fayerne

2. Musy Emile, agriculteur à Dompierre

Les publications ont eu lieu à Senthaltz, Fayerne et Dompierre le
Sept, à Ruesres-Treyfayes et aux Escasseys le huit Septembre
mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le Sept Octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Cossonay.

Les époux :

Hugues Hauwe
Angèle Musy
unis Menoud

Les témoins :

André Menoud
Emile Musy.

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl.

Communiqué à l'état civil de Dompierre,
Cossonay, Le Crêt et Sâles le 7. 5. 1921.

Registre des mariages A.

N° 39

Bendel - Bernardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bendel Max Gustave _____

célibataire _____

comptable _____

originaire de Schaffhouse _____ domicilié àSayerne _____ né àSayerne _____ le vingt six mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fils de

Mathilde Louisa Bendel _____ et deà Vevey _____2. Bernardi Louise Martine dite Mathilde _____

célibataire _____

originaire de Medeglia (Tessin) _____ domiciliée àSayerne _____ née àEstavayer le Lac _____ le quatre mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de

Elise Bernardi, décédée _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Walter Edouard, négociant à Sayerne _____2. Rapin Louis, négociant, à Sayerne. _____Les publications ont eu lieu à Schaffhouse et à Sayerne le six,
à Medeglia le huit septembre mil neuf cent dix-neuf _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sayerne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Schaffhouse, Medeglia et Sayerne. _____

Communiqué à l'état civil de Schaffhouse
et de Medeglia le 14. oct. 1921. _____

Les époux :

Max Bendel
Mathilde Bendel
ni Bernardi.

Les témoins :

Edouard Walter
L. Rapin

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Registre des mariages A.

N° 40
Blancherel - Ney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blancherel Germain Alfred _____
célibataire _____

peintre en bâtiments _____
originaire de Morens et Bussy (Sibourg) _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Morens _____ le vingt Sept Février _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils de
Pierre Ernest Blancherel, décédé _____ et de
Marie Chèrese née Loup _____

à Sayerne _____

2. Ney Cécile _____
célibataire _____

domestique de ménage _____
originaire de Sayerne _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Sayerne _____ le Sept Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de
Méry Ney, décédée _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Blancherel Paul, chauffeur Nestlé, à Sayerne _____
2. Ney Edouard, agriculteur, à Sayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Morens, à Bussy et à Sayerne le
quinze Septembre mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt un Octobre mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Morens, Bussy et Sayerne. _____

Les époux :

Blancherel Germain
Cécile Blancherel
née Ney

Les témoins :

Paul Blancherel
Ney Edouard

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Par jugement du Tribunal du District de Sayerne, rendu en date du 7 Juin 1932, déclaré définitif et exécutoire le 10^r Juillet 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an dès le 1^{er} Juillet 1932, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 Juillet 1932
L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué le 8 Juillet 1932 au Département de Justice et Police.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Bussy le 21. Oct. 1921. _____

Registre des mariages A.

N° 41

Serex &
Domini née Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex Charles Louis
célibataire
conducteur de travaux
originaire de Maracon domicilié à
Sayerne né à
Ecublens le dix novembre
mil huit cent huitante neuf fils de
François Louis Serex, agriculteur et de
Rosine Louise Emilie née Masson
à Sansanne

2. Domini Rose Jenny née Ferrin
veuve de César Jules Domini dès le onze Janvier mil neuf cent seize
négociante
originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le dix huit Janvier
mil huit cent huitante un fille de
Jean Louis Ferrin et de
Jenny Marie née Dondin, décédée

Comme témoins :

1. Dondin Gustave, mécanicien - appareilleur, à Sayerne
2. Rapin Frédéric, restaurateur, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-six, et à Maracon
le vingt Sept Septembre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt quatre Octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Extrait de décès de César Jules Domini
- 5 & 6. Actes de publications de mariage à Maracon et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Palézieux
le 24 Oct. 1921.

Les époux :

L. Serex
R. Serex, née Ferrin

Les témoins :

G. Dondin
F. Rapin

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Registre des mariages A.

N° 42

Doudin & Mettraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin César Gustaveveuf de Alice Marie née Bersier dès le Sept Février mil neuf cent vingt
ouvrier à l'arsenaloriginaire de Sayerne domicilié àSayerne né àSayerne le quatorze Décembre

mil huit cent huitante fils de

Alexandre François Doudin, décédé et de

Julie née Duffay, ménagère

à Sayerne2. Mettraux Bertha Marthe

célibataire

cigarière

originaire de Neyruz, Matran et Fribourg domiciliée àSayerne née àCoursset le trois Janvier

mil huit cent nonante neuf fille de

Jacques Louis Mettraux, agriculteur à Coursset et de

Marie Séraphine née Rudoz, décédée

Comme témoins :

1. Comme Henri, peintre en bâtiments, à Sayerne2. Doudin Edouard, facteur postal, à SayerneLes publications ont eu lieu à Neyruz, à Matran, à Fribourg et à
Sayerne le dix neuf Octobre mil neuf cent vingt unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le dix novembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extrait de naissance de la fiancée

3. acte de décès de Doudin née Bersier
Alice Marie4 à 7. actes de publications de mariage
à Neyruz, Matran, Fribourg et
Sayerne :Communiqué à l'état civil de Neyruz,
Matran et Fribourg le 10. nov. 1921.

Les époux :

César DoudinMarthe Bertha Doudin
née Mettraux

Les témoins :

Henri Comme,
Edouard Doudin

L'officier de l'état civil :

Mattraux
rempl. g. e.

Registre des mariages A.

N° 43.
Seunenberger - Budry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seunenberger Marc Alfred
célibataire
négoçant
originaire de Dürrenroth (Berne) domicilié à
Fayerne né à
Fayerne le onze novembre
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Jean Seunenberger, négociant et de
Anna née Saurenmann
à Fayerne

2. Budry Rose Françoise Jeanne Louise
célibataire
mécanicienne - dentiste
originaire de Ecoteaux domiciliée à
Fayerne née à
Ferey le quatorze août
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Marius Emile Budry, décédé et de
Sophie Marie Françoise Nancy
à Ferey

Comme témoins :

- 1. Assal Robert étudiant à Fayerne
- 2. Dériaz Maurice, employé de commerce, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le sept, à Dürrenroth et
à Ecoteaux le huit octobre mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Fayerne, le douze novembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Dürrenroth, Ecoteaux et Fayerne.

Les époux :

M. Seunenberger
Mlle Seunenberger
ni A. Budry

Les témoins :

R. Assal
M. Dériaz

L'officier de l'état civil :

Matter
remplé

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Dürrenroth
et de Paléziens le 12 nov. 1921.

Registre des mariages A.

N° 44.

Seuenberg - Jomini

L'acte ci. contre est rectifié en ce sens, que le nom patronymique "Seuenberg" doit être orthographié "Seuenberger".

Ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud du 17 Février 1923.

Inscrit le 20 Février 1923.

L'officier de l'état civil
S. Mather. Rapiu

Communiqué à l'état civil de Kohrbach le 20. II 1923 et au Département de Justice et Police.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seuenberg Paul

célibataire

mécanicien

originaire de Kohrbachgraben (Berne) domicilié à

Fayerne

né à

St. Cierges

le dix neuf Janvier

mil huit cent huitante huit fils de

André Seuenberg, décédé

et de

Marianne née Fawer

à Fayerne

2. Jomini Isabelle

célibataire

ménagère

originaire de Fayerne domiciliée à

Fayerne

née à

Fayerne

le Six Février

mil huit cent nonante trois fille de

Samuel Henri Jomini, cordonnier

et de

Elise née Estoppey

à Strabloz, Fayerne.

Comme témoins :

1. Jari François fils, ouvrier Nestlé, à Fayerne

2. Jomini Maurice, charron, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Kohrbach et à Fayerne le vingt-huit Octobre mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatorze Novembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
- 3 & 4. Actes de publications de mariage à Kohrbach et Fayerne.

Les époux :

P. Seuenberger
Isabelle Seuenberger
née Jomini

Les témoins :

F. Jari
M. Jomini

L'officier de l'état civil :

Mather
Rapiu

Communiqué à l'état civil de Kohrbach le 14. nov. 1921.

Registre des mariages A.

N° 45

Richardet - Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richardet Henri
 divorcé de Adèle Hélène née Torchet des le vingt cinq Mai mil neuf cent vingt
 agriculteur
 originaire de Combremont le Petit domicilié à
 Combremont le Petit né à
 Combremont le Petit le cinq Décembre
 mil huit cent soixante sept fils de
 Pierre Daniel Richardet, agriculteur à Combremont le Petit et de
 Julie Françoise née Bettex, décédée

2. Goy Jeanne Marguerite Henriette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Vanlion domiciliée à
 Combremont le Petit née à
 Sansanne le deux Juin
 mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
 Henri Eugène Louis Goy, à Renens et de
 Charlotte Henriette née Milliquet, décédée

Comme témoins :

1. Milliquet Max, agriculteur, à Payerne
2. Raccoursier Edouard, huissier municipal, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit et à Vanlion le
 dix huit Octobre mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt huit Novembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
 civil de Combremont le Grand.

Les époux :

Henri Richardet
 Jeanne Richardet
 née Goy

Les témoins :

M. Milliquet
 Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempl. g.

Registre des mariages A.

N° 46

Chévoz & Fivaz
née Desmenles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chévoz Charles Auguste
célibataire
commerçantoriginaire de Missy domicilié à
Fayerne né à
Missy le quatorze Juillet

mil huit cent nonante deux fils de

Charles Auguste Chévoz, décédé et deAnna Elise Quillet née Chévozà Fayerne2. Fivaz Julia née Desmenlesveuve de Elie Fivaz dès le vingt sept août mil neuf cent douze
couturièreoriginaire de Fayerne domiciliée à
Fayerne née àFayerne le dix huit Février

mil huit cent septante fille de

Jean François Benjamin Desmenles, décédé et deMarie Eugénie Jeanne née Fizzi,à Fayerne

Comme témoins :

1. Martin Auguste, ingénieur à Fayerne2. Hoffer Charles, maréchal à Fayerne.Les publications ont eu lieu à Missy et à Fayerne le cinq décembre
mil neuf cent vingt unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le vingt-huit Décembre mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Acte de décès de Elie Fivaz,
- 5 & 6. Actes de publications de ma-
riage à Missy et Fayerne.

Les époux :

Chévoz
Julia Fivaz née
Desmenles

Les témoins :

Martin Auguste
Hoffer Charles

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Grandcour
le 21. Dec. 1921.

Registre des mariages A.

N° 47.
Savary &
Siniger née Volery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Fernand _____
célibataire _____
ouvrier à la Condenserie _____
originaire de Sayerne _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Sayerne _____ le vingt novembre _____
_____ mil huit cent nonante sept _____ fils de
Daniel Savary, décédé _____ et de
Elise née Siegenthaler _____
à Sayerne _____

2. Siniger Alodie née Volery _____
veuve de John Oscar Siniger dès le vingt sept mai mil neuf cent quinze
ouvrière en tabacs _____
originaire de Wohlen (Beme) _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Aumont _____ le dix sept août _____
_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de
Jacques Isidore Volery, décédé _____ et de
Marie Adèle née Jaquet _____
aux Granges de Vesin _____

Comme témoins :

1. Siegenthaler Aimé, manoeuvre, à Sayerne _____
2. Sanghi Eugène, maçon à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit et à Wohlen le neuf
Décembre mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le trente un Décembre mil neuf cent vingt
un _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés _____
4. Acte de décès de John Oscar
Siniger _____
- 5 & 6. Actes de publications de mari-
age à Wohlen et Sayerne. _____

Communiqué à l'état civil de Wohlen
le 31. XII - 1921. _____

Les époux :

Savary Fernand
Alodie Savary née Volery

Les témoins :

Siegenthaler Aimé
Sanghi Eugène

L'officier de l'état civil :

Maurer
comp. et

Registre des mariages A.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Le No 47 de la page 310 est celui de la dernière inscription faite en 1921.

Les deux doubles du présent Registre sont conformes.

Ce que nous certifions.
L'officier de l'état civil de Payerne.
Sr. Maxime Rapiu

Un double a été remis le 3 Janvier 1922 à l'autorité Cantonale en exécution de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.

L'officier de l'état civil de Payerne.
Sr. Maxime Rapiu



Val le 8 mars 1922
Le Préfet
F. Cornaz

1.

originaire de _____ domicilié à _____

né à _____

le _____

mil cent _____

_____ fils de _____

et de _____

à _____

2.

originaire de _____ domiciliée à _____

née à _____

le _____

mil cent _____

_____ fille de _____

et de _____

à _____

Comme témoins :

1. _____

2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.

Flückiger & Mestral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flückiger Fernand _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Sitzelffluh (Berno) _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Ghion _____ le douze Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de
Elisabeth Flückiger, ménagère _____ et de
 à Sayerne _____

2. Mestral Georgine Martha _____
 célibataire _____
 négociante _____
 originaire de Sayerne _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Sayerne _____ le vingt Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
Abram Louis Benoit Mestral, décédé _____ et de
Rosine née Wachter, ménagère _____
 à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Righetti Léon, négociant à Sayerne _____
2. Gross Henri, ferblantier à Sayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Sitzelffluh et à Sayerne le dix
 Décembre mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le quatorze Janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, _____
- 4 & 5. Actes de publications de mariage _____
 à Sitzelffluh et à Sayerne. _____

Les époux :

Flückiger Fernand
Martha Flückiger
 née Mestral

Les témoins :

Righetti Léon
Gross Henri

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Sitzelffluh
 le 14 janvier 1922. _____

Registre des mariages A.

N° 2
Carenini - Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carenini Giovanni
célibataire
cordonnier
originaire de Mazzoleni, province de Bergamo, Italie domicilié à
Sayerne né à
Mazzoleni le quatorze Novembre
mil huit cent huitante trois fils de
Vinigi Carenini, cordonnier et de
Giuseppina Frana
à Mazzoleni
2. Weber Louise
célibataire
cigarière
originaire de Golaten (Berne) domiciliée à
Sayerne née à
Mendon le quatre avril
mil huit cent huitante cinq fille de
Gottfried Weber, ouvrier en tabacs et de
Elisa née Pfund
à Sayerne

Comme témoins :

1. Airoldi Achille, marbrier, à Sayerne
2. Sanghi Frédéric, maçon, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt trois, à Wileroltigen
le vingt quatre Septembre, et à Mazzoleni le treize Novembre
mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt sept Janvier mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
H 2 6. Actes de publications de mariage
à Mazzoleni, Wileroltigen et
Sayerne
7. Permis de publication et de célébration
du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Wileroltigen
et à la Chancellerie d'Etat le 27. I. 1922.

Les époux :

Carenini Jean
Louise Carenini
née Weber

Les témoins :

Airoldi Achille
Sanghi Frédéric

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl.

Registre des mariages A.

N° 5

Mottaz et
Pittet née Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Charles Auguste _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Syens _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Marnand _____ le vingt trois Mars _____
 _____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de
 Marie Louise Mottaz née Morel, ménagère à et de
 Marnand _____

2. Pittet Lina Marthe née Rey _____
 veuve de Henri Pittet dès le six novembre mil neuf
 cent dix huit, ménagère _____
 originaire de Seigneux _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Combremont le Grand le vingt huit Février _____
 _____ mil huit cent nonante un _____ fille de
 François Rey, agriculteur à Payerne, _____ et de
 Lucie née Mercanton, décédée _____

Comme témoins :

1. Pilet Charles aigilleur à Payerne _____
2. Pilet Alice née Favrat ménagère à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept, à Syens
 et Seigneux le dix huit Janvier mil neuf cent
 vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne le quatorze Février mil neuf
 cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés
2. acte de décès de Pittet Henri
3. promesse de mariage
4. publications de mariage à Syens
Seigneux et Payerne.

Les époux :

Charles Mottaz
Lina Mottaz née Rey

Les témoins :

C. Pilet
A. Pilet

L'officier de l'état civil :

Sr. Maxime Repin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Moudon
 à Villarsel, le 14. II. 1922

Registre des mariages A.

N° 4
Luyet - Schwerger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luyet Louis _____
 célibataire _____
 chauffeur _____
 originaire de Savièse (Valais) _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Sevey _____ le vingt six Février _____
 mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
 Marie Catherine Maurice Luyet, cigareuse à Payerne et de

2. Schwerger Céline Brigitte _____
 célibataire _____
 cigareuse _____
 originaire de Domdidier _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Sillarey _____ le vingt deux Juin _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Félix Basile Schwerger, journalier à Payerne et de
 Sidwine née Eugnin, décédée.

Comme témoins :

1. Rattaz Georges peintre à Payerne _____
2. Schouberg Basile, journalier à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre, à Sa-
 vièse et Domdidier le vingt cinq Janvier mil
 neuf cent vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix sept Février mil neuf
 cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance des fiancés
2. Promesse de mariage
3. Publications de mariage à
 Savièse, Domdidier et Payerne.

Les époux :

Louis Luyet
Céline Luyet née Schouberg

Les témoins :

Georges Rattaz
Schouberg Basile

L'officier de l'état civil :

Sp. M. Müller - Rapin

Par jugement du Tribunal du
 district de Payerne rendu en
 date du 23 décembre 1911, déclá-
 ré définitif et exécutoire le 23
 Janvier 1912, le mariage ins-
 crit ci-contre a été dissous
 par le divorce. -

Le Tribunal a fixé à deux
 ans, le délai pendant lequel
 le mari ne pourra contracter
 un nouveau mariage. -

Inscrit le 30 Janvier 1912.

L'officier de l'état civil :

Müller



Communiqué à l'état civil de Savièse
 et Domdidier le 17. II. 1922

Registre des mariages A.

N° 5

Pedroli - Feller née Hermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pedroli Carlo _____
 Veuf de Martha Marie née Rey, dès le quatorze Octobre mil neuf
 cent dix huit, maçon _____
 originaire de Mercurago (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Mercurago _____ le huit août _____
 _____ mil huit cent septante deux _____ fils de
 Guiseppe Pedroli, décédé _____ et de
 Rachele Guenzi _____
 à Mercurago _____

2. Feller Jenny née Hermann _____
 veuve de Jean Gottlieb Feller dès le treize Décembre
 mil neuf cent cinq _____
 originaire de Thierachern (Berne); _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Payerne _____ le quatorze juillet -
 _____ mil huit cent septante deux _____ fille de
 Henri Samuel Hermann, journalier _____ et de
 Sydie née Groux _____
 à Payerne _____

Comme témoins :

1. Castoldi Dante Abram, maçon à Payerne. _____
2. Mora Charles, maçon à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et à Thierachern le dix
 Novembre et à Mercurago le onze Décembre mil
 neuf cent vingt un. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____, le dix huit Février mil neuf cent
 vingt deux.

Pièces déposées :

1. Permis de publication du Département.
2. Extraits de naissance des fiancés.
3. Actes de décès Pedroli Rey et Feller Jean Gottlieb
4. Promesse de mariage
5. Publications de mariage à Thierachern
 et Payerne
6. Certificat de publications à Mer-
 curago. _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 et à l'état civil de Thierachern
 le 18. II. 1922

Les époux :

Pedroli Carlo
 Jenny Pedroli
 née Hermann

Les témoins :

Castoldi Dante Abram
 Mora Charles fils

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Repin

réintégrée à Payerne.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 6
Marbot Emile et
Wenger Magdalena née Remund

1. Marbot Emile
veuf de Marguerite née Wenger dès le vingt deux Mars mil
neuf cent vingt un, agriculteur
originaire de Busswil près Melchnau (Berne) - domicilié à
Sayerne né à
Oarberg le huit Mai
mil huit cent soixante sept fils de
Samuel Jakob Marbot et de
Maria née Weigart, décédés

2. Wenger Magdalena née Remund
veuve de Christian Wenger dès le vingt quatre août
mil neuf cent quinze; ménagère
originaire de Sängenbühl (Berne) domiciliée à
Sayerne née à
Mühleberg le vingt huit Mars
mil huit cent septante huit fille de
Samuel Remund et de
Elisabeth Krummer
à Mühleberg

Comme témoins :

1. Bruder Arnold boucher à Sayerne
2. Zbinden Gottfried agriculteur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le treize, à Melchnau
et Amsoldingen le quatorze Février mil neuf cent
vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trois Mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés.
2. acte de décès de Marguerite Marbot.
3. acte de décès de Christian Wenger.
4. Promesse de mariage
5. Publications de mariage à Melchnau,
Amsoldingen et Sayerne.

Les époux :

E. Marbot.
M. Marbot ne Remund

Les témoins :

Arnold Bruder.
Zbinden Gottf.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Ropin

Communiqué à l'état civil de Melchnau
& Amsoldingen le 3. III. 1922

Registre des mariages A.

N° 7
Schafroth. Dubach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schafroth Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Röttenbach i/É (Berne) _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Payerne _____ le dix huit Mars _____
 (Frédéric) — mil huit cent quatre vingt seize — fils de
 Frédéric Schafroth, agriculteur _____ et de
 Marie Elisabeth Minger nee Sutter, à Payerne

2. Dubach Lina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Eggwil (Berne) _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Berne _____ le dix neuf Septembre _____
 mil huit cent nonante neuf — fille de
 Albrecht Dubach, agriculteur _____ et de
 Lina nee Boerren _____
 à Payerne.

Comme témoins :

1. Dubach Emile, agriculteur en Doulex, Payerne —
2. Delessert Paul, voiturier à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Eggwil le huit
 et à Röttenbach le neuf Février mil neuf cent vingt-
 deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne _____ le dix sept Mars mil neuf cent vingt-
 deux.

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des époux
2. Promesse de mariage
3. Publications de mariage à Röttenbach
 Eggwil et Payerne

Les époux :

Henri Schafroth
 Lina Schafroth nee
 Dubach

Les témoins :

Emil Dubach
 Paul Delessert

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapiu

Communiqué à l'état civil de Rötten-
 bach i/É et Eggwil

Registre des mariages A.

N° 8

Rosselet. Christ et Luthy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet. Christ Fritz Eugène

célibataire

agriculteur

originaire des Bayards (Neuchâtel) domicilié à

Sayerne né à

aux Bayards le dix Octobre

mil huit cent quatre vingt neuf — fils de

Fritz Ulysse Rosselet. Christ, agriculteur et de

Rachel Emma née Guye. Bergeret, à Sayerne

à

2. Luthy Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Langnan (Berne) domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le dix sept Juillet

mil huit cent quatre vingt dix neuf — fille de

Pierre Luthy, picriste et de

Lina née Savary

à Sayerne

Comme témoins :

1. Savary Oscar, agriculteur à Sayerne

2. Raccoursier Edouard, huissier municipal à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le premier, aux Bayards et Langnan le deux mars mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne le vingt un mars mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance
2. Promesse de mariage
3. Publications de mariage aux Bayards, Langnan et Sayerne.

Les époux :

Rosselet Eugène

Rosselet Hélène née Luthy

Les témoins :

Oscar Savary

Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

St. Mathes. Rapin

Communiqué à l'état civil des Bayards et Langnan.

Registre des mariages A.

N^o 9
 Rapin Frédéric Adrien et
 Rossier Jeanne Charlotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Frédéric Adrien _____
 célibataire _____
 restaurateur _____
 originaire de Sayeme _____ domicilié à
Sayeme _____ né à
Orbe _____ le neuf Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
Henri Georges Rapin, chapelier _____ et de
Charlotte nie Freymond, à Orbe _____
 à _____

2. Rossier Jeanne Charlotte _____
 célibataire _____
 modiste _____
 originaire de Villarzel _____ domiciliée à
Sayeme _____ née à
Tribourg _____ le cinq Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
Marius Rossier, serrurier _____ et de
Marguerite nie Jungo _____
 à Sayeme _____

Comme témoins :

1. Serex Louis, négociant à Sayeme _____
2. Doudin Gustave, appareilleur à Sayeme. _____

Les publications ont eu lieu à Sayeme le vingt huit Février et
 à Villarzel le premier Mars mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayeme, le vingt-cinq Mars mil neuf cent vingt-
deux.

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance.
2. Promesse de mariage.
3. Publications de mariage à
Sayeme et Villarzel.

Les époux :

Frédéric Rapin
Jeanne Rapin
 nie Rossier

Les témoins :

L. Serex
G. Doudin

L'officier de l'état civil :

L. Mathier Rapin

Communiqué à l'état civil de Villarzel
 le 25. III. 1922

Registre des mariages A.

N^o 10
Rapin-Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Octave
célibataire
négociant
originaire de Corcelles près Payerne domicilié à
Corcelles p. / Payerne né à
Corcelles p. / Payerne — le treize Juillet
mil huit cent huitante sept — fils de
défunt Frédéric Rapin et de
Louise née Trévoz, à Corcelles p. / Payerne

2. Doudin Blanche
célibataire
originaire de Payerne domiciliée à
Payerne née à
Payerne le vingt deux Octobre —
mil huit cent nonante six — fille de
Elie Doudin, charcutier et de
Marie Louise née Rapin, à Payerne

Comme témoins :

1. Schwab Albert employé C. F. F. à Payerne —
2. Doudin Paul employé à Payerne —

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le trois
mars mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne — le vingt neuf mars mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

l'autorisation de l'officier
de l'état civil de Corcelles.

Les époux :

Octave Rapin
Blanche Rapin née
Doudin

Les témoins :

Albert Schwab
Paul Doudin

L'officier de l'état civil :

S. Mathias Rapin

Communiqué à l'état civil de Corcelles
près Payerne le 29 Mars 1922

Registre des mariages A.

N° 11

Luthi Fritz et
Maret Marie Adeline née Goumaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luthi Fritz
 Veuf de Louise née Gaud dès le seize Août mil neuf cent vingt —
 appareilleur. fontainier —
 originaire de Rüderswil (Berne) — domicilié à
 Sayerne — né à
 Avenches — le neuf Mars —
 mil huit cent soixante neuf — fils de
 Frédéric Luthi — et de
 Marguerite Sylvie née Fomerod, décédés —
 à

2. Maret Marie Adeline née Goumaz
 Veuve de Jean Louis Maret dès le neuf Octobre mil neuf cent six —
 originaire de Sayerne — domiciliée à
 Sayerne — née à
 Fétigny — le trente Janvier —
 mil huit cent soixante six — fille de
 Marie Joséphine Angélique Goumaz, décédée — et de
 à

Comme témoins :

1. Givel Pury François agent de Police à Sayerne —
2. Parisod Paul fils capitain à Sayerne —

Les publications ont eu lieu à Sayerne le premier et à Rüderswil
 le deux Mars mil neuf cent vingt deux. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne — le sept Avril mil neuf cent vingt deux, —

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés.
2. Actes de décès de Louise Luthi et de
 Jean Louis Maret
3. Promesse de mariage
4. Publications de mariage à Rüderswil
 et Sayerne.

Les époux :

Fritz Luthi
 et Marie Luthi née Goumaz

Les témoins :

Givel Pury François
 Paul Parisod fils de Paul

L'officier de l'état civil :

S. Maller. Repin

Communiqué à l'état civil
 de Rüderswil le
 7. IV. 1922

Registre des mariages A.

N° 12

Caille Jules Henri et
Comte Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caille Jules Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le vingt quatre Juin
 mil huit cent septante huit fils de
 Charles Frédéric Caille, décédé et de
 Maria Bertha nie Bossy, à Sayerne
 à

2. Comte Amélie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le vingt six Septembre
 mil huit cent quatre vingt huit fille de
 Eugène Daniel Comte, agriculteur et de
 Bertha nie Oigroz, à Corges, Sayerne.
 à

Comme témoins :

1. Assal Frédéric négociant à Sayerne.
2. Morgeneq Albert agriculteur à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt un Mars mil
 neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le sept Avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés.
2. Proposé de mariage.
3. Publication de mariage à Sayerne.

Les époux :

Jules Caille comte
 Amélie Caille Comte

Les témoins :

F. Assal
 Albert Morgeneq

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, rapin

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 13

Thomas & Domini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas William Ernest
 célibataire
 ouvrier à la Condenserie
 originaire de Fey domicilié à
 Payerne né à
 St. Cierges le douze mars

_____ mil huit cent quatre vingt-seize _____ fils de
 Eugène Thomas, ouvrier à la Condenserie et de
 Rosine Fanny née Vulliamz
 à Payerne

2. Domini Germaine Louise
 célibataire

ouvrière à la Condenserie
 originaire de Payerne domiciliée à
 Payerne née à
 Payerne le vingt-neuf novembre

_____ mil huit cent quatre vingt dix-sept _____ fille de
 Amélie Elvina Domini et de
 à Payerne

Comme témoins :

1. Dondin François, conducteur C.F.F. à Payerne
2. Coiffey Louis, employé de banque, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Fey et à Payerne le vingt-huit
 Mars mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le vingt un Avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Fey et Payerne.

Les époux :

Thomas William
Thomas Germaine
 née Domini

Les témoins :

Dondin
Coiffey

L'officier de l'état civil :

Matten
 Hempt

Communiqué à l'état civil de Fey le
 21 avril 1922.

Registre des mariages A.

N° 14

Brandt - Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brandt Charles René

célibataire

agriculteur

originaire de Oulens (Schallens) domicilié à

Oulens né à

Oulens le dix-huit Mai

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de

Constant-Charles Brandt, agriculteur et de

Elisa née Williond

à Oulens

2. Jomini Marguerite Elisabeth

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le seize Juin

mil huit cent quatre vingt dix-huit fille de

Henri François Jomini, agriculteur et de

Eina née Gottet

à Sayerne

Comme témoins :

1. Ney Ernest, employé de banque, à Sayerne

2. Jomini Henri, fils, agriculteur, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Oulens le vingt-huit, et à Sayerne le vingt-neuf Mars mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-six Avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil d'Schallens.

Les époux :

Brandt Charles.
Marguerite Brandt
née Jomini.

Les témoins :

Ernest Ney.
H. Jomini fils.

L'officier de l'état civil :

Maurer
compt.

Communiqué à l'état civil d'Schallens le 26. IV. 1922.

Registre des mariages A.

N° 15

Perrin & Vessaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin César Abram
 veuf de Marie Marguerite née Vessaz des le quatorze Janvier mil neuf
 cent dix-neuf, agriculteur
 originaire de Fayenne domicilié à
Fayenne né à
Fayenne le dix Mars
 mil huit cent quatre vingt deux fils de
 César Perrin, agriculteur à Fayenne et de
 Rose Suzanne née Hoffer, décédée

2. Vessaz Elisa
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chabrey domiciliée à
Chabrey née à
Chabrey le vingt cinq Novembre
 mil huit cent quatre vingt treize fille de
 Abram Daniel Vessaz, agriculteur à Chabrey et de
 Jenny Visette née Christinat, décédée

Comme témoins :

1. Bastien Perrin Charles, conducteur c. f. f. à Fayenne
2. Vessaz Emile, agriculteur, à Chabrey.

Les publications ont eu lieu à Fayenne le trente et à Chabrey le
 trente un Mars mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne, le vingt sept avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
5. Extrait de décès de Marie Marguerite
 Perrin née Vessaz.
- 6 & 7. Actes de publications de mariage
 à Chabrey et Fayenne.

Les époux :

Perrin César
Elisa Perrin née Vessaz

Les témoins :

Bastien
Emile Vessaz

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempli

Communiqué à l'état civil de Constan-
 tine le 27. IV. 1922.

Registre des mariages A.

N° 16
Cherbuin - Amberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin Louis Adolphe
célibataire
laitier
originaire de Fayerne domicilié à
Fayerne né à
Fayerne le onze septembre
mil huit cent quatre vingt trois fils de
François Daniel Cherbuin et de
Jeanne Louise nee Grossy, décédés

2. Amberson Elise Susanne
célibataire
ménagère
originaire de Essertines Sur Yverdon et Gressy domiciliée à
Fayerne née à
Essertines le sept août
mil huit cent nonante quatre fille de
Numa Amberson et de
Marie nee Bovey, décédés

Comme témoins :

1. Savary-Bovey Gustave, condenseur, à Fayerne
2. Favre Marcel, négociant, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le six, à Gressy et à
Essertines Sur Yverdon le sept avril mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatre mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Essertines, à Gressy, et à Fayerne.

Les époux :

L. Cherbuin
E. Cherbuin née
Amberson

Les témoins :

G. Savary Bovey
Marcel

L'officier de l'état civil :

Matter rempl.

Communiqué à l'état civil de Belmont,
et de Yverrens le H. V. 1922.

Registre des mariages A.

N° 17.

Chiappone - Brossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiappone Georges Antonin Marie _____

célibataire _____

négoçant _____

originaire de Tarzo, province de Novare, Italie _____ domicilié àFayerne _____ né àFayerne _____ le dix-huit Juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fils de

Antoine Georges Auguste Chiappone, négociant à Fayerne _____ et deMarie Madelaine Philippine née Dresco, décédée _____

à _____

2. Brossy Franceline Jeanne _____

célibataire _____

lingère _____

originaire de Fayerne _____ domiciliée àFayerne _____ née àGevrier (Haute Savoie) _____ le vingt Mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de

Charles Brossy _____ et deFanny Maylan, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Beaufils Albert, imprimeur, à Fayerne _____2. Givel Oscar, fonctionnaire postal, à Fayerne. _____Les publications ont eu lieu à Fayerne le trois et à Tarzo le vingt-cinq Décembre mil neuf cent vingt-un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le cinq Mai mil neuf cent vingt deux _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
4. Certificat d'état libre pour le fiancé.
- 5 & 6. Actes de publications de mariage à Tarzo et Fayerne _____
7. Autorisation de publier et de célébrer du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 5 Mai 1922. _____

Les époux :

G. Chiappone
J. Chiappone, née Brossy.

Les témoins :

Beaufils
Oscar Givel

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempli

Registre des mariages A.

N° 18
Glausser - Siechti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glausser Ami

célibataire

mécanicien

originaire de Kiiti près Kirchberg (Berne) domicilié à

Payerne né à

Renan (Berne) le vingt cinq Septembre

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Alfred Glausser, agriculteur à La Chaux de Fonds et de

Elise née Allenbach, à Weinfelden

à _____

2. Siechti Emma

célibataire

ménagère

originaire de Mühleberg (Berne) domiciliée à

Grandcour, à Chesard, née à

Chesard nièce Grandcour le vingt deux Novembre

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Samuel Siechti, agriculteur et de

Anna née Fuchs

à Chesard

Comme témoins :

1. Delavens Charles, photographe à Payerne

2. Andriest Charles, cordonnier à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Kirchberg, à Mühleberg et à Payerne
le vingt deux, et à Grandcour le vingt cinq avril mil neuf cent
vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le douze Mai mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Kirchberg, Mühleberg, Grandcour et Payerne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Kirchberg
Mühleberg et Grandcour le 12. mai 1922.

Les époux :

Ami Glausser.
Emma Glausser
née Siechti

Les témoins :

Delavens
Andriest

L'officier de l'état civil :

Mattet
remplacé

Registre des mariages A.

N° 19

Bersier - Renevey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bersier Henri Xavier _____
célibataire _____

ouvrier en tabacs _____

originaire de Engy (Fribourg) _____ domicilié àPayenne _____ né àFétigny _____ le cinq août _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Henri Alphonse Bersier, décédé _____ et deAnne Céline née Fontaine _____à Payenne _____2. Renevey Elisa Albertine _____
célibataire _____

blanchisseuse _____

originaire de Fétigny (Fribourg) _____ domiciliée àFétigny _____ née àFétigny _____ le trente un Janvier _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Edouard Renevey, agriculteur _____ et deLouise née Morenet _____à Fétigny _____

Comme témoins :

1. Bersier Cloris, ouvrier en tabacs, à Payenne _____2. Raccoursier Edouard, hussier municipal, à Payenne. _____Les publications ont eu lieu à Engy, à Fétigny et à Payenne le
vingt neuf avril mil neuf cent vingt deux. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Payenne, le douze Mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Engy, Fétigny et Payenne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Fétigny et
de Engy le 12 mai 1922. _____

Les époux :

H. Bersier
Albertine Bersier
née Renevey.

Les témoins :

Bersier Cloris
Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl. g.

Registre des mariages A.

N° 20
Briod - Ritter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Encens et Forel sur Encens domicilié à
Encens né à
Encens le trente Septembre
mil huit cent Septante deux fils de
François Briod et de
Rosine née Badoux, décédés

2. Ritter Rosine Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Bonjean (Beme) domiciliée à
Bâle née à
Tramelan - dessous le neuf avril
mil huit cent nonante fille de
Jean Frédéric Ritter et de
Cécile née Schwarz, décédés

Comme témoins :

1. Raccoursier Edouard, huissier municipal, à Sayeme.
2. Burmeister Albert, professeur, à Sayeme.

Les publications ont eu lieu à Encens et Forel sur Encens le vingt-huit,
à Bâle et à Bienne le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt trois Mai mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Encens.

Communiqué à l'état civil de Encens,
Bienne et Bâle le 23 mai 1922.

Les époux :

Jules Briod
Marg. Briod née Ritter

Les témoins :

Edouard Raccoursier
Albert Burmeister

L'officier de l'état civil :

Matten

Registre des mariages A.

N° 21

Crelerot - Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crelerot Marcel Roger _____
célibataire _____

chauffeur-mécanicien _____

originaire de Gonmois (Beme) _____ domicilié à

Fayerne _____ né à

Tramelan-dessous _____ le deux Juin _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Charles Menotti Crelerot, décédé _____ et de

Ema née Blumenstein _____

à Lyon _____

2. Rey Marie Olga _____

célibataire _____

ouvrière en tabacs _____

originaire des Granges de Vesin (Fribourg) _____ domiciliée à

Fayerne _____ née à

Montagny la Ville _____ le trois mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de

Joseph Amédée Rey, jardinier _____ et de

Alexandrine née Joye, _____

à Domdidier _____

Comme témoins :

1. Rey Louis, jardinier à Domdidier _____2. Metz Paul, employé de commerce, à Fayerne. _____Les publications ont eu lieu à Fayerne le dix-sept, aux Pommerats et
aux Granges de Vesin le vingt Février mil neuf cent vingt deux. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt deux _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage
aux Pommerats, aux Granges de Vesin
et à Fayerne. _____

Communiqué à l'état civil des Pommerats
et d'Anmont le 27. mai 1922. _____

Les époux :

Crelerot Marcel
Marie Crelerot née Rey

Les témoins :

Rey Louis
Metz Paul

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. g.

Registre des mariages A.

No 22

(Faully) - Schneider
Faully

Par décision du 29 Juillet 1943
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte ci-contre en
ce sens que le nom patronymique
"Faully" soit orthographié
"Fauli". -

Inscrit le 2 Août 1943.

L'officier de l'état civil :

Mauer

Communiqué à l'état civil de
Wahlern et de Brügg et au
Département de Justice et Police
le 2. 8. 1943.

Divorce

Ce mariage a été dissous par le divorce selon
jugement du Tribunal du district de
Sausanne, définitif et exécutoire dès
le 17 Janvier 1964

Fayerne, le 30 Janvier 1964

L'officier de l'état civil :

J. Liguera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faully Arnold

célibataire

électricien

originaire de Wahlern (Berne) domicilié à

Fayerne né à

Fayerne le vingt deux Juin

mil neuf cent un fils de

Arnold Faully, vitmier à Berne et de

Romide née Weidel

à Fayerne

2. Schneider Julia

célibataire

fille de laboratoire

originaire de Brügg (Berne) domiciliée à

Fayerne née à

Fayerne le dix neuf Juin

mil huit cent nonante neuf fille de

Friederic Schneider, décédé et de

Eugénie Julie Emilie née Herminjard

à Fayerne

Comme témoins :

1. Tommez Charles, négociant, à Fayerne.

2. Maffiolini Jean, mécanicien, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Wahlern, à Brügg et à Fayerne
le six mai mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le premier Juin mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 à 4. Actes de publications de mariage à Wahlern, Brügg et Fayerne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Wahlern
et de Brügg le 1^{er} Juin 1922.

Les époux :

Arnold Faully
Julia Faully née Schneider

Les témoins :

Tommez
Jean Maffiolini

L'officier de l'état civil :

Mauer

remplé

Registre des mariages A.

N° 23

Monney - Chassot

3 4 47

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney Ferdinand Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Villars le Grand domicilié à

Payerne né à

Payerne le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt huit fils de

Henri Louis Monney et de

Marie Julie née Rothlioberg

2. Chassot Bertha

célibataire

employée

originaire de Vuisternens sur Romont (Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

Moudon le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Joseph Cyprien Auguste Chassot, décédé et de

Adèle Victorine née Ayer, à Moudon

Comme témoins :

1. Guye Jean, télégraphiste, à Payerne

2. Luger Henri, menuisier, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Villars le Grand, Vuisternens sur Romont et à Payerne le quinze mai mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix Juin mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Villars le Grand, Vuisternens sur Romont et Payerne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Constantine et de Vuisternens s. R. le 10. Juin 1922.

Les époux :

[Signature]
Bertha Monney Chassot

Les témoins :

Guye J.
Luger Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Matten

Registre des mariages A.

N° 24.

Wolf - Siebert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolf Jean _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Solzwil (Berne) _____ domicilié àGenève _____ né àNenchâtel _____ le quatorze Février _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Jean Albin Wolf, décédé _____ et deElise Fanz _____à Layern _____2. Siebert Catherine Hélène _____

célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Genève _____ domiciliée àGenève _____ née àGenève _____ le treize Novembre _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fille de

Joseph Siebert _____ et deEmilie Baur, décédés _____

à _____

Comme témoins :

1. Grossy née Wolf Blanche, à Layern. _____2. Siebert Georges, architecte, à Nancy. _____Les publications ont eu lieu à Genève le premier et à Solzwil le
trois mai mil neuf cent vingt deux. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Layern, le dix Juin mil neuf cent vingt deux. _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Genève. _____

Les époux :

Jean Wolf
Hélène Wolf
née Siebert

Les témoins :

Grossy Blanche
Siebert

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl.Communiqué à l'état civil de Solzwil
et au Bureau cantonal de l'état civil
à Genève le 10 juin 1922. _____

Registre des mariages A.

N° 25
Schoppig - Brunschwig

l. d. f.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schoppig Salomon

célibataire

docteur-médecin

originaire de Soewenbourg (Stat civil de Fleigne, Berne) domicilié à

Délémont né à

Délémont le huit Février

mil huit cent quatre vingt un fils de

Moïse Schoppig, décédé et de

Henriette née Ferris

à Délémont

2. Brunschwig Alice

célibataire

originaire de Marnand domiciliée à

Sayerne née à

Bulle le trois Mars

mil huit cent quatre-vingt sept fille de

Philippe Brunschwig, négociant à Sayerne et de

Emma née Sey, décédée

à _____

Comme témoins :

1. Brunschwig Philippe, négociant à Sayerne

2. Brunschwig Paul, négociant à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Délémont le vingt-six, à Fleigne et à Sayerne le vingt-sept, et à Marnand le vingt-huit Mai mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix neuf Juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Délémont.

Les époux :

S. J. Schoppig
Alice Schoppig
née Brunschwig

Les témoins :

P. Brunschwig
Brunschwig

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

Communiqué à l'état civil de Fleigne, de Délémont et de Granges le 19 Juin 1922.

Registre des mariages A.

N° 26
Spillmann - Terrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spillmann Jakob
célibataire
employé de banque
originaire de (W) Villnachern (Argovie) domicilié à
Bayerne né à
Villnachern le onze mai
mil huit cent nonante huit fils de
Wilhelm Spillmann, charpentier et de
Elisabeth née Müller, à Villnachern

2. Terrin Lucie
célibataire
brodeuse
originaire de Corcelles près Bayerne domiciliée à
Bayerne née à
Corcelles le vingt Décembre
mil huit cent nonante sept fille de
Charles Terrin et de
Victorine Jenny née Bonard, décidés.

Comme témoins :

1. Suter Gottlieb, employé de Banque à Bayerne
2. Weiss Fritz, voyageur de commerce à Bayerne

Les publications ont eu lieu à Villnachern, Corcelles et Bayerne le trente mai mil neuf cent vingt. deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bayerne. le vingt quatre Juin mil neuf cent vingt. deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. et 3. Actes de naissance
4. 5. et 6. Publications de mariage à Villnachern, Corcelles et Bayerne.

Les époux :

J. Spillmann
Lucie Spillmann née Terrin

Les témoins :

Suter
F. Weiss

L'officier de l'état civil :

S. Manner. Rapin

Communiqué à l'état civil de Villnachern et Corcelles près Bayerne.

Registre des mariages A.

N° 27
Golliez César
Duclos Lina Caroline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golliez César _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Payerne et Sutry _____ domicilié à
Payerne _____ né à
Payerne _____ le deux Mars _____
_____ mil huit cent quatrevingt trois _____ fils de
Benjamin Golliez _____ et de
Marianne née Pasche, décédés _____

2. Duclos Lina Caroline _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Saint Prex _____ domiciliée à
Saint Prex _____ née à
Saint Prex _____ le vingt neuf Octobre _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de
Jocuri Samuel Duclos _____ et de
Alexandrine Aline Louise née Thander, décédés _____

Comme témoins :

- 1. Golliez Jacques instituteur à Payerne _____
- 2. Golliez Georges, agriculteur à Payerne, Dié St. Claude _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq, à Sutry le six et à St. Prex le neuf Juin mil neuf cent vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le six Juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance
- 3. Promesse de mariage
- 4, 5 et 6. Publications de mariage à Sutry, St. Prex et Payerne

Les époux :

César Golliez
Lina Golliez née Duclos

Les témoins :

Golliez
G. Golliez

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapiin

Communiqué à l'état civil de Sutry et St. Prex à Etay

Registre des mariages A.

N° 28
Reymond Jules Alexis et
Martignier née Bravand Lina
Emma.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Jules Alexis
cibataire
amodiateur
originaire de Gaulion domicilié à
Orbe né à
Gaulion le vingt trois juillet
mil huit cent huitante quatre fils de
Charles Emile Reymond, décédé et de
Marie Julie Michot, à Gaulion

2. Martignier née Bravand Lina Emma
veuve de Jules Ami Martignier dès le 12 Juin 1920
originaire de Gaulion domiciliée à
Gaulion née à
Solliat (Vallée de Joux) - le treize Novembre
mil huit cent huitante huit fille de
Emile Robert Bravand et de
Emma Julianne Dépraz, décédés.

Comme témoins :

- 1. Neuhans Eugène, confiseur à Payerne
- 2. Neuhans Amile, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Orbe le vingt quatre et à Gaulion
le vingt six Mai mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le Sept Juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
Autonisation de l'officier de l'état civil d'Orbe.

Les époux :
Jules Reymond.
Lina Reymond née Bravand

Les témoins :
Eugène Neuhans
Amile Neuhans.

L'officier de l'état civil :
L. Mathier, Rapin

Communiqué à l'état civil d'Orbe et
Gaulion.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 29
 Mosimann Robert
 Siegenthaler Hélène Alice

Divorce

Ce mariage a été dissous par le divorce
 selon jugement du Tribunal civil de
 Payerne, définitif et exécutoire dès
 le 24 février 1961.

Payerne, le 2 Mars 1961
 l'officier de l'état civil :

R. Liguori

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mosimann Robert
 célibataire
 ouvrier à la Briqueterie
 originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
 Payerne né à
 Ependes (Fribourg) le douze août
 mil huit cent quatre vingt dix neuf — fils de
 Frédéric Mosimann, ouvrier de fabrique — et de
 Anne née Mosimann, à Fribourg

2. Siegenthaler Hélène Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Trub (Berne) domiciliée à
 Payerne née à
 Payerne le dix sept Janvier
 mil neuf cent trois — fille de
 Charles Siegenthaler, charretier — et de
 Elise Marie née Doudin, à Payerne

Comme témoins :

1. Siegenthaler Charles, charretier à Payerne —
2. Magnin Marcel, employé à Payerne —

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Trub et Payerne
 le vingt trois Juin mil neuf cent vingt deux. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le huit Juillet mil neuf cent vingt
 deux.

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance
3. autorisation des parents de l'épouse
4. Promesse de mariage
5. 6 et 7. Publications de mariage à
 Sumiswald, Trub et Payerne.

Les époux :

Robert Mosimann
 Hélène Mosimann
 née Siegenthaler

Les témoins :

Siegenthaler Charles
 Magnin Marcel

L'officier de l'état civil :

M. Rappin

Communiqué à l'état civil de Trub
 et Sumiswald.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 30
DeDompierre François Auguste et
Martin Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. DeDompierre François Auguste
célibataire
agriculteur
originaire de Fayerne domicilié à
Fayerne né à
Fayerne le treize Octobre
mil huit cent quatre vingt trois — fils de
Jaques Jules DeDompierre, agriculteur à Fayerne et de
Emilie née Savary, décédée

2. Martin Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Chapelle, Neyruz et Vuarrens domiciliée à
Mézières née à
Chapelle le huit Juin
mil huit cent quatre vingt neuf — fille de
David Samuel Martin, décédé et de
Jenny née Noverraz
à Mézières

Comme témoins :

- 1. Crisinel Oscar, agriculteur à Fayerne
- 2. Bonner Gustave, agriculteur à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Vuarrens, Mézières et Fayerne, le
quatorze, à Chapelle le quinze et à Neyruz le seize
Jun mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne — le quatorze Juillet mil neuf cent
vingt deux (1922).

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance
- 3. Promesse de mariage
- 4, 5, 6, 7 et 8. Publications de mariage à
Fayerne, Chapelle, Neyruz, Vuarrens
et Mézières.

Les époux :

François de Dompierre
Adèle de Dompierre née Martin

Les témoins :

Crisinel Oscar
Bonner Gustave

L'officier de l'état civil :

S. Mayorin Rappin

Communiqué à l'état civil de St Cierges,
Denery, Vuarrens et Mézières le
14 juillet 1922.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

N° 31

Kaenel Henri Emile, et
Hofer Jeanne Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaenel Henri Emile
célibataire
employé de commerce
originaire de Bargen (Berne) domicilié à
Payerne né à
Payerne le treize Août
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Jean Kaenel, décédé et de
Marie Louise née Savary, à Payerne

2. Hofer Jeanne Marguerite
célibataire
femme de chambre
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Payerne née à
Schallens le onze Avril
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jean Hofer, tisserand à Payerne et de
Elisabeth née Euginbühl, décédée

Comme témoins :

1. Weber (Arnold) Albert employé de Commerce à Payerne
2. Magnin Emile ouvrier en télégraphie à Payerne

Les publications ont eu lieu à Bargen, Langnau et Payerne
le quinze Mai mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quinze Juillet mil neuf cent
vingt deux

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance.
3. Promesse de mariage.
- 4, 5 et 6. Publications à Bargen, Langnau et Payerne.

Les époux :

Henri Kaenel
Marguerite Kaenel née Hofer

Les témoins :

Weber Albert.
Magnin Adolphe.

L'officier de l'état civil :

Sp. M. Müller. Ropin

Registre des mariages A.

N° 32

Ansermet Gaston Firmin et
Schenk Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet Gaston Firmin

célibataire

charretier

originaire de Montbrelloz (Fribourg) domicilié à

Fayenne

né à

Montbrelloz le deux Décembre 1896

(Louis) mil huit cent quatre vingt seize — fils de

Louis Tobie dit Jules Ansermet, agriculteur — et de

Olive née Ducarroz

à Montbrelloz

2. Schenk Rosa

célibataire

cuisinière

originaire de Rötchenbach i/E (Berne) domiciliée à

Fayenne

née à

Heimberg

le vingt Juin

mil huit. cent nonante sept

fille de

Karl Friedrich Schenk, décédé — et de

Magdalena née Hoosmann, à Heimberg.

à

Comme témoins :

1. Roulin Em. cafetier à Fayenne.

2. Andrist Charles, cordonnier à Fayenne.

Les publications ont eu lieu à Montbrelloz et Fayenne le vingt-trois et à Rötchenbach le vingt quatre Juin mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne — le quinze Juillet mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1 et 2. Extraits de naissance
3. Promesse de mariage
4. 5 et 6. Publication de mariage à
Montbrelloz, Fayenne et Rötchenbach.

Les époux :

Gaston Ansermet

Rosa Ansermet

min. Schenk.

Les témoins :

Roulin Em

Chs. Andrist

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathias. Rapin

Communiqué à l'état civil de
Montbrelloz et Rötchenbach i/E
le 15. VII. 1922.

Registre des mariages A.

N° 33

Mauron & Frey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauron Alois _____
célibataire _____

ouvrier de campagne _____

originaire de St. Sylvestre et Fribourg _____ domicilié à

Payerne _____ né à

Audingem _____ le neuf mai _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Johann Mauron, décédé _____ et de

Elisabeth Anna née Decoue _____

à Mainahilt _____

2. Frey Léa Ernestine _____

célibataire _____

cigarière _____

originaire de Auenstein (Argovie) _____ domiciliée à

Payerne _____ née à

Morens _____ le dix novembre _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

Emile Samuel Frey, agriculteur à Morens _____ et de

Marie Pauline née Blancherel, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Frey Max, charretier, à Morens _____

2. Spycher Adolphe, charretier, à Audingem _____

Les publications ont eu lieu à St. Sylvestre le deux, à Fribourg, à Auenstein et à Payerne le trois Juillet mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le cinq Aout mil neuf cent vingt deux _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____

4 & 7. Actes de publications de mariage à St. Sylvestre, Fribourg, Auenstein et Payerne. _____

Communiqué à l'état civil de Fribourg, St. Sylvestre et Auenstein le 5. VIII. 1922.

Les époux :

Alois Mauron.

Léa Mauron

née Frey.

Les témoins :

Frey Max.

Spycher Adolphe

L'officier de l'état civil :

Matten

rempl.

Registre des mariages A.

N° 34.

Löwer et
Jaques divorcée Terrelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Löwer Edmond Marcel

célibataire

mécanicien

originaire de Savigny _____ domicilié à

à Morges _____ né à

au Locle _____ le vingt un Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de

Georges Laurent Löwer, décédé _____ et de

Julie née von Oesch _____

à La Chaux de Fonds _____

2. Jaques Louise Rosadivorcée de Philippe Albert Terrelet, dès le dix octobre mil neuf cent dix neuf

commerçante

originaire du Locle _____ domiciliée à

Morges _____ née à

Sonay _____ le dix sept Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fille de

Henri Louis Jaques, décédé _____ et de

Marie Louise née Hudry, à Morges _____

à _____

Comme témoins :

1. Jaques Henri, boulanger, à Valloche _____

2. Löwer Angèle, à La Chaux de Fonds. _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Morges et au Locle le
quatorze Juin mil neuf cent vingt deux. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le cinq Août mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Morges. _____

Les époux :

Marcel Löwer
Rosa Loren
née Jaques.

Les témoins :

Henri Jaques
Angèle Löwer

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl. F.Communiqué à l'état civil de Villars -
sous Yens, de Morges et du Locle
le 5 août 1922. _____

Registre des mariages A.

N° 35

Kubli &
Wicod née Comte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kubli Alexandre _____
 célibataire _____
 employé de banque _____
 originaire de Wetstal (Glaris) _____ domicilié à
Sayerne _____ né à
Wetstal _____ le trente un Juillet _____
 _____ mil huit cent huitante trois _____ fils de
Heinrich Kubli _____ et de
Barbara née Kubli, décédée _____
 à _____

2. Wicod Isabelle, née Comte _____
 veuve de Oscar Alfred Wicod dès le neuf octobre mil neuf cent dix-huit
 ménagère _____
 originaire de Granges (Fand) _____ domiciliée à
Sayerne _____ née à
Sayerne _____ le seize Juin _____
 _____ mil huit cent huitante six _____ fille de
François Comte, décédé _____ et de
Marie Albertine née Sottaz _____
 à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Kubli Joseph, employé de banque, à Zoug _____
2. Tomini-Romier Jules, caissier de banque, à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Granges et à Sayerne le dix-sept,
 à Wetstal le dix-huit Juillet mil neuf cent vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le onze Août mil neuf cent vingt-deux _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
4. Extrait de décès de Oscar Alfred Wicod, _____
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à Wetstal, Granges et Sayerne _____

Communiqué à l'état civil de Wetstal &
 de Granges le 11 Août 1922.

Les époux :

W. Kubli
Isabelle Kubli née Comte

Les témoins :

J. Romier
Tomini-Romier

L'officier de l'état civil :

M. Müller
 rempli.

Registre des mariages A.

N° 36
Ostertag - Graf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ostertag Henri

célibataire

ramier

originaire de Nbamarz domicilié à

Fayerne né à

Fey

le vingt cinq Novembre

mil neuf cent

fils de

Sandolin Ostertag, ramier et de

Julie née Herlemann

à Cussier

2. Graf Joséphine

célibataire

revenduse

originaire de Schwyz et Donatyré domiciliée à

au Châtelard (Montreux) née à

Tuiteboenf

le vingt cinq Juillet

mil neuf cent

fille de

Robert Graf, ramier et de

Anne Marie née Nobel

au Châtelard

Comme témoins :

1. Colomb Eugène, (hmissier) Sous Secrétaire municipal, à Fayerne

2. Racconzier Edouard, hmissier municipal, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le neuf, à Schwyz, à Donatyré, au Châtelard-Montreux le dix, et à Nbamarz le onze août mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Fayerne, le trente un août mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4 à 8. Actes de publications de mariage à Nbamarz, Schwyz, Donatyré, au Châtelard et à Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Pampigny, Schwyz, Aranches et au Châtelard le 21 août 1922.

Les époux :

Henri Ostertag
Joséphine Ostertag
née Graf

Les témoins :

Eugène Colomb
Edouard Racconzier

L'officier de l'état civil :

Mayer rempli

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 19 février 1953, devenu définitif et exécutoire le 23 Mars 1953, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 23 Mars 1953, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 Mars 1953

L'officier de l'état civil :

R. Diqueron

Communiqué au Département de Justice et Police le 30 Mars 1953.-

Registre des mariages A.

N^o 37
 Grandgirard
 & Canivez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandgirard Charles Henri
 célibataire
 commis postal
 originaire de Engy (Fribourg) domicilié à
 Berne né à
 Engy le douze mai
 mil huit cent nonante cinq fils de
 Alphonse Joseph Grandgirard, agriculteur à Engy et de
 Marie Alphonsine Gardon, décédée

2. Canivez Simone Marie Elisabeth
 célibataire
 originaire de Châtelet, province de Hainaut (Belgique) domiciliée à
 Loyerne née à
 Bulle le huit Février
 mil neuf cent fille de
 Louis Auguste Georges Canivez, professeur de musique et de
 Clémentine Françoise Genoud,
 à Loyerne

Comme témoins :

1. Gardon Charles, employé de chemin de fer, à Genève.
2. Dondin Jules, horloger, à Loyerne.

Les publications ont eu lieu à Berne le onze, à Loyerne le douze,
 et à Engy le treize août mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Loyerne, le trente septembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Berne.

Les époux :

Grandgirard
Grandgirard ni Canivez

Les témoins :

Gardon
Dondin

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué à l'état civil de Engy et
 de Berne et à la Chancellerie d'Etat
 le 30 Sept. 1922.

Registre des mariages A.

N° 38

Bugnion - Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnion Alfred Etienne Philippe

célibataire

employé de bureau

originaire de Belmont Sur Jully

domicilié à

Granges (Vaud)

né à

Granges

le vingt huit Février

mil huit cent nonante huit

fils de

Marc André Bugnion, Directeur des moulins

et de

Louise Eugénie née Durvoisin

à Granges

2. Rapin Jeanne Berthe dite Betty

célibataire

originaire de Tayerne

domiciliée à

Tayerne

née à

Saint Imier

le vingt Janvier

mil huit cent nonante Sept

fille de

Alfred Rapin

et de

Berthe Hermance née Pétremand

à Tayerne

Comme témoins :

1. Rapin Alfred, ancien fabricant, à Tayerne

2. Perrin Ernest, négociant, à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Granges et à Tayerne le Sept, et à Belmont le huit Septembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le deux Octobre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Granges (Vaud)

Les époux :

Philippe Bugnion
Betty Bugnion
née Rapin.

Les témoins :

Alf. Rapin
E. Perrin

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Communiqué à l'état civil de Granges et de Jully le 2. Oct. 1922.

Registre des mariages A.

N° 39
 Perrin & Dunand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Marcel Victor
 célibataire
 négociant
 originaire de Payerne domicilié à
Payerne né à
Payerne le onze Octobre
 mil huit cent quatre vingt cinq fils de
 César Benjamin Perrin, décédé et de
 Anna Sophie Marie née Givet
 à Payerne

2. Dunand Maria Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Vaulruz (Fribourg) domiciliée à
Payerne née à
Evratens le seize Février
 mil neuf cent deux fille de
 Timothée Ernest Dunand, cafetier et de
 Fernande née Jonin
 à Payerne

Comme témoins :

1. Steinmann Gottfried, coiffeur, à Payerne
2. Ischy Oscar, négociant, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre et à Vaulruz le
 cinq Septembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trois Octobre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de maria-
 -ge à Vaulruz et Payerne

Les époux :

M. Perrin
Maria Perrin
 née Dunand

Les témoins :

G. Steinmann
O. Ischy

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

Communiqué à l'état civil de Vaulruz
 le 3. Oct. 1922.

Registre des mariages A.

N° 40

Feller - Wever

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feller Emile Alfred

célibataire

mécanicien

originaire de Niederstöcken (Berne) domicilié à

Sayerne né à

Kirchberg (Berne) le quatorze août

mil huit cent nonante un fils de

Bernhard Emile Alfred Feller, peintre à Biemme et de

Anna née Gagner, décédée

à

2. Wever Marie Louise

célibataire

journalière

originaire de Burg (Fribourg) domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le cinq avril

mil huit cent nonante sept fille de

Henri Louis Wever, tailleur à Sayerne et de

Sara Sylvie née Domini, décédée

à

Comme témoins :

1. Wever Paul, employé de commerce, à Sayerne2. Domini Paul, menuisier, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Reutigen, à Burg et à Sayerne
le trois juillet mil neuf cent vingt deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt un octobre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. Actes de publications de mariage à Reutigen, Burg et Sayerne.

Les époux :

Feller Emile
Marie Feller
née Wever.

Les témoins :

Wever Paul
Domini Paul

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl^{te}Communiqué à l'état civil de Reutigen
et de Morat le 21. Oct. 1922.

Registre des mariages A.

N° 41

Buache - Bel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buache Walter

célibataire

Sellier

originaire de Corcelles près Yverne domicilié à

Courset né à

Courset le trente avril

mil huit cent nonante sept fils de

Albert Buache, agriculteur et de

Marie Alida née Rapiin

à Courset

2. Bel Léa

célibataire

ménagère

originaire de Yverne domiciliée à

Yverne née à

Yverne le vingt Janvier

mil huit cent nonante sept fille de

Henri Bel, décédé et de

Olympe née Frasse

à Yverne

Comme témoins :

1. Rapiin Octave, négociant à Yverne

2. Dondin Paul, négociant à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts et à Yverne le
deux, à Corcelles près Yverne le trois octobre mil neuf cent
vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le vingt trois octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Montagny (Fribourg).

Les époux :

W Buache

Léa Buache née Bel.

Les témoins :

Oct. Rapiin
Paul Dondin

L'officier de l'état civil :

Maurer
complet.

Communiqué à l'état civil de Montagny
(Fribourg) et Corcelles p. Yverne le 23.10.1922.

Registre des mariages A.

N° 42
Chapuis - Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis Ami-Marc
célibataire
cantonnier de l'Etat
originaire de Oulens et Belagnens domicilié à
Oulens né à
Oulens le Sept Novembre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Jules Marc Chapuis et de
Louise née Freymond, décédés

2. Golay Rose Emilie
célibataire
ménagère
originaire des Chenit domiciliée à
Fayerne née à
Fayerne le vingt cinq Août
mil huit cent quatre vingt dix fille de
César Vincent Golay, décédé et de
Aimée née Venthorey
à Fayerne

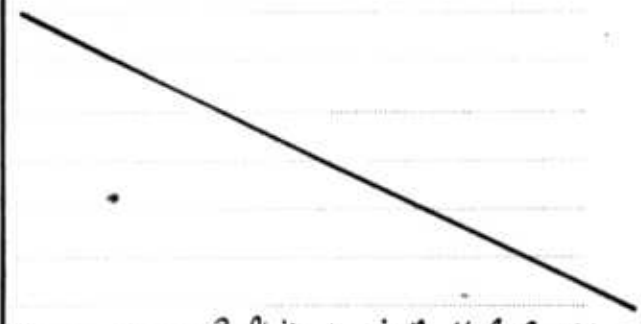
Comme témoins :

- 1. Krieg née Cherbuin Marguerite, couturière à Fayerne.
- 2. Ney César, employé Nestlé, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Oulens, à Belagnens, au Chenit et à Fayerne le Seize Octobre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Fayerne, le trois Novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer de l'état civil d' Echallens.



Communiqué à l'état civil d' Echallens et du Sentier, le 3 Nov. 1922.

Les époux :

Ami Chapuis
Rose Chapuis née Golay.

Les témoins :

Marg. Krieg - Cherbuin
César Ney-Marti

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl.

Registre des mariages A.

N° 43

Mottet - Curty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottet Eugène Robert

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Hennemiz domicilié à

Sayerne né à

Sayerne le premier Octobre

mil-huit cent quatre vingt quinze fils de

Jules Mottet, ouvrier à la tuilerie et de

Madeleine née Hächli

à Sayerne

2. Curty Eglantine Clémence

célibataire

cuisinière

originaire de Montet (Froye, Fribourg) domiciliée à

Sayerne née à

Montet le quinze Septembre

mil-huit cent quatre vingt quinze fille de

Constant Edouard Curty, voyageur de commerce et de

Marie Agathe née Schorderet

à Sayerne

Comme témoins :

1. Thomas William, employé Nestlé, à Sayerne.

2. Racourcier Edouard, huissier municipal, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix-huit, à Hennemiz le dix-neuf, et à Montet le vingt Octobre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trois Novembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Hennemiz, Montet et Sayerne.

Les époux :

Eugène Mottet
Clémence Mottet née Curty

Les témoins :

Thomas William
Edouard Racourcier

L'officier de l'état civil :

Mattet
remplét.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Granges et de Montet le 3. nov. 1922.

Registre des mariages A.

N° 44.

Hermann - Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann Frédéric Eugène
 célibataire
 monteur maritime
 originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
La Chaux de Fonds le dix sept Novembre
 mil huit cent nonante cinq fils de
Eugène Hermann, commissionnaire à Essertines et de
Anne Barbe née Siegenthaler, décédée

2. Cherbuin Adèle
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le trente un Mai
 mil huit cent nonante sept fille de
Louis Cherbuin, ouvrier de ville, à Sayerne et de
Marguerite Adeline née Scheroster, décédée

Comme témoins :

1. Cherbuin Emile, peintre à Sayerne
2. Carrel Paul, menuisier à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix neuf Octobre mil neuf
 cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le treize Novembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Acte de publication de mariage à Sayerne

Communiqué

Les époux :

Eugène Hermann
Adèle Hermann
 née Cherbuin

Les témoins :

Cherbuin Emile
Carrel Paul

L'officier de l'état civil :

Mayer
 rempl.

Registre des mariages A.

N° 45

Hermann & Schär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann Benjamin

célibataire

journalier

originaire de Sayerne

domicilié à

Sayerne

né à

Sayerne

le quatre Mai

mil huit cent nonante

fils de

Henni Samuel Hermann, ouvrier de ville

et de

Sydie nie Grouxà Sayerne2. Schär Aloïse

célibataire

cigarière

originaire de Chunstetten (Brem)

domiciliée à

Sayerne

née à

Surpiere

le trente mai

mil huit cent nonante cinq

fille de

Frédéric Schär, journalier à Granges

et de

Marie nie Burkhalter, décédée

Comme témoins :

1. Colomb Eugène, sous secrétaire municipal, à Sayerne2. Page Isidore, charpentier, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le treize et à Chunstetten le quatorze Novembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le deux Décembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 et 5. Actes de publications de mariage à Chunstetten et à Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Chun-
stetten le 2. Dec. 1922.

Les époux :

Hermann Benjamin
Schär Aloïse

Les témoins :

Eugène Colomb
Page Isidore

L'officier de l'état civil :

Almayer

remplacé

Registre des mariages A.

N° 46
Domini - Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Antoine
célibataire
agriculteur
originaire de Fayerne domicilié à
Fayerne né à
Fayerne le vingt cinq Mars
mil huit cent nonante quatre fils de

Jules François Domini, décédé et de
Marie née Steinmann
à Fayerne

2. Cavin Berthe Henriette
célibataire
couturière
originaire de Vucherens domiciliée à
Fayerne née à
Mondon le sept septembre
mil huit cent nonante sept fille de

Siméon Cavin, décédé et de
Elise née Cavin,
à Fayerne

Comme témoins :

1. Cavin Henri, chauffeur d'auto, à Fayerne.
2. Domini Louis, agriculteur, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le neuf, et à Vucherens le
dix Novembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le huit Décembre mil neufcent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Vucherens et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Mondon
le 8. Dec. 1922.

Les époux :

Domini
Berthe Domini
née Cavin

Les témoins :

Henri Cavin
Louis Domini

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Registre des mariages A.

N° 47

Bendel - Soup

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bendel Louis

divorcé de Eva née Rapin dès le neuf septembre mil neuf cent vingt

Voiturier

originaire de Schaffhouse domicilié à

Sayerne né à

Sayerne le vingt huit avril

mil huit cent Septante neuf fils de

François Conrad Bendel et de

Henriette Louise née Reichler, décédés

à

2. Soup Louise Eugénie

célibataire

gouvernante

originaire de Rougemont domiciliée à

au Petit-Saconnex (Genève) née à

Chessel le sept Janvier

mil huit cent Septante six fille de

Daniel Soup et de

Mary née Jaquier, décédés

à

Comme témoins :

1. Stucki Alfred, agriculteur, à Ropraz

2. Bendel Gustave, comptable, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse, à Rougemont, au Petit-Saconnex et à Sayerne le deux Décembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt deux Décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2. Extrait de naissance de la fiancée
 3. Extrait du précédent mariage de l'époux avec inscription du divorce.
- H à 7. Actes de publications de mariage à Schaffhouse, Rougemont, Petit-Saconnex et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Schaffhouse, et de Rougemont, et au Bureau Cantonal de l'état civil à Genève le 22.XII.1922.

Les époux :

Louis Paudyal
L. Bendel
ni Soup

Les témoins :

Alfred Stucki
G. Bendel

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Registre des mariages A.

N° 48

Luthi - Chuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luthi Edouard Albert

célibataire

appareilleur

originaire de Rüderswil (Berne)

domicilié à

Fayerne

né à

Fayerne

le dix octobre

mil neuf cent deux

fils de

Fritz Luthi, appareilleur à Fayerne,

et de

Louise née Gaud, décédée

2. Chuard Julia Ida

célibataire

pianiste

originaire de Avenches

domiciliée à

Fayerne

née à

Avenches

le trois Juin

mil huit cent nonante neuf

fille de

Charles Chuard, cocher

et de

Elisa Joséphine née Moret

à Avenches

Comme témoins :

1. Luthi Fritz, montem. appareilleur, à Fayerne.2. Raccourcier Edouard, smissier municipal à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Rüderswil et à Avenches le vingt-huit, et à Fayerne le vingt neuf Aout mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trente Décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
4. Autorisation du père du fiancé
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à Rüderswil, Avenches et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Rüderswil et d'Avenches le 30. XII. 1922.

Les époux :

Luthi Albert
Julia Luthi
 née Chuard

Les témoins :

Luthi Fritz
Edouard Raccourcier

L'officier de l'état civil :

Mattier
 rempli

Par jugement du Tribunal du district de Fayerne, rendu en date du 25 Février 1929, déclaré définitif et exécutoire le dix Mai 1929, le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel la défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 Mai 1929.

L'officier de l'état civil
 L. Mattier Rappin

Communiqué au Département de Justice et Police le 16 Mai 1929.

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le n° 48 de la page 359 est celui de la dernière inscription faite en 1922.

Les deux doubles du présent Registre sont conformes.

Ce que nous certifions, L'officier de l'état civil de Payerne, S. Maxner. Rapin

Un double a été remis le 3 Janvier 1923 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.

L'officier de l'état civil de Payerne S. Maxner. Rapin



Vu le 9.4.23. Le Préfet F. Comanville

Registre des mariages A.

N^o 1.
Givel - Brossy

1. a. 1.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givel Oscar _____
célibataire _____

commis postal _____

originaire de Sayerne _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Sayerne _____ le treize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt six _____ fils de

Emile François Givel, décédé _____ et de

Elise née Zbinden _____

à Sayerne _____

2. Brossy Suzanne _____

célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Sayerne _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Gevrier (H^e Savoie, France) le vingt-huit Juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fille de

Charles Brossy _____ et de

Fanny née Maylan, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Chiappone Georges, négociant à Sayerne _____

2. Schwaminger Alfred, maréchal à Sayerne. _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le Sept Décembre mil neuf cent vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne _____ le dix Janvier mil neuf cent vingt trois _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____

4. Acte de publication de mariage à Sayerne. _____

Communiqué _____

Les époux :

Oscar Givel

Suzanne Givel née Brossy

Les témoins :

G. Chiappone
Alf. Schwaminger

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

Registre des mariages A.

N° 2.

Givel & Arighi

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 4 juillet 1927, déclaré définitif et exécutoire le 17 septembre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage. Inscrit le 14 octobre 1927

L'officier de l'état civil
Sp. Maxner - Rapiu

Communiqué au Département de Justice et Police le 14 octobre 1927.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givel Henri

veuf de Susanne née Cherbuin dès le vingt deux Juillet mil neuf cent vingt un, employé au téléphone

originaire de Yverne domicilié à

Yverne né à

Breda (Hollande) le vingt trois avril

mil huit cent nonante trois fils de

Marie Givel, décédée et de

+

2. Arighi Charlotte Alexandrine

célibataire

couturière

originaire de Luisago, province de Côme, Italie domiciliée à

Fétigny (Fribourg) née à

Bussy Sur Mondon le vingt trois octobre

mil huit cent nonante neuf fille de

Céleste Arighi, ferrassier et de

Charlotte née Cibeli

à Fétigny

Comme témoins :

1. Tache Nlysse, retraité C.F.F. à Yverne

2. Schnetzler Albert, chauffeur d'auto, à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Fétigny et à Yverne le vingt-quatre Novembre, et à Luisago le dix-sept Décembre mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le vingt Janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2. Extrait de naissance de la fiancée. (celui du fiancé figure au Registre B. de l'arrondissement.)
 3. Extrait de décès de Susanne Givel née Cherbuin.
 - 4 & 5. Autorisation des parents et certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.
 6. Permis de publier du Département de Justice et Police.
 - 7 & 9. Actes de publications de mariage à Luisago, Fétigny et Yverne.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l'état civil de Fétigny le 20. I. 1923.

Les époux :

Henri Givel
Charlotte Givel
née Arighi

Les témoins :

Tache Nlysse
Schnetzler Albert

L'officier de l'état civil :

Maxner
remplacé

Registre des mariages A.

N^o 3
Groux - Bangertzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Henri
 Veuf de Marguerite Louise née Meyer dès le cinq Septembre mil neuf cent
 Vingt-un, ferblantier
 originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le Sept. Février
 mil huit cent nonante sept fils de
 Charles Groux, décédé et de
 Elisabeth née Schweingumber
 à Sayerne

2. Bangertzer Olga Ella
 célibataire
 couturière
 originaire de Seedorf (Suisse) domiciliée à
St^e Croix née à
Yverdon le Six mai
 mil huit cent nonante six fille de
 Bénédict Bangertzer, décédé et de
 Rosine Madeline née Jaberq
 à St^e Croix

Comme témoins :

1. Joudin Paul, négociant, à Sayerne
2. Jomini Eugène, menuisier, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le Six, à Seedorf et à
St^e Croix le huit Janvier mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le Vingt Sept Janvier mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage
3. Extrait de naissance de la fiancée,
4. Extrait de décès de Marguerite -
 Louise Groux née Meyer
5. & 7. Actes de publications de mariage
 à Seedorf, St^e Croix et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Seedorf
 et de St^e Croix le 27 Janv. 1923.

Les époux :

Henri Groux
Ella Groux
 née Bangertzer

Les témoins :

Joudin
Jomini

L'officier de l'état civil :

Matten
 remplacé

Registre des mariages A.

N° H

Gaiani - Crappa

121

Par décret du Grand Conseil du
18 novembre 1935, Gaiani
Jules mentionné ci-contre, a été
naturalisé suisse et reçu avec
sa famille au nombre des bourgeois
de la Commune de Sattel.
cette naturalisation l'élevé à l'enfant
Marie Clémence née le 12 juin 1930.

Communication du Département
de Justice et Police du 7 février 1936

(pas d'annulation maritale)
voir Blatt 116

ne pas délivrer d'acte avec mention
Sattel doit recevoir acte de
famille à Sattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaiani Jules
célibataire

mâçon

originaire de Almé, province de Bergamo, Italie _____ domicilié à

Sayerne _____ né à

Mooudon _____ le huit novembre _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fils de

Louis Gaiani, terrassier _____ et de

Louise Mojoli, _____

à Sayerne _____

2. Crappa Germaine Louise

célibataire

ménagère

originaire de Costegno, province de Novare, Italie _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Sayerne _____ le vingt trois octobre _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de

Forenzo Giuseppe Crappa, peintre _____ et de

Clémence née Bugnon, _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Déglise Joseph, boisselier, à Sayerne _____

2. Volery Robert, agriculteur à Aumont _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt quatre novembre, à
Costegno le dix sept décembre, et à Almé le vingt - quatre
décembre mil neuf cent vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le deux février mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
4. & 5. Certificats de capacité matri-
-moniale pour les fiancés. _____
6. & 8. Actes de publications de ma-
-riage à Almé, Costegno et Sayerne.
9. Autorisation de publier et de
célébrer du Département de Justice
et Police. _____

Communiqué en deux doubles à la
Chancellerie d'état à Lausanne
le 2 février 1923. _____

Les époux :

Gaiani Jules

G. Gaiani nie Crappa

Les témoins :

Joseph Déglise

Volery Robert

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N^o 5
Curtly - Mosetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtly Jules Henri
célibataire
commerçant
originaire de Montet (Broye, Fribourg) domicilié à
Fayerne né à
Favagny le Grand le deux Avril
mil huit cent nonante sept fils de
Constant Edouard Curtly, commerçant et de
Agathe née Schorderet
à Fayerne

2. Mosetti Marguerite Jeanne Elisabeth
célibataire
originaire de Sessa (Vevin) domiciliée à
Gland née à
Gland le deux Mars
mil huit cent nonante huit fille de
Emile Charles Mosetti, gypcier-peintre et de
Marie née Wfer
à Gland

Comme témoins :

1. Mottet Eugène, employé Nestlé, à Fayerne
2. Rossier Benjamin, cordier, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le quatre, à Montet, à Sessa et à Gland le cinq Janvier mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trois Février mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 7. Actes de publications de mariage à Montet, Sessa, Gland et Fayerne

Communiqué à l'état civil de Montet (Broye), Sessa et Begnins le 3 fév. 1923.

Les époux :

Curtly
Marguerite C. Curtly
née Mosetti

Les témoins :

Eugène Mottet
Benjamin Rossier

L'officier de l'état civil :

Mattler
remplète

Registre des mariages A.

N^o 6

Terrin - Schären

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrin Paul

célibataire

charpentier

originaire de Fayerne

domicilié à

Fayerne

né à

Fayerne

le quinze Janvier

mil huit cent nonante neuf

fils de

Armand Terrin, entrepreneur

et de

Souise Adèle Jeannette née De Dompierreà Fayerne2. Schären Frieda

célibataire

ménagère

originaire de Guggisberg (Berne)

domiciliée à

Villarey nière Montagny-les-Monto

née à

Berne

le cinq Octobre

mil neuf cent un

fille de

Maria Schären, décédée

et de

à

Comme témoins :

1. Massinelli Corallo, employé, à Baulmes2. Edmond Edmond, agriculteur, à Corcelles près Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt Sept, à Montagny les Monto le vingt-huit et à Guggisberg le vingt neuf Janvier mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt trois Février mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Guggisberg, Montagny les Monto et Fayerne.

Les époux :

Paul Terrin
Frieda Terrin née
Schären

Les témoins :

Massinelli Corallo
Edmond Edmond

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl.

Communiqué à l'état civil de Guggisberg
et de Montagny les Monto le 23. II. 1923.

Registre des mariages A.

N° 7
Savary &
Rosselet - Christ

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Oscar
célibataire
agriculteur
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le treize Juillet
mil neuf cent fils de
Gustave Savary, agriculteur et de
Frieda née Ammann
à Sayerne

2. Rosselet - Christ, Blanche Lydie
célibataire
ménagère
originaire des Bayards (Nenchâtel) domiciliée à
Sayerne née à
aux Bayards le vingt huit Juin
mil neuf cent fille de
Fritz Ulysse Rosselet - Christ, agriculteur et de
Rachel Emma née Guye - Bergeret
à Sayerne

Comme témoins :

- 1. Rosselet Armand, agriculteur, à Sayerne
- 2. Fankhauser Jules, hongrois, à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit, et aux Bayards le
dix Février mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le premier Mars mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage,
- 2. Extrait de naissance de la fiancée,
- 3 + 4. Actes de publications de mariage aux Bayards et à Sayerne.

Les époux :

Oscar Savary
Lydie Savary
née Rosselet

Les témoins :

Armand Rosselet
Jules Fankhauser

L'officier de l'état civil :

Matten

Communiqué à l'état civil des Bayards
le 1. Mars 1923

Registre des mariages A.

N^o 8Rosselet - Christ
& Siandet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet - Christ Paul Albert
 célibataire
 agriculteur
 originaire des Bayards (Nenchâtel) domicilié à
 Sayerne né à
 aux Bayards le vingt huit Septembre
 mil huit cent quatre vingt seize fils de
 Fritz Ulysse Rosselet - Christ, agriculteur et de
 Rachel Emma née Guye - Bergeret
 à Sayerne

2. Siandet Louisa
 célibataire
 ménagère
 originaire de Montpreveyres domiciliée à
 Marnand née à
 Marnand le vingt-sept Juillet
 mil huit cent quatre vingt seize fille de
 Alexandre Siandet, agriculteur et de
 Mary née Fague
 à Marnand

Comme témoins :

1. Vonnez née Rosselet Rachel, ménagère, à Sayerne
2. Rosselet Armand, agriculteur à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le quinze, aux Bayards
 et à Marnand le seize, et à Montpreveyres le dix huit février
 mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quinze Mars mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 7 Actes de publications de mariage à Marnand, à Montpreveyres, aux Bayards et à Sayerne

Communiqué à l'état civil des Bayards,
 de Corcelles le Jorat et de Granges
 le 15. mars 1923.

Les époux :

Albert Rosselet
 Louisa Rosselet
 née Siandet.

Les témoins :

Rachel Vonnez Rosselet
 Armand Rosselet

L'officier de l'état civil :

Mattier
 rempli

Registre des mariages A.

N° 9
Meylan & Dubach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Henri

divorcé de Fanny Louise nie Barraud des le six mars mil neuf cent
ouvrier au téléphone

originaire de Vieu et de Bottens domicilié à

Fayenne né à

Jongny le douze Septembre

mil huit cent septante quatre fils de

Edouard Meylan, décédé et de

Louise nie Willenack

à Corsier sur Vevey

2. Dubach Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Eggivyl (Berne) domiciliée à

Avenches née à

Bümpliz (Berne) le vingt deux Août

mil huit cent huitante sept fille de

Niklaus Dubach, décédé et de

Anna Maria nie Bürger

à Avenches

Comme témoins :

1. Martin Pittet Louis, cafetier à Fayenne

2. Schneider Emile, peintre à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Eggivyl, au Vieu, à Avenches et à
Fayenne le vingt quatre, et à Bottens le vingt cinq Janvier
mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne, le dix sept Mars mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4. Extrait de mariage Meylan - Barraud
avec mention du divorce

5 & 9. Actes de publications de
mariage au Vieu, à Bottens, à
Eggivyl, à Avenches et à Fayenne.

Communiqué à l'état civil du Vieu
de Bottens, Eggivyl et Avenches
le 17 mars 1923.

Les époux :

Meylan H.
Bertha Meylan Dubach

Les témoins :

Louis Martin

Emile Schneider.

L'officier de l'état civil :

Maurice Rempel

Registre des mariages A.

N° 10

Rapin - Hubler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Louis Daniel _____

célibataire _____

négoiant _____

originaire de Payerne _____ domicilié àPayerne _____ né àPayerne _____ le Sept août _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Daniel Salomon Rapin, décédé _____ et deAline Valérie née Traderwand _____à Payerne _____2. Hubler Rose Henriette _____

célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Bätterkinden (Berne) _____ domiciliée àPayerne _____ née àPayerne _____ le onze Septembre _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fille de

Jules Henri Hubler _____ et deMarie Jenny née Givel _____à Payerne _____

Comme témoins :

1. Husson-Rapin Henri, boulanger à Payerne _____2. Bercher Ernest, comptable, à Payerne _____Les publications ont eu lieu à Bätterkinden et à Payerne le vingt
trois Février mil neuf cent vingt trois _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Payerne, le vingt Mars mil neuf cent vingt trois _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____

2 & 3. Actes de publications de
mariage à Bätterkinden et à
Payerne. _____

Les époux :

L. RapinR. Hubler
née Hubler

Les témoins :

H. Husson Rapin[Signature]

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl[et]Communiqué à l'état civil de Bätterkinden
le 20 Mars 1923. _____

Registre des mariages A.

N° 11
Gonin - Tonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Fontaines près Grandson domicilié à
Oleyres né à
Oleyres le dix Janvier
mil huit cent nonante sept fils de
Jean Gonin, charron et de
Stéphanie née Meinder
à Oleyres

2. Tonnez Rachel
célibataire
ménagère
originaire de Yvonand domiciliée à
Etrabloz nière Sayerne née à
Sayerne le vingt un avril
mil huit cent nonante cinq fille de
Henri Frédéric Tonnez et de
Pauline Charlotte née Guigner
à Etrabloz - Sayerne

Comme témoins :

- 1. Tonnez Marius, agriculteur à Etrabloz nière Sayerne
- 2. Racourcier Edouard, héraut municipal à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Oleyres le dix, à Sayerne le douze,
à Fontaines et à Yvonand le treize mars mil neuf cent vingt
trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le six avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Autoisation de célébrer de
l'état civil d'Avenches.

Les époux :

Gonin Charles.
Rachel Gonin niè Tonnez

Les témoins :

Tonnez Marius
Edouard Racourcier

L'officier de l'état civil :

Matten

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Fiez,
d'Avenches et d'Yvonand le
6 avril 1923.

Registre des mariages A.

N° 12.

Loth - Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth Alphonse Samuel Jeanveuf de Méry née Rnerat des le vingt cinq avril mil neuf cent vingt deux
cordonnieroriginaire de Sizy domicilié àSayerne né àAvenches le deux Janvier

mil huit cent soixante fils de

Samuel Loth et deMarie Anne née Ackermann, décédée

à

2. Jomini Jeanne Valérie

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne domiciliée àSayerne née àAvenches le neuf Janvier

mil huit cent nonante sept fille de

Jules Jomini et deHélène Amélie née Estoppey, décédée

à

Comme témoins :

1. Mathys Frédéric, cordonnier, à Sayerne2. Schär Fritz, journalier, à SayerneLes publications ont eu lieu à Sayerne le quinze et à Sizy le
seize mars mil neuf cent vingt troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le Sept avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage2. Extrait de naissance du fiancé3. Extrait de décès de Méry Loth
née RneratH & S. Actes de publications de
mariage à Sizy et à Sayerne.Communiqué à l'état civil de Gimel
le 7. IV. 1923.

Les époux :

Loth AlphonseJeanne Loth née Jomini

Les témoins :

Frédéric MathysSchär Fritz

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

Registre des mariages A.

N° 13.

Crombecque - Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crombecque Amédéeveuf de Victoire née Calin dès le trente Décembre mil neuf cent dix-sept
journalieroriginaire de Troxin, Canton de Seclin, Département du Nord, France, domicilié à
Sayerne né àTroxin (France) le dix avril

mil huit cent septante neuf fils de

Augustin Crombecque et deCharlotte née Bernard, décédés2. Cherbuin Anna

célibataire

cigarienne

originaire de Sayerne domiciliée àSayerne née àSayerne le huit Février

mil huit cent nonante neuf fille de

Elise Cherbuin, décédée et de

Comme témoins :

1. Walter François, ouvrier à Sayerne2. Cherbuin Edouard, journalier, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le six avril mil neuf cent
vingt-troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le quatre mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits
de naissance des fiancés, 4 & 5. Extraits
de décès de la précédente épouse et des
parents du fiancé, 7. Acte de publica-
tion de mariage à Sayerne, 8. Certi-
fikat de capacité matrimoniale délivré
par le Consulat de France à Lausanne,
9. Permis de publier et autorisation de célébrer
du Département de Justice et Police. -
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne le H. V. 1923.

Les époux :

Crombecque Amédée
Crombecque Anna
née Cherbuin

Les témoins :

Walter François
Edouard Cherbuin

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

Registre des mariages A.

N° 14

Siechti - Morattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siechti Samuel
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Mühleberg (Seme) domicilié à
 Chesard, Grandcour, né à
 Mühleberg le vingt un octobre
 mil huit cent quatre vingt deux fils de
 Samuel Siechti, décédé et de
 Anna née Fuchs
 à Chesard

2. Morattel Alpha Frida Julie
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Sayerne domiciliée à
 Sayerne née à
 Sayerne le dix Juillet
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
 Henri Louis Morattel, agriculteur à Sayerne et de
 Sydia née Heber, décédée

Comme témoins :

1. Perrin Edouard, laitier à Sayerne
2. Jacolet Louis, concierge à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Grandcour le vingt deux, à Mühleberg
 et à Sayerne le vingt trois avril mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le douze mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Grandcour.

Les époux :

Samuel Siechti
 Julie Siechti
 née Morattel

Les témoins :

Edouard Perrin.
 Louis Jacolet

L'officier de l'état civil :

Mattew
 remplacé

Communiqué à l'état civil de Mühleberg
 et de Grandcour le 12.V. 1923.

Registre des mariages A.

N° 15

Favre - Droux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Georges Eugène

célibataire

menuisier

originaire de Chézard - St. Martin (Nenchâtel) domicilié à

Fayerne né à

aux Geneveys sur Coffrane le vingt un février

mil huit cent nonante six fils de

César Favre, ébéniste à Bèvaix et de

Anna Elisabeth née Wenger, décédée

à

2. Droux Rosa Louise

célibataire

ménagère

originaire de La Joux (Fribourg) domiciliée à

Fayerne née à

Engy (Fribourg) le six février

mil huit cent nonante sept fille de

François Lucien Droux et de

Bertha Marie née Bersier, décédée

à

Comme témoins :

1. Cherbuin Alois, mécanicien, à Fayerne

2. Plumetta Paul, concierge, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Chézard, à La Joux et à Fayerne
le vingt un Mai mil neuf cent vingt troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le Seize Juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Chézard - St. Martin, à La Joux et à Fayerne

Communiqué à l'état civil de Chézard -
St. Martin et La Joux le 16. VI. 1923.

Les époux :

Georges Favre
Rosa Favre
née Droux

Les témoins :

Alois Cherbuin
Paul Plumetta

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl.

Registre des mariages A.

N° 16

Hulliger - Tissot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hulliger Alfred Armand _____
célibataire _____

chef de bureau _____

originaire de Heimiswil (Seme) _____ domicilié à

Genève _____ né à

Delémont _____ le trois Novembre _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Alfred Armand Hulliger, décédé _____ et de

Clara Pasche _____

à Granges - Harmand _____

2. Tissot Renée _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Chardonnay - Montaubion _____ domiciliée à

Fayerne _____ née à

Fayerne _____ le vingt-Sept août _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Henri Alphonse Louis Tissot, négociant _____ et de

Bertha Alice Duplan _____

à Fayerne _____

Comme témoins :

1. Wullschleger Louis, Préposé aux Poursuites, à Fayerne _____

2. Weber Max, commerçant, à Fayerne _____

Les publications ont eu lieu à Genève le quatre, à Heimiswil et à Fayerne le cinq, et à Montaubion - Chardonnay le Sept Mai mil neuf cent vingt trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Fayerne, le vingt huit Juin mil neuf cent vingt trois _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Genève. _____

Les époux :

A. Hulliger
M. Hulliger
et M. Tissot

Les témoins :

Wullschleger
M. Weber

L'officier de l'état civil :

M. Maury
remplir

Communiqué à l'état civil de Heimiswil et de Villars sous Yens, et au Bureau Cantonal à Genève. _____

Registre des mariages A.

N° 17
Rapin - Traderwand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Auguste
célibataire
dépositaire et facteur postal
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne, Vers-chez-Perin né à
Sayerne le neuf mai
mil huit cent nonante six fils de
Henri Rapin et de
Marie Louise née Sommerer, décédée

2. Traderwand Lucie
célibataire
ouvrière à la condenseuse
originaire de Corcelles près Sayerne domiciliée à
Corcelles née à
Corcelles le treize Septembre
mil huit cent nonante neuf fille de
Émile Albert Traderwand, Sellier et de
Alice née Cachin
à Corcelles.

Comme témoins :

- 1. Penseyres Ernest, agriculteur à Sayerne
- 2. Savary Georges, agriculteur à Corges s/ Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit et à Corcelles près Sayerne le neuf Juin mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le cinq Juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Corcelles et Sayerne.

Les époux :

Rapin
L. Rapin
née Traderwand

Les témoins :

Penseyres Ernest
Georges Savary

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Corcelles
près Sayerne le 5. VII. 1923.

Registre des mariages A.

N° 18.

Savary - Teuscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Ormand _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Sayerne _____ domicilié àSayerne _____ né àSayerne _____ le seize mai _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Henni Louis Savary, agriculteur _____ et deMaria nie Jegerlehner _____à Sayerne _____2. Teuscher Ida Amélie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Därstetten et Erlenbach (Beme) _____ domiciliée àSayerne _____ née àSayerne _____ le vingt trois août _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

David Teuscher, agriculteur _____ et deElise Marie nie Rossier _____à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Rossier - Fahnud Henni, négociant à Sayerne _____2. Racourcier Edouard, hmissier municipal à Sayerne _____Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt un, à Därstetten
et à Erlenbach le vingt deux Juin mil neuf cent vingt trois _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sayerne, le Sept Juillet mil neuf cent vingt trois _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____2. Extraits de naissance des fiancés426. actes de publications demariage à Därstetten, Erlenbachet Sayerne _____

Les époux :

Ormand SavaryIda Savary
nie Teuscher

Les témoins :

RossierEdouard Racourcier

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl.Communiqué à l'état civil de Därstetten
et de Erlenbach le 7. VII 1923. _____

Registre des mariages A.

N° 19

Tenseyres - Sartori

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenseyres Charles Fernand
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Corcelles le Jorat domicilié à
 Payerne né à
 Payerne le dix juin
 mil neuf cent deux fils de
 Charles Louis Tenseyres et de
 Isabelle née Fivaix, décédés

2. Sartori Thérèse Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Crana (Tessin) domiciliée à
 Payerne née à
 Payerne le vingt trois août
 mil neuf cent un fille de
 Matteo Sartori, maçon au Day, Vallorbe et de
 Célina Hélène née Bovet, décédée

Comme témoins :

- 1. Millicquet Vncien, charpentier à Payerne
- 2. Mottet Eugène, ouvrier à la Condenserie, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Crana et à Payerne le dix huit mai, et à Corcelles le Jorat de vingt Mai mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le Sept Juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 à 4. Actes de publications de mariage à Corcelles le Jorat, Crana et Payerne

Les époux :

Charles Tenseyres
Thérèse (Sartori) Tenseyres
 née Sartori

Les témoins :

Lucien Millicquet
Eugène Mottet

L'officier de l'état civil :

Mattet
 rempl. g.

Communiqué à l'état civil de Corcelles le Jorat et de Crana le 7 juillet 1923.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 20

Tonnez - Bieder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonnez Isaac Arnold

célibataire

jardinier

originaire de Yvonand domicilié à

Fayerne né à

Fayerne le vingt sept Octobre

mil huit cent nonante sept fils de

Samuel Benjamin Tonnez, décédé et de

Eina née Morel

à Fayerne

2. Bieder Marie

célibataire

jardinière

originaire de Sengenbruck (Bâle Campagne) domiciliée à

Fayerne née à

Nyon le vingt cinq Décembre

mil huit cent nonante six fille de

Jean Bieder, jardinier et de

Bertha née Soland

à Fayerne

Comme témoins :

1. Colomb Eugène, Sous secrétaire municipal, à Fayerne

2. Rosselet Alfred, employé Nestlé, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Sengenbruck et à Fayerne le dix-neuf
et à Yvonand le vingt Juin mil neuf cent vingt troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix Juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance des
fiancés4. & 6. Actes de publications de
mariage à Yvonand, Sengenbruck
et Fayerne

Les époux :

I. Tonnez
c. Bieder
née Bieder

Les témoins :

Eugène Colomb
Alfred Rosselet

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplétCommuniqué à l'état civil d'Yvonand
et de Sengenbruck le 10. Juillet 1923.

Registre des mariages A.

N° 21

Massinelli - Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massinelli Zorello
 célibataire
 ouvrier de fabrique
 originaire de Castigliano del Lago (Terni, Italie) — domicilié à
 Baulmes — né à
 Castigliano — le vingt cinq Septembre
 mil huit cent quatre vingt neuf — fils de
 Giuseppe Massinelli — et de
 Giustina née Falcolini, décédés

2. Ferrin Jeanne
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Tayerne — domiciliée à
 Tayerne — née à
 Tayerne — le quinze Octobre
 mil huit cent quatre vingt sept — fille de
 Armand Ferrin — et de
 Louise Adèle Jeannette née De Dompierre
 à Tayerne

Comme témoins :

1. Ferrin Henri, charpentier à Tayerne
2. Genton Charles, electricien à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne et à Baulmes le vingt, et à
 Castigliano le vingt deux avril mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le quatorze Juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Baulmes.

Les époux :

Zorello Massinelli
 Jeanne Massinelli
 née Ferrin

Les témoins :

Henri Ferrin
 Charles Genton

L'officier de l'état civil :

Mayer
 rempli

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 et à l'Etat civil de Baulmes le
 14 juillet 1923.

Registre des mariages A.

N° 22

Fuchs - Bezençon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs Eugène Fernand

célibataire

Technicien - mécanicien

originaire de Einsiedeln (Schwyz) domicilié à

Sayerne né à

Sayerne le premier Février

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de

Rodolphe Robert Fuchs, mécanicien et de

Eugénie née Bornoz

à Sayerne

2. Bezençon Paule Jenny, dite Paulette

célibataire

institutrice

originaire de Orbe et Ballaigues domiciliée à

Sayerne née à

Sayerne le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de

Paul Bezençon, instituteur et de

Eugénie Emilie née Schopfer

à Sayerne

Comme témoins :

1. Vuilleumier Paul Auguste, libraire, à Sayerne

2. Bezençon Pierre, pharmacien, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Einsiedeln le treize, à Orbe, à Ballaigues et à Sayerne le quatorze Juin mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trente Juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 5. Actes de publications de mariage à Einsiedeln, Orbe, Ballaigues et Sayerne

Les époux :

Fernand Fuchs
Paulette Fuchs née Bezençon

Les témoins :

P. A. Vuilleumier
Pierre Jean Bezençon

L'officier de l'état civil :

Mayer
complet

Registre des mariages A.

No 23

Schreier & Frey
soit Jomini

Par testament du 4 Novembre
1927, Fritz Henri Jomini con:
jointier, de Payerne y domi:
cilié, a reconnu pour son en:
fant Germaine Adèle Frey,
femme de Emile Friedrich dit
Fritz Schreier, tous deux
mentionnés dans l'acte ci-contre.
Jusqu'le 23 Novembre 1927
L'officier de l'état civil
P. MATHER - Lapiu

Communiqué à l'état civil de
Gampelen et Auenstein et au
Département de Justice et Police.

1 a f.
1925

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schreier Emil Friedrich dit Fritz

célibataire

charretier

originaire de Gald (Strene) domicilié à

Payerne né à

Ins le vingt neuf mars

mil huit cent nonante neuf fils de

Julius Robert Schreier, décédé et de

Maria margaritha née Jakob

à Anet

2. Frey Germaine Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Auenstein (Argovie) domiciliée à

Payerne née à

Morens (Fribourg) le onze avril

mil neuf cent fille de

Marie Sophie Frey, ménagère à Payerne et de

Comme témoins :

1. Schreier Ernst, vacher à Vinelz près Erlach

2. Frey Paul, agriculteur à Morens.

Les publications ont eu lieu à Gampelen et à Payerne le douze,
et à Auenstein le treize Juillet mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatre août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés

4 à 6. Actes de publications de
mariage à Gampelen, Auenstein
et Payerne.

Les époux :

Fritz Schreier
Germaine Schreier
née Frey

Les témoins :

Ernst Schreier
Frey Paul

L'officier de l'état civil :

Mather *remplacé*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Gampelen
et de Auenstein le 14 VIII 1923.

Registre des mariages A.

N° 24

Reichel - Lerch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichel August Hans

célibataire

employé de banque

originaire de Nürnberg (Bavière)

domicilié à

Bayern

né à

Nürnbergle quinze octobremil huit cent nonante huit

fils de

Johann August Reichel, mécanicien à Zittau (Saxe)

et de

Evania Bauer, décédée

à

2. Lerch Eva

célibataire

originaire de Brittann (Argovie)

domiciliée à

Bayern

née à

Bayernle vingt neuf aoûtmil huit cent nonante cinq

fille de

Frédéric Lerch, charon

et de

Eva née Forsterà Bayern

Comme témoins :

1. Infer Ulysse, employé de banque, à Bayern2. Soubter Ferdinand, employé de banque, à BayernLes publications ont eu lieu à Bayern le quatorze, à Nürnberg et à Brittann le seize Juin mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bayern, le quatorze août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extrait de naissance des fiancés,
4. Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé.
5. Autorisation de publier du Département de Justice et Police.
- 6 & 8. Actes de publications de mariage à Nürnberg, Brittan et Bayern.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Langnau et à l'état civil de Brittann le 14 août 1923.

Les époux :

Reichel
Eva Reichel
 née Lerch

Les témoins :

Infer
Soubter

L'officier de l'état civil :

Mayer
 rempl.

Registre des mariages A.

N° 25

Tonnez - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonnez Marcel Charles
célibataire
magasinier
originaire de Yvonand domicilié à
Fayerne né à
Fayerne le vingt cinq Juin
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Samuel Benjamin Tonnez, décédé et de
Eina nie Morel, ménagère
à Fayerne

2. Savary Alice Augusta
célibataire
ménagère
originaire de Fayerne domiciliée à
Fayerne, Vers-chez-Terim née à
Sèdeilles le dix sept Janvier
mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de
Emile Savary, instituteur et de
Elise Eugénie nie Chevalley
à Vers-chez-Terim

Comme témoins :

- 1. Rosselet Alfred, employé Nestlé, à Fayerne
2. Tonnez Emile, agriculteur, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le quatre et à Yvonand
le six août mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt quatre août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4 & 5. Actes de publications de mariage à Yvonand et Fayerne.

Les époux :

Marcel Tonnez
Alice Savary nie
Alice Tonnez nie Savary

Les témoins :

Alfred Rosselet
Emile Tonnez

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil d'Yvonand
le 24 août 1923.

Registre des mariages A.

N° 26

Hostettler - Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hostettler Eugène Louis

célibataire

ferblantier

originaire de Wahlern (Berne) domicilié àSayeme né àSayeme le vingt cinq mars

mil huit cent nonante huit fils de

Marina Hostettler, cigariense et deà Sayeme2. Hostettler Frieda Elisabeth

célibataire

employée C. F. F.

originaire de Wahlern (Berne) domiciliée àBerne née àBerne le dix sept Septembre

mil huit cent nonante six fille de

Johann Friedrich Hostettler, ouvrier retraité et deAnna Elisabeth née Messerà Berne

Comme témoins :

1. Ruffli Jean, fabricant, à Sayeme2. Zumbach Emile, négociant, à Sayeme.Les publications ont eu lieu à Wahlern, à Berne et à Sayeme
le deux août mil neuf cent vingt trois.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayeme, le vingt cinq août mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Wahlern, Berne et Sayeme.

Les époux :

Eugène HostettlerFrieda Hostettlernée Hostettler

Les témoins :

Ruffli Jean faba
Zumbach.

L'officier de l'état civil :

M. Matter
comp. l.Communiqué à l'état civil de Berne
et de Schwarzenburg le 25. VIII. 1923.

Registre des mariages A.

N° 27.
Comte - Furrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte Paul Henri
célibataire
employé de commerce
originaire de Payerne domicilié à
Payerne né à
Payerne le deux mai
mil huit cent nonante neuf fils de
Edouard Jérôme Comte, décédé et de
Conisa née Briod
à Encens

2. Furrer Emma
célibataire
ménagère
originaire de Wynigen (Berne) domiciliée à
Payerne née à
Burgeschi le trente août
mil neuf cent fille de
Johann Furrer, agriculteur et de
Elisabeth née Burkhalter
à Seeberg

Comme témoins :

- 1. Bornoz Charles, cafetier, à Payerne
- 2. Jordin Paul, négociant, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Wynigen et à Payerne le huit août
mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier Septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 + 5. Actes de publications de mariage à Wynigen et Payerne.

Les époux :

Comte Paul
Comte Emma
ni Furrer.

Les témoins :

Ch. Bornoz
J. Judin

L'officier de l'état civil :

Matter rempl. F.

Communiqué à l'état civil de Wynigen
le 1. Sept. 1923.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 23.

Mottet - Tillommet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottet Jules Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Menniez domicilié àSayerne né àChierrens le vingt six Décembre

mil huit cent nonante sept fils de

Jules Mottet, agriculteur et deEmma née Sidouxaux Treize Cantons / Seignaux2. Tillommet Germaine Éina

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne domiciliée àSayerne née àSayerne le trente mars

mil huit cent nonante sept fille de

Alfred Tillommet, employé communal et deBéatrice Euphrasie née Freyà Sayerne

Comme témoins :

1. Siegenthaler Aimé, cordier, à Sayerne2. Raccoursier Edouard, héraut municipal, à SayerneLes publications ont eu lieu à Sayerne le dix et à Menniez le
onze août mil neuf cent vingt troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le huit Septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extrait de naissance du fiancé.

3 & 4. Actes de publications de
mariage à Menniez et Sayerne.

Les époux :

Jules MottetGermaine Mottet,
née Tillommet.

Les témoins :

Siegenthaler AiméEdouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Mattet
completCommuniqué à l'état civil de Granges
le 8 Sept. 1923.

Registre des mariages A.

N° 29.
Brossy - Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brossy Jean
célibataire
employé de bureau
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le quatre novembre
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Alexis Brossy, tonnelier et de
Méry née Héritier
à Sayerne

2. Rochat Susanne Clotilde
célibataire
comptable
originaire de S'Abbaye domiciliée à
Lucens née à
Sorattens le huit août
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Engène Henri Rochat, géant du crédit mutuel et de
Hélène née Roginier
à Lucens

Comme témoins :

- 1. Rochat Engène, géant, à Lucens
- 2. Brossy Alexis, tonnelier, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix huit, à S'abbaye
et à Lucens le vingt août mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1. & 2. Promesses de mariage,
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à S'abbaye, Lucens et Sayerne.

Les époux :

Jean Brossy
Suzanne Brossy
née Rochat

Les témoins :

J. F. P.
Alexis Brossy

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

Communiqué à l'état civil de S'abbaye
et de Lucens le 14. Sept. 1923.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 20

Meier - Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier Johann Albert
divorcé de Rosa nie Hug dès le sept. Juillet mil neuf cent vingt trois
constructeur de moulins
originaire de Jonen (Argovie) domicilié à
Winterthur - Cöss né à
Héran, Niedermwil (S. Gall) le quinze Décembre
mil huit cent nonante fils de
Johann Baptiste Meier, voyer et de
Marie Barbara nie Karrer
à Wwil

2. Wittwer Rosa Anna
célibataire
tailleuse pour dames
originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
Fayerne née à
Fribourg le sept Octobre
mil huit cent nonante deux fille de
Johann Wittwer, conducteur de locomotive et de
Anna nie Roggo
à Fayerne

Comme témoins :

1. Fontana François, mécanicien à Fayerne
2. Wittwer Charles, ouvrier Nestlé à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Jonen, Winterthur, Schwarzenegg
et Fayerne le onze Septembre mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le premier Octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Antorisation de célébrer de
l'état civil de Winterthur.

Les époux :

Meier Albert
Rosa Meier
née Wittwer

Les témoins :

Fontana François
Wittwer Charles

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplé

Communiqué à l'état civil de Jonen,
Winterthur et Schwarzenegg le 1^{er}
Oct. 1923.

Registre des mariages A.

N° 31

Crisinel - Wey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crisinel Emile Auguste _____

célibataire _____

magasinier _____

originaire de Denezhy _____ domicilié à _____Payerne _____ né à _____Payerne _____ le vingt deux avril _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fils de _____

Auguste Crisinel _____ et de _____Eugénie née Goumaz, décédés _____

à _____

2. Wey Sophie Marguerite _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Payerne _____ domiciliée à _____Payerne _____ née à _____Payerne _____ le quatorze Juillet _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de _____

Oscar Samuel Jules Wey _____ et de _____Wilhelmine Bertha née Weert, décédés _____

à _____

Comme témoins :

1. Chevalley Oscar, facteur aux télégraphes, à Payerne _____2. Savary Ernest, maçon à Payerne, _____Les publications ont eu lieu à Payerne le treize et à Denezhy le
quinze septembre mil neuf cent vingt trois _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Payerne, le onze Octobre mil neuf cent vingt trois _____

Pièces déposées :

1. Acte de promesse de mariage _____

2 + 3. Extraits de naissance des
fiancés. _____4 + 5. Actes de publications de
mariage à Denezhy et Payerne.

à _____

Communiqué à l'état civil de Denezhy
le 11. Oct. 1923. _____

à _____

Les époux :

Emile CrisinelSophie Crisinelnée Wey.

Les témoins :

Chevalley O.Erst Savary.

L'officier de l'état civil :

Moussier _____

Registre des mariages A.

N° 32

Savary &
Seillat - Mercerot

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 20 Juin 1945, déclaré définitif et exécutoire le 20 novembre 1945, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 20 novembre 1945, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 19 Décembre 1945.

L'officier de l'état civil :

(Matten)

Communiqué au Département de Justice et Police le 19 Décembre 1945.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Alfred Marcel _____
célibataire _____

peintre en bâtiments _____

originaire de Yverne _____ domicilié à

Yverne _____ né à

Yverne _____ le cinq Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Jean dit Alfred Savary, entrepreneur _____ et de

Augustine Stéphanie née Overney _____

à Yverne _____

2. Seillat - Mercerot Yvonne _____

célibataire _____

couturière _____

originaire du Reposoir (H^{te} Savoie, France) _____ domiciliée à

Genève _____ née à

Plainpalais _____ le douze Mars _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Jean Seillat - Mercerot, mécanicien à Genève _____ et de

Sonise Adèle Buchner, sans domicile connu _____

Comme témoins :

1. Cheralley Oscar, facteur aux télégraphes, à Yverne _____

2. Jaccoud Paul, employé de commerce, à Yverne. _____

Les publications ont eu lieu à Yverne le deux et à Genève le quatre Octobre mil neuf cent vingt trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverne, le vingt quatre Octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1 & 2. Promesses de mariage,
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
5. Consentement du père de la fiancée,
6. Acte de domicile inconnu de la mère de la fiancée
7. Permis de publication du Département de Justice et Police, avec mention que la publication en France n'est pas nécessaire.
- 8 & 9. Actes de publications de mariage à Genève et à Yverne.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, et au Bureau Cantonal de l'Etat Civil à Genève le 24. Oct. 1945.

Les époux :

Alfred Savary
Yvonne Savary
née Seillat

Les témoins :

O. Cheralley
P. Jaccoud

L'officier de l'état civil :

(Matten)
rempl^t

Registre des mariages A.

N° 33.

Béranneck - Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béranneck Maurice Alfred
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Donatyre domicilié à
 Payerne né à
 Payerne le quatorze Février
 mil neuf cent un fils de
 Georges Léopold dit Paul Béranneck et de
 Lydia née Bizet, décédés

2. Ferrin Emma Jeanne
 célibataire
 institutrice
 originaire de Payerne domiciliée à
 Payerne née à
 Payerne le seize mars
 mil huit cent quatre vingt deux fille de
 Auguste Ferrin et de
 Jenny Elise née Fador, décédés

Comme témoins :

1. de Dompierre Daniel, agriculteur à Payerne
2. Jomini Paul, employé Nestlé à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Donatyre et à Payerne le deux
 Octobre mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt six Octobre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Donatyre et Payerne.

Les époux :

Maurice Béranneck
 Emma Béranneck
 née Ferrin

Les témoins :

Del de Dompierre
 Jomini Paul

L'officier de l'état civil :

Maurice
 rempest

Communiqué à l'état civil d'avenches
 le 26 Oct. 1923.

Registre des mariages A.

No 34

Dudan - Domini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dudan Charles Alfred _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Grandcour _____ domicilié à

Grandcour _____ né à

Grandcour _____ le vingt un Octobre _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Auguste Dudan, décédé _____ et de

Julie Louise née Roulet _____

à Grandcour _____

2. Domini Rachel _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Sayerne _____ domiciliée à

Sayerne _____ née à

Chatillens _____ le deux février _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de

Ernest Domini, décédé _____ et de

Fanny née Richoud _____

à Sayerne _____

Comme témoins :

1. Dudan Constant, agriculteur à Grandcour _____

2. Sador Esther, ménagère, à Treytorrens _____

Les publications ont eu lieu à Grandcour le sept et à Sayerne le
huit Octobre mil neuf cent vingt trois _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne, le vingt sept Octobre mil neuf cent vingt trois _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état
civil de Grandcour _____

Les époux :

Dudan Charles
Rachel Dudan née Domini

Les témoins :

Constant Dudan
Esther SadorCommuniqué à l'état civil de Grandcour
le 27. Oct. 1923. _____

L'officier de l'état civil :

Mayer
compt.

Registre des mariages A.

N^o 35.
Domini - Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Henri Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Sayerne domicilié à
Sayerne né à
Sayerne le vingt neuf mai
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de
Henri François Domini, agriculteur et de
Sina nie Woltet
à Sayerne

2. Doudin Hélène Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Sayerne domiciliée à
Sayerne née à
Sayerne le vingt mars
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de
Jean Louis Doudin, employé à la Condenserie et de
Ida Bertha nie Kütschi
à Sayerne

Comme témoins :

1. Husson-Rapin Henri, boulanger à Sayerne
2. Doudin Marcel, imprimeur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le Seize Octobre mil neuf
cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le Six Novembre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de publication de mariage
à Sayerne.

Communiqué

Les époux :

H. Domini
Hélène Domini, nee Doudin

Les témoins :

H^{on} Husson Rapin,
Doudin Marcel

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N° 36
Cavin - Baeriswyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Charles Henri
célibataire
chauffeur
originaire de Vucherens domicilié à
Sayerne né à
Mondon le douze avril
mil huit cent nonante quatre fils de

Siméon Cavin, décédé et de
Elise née Cavin, ménagère
à Sayerne

2. Baeriswyl Louise Joséphine
célibataire
ménagère
originaire de Alterswil et Fribourg domiciliée à
Dompierre (Fribourg) née à
Dompierre le vingt deux avril
mil neuf cent trois fille de

Pierre Joseph Baeriswyl, anbergiste et de
Barbe Elisabeth née Fuhlmann
à Dompierre

Comme témoins :

1. Devand Roger, chauffeur à Sayerne
2. Domini Antoine, agriculteur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Alterswil et à Sayerne
le vingt quatre, à Vucherens et à Dompierre le vingt cinq octobre
mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix sept novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
- 5 à 9. Actes de publications de mariage à Vucherens, Alterswil, Fribourg, Dompierre et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Mondon,
Alterswil, Fribourg et Dompierre
le 17. nov. 1923.

Les époux :

Henri Cavin
Louise Cavin
née Baeriswyl

Les témoins :

Roger Devand
Domini

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplgt

Registre des mariages A.

N^o 37
Penseyres - Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penseyres Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Corcelles le Jorat domicilié à
Payerne né à
Payerne le huit avril
mil huit cent nonante sept fils de
Henri Louis Penseyres, décédé et de
Cécile née Savary
à Payerne

2. Jan Elisa
célibataire
ménagère
originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à
Corcelles née à
Corcelles le dix neuf novembre
mil neuf cent fille de
Ami David Jan, agriculteur et de
Mévy née Méan
à Corcelles

Comme témoins :

1. Savary Georges, agriculteur, à Corges sur Payerne
2. Oberli Ernest, agriculteur, en Boulex près Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux, à Corcelles le Jorat
et à Corcelles près Payerne le trois novembre mil neuf cent vingt
trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix sept novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés
4 à 6. Actes de publications de
mariage à Payerne, Corcelles - le
Jorat et Corcelles près Payerne

Les époux :

Ernest Penseyres
Ernest
Elisa Penseyres Jan née Jan

Les témoins :

Georges Savary
Ernest Oberli

L'officier de l'état civil :

Matten
remplet

Communiqué à l'état civil de Corcelles
le Jorat et de Corcelles près Payerne
le 17. nov. 1923.

Registre des mariages A.

N° 38

Tonnez - Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonnez Louis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Yvonand _____ domicilié à
 Payerne _____ né à
 Payerne _____ le douze octobre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
 Louis Tonnez, agriculteur _____ et de
 Marie ne Savary _____
 à Payerne _____

2. Bonny Renée Julia _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Chevronx _____ domiciliée à
 Chevronx _____ née à
 Chevronx _____ le vingt quatre octobre _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fille de
 Charles Louis Bonny, agriculteur _____ et de
 Julie Emma ne Romanens _____
 à Chevronx _____

Comme témoins :

1. Zumbach - Perrin Emile, négociant à Payerne _____
2. Mayor Alfred, agriculteur à Chevronx. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq, à Yvonand
 et à Chevronx le vingt six octobre mil neuf cent vingt trois. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix sept novembre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage _____
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés _____
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Yvonand, Chevronx et Payerne. _____

Communiqué à l'état civil d'Yvonand
 et de Grandcour le 17. Nov. 1923.

Les époux :

Louis Tonnez .
Renée Bonny
 nee Bonny

Les témoins :

Zumbach Perrin
Alfred Mayor

L'officier de l'état civil :

Mattet
 remplacé

Registre des mariages A.

N° 39

Zbinden & Rollinet
née Broillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden Emile

célibataire

ouvrier

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Sayerne né à

Sayerne le Sept Janvier

mil huit cent nonante six fils de

Emile Nicolas Zbinden, marchand à Sayerne et de

Emma née Grivaix, décédée

à

2. Rollinet Emma née Broillet

veuve de Denis Lucien Rollinet dès le sept avril mil neuf cent douze

ménagère

originaire de Dompierre (Fribourg) domiciliée à

Sayerne née à

Sonthaux le dix neuf septembre

mil huit cent huitante trois fille de

Blaise Broillet, décédé et de

Marie née Richoz, ménagère

à Fribourg

Comme témoins :

1. Plumetta Paul, concierge à Sayerne

2. Raecoursier Edouard, huissier municipal à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le trois, à Dompierre le quatre
et à Guggisberg le cinq novembre mil neuf cent vingt trois.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt quatre novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance des
fiancés4. Extrait de décès de Denis -
Lucien Rollinet5 à 7. Actes de publications de
mariage à Guggisberg, Dompierre
et Sayerne.Communiqué à l'état civil de Guggisberg
et de Dompierre le 24 novembre 1923.

Les époux :

Emile Zbinden.

Emma Zbinden
née Broillet

Les témoins :

Paul Plumetta

Edouard Raecoursier

L'officier de l'état civil :

Maurer
complet

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ce Volume se termine par le N° 39 de l'année 1923. La suite se trouve dans le Volume commençant par le N° 40 de l'année 1923.

originaire de Ce que nous certifions domicilié à
L'officier de l'état civil de Payerne. né à
St. Mathher. Rapiu
mil cent fils de
Payerne le 24 Novembre 1923 et de



à
2.
originaire de domicilié à
n.
le
mil cent fill

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ce Volume se termine par le N° 39 de l'année 1923. La suite se trouve dans le Volume commençant par le N° 40 de l'année 1923.

originaire de *Ce que nous certifions* domicilié à *L'officier de l'état civil de Payerne.*
le Sr. Maxime Rapiu
mil cent *le* fils de *Payerne le 24 Novembre 1923* et de



originaire de _____ domicilié _____
n. _____
le _____
mil cent _____ fill _____

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

feuilles pour repertoire
faits.

201.
 202.
 203.
 204.
 205.
 206.

A

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1917 Aubonne	Sigine Philippine	Esthèvenens	45				
1918 Aubonne	Marie Elisa	Malapalud	144.				
Allaman	Marie Louise		160.				
1921. Aebischer	Martha Sidia	Guggisberg.	274.				
1922. Anderson	Elise Susanne	Sasines et Gressy.	327.				
Ausermet	Gaston Firmin	Montbelloz	343				
1911 Arighi	Charlotte Alexandrine	Enidago	362.				

Repertoire collectionne f. 326 355 365 398

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY - 1900 F. D.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1010 ...
 1011 ...
 1012 ...
 1013 ...
 1014 ...
 1015 ...
 1016 ...
 1017 ...
 1018 ...
 1019 ...
 1020 ...
 1021 ...
 1022 ...
 1023 ...
 1024 ...
 1025 ...
 1026 ...
 1027 ...
 1028 ...
 1029 ...
 1030 ...
 1031 ...
 1032 ...
 1033 ...
 1034 ...
 1035 ...
 1036 ...
 1037 ...
 1038 ...
 1039 ...
 1040 ...
 1041 ...
 1042 ...
 1043 ...
 1044 ...
 1045 ...
 1046 ...
 1047 ...
 1048 ...
 1049 ...
 1050 ...
 1051 ...
 1052 ...
 1053 ...
 1054 ...
 1055 ...
 1056 ...
 1057 ...
 1058 ...
 1059 ...
 1060 ...
 1061 ...
 1062 ...
 1063 ...
 1064 ...
 1065 ...
 1066 ...
 1067 ...
 1068 ...
 1069 ...
 1070 ...
 1071 ...
 1072 ...
 1073 ...
 1074 ...
 1075 ...
 1076 ...
 1077 ...
 1078 ...
 1079 ...
 1080 ...
 1081 ...
 1082 ...
 1083 ...
 1084 ...
 1085 ...
 1086 ...
 1087 ...
 1088 ...
 1089 ...
 1090 ...
 1091 ...
 1092 ...
 1093 ...
 1094 ...
 1095 ...
 1096 ...
 1097 ...
 1098 ...
 1099 ...
 1100 ...

22

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Bonny	Marguerite Louise	Chevroux	4.	Besté-Battaini	Fernand Bernard	Genève (banx Vives)	249.
	Bolli - Plumettaz	Ferdinand	Beringen	23	Battaini	Olga Malvine Anna	Gossens	249.
1915	Bapt	Maria	Nathan & La Roche	28.	Berger ne Vignerat	Marie	Belépens	252.
	Bally - Trollet	Albert Alexandre	Lully.	35.	Bonzani	Thérèse Jeanne	Villette (Italie)	253.
	Badoux - Raconsier	Charles	Mondon	36	Berset & Bise ne Genapon	Joseph Victor, Villajouand & Villarsvinioux		257
	Bersier	Marie Joséphine	Cugy	37.	Bise ne Genapon	Marie	Amst	257.
	Birbaum - Bayo	Edouard Victor	Cavel	39	Biccasioni - Rapo	Emile Frédéric	Florence	258.
	Bayo	Philippine Angéline	Sorens	39	Buache & Pasten ne Michel	Jules Daniel	Payerne F	260.
1916	Bächler - Bion	Tobiam	Plaffeyen	39.	Bertolini - Belley	Gianni Maria Carlo Luigi	Carcoforo	262.
	Bion	Conisa Cléma	St. Saphorin	39.	Barbezat - Gingin	Roger	Dullier et des Bayard	267. 1921.
	Bersier	Alice Marie	Cugy	65.	Borel	Flora Marguerite	Mondon	272.
	Bettex - Bettex	Léonard	Combremont le P.	67	Blankart - Heber	Paul Jean	Stallikon	275
	Bettex divorce Crandax	Berthe	Trey	67	Bersier	Marie Césarine	Cugy	276
	Bossy - Moder	Emile Frédéric F	Payerne	68.	Borghera - Castoldi	Edovico	Iopra	279.
	Bugnon	Engénie	Montagny les Monts	69.	Bolli	Frieda	Beringen	290
	Barrand - Marquet	Gustave Henri	Bussigny - Villarsvinioux	72.	Bianchi & Bamboini ne Meragnani,	Giuseppe	Russo	292.
	Bonny - Jarié	Ernest Robert	Chevroux	74	Bossy	Germaine Emilie	Corcelles	300.
	Bersier	Céline Marie	Cugy.	79.	Bendel - Bernardi	Max Gustave	Schaffhouse	302
	Burla	Maria	Burg.	83.	Bernardi	Venise Martine dite Mathilde	Medeglia	302.
1917	Blattner - Haller	Charles Jacob.	Kuttigen	101.	Budy	Rose Françoise Jeanne Louise	Ecoteaux	306.
	Bendel - Rapin	Louis	Schaffhouse	103	Brandt - Tomini	Charles René	Onens	325 1922.
	Besson - Gudik	Gustave Louis	Chapelles	109.	Brossy	Françoise Jeanne	Payerne I	328.
	Bél - Tomini	Arthur Auguste F	Payerne	112	Bersier - Renevey	Henri Xavier.	Cugy.	330.
	Bischi - Ruffi	Fritz	Dicki	116.	Briod - Ritter	Rosine Marguerite	Encens & Forel's.	331
	Baechler	Agnes	Blansfayon	119.	Brunschwig	Alice	Marnand	336.
1918	Bossard - Künzler	Ernst Gottlieb	Zell	128	Bravand	Lina Emma		339
	Bugnon	Marie Berthe	Montagny les Monts	130.	Bugnon - Rapin	Alfred Etienne Philippe	Belmont	349.
	Bertschen	Jeanne Engénie	Reichenbach	132	Buache - Bel	Walther	Corcelles	352.
	Bél - Bandin	Touma	Payerne F	134	Bel	Lea	Payerne	352
	Bandin	Marie Louise	Vesin	134.	Bendel - Soup.	Louis	Schaffhouse	358.
	Bieri - Mollard	Emile	Schangnan	137.	Brossy	Suzanne I	Payerne	361. 1923.
	Bercher - Rapin	Louis Edouard	Combremont le Grand	145.	Bangerter	Olga Ella	Seedorf	363.
	Bussey	Aline Angéla	Montbozon	151	Bieder	Marie	Fangenbrink.	380
	Barro - Doudin	Arthur Frédéric Henri	Lillebonne	153.	Bezencou	Paul Jenny	Orbe et Ballaignes	382.
	Bovey	Lina	Chesalles / Moudon	154	Brossy - Rochat	Jean	Payerne	389.
	Baechler - Rochat	Charles Gottfried	Centr.	155.	Biraneck - Perrin	Maurice Alfred	Donatyré	393.
	Bramaz ne Allaman	Marie Louise	Cutterwil	160.	Baerimyl	Louise Joséphine	Alteimyl & Fribourg	396.
1919	Brossy - Wolf	Albert	Payerne I	165.	Bonny	Renée Julia	Chevroux	398
	Blauc	Mathilde Eugénie	Granges	166	Broillet	Emma		399.
	Brezney - Savaury	Louis Constant	L'abbaye	171.				
	Bronny	Ida	Charmey	183.				
	Blümer - Willommet	Adolf.	Engi	184.				
	Bion	Aline Constance	Fourinols	191.				
	Binkhard - Dubach	Charles Frédéric dit Fritz	Sumiwald	192.				
	Bersier	Mathilde Joséphine		198				
	Beaufils - Keller	Anguste dit Albert	Payerne F	199.				
	Brechbühl	Amélie Emma Louise	Embochachren	206.				
	Bulhiard	Angusta Marie	Nathan	207.				
1920	Bersier - Bugnon	Clotis - Tertullien	Cugy	218				
	Bugnon	Marie Germaine	Connet.	218.				
	Breanne - Veillon	Charles Joseph	Genève	234.				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is organized into vertical columns and is too faded to transcribe accurately.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Comte - Dommy	Jérôme Louis Ernest	Fayerne	1 H.		Canivet	Simone Marie Elisabeth	Châtelet	348.
	Combrement	Louise Lydie	Grandcour	7		Chapuis-Golay	Ami Marie	Oulens et Delagnon	353.
	Calderara	Angéline	—	8.		Curtz	Eglantine Clémence	Montet	354.
	Cruchon	Julia	Bercher	9.		Cherbuin	Adèle	Fayerne	355.
	Chuard	Emma Augusta	Wohlen	20.		Cavin	Berthe Henriette	Vucherens.	357.
1915	Randolfi-Martin	Oscar Lion	Comologno	30		Chuard	Julia Ida	Wenches.	359.
	Castella	Rose Appoline	Gnyères	34.		Crappa	Germaine Louise	Dostegno	364.
	Chalton-Husni	Georges	Romont	47		Curtz-Rossetti	Jules Henri	Montet	365.
	Chappuis-Gilliard	Adèle Suzanne	Canouge	52		Crombecque-Cherbuin	Amédée	Trovin	373
1916	Comte	Eva	Fayerne	1 66.		Cherbuin	Anna	Fayerne 1	373.
	Cransax	Berthe	—	67		Comte-Furrer	Paul Henri	id F	387.
	Cusin-Dudar	Louis Henri	Aubonne	85.		Crisinel-Wey	Emile Auguste	Denezzy.	391.
1917	Cherbuin	Marie Louise	Fayerne	1 100.		Cavin-Baeriswyl	Charles Henri	Vucherens	396.
	Cachin-Treyland	Jean Daniel	Cerniaz.	120.					
	Comte	Julia antoinette	—	- 121.					
1918	Cachin	Sophie	Cerniaz	124.					
	Cransax	Amée	Trey	135					
	Camus	Renée Blanche	Massonnens	141.					
	Cherbuin	Marie Sophie	Fayerne	1 143.					
	Quany-Savary	Félix Louis	Chevroux	149.					
	Clot-Fivaz	Louis Ernest	Curtilles	152.					
	Capt-Bovey	Mario Louis Adolphe	Cherit	154					
1919	Cherbuin-Blanc	Ernest Emile	Fayerne	F 166					
	Cosendai	Marguerite Elise	Sassel	169.					
	Chatelainnie-Gland	Elise	Granelandens	177.					
	Chevalley	Jeanne Suzanne	Denezzy	185.					
	Cavin-Moor	Albert	Vucherens	189.					
	Cachin	Emma	—	194.					
	Caille	Rose Fanny	Fayerne	196.					
	Clement	Marthe Marie	Granges.	197.					
	Carard-nie-Bersier	Nathilde Joséphine	Font	198.					
	Chardonnens	Lucie Julie	Domdidier	204.					
	Crophet-Bulhiard	Ernest	Ollon	207					
	Chassot-Incarroz	Alphonse Marcel	Bussy.	210.					
1920	Cherbuin-Wenger	Frédéric F.	Fayerne	F 217.					
	Crisinel	Eugénie	Denezzy	226.					
	Cherbuin-Rossier née	Pasteur Jules Augustin	Fayerne	F 220.					
	Corbat	Rosa Adrienne	Mont.	242.					
	Chevalley	Ida Emma	Denezzy.	246.					
1921	Clavel-Borel	John François Benjamin	Oulens	272.					
	Castoldi	Annunziata Eugénie	Santins	279.					
	Cachin née Moret dir. Rossier,	Eugénie Julie	Corny le Petit - Middel	280.					
	Caille-Roullier	Henri Louis	Fayerne	288.					
1922	Canini-Weber	Giovanni	Mazzoleni	313.					
	Caille-Comte	Jules Henri	Fayerne	323					
	Comte	Amélie	"	4					
	Cherbuin-Ambersson	Louis Adolphe	"	1 327.					
	Chiappone-Brassy	Georges Antoine Marie	Karzo	328.					
	Crélerot-Rey	Marcel Roger	Gumois	332.					
	Chassot.	Bertha	Vindernens 4R.	334.					
	Comte	Isabelle	"	346.					

1922
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Handwritten mark or signature]

1740
 1741
 1742
 1743
 1744
 1745
 1746
 1747
 1748
 1749
 1750
 1751
 1752
 1753
 1754
 1755
 1756
 1757
 1758
 1759
 1760
 1761
 1762
 1763
 1764
 1765
 1766
 1767
 1768
 1769
 1770
 1771
 1772
 1773
 1774
 1775
 1776
 1777
 1778
 1779
 1780
 1781
 1782
 1783
 1784
 1785
 1786
 1787
 1788
 1789
 1790
 1791
 1792
 1793
 1794
 1795
 1796
 1797
 1798
 1799
 1800

1740
 1741
 1742
 1743
 1744
 1745
 1746
 1747
 1748
 1749
 1750

1740
 1741
 1742
 1743
 1744
 1745
 1746
 1747
 1748
 1749
 1750

1740
 1741
 1742
 1743
 1744
 1745
 1746
 1747
 1748
 1749
 1750
 1751
 1752
 1753
 1754
 1755
 1756
 1757
 1758
 1759
 1760
 1761
 1762
 1763
 1764
 1765
 1766
 1767
 1768
 1769
 1770
 1771
 1772
 1773
 1774
 1775
 1776
 1777
 1778
 1779
 1780
 1781
 1782
 1783
 1784
 1785
 1786
 1787
 1788
 1789
 1790
 1791
 1792
 1793
 1794
 1795
 1796
 1797
 1798
 1799
 1800

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Ducry - Lecher	Sonia Fortuné	Dompierre	2.	¹²² Duc	Blanche.	Villars - Bramand		248.
	Della Chiesa - Cabat	Ualdo Domenico	Germignaga	5.	Doudin - Bonzani	Marcel Henri	Fayerne		253.
	Dupertuis	Hermine Elvire	Ormont - dessous	11	Ducry	Marie Elisa	Dompierre		255
	Dufey - Favier	Henri Aloyse Louis	Salézienx	13.	Dennler	Rosa	Langenthal		256.
1915	Doudin	Rose Blanche	Fayerne F	38.	Doudin & Ferrin dit	Geothorey, Gustave	Fayerne T		259
1915	Dudan. Morel	Florent Constant	Grandcom	53	Droux	Marie Philomene	La Joux		264
	Doudin - Fawer	Emile	Fayerne	54	Demiéville - De Dompierre,	Charles Edouard,	Salézienx, Villars, } Stacilles et Rossens }		270
1916	Doudin - Bersier	César Gustave	id	65	De Dompierre	Victorine Ernestine dite Vie,	Fayerne F		270.
	Dupraz - Estoppey	François Louis	St Régier La Chiesa	70.	Doudin	Yvonne Marguerite Tammy	id		278.
	Dumoulin - Bersier	Firmin Joseph.	Bussy.	79.	Ducrot & Cachin nee Morel, dit.	Rossier, Charles	Chardome		280
	Dudan	Alida Augustine	Grandcom	85.	Doudin - Jomini	Edmond Jacques	Fayerne F.		297.
1917	Dougoud	Julie Adèle	Corny le Grand	90.	Ducraux - Neige	Maurice Emile	St Régier - La Chiesa		298.
	Doudin	Mathilde	Fayerne F	102.	Doudin - mettraux	César Gustave	Fayerne		305.
	Detrey	Eugénie Hélène	Corcelles	106.	Desmentes	Julia	-		309.
	Delacretaz - Duc	Saul Adolphe	Sapraz & Yvorne	108	Dubaen	Lina	Eggwil		318
	Duc	Yvonne Elise	Villars - Bramand	"	Doudin	Blanche	Fayerne F		321
	Dufour - Dubey	Noire	Châtelard	111	Duclos	Lina Caroline	St. Pex		338
	Dubey	Henriette Bertha dite Marie	Chiry et Gletterens	"	De Dompierre. martin	François Auguste	Fayerne		341
1918	Delessert - Chorimbat	Saul Hermann	Foret et Sarigny	123.	Dunand	Marie Alice	Sankuz.		350.
	De Dompierre - Dougoud	Saul	Fayerne	138.	Dubach	Bertha	Eggwil		369.
	Dougoud	Jeanne Anathalie	Géano	"	Droux	Rosa Louise	La Joux		375
	Ducry	Marie Lina	Dompierre	139.	Dudan - Jomini	Charles Alfred	Grandcom		394.
	Dougoud - Doudin	Sonia Désiré	Corny le Grand	140	Doudin	Hélène Marguerite	Fayerne		395.
	Doudin	Mathilde Rose	Fayerne	"					
	Ducrot	Basilide Virginie	Montegny les Monts	143					
	Doudin	Séa	Corcelles	146.					
	Doudin	Marie	Fayerne	153.					
	Devenoge - Gétaz nee Depalleno,	Sonia Emile	La Sarraz	161.					
	Depalleno	Marguerite Eugénie		161.					
	Dubach - Walther	Walter	Eggwil	162.					
1919	Dittli - Savary	Adrien Charles	Altdorf	167.					
	Dey	Sylvie Louise	Enney	168.					
	Duc - Cosendai	Edmond	Villars - Bramand	169					
	Diener - Meyer	Emile	Schrenz	182.					
	Deppierraz	Eva	Denexy	188.					
	Dubach	Martha	Eggwil	192.					
	Delorenzi - Berche	Ido Giuseppe	Migliaglia	195.					
	Danzeisen - Caille	Wilhelm Rodolphe	Käle	196.					
	Dennler	Louise	Langenthal	200.					
	Ducarroz	Marie Julie Aline	Montbrelloz.	210.					
	Doudin	Bertha Martha	Fayerne.	214.					
1920	Ducrot	Marie Louise	Montagny les Monts	219.					
	Delessert	Lina Eugénie	Foret et Sarigny	221.					
	Delessert - Detrey	Georges	Teney le Jorat	222					
	Detrey	Rose Blanche	Corcelles p. Fayerne.	222.					
	Diener - Rossier dit Favier,	Eugen	Schrenz.	224.					
	Delessert - Crisinel	Louis Armand	Foret et Sarigny	226.					
	Doudin - Desponde	Ernest F	Fayerne	227					
	Desponde	Estelle Marie	Sussy et Versoix	"					
	Deillon	Marie Anne Augustine	Sivriez et La Joux.	234.					
	Douze	Marie Jeanne	Erseret	241.					

D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

D

100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100

100 100
100 100

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Becher (Eicher)	Marie Alice	Cugy	2.					
1916	Estoppay	Marie Elise	(Fouet 4a)	60					
	Estoppay	Louisa	Grey	70					
	Chrsam	Hulda	Rimlingen	80.					
1920	Eckerfeld	Berthe Elise	Essen	261.					
1921	Egger nie Folly	Flore-Engénie dite Louise	St. Ours	296.					

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Fasnacht	Friedrich	Montilier	3.					
	Fornierod	Ambroisine	Domdidier	12.					
	Favre	Rose Elise	Lucens	13.					
	Forestier	Emile	Tricrenes	21.					
1915	Francioli-Gumy	Rinaldo Gaspare	Vignone	31.					
	Fornierod-Wyler	Eugène	Avenches	40.					
	Fawer	Marie	Munchenwiler	54.					
1916	Frey	Rosa Alodie	Amenstein	57.					
	Fontana-Wittwer	Francesco	Montscheno	77.					
1917	Fawer	Bertha	Munchenwiler	91.					
	Fivaz-Muller ne Meir	Gaston Charles Marcel	Payerne	96.	1				
	Fritz-Sankli ne Weidel	Louise	Beatenberg	104.					
1918	Fivaz	Maria Alphonsine	Frances-Montagny les M ^{ts}	152.					
1919	Falconier	Emma	Rosseuges	173.					
	Forestier-Glans dir. chatelain, César	Frédéric	Entley et Entley	177.					
1920	Favre ne Rossier	Marguerite	Provence	224.					
	Franche	Renee Esther	Ursins	231.					
	Fivaz-Guignat	William	Sassel	235.					
	Fuchs-Duc	Robert Ernest	Sinsiedeln	248.					
1921	Folly	Flore Eugénie dite Lauer	-	296.					
	Favre - Boddy	Walter René	Ormond-dessus	300.					
	Fivaz ne Desmenthes	Julia	Payerne	309.					
1922	Finkiger-Mestral	Fernand	Sitzelflin	312.					
	Feller-Bermann	Jenny	Thierachern	316.					
	Frey	Veia Ernestine	Amenstein	344.					
	Feller-Moetz	Emile Alfred.	Niederstocken	351.					
1923	Favre - Dronx	Georges Eugène	Chesard-St martin	375.					
	Fuchs-Berenson	Eugène Fernand.	Sinsiedeln	382.					
	Frey	Germaine Adèle	Amenstein	383.					
	Furter	Emma	Wynigen	387.					

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or introductory section.

Handwritten text in the upper middle section, appearing as a list or series of entries.

Handwritten text in the middle section, continuing the list or entries.

Handwritten text in the lower middle section, showing more entries.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a conclusion or final entry.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Gabaž	Lea Marie	Nwilly	5		Givel - Brossy	Oscar	Payerne	361.
	Cremand-Viarana	Saint Cyprien Louis	Riaz, Fribourg	8.		Givel - arighi	Henri	id	362.
1915	Gummy	Louise Mercedes	army im mathan	31		Groux - Bangert	Henri	id	363
	Golliez - Givel	Jacques F.	Payerne et Enty	32.		Gairani - Crappa	Jules.	Almie	364.
	Givel	Marie Louise	Payerne	32.		Gonin - Tomer	Charles	Fontaines	371.
	Grognoz - Castella	Ulysse	Soliez - Pittet	34.					
	Gilliaud	Esther	Combrement G.	44					
	Gsell	Bernine Emilie	Lihlschlacht	49					
	Gilliard	adile Susanne		52					
1916	Gilliard - Sidoux née	Stoppay, Aimé	Combrement le Gd	60					
	Givel	Emilie Elia	Payerne	71					
	Godel	Marie Emma	Domdidier	75.					
1917	Gutknecht - Dougond	Emile	Gempenach	90					
	Gnichard née Rosset	Louise Antoinette		99.					
	Gudit	Esther	Arissoules	109.					
	Gillieron	Frederica	Ropraz	110.					
	Gilliard	Eugenie	Combrement le Grand	115.					
	Guerber	Adeline Anna		118.					
1918	Genier - Bettcher	Adrien	Chierrens	132.					
	Grandi - Savary	Rocco	Brens	157.					
	Concent - Savary	Charles Albert	Grens et Genève	158					
	Gétaz née Depallens	Marguerite Eugénie	Rougemont et Montagny	161.					
	Givel - Geissbuhler	Rene	Payerne	163					
	Geissbuhler	Marie Marthe	Vauperswil	163.					
1919	Grau - Dey	Gottfried	Ried	168.					
	Geiger - Savary	Georges Anguste	Illhart	175					
	Glaus	Elise	Gramelan defins	177					
	Grandvaux - Monnier	Mannie Anguste	Genève	179					
	Gerber - Hongry	Emile	Langnan	183.					
	Givel - Chevalley	Rene Emile Henri	Morges et St. Vireo	185					
	Givel	Constance	Payerne	186.					
	Givel - Marthaler	Jacques François	Payerne	193.					
	Givaz & Kottet née Cashin	Fritz	id	194.					
	Golaž	Jeanne	S'abbaye	205.					
	Gutknecht	Anna	Oberried	212.					
1920	Gnignet	Yvonne	Chatillens	235					
	Grognoz - Schempp née	Haller Oscar Samuel	Soliez - Pittet	236.					
	Givel - Ney	Nichel Salomon	Payerne	237.					
	Groux - Meyer	Henri	id	244.					
	Gavin - Martin	Ami	Moudon, Brenles, Forel.	250.					
	Gnichard - Savary	Georges Edouard	Conay	254.					
	Gilliard - Ducry	Michel Ernest	Combrement le Grand	255					
	Grognoz - Eckerfeld	Ernest	Soliez - Pittet	261.					
1921	Gingin	Clara	Eclipens.	267.					
	Gentil - Bolli	Engene	Compiègne du Lucens.	290.					
	Goy	Jeanne Marguerite Henriette	Vaulion	308.					
1922	Goumaz	Maria Adeline		322					
	Glauser - Sächli	Ami alie Liechti	Rüti	329.					
	Golliez - Dulos	Cisar	Payerne et Enty	338					
	Grandgirard - Canivet	Charles Henri	Engy.	348.					
	Golay	Rosa Emilie	Chent	353					
	Graz	Josephine	Schwyz Danetyze	347					

1923.
 II
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NÒM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

G

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Hürni	Vina	Fräschels	3.					
1915	Fourni	Mathilde	Ferenbalm	47					
	Haller-Bonthorey	Hermann	Reinach	50					
1916	Hänni-Corche	Jean	Boffen	62.					
	Husson-Rapin	Hennisonis	Sayerne	1 81.					
	Husson-Savary	Charles Édouard	"	1 84	1				
1917	Haller	Rosa	Reinach	101					
	Hermann-Gillieron	César Denis	Sayerne	1 110.	1				
1918	Hubler	Fanny Elisabeth	Bätterkinden	131.					
	Husson-Kobaden	Marino	Sayerne	1 142.					
1919	Husson	Frida	"	174	F				
	Hermann-Clement	Louis Eugène	"	197.	1				
1920	Hermann-rucho	Julie	"	223.					
	Haller	Ida	—	226.					
	Hochstetler	Clara Albertine	Guggisberg	240.					
	Hladorn-Jegger	Fritz Oscar	Forst	243.					
1921	Hofer	Emilie	Langnau	268.					
	Hulliger-Fosier	Ernest	Heimiswil	277					
	Hennod dir. Schwab	Berthe Marie	Ferenbalm	289.					
1922	Hermann	Jenny		316					
	Hofer	Jeanne Marguerite	Langnau	342					
	Hermann-Cherbin	Fédéric Eugène	Sayerne	355.	1				
	Hermann-Schär	Benjamin	"	356.	F				
1923	Hubler	Rose Henriette	Bätterkinden	370					
	Hulliger-Tissot	Alfred Armand	Heimiswil	376.					
	Hostettler Hostettler	Eugène Louis	Wahlern	386.					
	Hostettler	Frieda Elisabeth	"	386.					

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.
32.
33.
34.
35.
36.
37.
38.
39.
40.
41.
42.
43.
44.
45.
46.
47.
48.
49.
50.
51.
52.
53.
54.
55.
56.
57.
58.
59.
60.
61.
62.
63.
64.
65.
66.
67.
68.
69.
70.
71.
72.
73.
74.
75.
76.
77.
78.
79.
80.
81.
82.
83.
84.
85.
86.
87.
88.
89.
90.
91.
92.
93.
94.
95.
96.
97.
98.
99.
100.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Jomini-Lipoz	Louis	Payerne	17.					
	Jomini Jan	Maurice Betz	"	22	F.				
	Jan	Adeline	Corcelles	"					
1915	Joost-Doudin	Robert Elie	Sangnaw	38.					
	Jomini	Berthe Jenny	Payerne	41	F				
	Jaggi-Jan	Robert	Nadiowyl	42					
	Jan-Duchêne	Elisa Marie	Corcelles	42.					
1916	Jomini	Rose Marie	Payerne	58.	-!				
	Jaton	Alice Emma	Peney le Jorat	63					
1917	Jomini-Jomini	Constant Albert	Payerne	95.	F.				
	Jomini	anna Susanne	"	95	I				
	Jomini-Cherblin	Louis	"	100.	I				
	Jomini	Céline F	"	112.	F				
1918	Jomini-Lasso	Auguste	"	136	F				
	Jomini-Siegenthaler	Henri Benjamin	"	148.	F				
1919	Jominir-Gauchr	Louis Charles.	"	190	I				
	Jaquet-Carard	alphonse Elmont	Villaz St. Pierre	198.					
	Jomini-Chardonnet	Charles Edmond	Payerne	204.	F.				
	Jannin-Lotterat	Edouard Frederic	Jey & Villanole Savoie	208.					
	Jöhr	Antonie Adèle	Immerbirrmoos	213.					
1920	Jaquet-Ducrot	Firmin Edouard	Grolley	219.					
	Jominir-Delessert	François Louis	Payerne	221.	I				
	Jan-Duchêne-Rider	Gustave Emile	Corcelles près Payerne	232.					
	Jaccoud-Thomas	Léon	Tridoux.	238.					
	Jennet-Louis	Luce Anguste	Sonime le Haut	239.					
	Jomini-Corbat	Oscar Louis	Payerne	242.	I				
	Jegger	Alexandrine Joséphine	Romanens	247.					
	Jominir-Oesch.	Aimé F	Payerne.	251.	F				
1921	Jan	Wronke Benjamin	"	265.	T				
	Jomini	Berthe	"	269.	I				
	Jominir-Morel	Henri Benjamin	"	271.	F				
	Jaccoud-Chéroz	Marcel	Tridoux	294.					
	Jomini	Kertha Elisabeth	Payerne F	297	F.				
	Jomini née Perin	Rose Jenny	"	304.	I				
	Jomini	Isabelle	"	307.	I				
1922	Jomini	Germaine Louise	"	324.	I				
	Jomini	Marquise Elisabeth	"	325.	F				
	Jaques dit Percelet	Louise Rosa.	Le Locle.	345.					
	Jominir-Cavin	Antoine	Payerne.	357.	I				
1923	Jomini	Jeanne Valérie	"	372.	oïseum bleue				
	Jomini	Rachel	"	394.	F				
	Jominir-Doudin	Henri Louis	"	395.	F				
	Jan	Elisa	Corcelles p. Pay.	397					
	Jomiri	Germaine Adèle	Payerne	383	F.				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

276
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1916	Kilchoer	Marie Barbe	—	56					
1918	Künzler	Babette Katharina	St. Margrethen	128					
1919	Keller	Anna Emma	Payerne et Orbe	199	7				
	Kramer-Quinche	Hans Georg max.	Winterthur	215					
1920	Kohli div. Weber	Elise	Guggisberg	225.					
1922	Kaemel-Hofer	Florentin Emile	Bargen	342					
	Knbi-Micodni comte	Alexandre	Netstal	346.					

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

Faint, illegible text or markings, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Finiger nee Chuard	Emma Augusta	Wohlerr	20					
1915	Siandet-Jomini	Jean Louis	Montpreveyres	41					
1916	Koth-Ney nee Kikhoer	Blaise Louis	Fizy	56					
1920	Louis	Angèle	Santeney	239.					
1921	Leuenberger-Rindry	Marc Alfred	Dimmenoth	206.					
	Leuenberger-Jomini	Paul	Rohrbachgraben	307.					
	Finiger nee Kothry	Alodie	Wohlerr	310.					
1922	Luyet-Schwager	Louis	Savièse	315					
	Luthy	Helène	Saugnan	319					
	Luthi-Marcel-Joumaz	Fritz	Rüderswil	322					
	Liechti	Emma	Mühleberg	329.					
	Löwer-Jaques	Edmond Marcel	Socle	345					
	Loup	Vonise Eugénie	Pongemont	358.					
	Luthi-Chuard	Edouard Albert	Rüderswil	359.					
	Siandet	Louisa	Montpreveyres	368.					
1923	Koth-Jomini	Alphonse Samuel Jean	Fizy	372.					
	Liechti-Morattel	Samuel	Mühleberg	374.					
	Lerch	Léa	Brittenan	384.					

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Menelles-Mathys	Emile Eugène	Saint Prix	6	Mora-Singy	Charles Adolphe	Fontaneto d'Agogna	282.
	Mathys	Marquise Bertha	Wynigen	6.	Marnico	Rosamonde Aurélie	Villante Grand	284.
	Meun	Berthe	Fayerne	10.	Morgenegg-Schafroth	Emile	Köniz	286.
	Michel-Fomerod	Alfred Edmond	Cheyres	12.	Millinet-Riesen	Ancien Auguste	Fully	287.
	Michel-Spicher	Albert François	-	24	Meregnani	Angela Maria	-	292.
1915	Magim-Bapt	Pierre Narcisse	Cottens	28.	Millery-Wanzemied	Mannie Albéric	La Salle	293.
	Merkli-Wey	Edmond	Wettingen	29	Magim-Egger né Folly, Emile	Andréfin		296.
	Martin Adèle	Saint-Etienne	Froidville	30	Meige	Rose	Engrens	298.
	Morel	Marquise Julie	Mussy	53	Mony-Menoud	Pierre Maurice	Dompierre	301.
1916	Meun-Jaton	Edmond César	Fayerne	63.	Menoud	Angèle Ruyres	Greyfayes et des Courroyes	301.
	Marquet	Ursine Anna	Ménières	64.	Methaux	Bertha Marthe Neyruz	Maison Fribourg	305.
	Moser	Marie Madeleine	Langnan	68.	Mestral	Georgine Martha	Fayerne. F	312 1922.
	Marquet	Bertha Célestine	Ménières	72.	Mottaz-Rittet-Ray	Charles Auguste	Syens	314
	Magim-Godel	Emile	Endrefin	75	Marbot-Wenger	Emile	Busswil	317
1917	Magim-Michel	Adolphe	id	89.	Martinez Goumaz	Marie Adeline	Fayerne	322
	Michel	Léonie Louise	Cheyres	89	Monney-Chassot	Ferdinand Henri	Villars le Grand	334.
	Michel	Alice Marie	id	93.	Martignier-Bravand	Lina Emma	Saulion	339
	Muller né Moiri	Maria	Fayerne	96	Mosimann Siegfried	Robert	Bumiswold	340
	Moiri	Maria		96	Martin	Adèle, Chapele	Neyruz, Mézières	341
	Meun F	Alice Julie	Fayerne F	103.	Manton-Frey	Alöis	St. Sylvester et Fribourg	344.
1918	Marmy	Marie Joséphine	Estavayer-le-Lac, Autanne	126.	Mertz	Mariane Louise	Burg.	351.
	Meiland	Marthe	Sion et Bottens	127.	Mottet-Centy	Eugène Robert.	Ménières.	354.
	Mollard	Thérèse Marie	Noirax & Mammens	137	Mosetti	Marquise Jeanne Elizabeth.	Sessa.	365. 1923.
	Meige-Cherblin	Ulysse	Engrens	147	Meulan-Dubach	Henri	Sion & Bottens	369.
	Menoud-Brusey	André	Ruyres-Greyfayes, des Courroyes	151	Morattel	Alpha Frida Julie	Fayerne. 1	374.
	Maginier né Broey	Lina	Chesalles / Moudon	154.	Massimelli-Scim	Corello	Castigliano.	381.
	Meun	Janine Henriette	Brème	159.	Mottet-Villommet	Jules Emile	Ménières.	388.
1919	Margina-Rochat	Jean Marcel	Forel	176.	Meier-Wittwer	Johann Albert	Doren	390
	Mathy-Rochet	Daniel Ulysse	La Sagne	178.				
	Monnier	Marie Louise	Tramelan-dessous	179				
	Meyer	Emma Anna	Ulmitz	182.				
	Moos	Marie Louise	Vordemwald	189.				
	Marthaler	Frida	Oberhasli	193.				
	Mottet né Cachin	Emma	Ménières	194.				
	Magim-Jemler	Albert	Endrefin	200.				
	Meun	Rosa	Fayerne	1 201.				
	Mieli-Perrin	Fortunato Aldo	Siroune	202.				
	Marmy	Ottile Jeanne	Estavayer-le-Lac et Autanne	211				
1920	Morgenegg-Wittwer	Albert Théophile	Köniz	220.				
	Meun-Savary	Oscar	Fayerne	1 228.				
	Magnat-Franche	Edmond	Vaulion	231.				
	Mächler	Elise Rosa dite Lily	Wangen	233.				
	Muy-Hochstetler	François Louis	Pragnes.	240.				
	Meyer	Marquise Louise	Ulmitz	244.				
	Mathy-Mayer	Henri	Fayerne	1 245				
	Mayer	Julie Louise	Oron-le-Châtel	245				
	Martin	Lucy Alice	Fully	250.				
	Millinet-Berger né Lignozat, Louis Maximilien		Fully.	252.				
	Michel	Jeanne Alexandrine dite Alice		260				
1921	Morel	Bertha Rosa	Mézières	271.				
	Moret dir. Rossier	Eugénie Julie		280				

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, appearing as scattered dark spots and light smudges.

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, appearing as a light smudge.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100

100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
114 Nidegger-Kamseyer	Encien	Châtomaye	16				
115 Ney	Ema	Sayerne	29.				
	Eva	"	51				
116 Ney nie Kilchoer	Marie Barbe	"	56				
117 Nicolier-Jomini	Fritz Jean Louis	Oleyres	58				
118 Ney-Vormey	Albert Romin	Sayerne	57	1	Ney-Vormey	Albert Romin	
119 Miquille	Anna Elise	Charmey	113.				
120 Toey-Laré	Marcel Jean Clément	Sayerne	120.				
121 Niggeler-Rossier nie Blumetta	Arnold	Grossaffoltern	133.				
122 Ney-Falconnier	Charles	Sayerne	173				
123 Ney-Givel	Fritz	F "	186.	F.			
124 Ney-Savary	Gust-Frédéric	"	203.				
125 Ney	Rose Elise	"	237.				
126 Toey	Berthe Marguerite	"	299.				
127 Toey	Cécile	"	303.				
128 Nicod nie Comte	Isabelle	Cranges.	346.				
129 Toey	Sophie Marguerite	Sayerne	391.	F.			

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized in a list or table format with several lines of entries.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915	Oulevey-Sex	Silvain	Corcelles	43.					
	Oberson-antoinette	Regina Philippine	Estivans	45					
1916	Otz-Suter	Jean	Oberalm	78.					
1917	Oechli nee Guerber	Adeline Anna		118					
1920	Ochs	Julie	-	223.					
	Oesch	Alice	Oberlangenegg	251.					
1922	Osterteg-Gref	Henri	Mauraz	347					

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, likely a ledger or account book. The page is divided into columns by faint vertical lines. The text is densely packed and spans most of the page's width. The left side of the page shows the binding of the book, with the gutter visible. The handwriting is consistent throughout, suggesting a single scribe. The ink is dark, and the paper appears aged and slightly textured. The overall appearance is that of a historical financial or administrative record.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
1914	Larchoud-Combremont	Charles Alfred	Entrey et Vervey	7	Pittet-Rey	Lina Marthe	Seigneux	314
	Sage-Cruchon	Auguste Louis	St-Moise et Châtomay	9	Pedrolin-Follet-Hemmer	Carlo	Mercusago	316
	Serin-Méan	Marcel Auguste	Sayerne	10	Serin-Kessatz	César Abram	Sayerne	326
	Pittet-Rey	Henri	Seigneux	11	Sauli-Schneider	Arnold.	Wahlern.	333.
	Humetta	Berthe	Sayerne	15	Serin	Lucie	Corcelles	337
	Lipoz	Florence	Charmey	17	Serelet née Jaques	Vonise Rosa	Soled	345.
	Serin	Hennette Armande	Corcelles	19	Serin-Dunand	Marcel Victor	Sayerne	350.
	Serin-Chmond	Georges Louis	Sayerne	20	Serin-Schären	Pant.	" F	356.
	Humetta	Emma Julia	"	23	Tradewand	Enie	Corcelles	377.
	Serin-Rossier	Benjamin Edmond	Noiraigne	27	Sensyres-Sartori	Charles Fernand.	Corcelles le Jorat	379.
1915	Blancherel-Berrier	Fernand Fortuné	Bussy	37.	Serin	Jeanne	Sayerne F	381.
	Pilet-Aubonne	Charles Henri	Château d'Ox	45	Serillat-Meruzot	Yvonne	Reposoir	392.
1916	Lidoux née Stoppey	Marie Elise	Forcl	60	Serin	Emma Jeanne	Sayerne	393.
	Sensyres-Givel	Robert Gérard	Corcelles le Jorat	71	Sensyres-Jan	Ernest	Corcelles le Jorat	397
	Laré	Alice Louise	Sainte Croix	74.				
	Lahud-Christam	Louis Daniel	Ogens	80				
	Serin-Skula	Oscar Samuel	Sayerne	83.				
1917	Fiatti-Wulhimo	Umberto	Soldano	87.				
	Serin-Pilet	Benjamin Emile	Sayerne	88.				
	Pilet	Lucy Chérie	Château d'Ox & Rossimère	88.				
	Serin-Fawer	Alois	Sayerne F	91.				
	Serin	Augusta Elisa	"	97.				
	Pittet-Signet	Paul Edward	Pièrre	98				
	Signet	Blanche	Cherit	98.				
	Sauli née Weidel	Louise		104.				
	Humetta-Spicher	Oscar Albert	Sayerne	105.				
	Humetta-Detrey	Guotave	"	106.				
	Tradewand	Berthe Rose.	Corcelles	111.				
1918	Lidoux	Elise	Villars le Comte	125				
	Laré	Marquerite Jenny	Sainte Croix	129				
	Humetta	Marie Louise	"	133.				
	Humetta	Madeleine	Sayerne F	150.				
	Serond-Bramaz	Pierre François	Villars-Pièrre & Villaimboud	160				
1919	Serin-Kittener	Chéophile Alois	Sayerne	187.				
	Lidoux-Deppierat	Emile	Villars le Comte	188.				
	Serin	Mathilde Sophie	Sayerne.	202.				
	Sotterat	Clémence Ida	Charannes le Rhône	208				
1920	Sartem	Marie Philippine		230				
1920	Sick-Wächler	Hugo	Oleyres.	233.				
	Suro-Doussé	Ronald Fidely	Zumholz & Dindingen	241.				
	Humetta-Chevalley	Oscar Henri	Sayerne.	246.				
	Serin dit. Benthor	Elisa Sophie	Seigneux et Dompierre	259.				
	Sartem née Michel	Jeanne Alexandrine dit alia.	St. Croix	260				
1921	Salmer-Domini	Karl Reinhardt	Wimmendorf	269.				
	Serin-Schmied	Frédéric	Sayerne F	273.				
	Serin-Riser	Henri Louis	"	281.	F			
	Blancherel-Pillonel	Paul Fortuné	Morens & Bussy	283.				
	Pillonel	Moule Marie	Seiry	283.				
	Serrier-Willommet	Fernand Oscar	Sainte Croix	285				
	Blancherel-Toey	Germain Alfred	Morens et Bussy	303.				
	Serin	Rose Jenny		304				

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1845
1846
1847
1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860

—

och
Lasse
Nitten
Rosse
1921 Rossie
Rossier no
Riser
Rapo
1921 Renand-
Rosselet. ehio
Rossier
Reber
Ruff-D
Rossier
Riser (R
Rieser
Roulier

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Key	Eina Marthe	Combrémont le Grand	14.	Flamelet & Memiet dit Schwab, Samuel	Orbe		289
Kamseyer	Marie	Signan	16.	Reber - Raymond	Maurice Alfred	Schangnan	291.
Rossier	Olga	Villarzel	27.	Reymond	Yvonne Claudine	l'abbaye & Chenit	291
Rosselet - Christ	Emma Rachel	Bayards	33.	Rappa - Ryser	Louis Emile	Carcofow.	295
Racoursier	Lea Ida	Bussigny	36.	Ryser	Louisa Elise	Eitzelflüh	295.
Rosselet - Christ & Gomez	Fritz Alfred	Bayards	46.	Richardet - Goy	Henri	Combrémont le Petit	308.
Ryser - Ufer	Edouard François	Eitzelflüh	48.	Rey	Eina Marthe		314
Racoursier	Edouard - Gsell	Bussigny	49.	Remund	Magdalena		317
Rossier - Rapin	Benjamin Louis	Villarzel	61	Rosselet - Christ - Subty	Fritz Eugène	Bayards	319
Rapin	Angèle Théodora dite Dora	Corcelles.	61.	Rapin - Rossier	Friedric Adrien	Payeme	320
Rohrbasser - Marquet	Edmond Auguste dit Constant	Montet	64.	Rossier	Jeanne Charlotte	Villarzel	4
Rossier - Rapin	Eugène	Villarzel	76.	Rapin - Doudin	Octave	Corcelles	321
Rapin	Marie	Corcelles	76.	Renvey	Elisa Albertine	Fétigny	330.
Rapin	Marie Louise	Payeme	81.	Ritter	Rosine Marguerite	Bonjean	331.
Rapin	Suzanne Germaine	Corcelles	92.	Rey	Marie Olga	Granges de Vesin	332.
Racat - Michel	Joseph Louis Michel	Chardomey	93	Reymond - Martignin	Jules Alexis	Saulion	339
Rossier - Ferrin	Marius	Villarzel	97.	Rapin	Jeanne Berthe dite Betty	Payeme	349
Rosset	Sauve Antoinette	Lonay	99.	Rosselet - Christ	Blanche Sydie	Bayards	367.
Reichmann - Doudin	Johann Eugène	Grunnaden	102.	Rosselet - Christ & Riandet	Jean Albert.	id	368.
Rapin	Eva	Corcelles	103	Rapin - Hubler	Louis Daniel	Payeme	370
Rufenacht - Euzébie Weidel	Fritz	Langnan	104.	Rapin - Praderwand	Auguste	id	377.
Radle - Wean	Henri Marcel Gustave	Payeme F	107.	Reichel - Ferch	August Hans	Nuremberg	384.
Ruffli	Marguerite Pauline	Seengen	116.	Rochat (Rochat)	Suzanne Clotilde	l'abbaye	389.
Rossier - Donnez	Louis	Villarzel	117.	Rollinet nie Broillet	Emma	Dompierre	399
Riser & Wecklin - Oechli nie Guerber	Charles	Dürenroth	118.				
Rapo - Baechler	Cyprien Joseph	Cheyres	119.				
Rossier nie Humettax	Marie Louise	Villarzel	133				
Rey - Inery	Henri	Granges de Vesin	139.				
Robadey	Florence Louise	Remont	142				
Repetti - Ambonney	Giovanni	Berzona	144				
Rapin	Valerie Madeleine	Payeme	145.				
Rochat	Julie Adamine Bertha	l'abbaye	155.				
Ringwald - Vuillemin	Henri	Payeme	170				
Riser - Hussen	Charles Frederic	Eitzelflüh	174				
Rochat	Elisa Louise Joséphine	Lieu	176.				
Rosselet - Christ	Rose Maria	Bayards	178.				
Rittener	Marguerite	Vevey et Châtandoox	187				
Rosset	Marie Ida	Genève et Chigny	209.				
Rossier dit Fave	Marguerite	Provence	224.				
Rossier nie Laster	Marie Philippine	Rougemont	230.				
Riser Ryser	Elise - Rose	Eitzelflüh	232.				
Rapo	Rosa - Bernardette	Cheyres	258.				
Renand - Ironx	Henri François	Saint - Oyens	264.				
Rosselet - Christ & arbischer, Samuel Richard		Grand - Bayard.	274.				
Rossier	Mélanie Lucie	Montagny les Monts	277				
Reber	Yvonne Alina Mathilde	Freytorrens	275				
Ruff - Doudin	Emile	Trüllikon	278.				
Rossier	Eugénie Julie	Corny le Petit	280.				
Riser (Ryser)	Blanche Fanny	Eitzelflüh	281				
Rieder	Julia	Niehalten - Guggioberg	287.				
Roullier	Mathilde Jenny	Sulpice et de la Côte aux Tees	288.				

1921

1922

1923.

LIBRARY - W. A. S. WEST - BOSTON - 1880 F. D.

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible text covering the majority of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

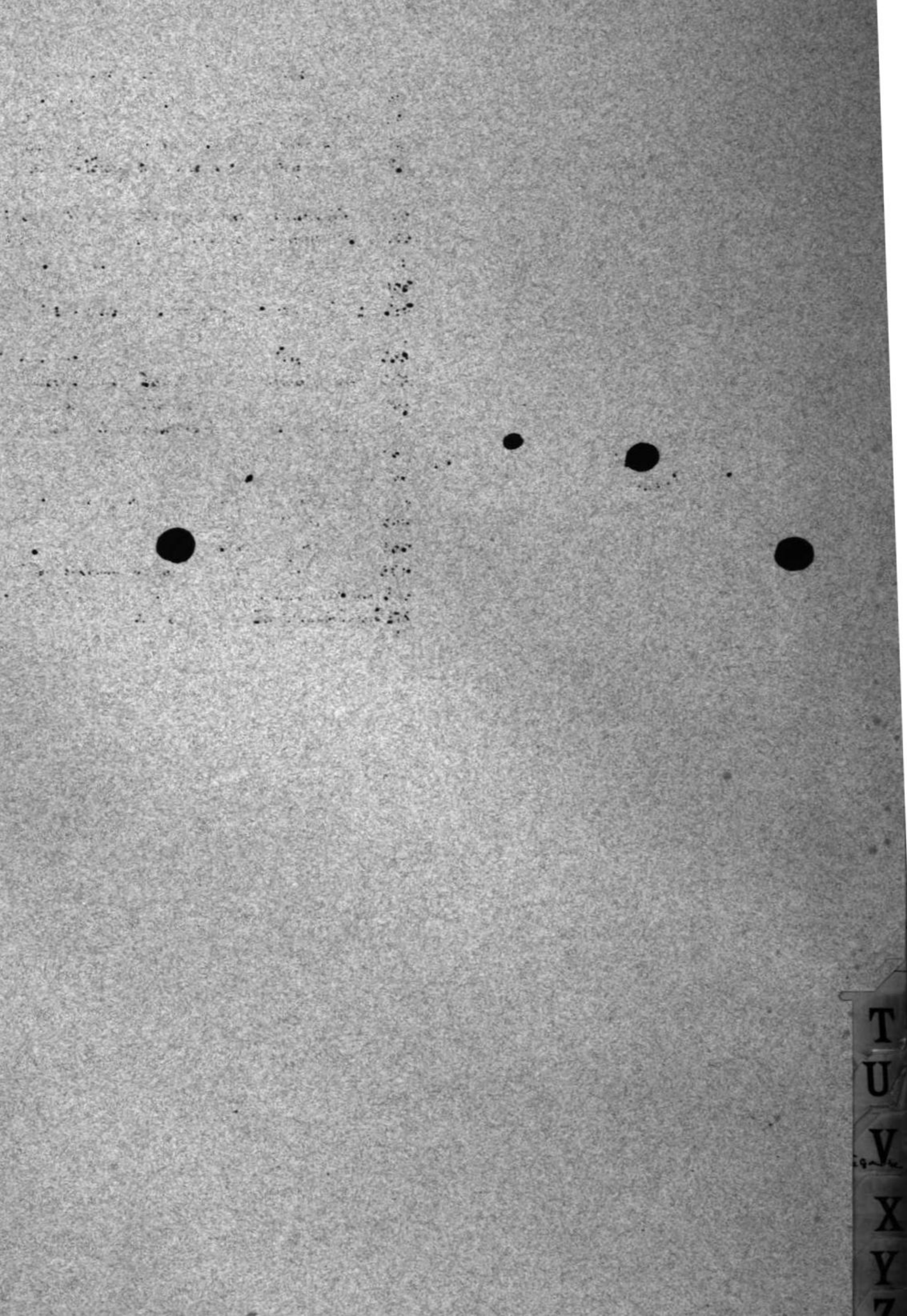
145

S
T
U
V
X
Y
Z

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
1914	Schütz - Humetta	Jakob	Wohlen	15.	Singy	Bertha Maria	Franex	282.	1921.
	Schenk	Emma	Signau	18.	Scheidegger-Mannes	Otho & Edouard	Muttwil	284.	
	Spicer	Christine Isabella	Ueberstorf	24	Schafroth	Lina	Röthenbach 1/2.	286.	
	Schmid	Marie Josephine	Bernsch	25	Schwab nie Henni	Berthe Marie	Ferenbalm	289.	
	^{Heinmang} Steimann-Schneberger	Gottfried	Champagny	26	Serex & Domini nie Perrin	Charles Louis	Maracon	304.	
	Schneeberger	Lina	Ochlenberg	26	Savary et Finiger nie Volery	Fernand	Jayerne 1	310.	
1916	Simonet - Frey	Charles Alfred	Villarepos	57.	Schwenger	Celine Brigitte	Domdidier	315	1922
	Savary - Comte	Ernest Frederic	Jayerne 1	66.	Schafroth - Dubek	Floren	Röthenbach	318	1922
	Suter	Marie	Schnottwil	78.	Schneider	Julia	Brugg	333.	
	Savary - Chomney	Robert	Jayerne 1	82.	Siebert	Catherine Helene	Geneve	335.	
	Savary.	Marie	"	84	Schoppig - Brunschwig	Salomon	Soewenbourg	336.	
1917	Schär - Rosset	Fritz	Chunstetten	99.	Spillmann - Perrin	Jakob	Villnachem	337	
	Spicher	Marie Eugenie	Köniz	105.	Siegenthaler	Helene Alice	Trub	340	
	Savary - Triguille	Robert	Jayerne F	113.	Schenk	Rosa	Röthenbach	343	
	Savary - Traderland	Fernand Beat	"	114.	Schär	Aloise	Chunstetten	356.	356
	Trimi - Gilliard	Reinold	Saanen	115	Schären	Frieda	Guggisberg.	366	1923.
	Schmid nie Comte	Julia antoinette	Ragatz	121.	Savary - Rosslet.	Christ, Oscar	Jayerne F	367.	
1918	Schläfli - Cachin	James	Reisswil - Munchenbucher	124.	Savary - Tenschler	Armand F	" F	378.	
	Savary - Narmy	Frederic	Jayerne 1	126.	Sartori	Therise Marie	Crana	379.	
	Schneider - Meyland	Robert Edouard	Brugg	127.	Schreier Frey	Emil Friedrich dit Fritz	Gals	383.	
	Schorno - Bugnon	Nannie Joseph	Bonnefontaine	130	Savary	Alice Augusta	Jayerne F	385	
	Schafroth - Cransax	Fritz	Röthenbach 1/2.	135	Savary - Perillat - mouret	Alfred Marcel	" F	392.	
	Sandmann - Ducrot	Jules Victor	Forel	143					
	Siegenthaler	Bertha	Trub.	148					
	Savary	Mathilde Germaine	Jayerne 1	149.					
	Scheidegger - Zürcher	Friedrich Hans dit Fritz	Muttwil.	156					
	Savary	Elisa	Jayerne 1	157					
	Savary	Helene Marguerite	"	158					
1919	Savary	Blanche Germaine	"	167					
	Savary	Alice	"	171.					
	Siegenthaler - Sottas	Daniel	Trub	172.					
	Sottas	Gertrude Alphonsine	Montagny les Monts	172.					
	Savary	Sara	Jayerne -	175.					
	Stauffner - Schlosser	Alfred	Rüti	180					
	Schlosser	Marie	Seeberg.	180.					
	Savary - Nöean	Oscar Henri	Jayerne 1 201.	201.					
	Savary	Elva Emma	"	203.					
	Schneider - Brechbühl	Frederick Alfred	Rubigen	206.					
	Schöneberger - Gutknecht	Jakob.	Dicky	212.					
	Schmid - Doehr	Joseph	Herznach	213.					
	Schwander - Dondin	Alfred	Langnan	214.					
1920	Savary - Hermann nie Ochs	Benjamin	Jayerne F	223.					
	Savary - Kohli dir. Weber,	Eugene Samuel	"	225					
	Savary	Rose Marguerite	"	F 228.					
	Simonet - Schriök	Arnold	Galmiz	229					
	Schriök	Maria	Wenddorf - Saulgan	229.					
	Schrempf nie Haller	Ida	Schorndorf.	236.					
	Schutz - Walter	Pierre Gerard	Holland	243.					
	Savary	Blanche Berthe	Jayerne 1	254.					
1921	Stänbli - Jan	Johann	Sulz.	265.					
	Schmied	Cesarine	Herznach.	273.					

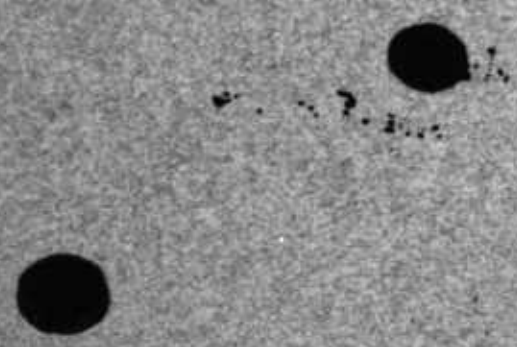
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

S
T
U
V
X
Y
Z



T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a script, possibly Indic, arranged in approximately 15 horizontal lines. The text is faint and difficult to decipher due to the image quality. Some characters resemble Devanagari or similar scripts. The lines are roughly parallel to each other, occupying the right half of the page.



	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Brenthardt-Dupertuis	Ernst Willy	Bâle et Weis	11					
	Brollet	Jeanne	Henniez	35					
	Benthorey	Eugénie Lida	Seignaux, Dampierre	50					
1916	Borche	Rosine Léontine	Franex	62					
	Ballent-Volery	Paul Clément	Begnins	73					
	Bhonney	Céline Hortense	Vulliens	82					
1917	Breywand	Berthe Emma	Endrefin	120					
1918	Bhorimbert	Anna Justine	Grangettes	123					
	Briösch-Pidoux	Albert	Bhunstetten	125					
1919	Borche	Encie Josette	Franex	195					
	Bestuz-Golaz	Amé François	Rivaz, Inty, Villette	205					
	Bhélin-Rosset	Armand	Nöex	209					
1920	Bhomas	Berthe	Fey	238					
	Bhaler-Dennler	David	Bmatingen	256					
	Berrapon	Marie		257					
	Benthorey nee Perin	Elisabeth	Seignaux & Dampierre	259					
	Belley	Anne Alice	Nöides	262					
1921	Bechtermann	Yolande Hermine	Fribourg, Biemmes, Chapes	266					
	Bamborini nee Meregnam	Angela Maria	Comabbio	292					
	Bhévoz	Elise Blanche	Missy	294					
	Bhévoz & Rivaz nee Desmenles	Charles Angèle	id	309					
1922	Bhomas-Tomini	William Ernest	Fey	324					
1923	Bissot	Renée	Chardonnay Fontanin	376					
	Benschel	Ida Amélie	Darstetten & Erlenbach	378					

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and is mostly obscured by noise and low contrast.

V
X
Y
Z

101.
102.
103.
104.
105.
106.
107.
108.
109.
110.
111.
112.
113.
114.
115.
116.
117.
118.
119.
120.
121.
122.
123.
124.
125.
126.
127.
128.
129.
130.
131.
132.
133.
134.
135.
136.
137.
138.
139.
140.
141.
142.
143.
144.
145.
146.
147.
148.
149.
150.
151.
152.
153.
154.
155.
156.
157.
158.
159.
160.
161.
162.
163.
164.
165.
166.
167.
168.
169.
170.
171.
172.
173.
174.
175.
176.
177.
178.
179.
180.
181.
182.
183.
184.
185.
186.
187.
188.
189.
190.
191.
192.
193.
194.
195.
196.
197.
198.
199.
200.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		
1914	Vianana	nié Calderara	Angéline	Venise	8.	Weber-Schenk	Paul	Zunsweier	18.	1914
	Vulliens	Rose Louise	Boulens, St Cierges	21	Weiss - Servin	Frédéric Jacques Samuel	Iseltwald	19		
1915	Vonnez - Rosset	Louis Samuel	Yvonand	33.	Werder-Gilliand	Oscar	Siraenlauf	44	1915	
	Vež	Anna Maria	Sciry	43.	Weber	Emma Ida	Golaten	55.	1916	
	Vonnez	Marie Marthe	Yvonand	46.	Wittwer	Marguerite	Oberlangenegg	77.		
	Vonnez - Vey	Philipp-Frédéric	"	51	Willimoz	Gabrielle Julia Fanny	Yvarens	87	1917.	
	Vonnez - Chappuis	Jacques François	"	52	Witzig - Papin	Jacques Louis Edmond	Saufen - Ahwiesen	92.		
1916	Vallon - Weber	Paul	Molondin	55.	Weidel	Louise		104.		
	Vallotton - Bugnon	Julien	Agiez et Vallorbe	69.	Wecklin - Wecklin nié Guerber	Adeline Anna	Müllheim	118.		
	Voley	Aurélie Olga	Aumont	73.	Willomet - Doudin	Robert Emile	Fayerne F	146.	1918.	
1917	Vonnez	Louise Henriette	Yvonand	94.	Willomet - Moan	Gustave	w F.	159.		
	Vonnez	Léa Hélène	is	117.	Walther nié Depallens	Marguerite Eugénie		161.		
	Vonnez et Schmid nié Comte	Henri	is	121.	Walther	Ida Anna	Zanggenried	162.		
1918	Vannoni - Camus	Domenico	Croglio	141.	Wolf	Blanche Susanne	Soltwil	165	1919.	
	Vonnez - Plumetta	Charles Paul Albert	Yvonand	150	Willomet	Blanche	Fayerne	184.		
1919	Vuillemin	Anna Maria	Courgevans	170.	Wenger	Emilie Antoinette	Almenstein	217	1920	
	Vögeli - Zwahlen	Fritz	Grafenried	181.	Wittwer	Marie Louise	Oberlangenegg	220.		
1920	Vignerat	Marie		252.	Weber nié Kohli	Elise	Guggisberg.	225.		
1921	Vonnez - Ney	Jean	Yvonand	299.	Walter	Hélène Marguerite	Fayerne	243.		
	Voley	Alodie		310.	Walter - Tochtermann	Edmond Charles Georges	id	266.	1921.	
1922	Verraz	Elisa	Chabrey	326.	Weber - Hofer	Albert	Golaten	268.		
1923	Vonnez	Rachel	Yvonand	371.	Willomet	Berthe	Fayerne	285	-	
	Vonnez - Bieder	Isaac Arnold	is	380	Wanzenried	Marie	Horenbach & Knechen	293		
	Vonnez - Savary	Marcel Charles	is	385	Weber	Louise	Golaten	313.	1922.	
	Villomet	Germaine Vina	Fayerne	388	Wenger - Remund	Margdalena	Saugenbühl	317		
	Vonnez - Bonny	Louis	Yvonand	398.	Wolf - Siebert	Jean	Soltwil	335.		
					Willomet	Germaine Vina	Fayerne	288.	1923.	
					Wittwer	Rosa Anna	Oberlangenegg	390		

à droite
W
V
X
Y
Z

X
Y
Z

Handwritten text in a script, possibly Indic, located in the upper left corner of the page. The text is arranged in several lines and is significantly faded and difficult to decipher.

Z

X

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
				1916 Zosso	Alphonsine	Cornillens	126.
				Zürcher	Emma Camille Magdelena,	Genève	156.
				Zwahlen	Amalia	Rischegg	181
				Zinder-Bion	Vincent Fernand	Châtel	191.
				Zosso-marmy	Victor	Cornillens	211.
				Zurkinden-Bersier	Joseph Alphonse	Fribourg.	246.
				Zurkinden-Röllinck	née Brüllet, Emily	Guggisberg	399

1918

1919.

1923.

y

X
Y
Z

